



HAL
open science

Quand le périurbain est militant : l'engagement associatif local en faveur de l'environnement

Elodie Dupuit

► **To cite this version:**

Elodie Dupuit. Quand le périurbain est militant : l'engagement associatif local en faveur de l'environnement. Géographie. Université de Lyon, 2020. Français. NNT: 2020LYSE2021 . tel-02930232

HAL Id: tel-02930232

<https://theses.hal.science/tel-02930232>

Submitted on 4 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2020LYSE2021

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483 Sciences sociales

Discipline : Géographie Aménagement Urbanisme

Soutenue publiquement le 6 juillet 2020, par :

Elodie DUPUIT

**Quand le périurbain est militant :
l'engagement associatif local en faveur de
l'environnement.**

Devant le jury composé de :

Marie-Christine JAILLET, Directrice de Recherche, Université Toulouse 2, Présidente

Stéphanie VERMEERSCH, Directrice de Recherche C.N.R.S., Université Paris Nanterre, Rapporteur

Rodolphe DODIER, Professeur des universités, Université Aix-Marseille 1, Rapporteur

Violaine GIRARD, Maître de conférences, Université de Rouen, Examinatrice

Eric CHARMES, Directeur de Recherche, École Nationale des Travaux Publics de l'État, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

UNIVERSITE DE LYON

Ecole Doctorale 483

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

Laboratoire : Environnement, Ville, Société (UMR EVS)

**QUAND LE PERIURBAIN EST MILITANT
L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT**

Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme,

Présentée et soutenue publiquement le 6 juillet 2020.

Elodie DUPUIT

Thèse dirigée par Eric CHARMES

Membres du jury :

Eric CHARMES, directeur de thèse, Directeur de recherche, ENTPE, Université de Lyon.

Rodolphe DODIER, rapporteur, Professeur, Université d'Aix-Marseille.

Violaine GIRARD, examinatrice, Maîtresse de conférences, Université de Rouen.

Marie-Christine JAILLET, examinatrice, Directrice de recherche, CNRS, Université de Toulouse.

Stéphanie VERMEERSCH, rapporteure, Directrice de recherche, CNRS.

Remerciements

Je remercie en premier lieu mon directeur de thèse, Eric Charmes. Merci de m'avoir encouragée et accompagnée tout au long de ces cinq années de doctorat. Ta disponibilité, tes conseils et ta rigueur ont grandement contribué à l'aboutissement de ce travail. Ma mine, parfois renfrognée il est vrai, traduisait sans doute mal ma reconnaissance et combien cet encadrement m'a été précieux.

Merci à l'ensemble des membres du jury qui ont accepté de prendre part à la discussion et à l'évaluation de ce travail.

Merci à toutes les personnes rencontrées au cours de l'enquête et qui ont bien voulu m'accorder de quelques minutes à quelques heures. Merci de m'avoir partagé des bouts de votre vie militante, de ses moments de joie et de ses malheurs, et de m'avoir ouvert les portes, pour ceux qui l'ont bien voulu, de quelques moments de votre quotidien, de vos réunions, de vos repas et de vos actions.

Je tiens également à remercier l'ensemble des chercheurs et personnel de RIVES : Anaïk Purenne, Claudine Desforges, Emmanuel Martinais, Fabrice Bardet, Fatiha Belmessous, François Duchêne, Françoise Lafaye, Hélène Balazard, Philippe Genestier, Thierry Coanus.

François, merci de m'avoir fait confiance pour le cours « Approches qualitatives en aménagement » et entraînée cette année dans l'aventure genevoise du « Séminaire Europe et International ». Merci pour ton implication dans le collectif, pour ta bienveillance et l'attention que tu portes à chacun. Manu, merci pour tes remarques affûtées après ta relecture d'un de mes chapitres et pour ton intransigeance, interprétée comme un encouragement à m'améliorer. Fabrice, merci de m'avoir associée au cours « Rationalité de l'action publique » et pour toutes ces discussions autour des élections municipales lyonnaises. Anaïk, merci pour tes remarques, glissées l'air de rien, et qui tombent toujours à pic. Philippe, merci pour les échanges que nous avons eu, rares mais toujours riches. Merci Françoise et Fatiha pour vos remarques tranchantes suite à ma présentation de ce qui allait devenir le troisième chapitre, lors d'une réunion interne à RIVES. Hélène, merci pour tes relectures qui m'ont été d'une grande aide, j'ai fait de mon mieux pour transformer la pierre en diamant. Thierry, merci d'avoir accepté de relire une partie de mes chapitres et de nous faire partager ta passion pour le cinéma toutes les premières semaines du mois. Claudine, merci pour votre aide, sans vous je serai encore en train de chercher certains livres introuvables.

Je remercie également mes collègues doctorants qui ont rendu ces cinq années plus heureuses. Marine, de m'avoir si sympathiquement accueilli lors de mes premiers jours à RIVES. Yannick, merci pour ta gentillesse et de toujours prendre le temps de me conseiller, encore maintenant. Joseph, merci pour tes blagues et ton détecteur de métaux, qui m'ont aidé à garder un moral d'acier. Merci Camille, ma petite poule, pour ces discussions féministes, toujours renouvelées avec plaisir. Maryame, amie, collègue et coloc, merci pour ta présence, dans les moments studieux comme dans les instants de fous rires, pour trois fois rien. Huana, merci pour ton soutien et pour tes remarques drôles et acerbes, qui me permettent de garder du recul. Yasser, merci d'avoir été un collègue de bureau si sympathique et toujours de bonne humeur. Nabil, merci pour tes encouragements et tes conseils, lors du dépôt de candidature de la thèse puis au cours des différentes étapes qui ont rythmé le doctorat et que nous suivions en parallèle. Bruno, merci de nous partager tes aventures, toujours racontées de façon rocambolesque, de maire d'une petite commune périurbaine. Antoine, merci de toujours avoir pris le temps de m'écouter dans les moments difficiles, pour ton empathie et ta sincérité. Merci Victor pour ces échanges qui m'ont permis de toujours plus me familiariser avec la pensée de Bourdieu. Je remercie tout autant les post-doctorants. Merci Célia et Delphine pour ces moments conviviaux partagés autour d'un café ou d'un verre, en dehors de l'ENTPE. Fanny, merci pour ton amitié et, aussi, de régulièrement nous faire réviser notre répertoire de la chanson française.

Je remercie chaleureusement Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet qui ont bien voulu m'accueillir à plusieurs reprises au sein du LaSUR. En particulier, le stage de master 1 que j'ai effectué m'a donné le goût de la recherche et l'envie de poursuivre en thèse.

J'adresse un grand merci à ma famille. A mes parents, qui n'ont pas cessé de me soutenir, avec tendresse et bienveillance. A mes frères, Brice et Louis.

Merci à mes amis, d'ici et d'ailleurs, ceux qui ont suivi mon aventure doctorale de près et ceux qui m'ont permis de m'évader.

Crédits photographiques : Sauf mention contraire, les photographies présentées dans cette thèse sont de l'auteure. Elles ne peuvent être reproduites qu'en précisant la source et le nom de l'auteure dans le cadre d'une utilisation à but non lucratif. En particulier, toute utilisation à des fins commerciales, médiatiques ou publicitaires est exclue sans autorisation préalable écrite de l'auteure.

Sigles, acronymes et abréviations : La signification des sigles, acronymes et abréviations est donnée à chaque première utilisation. Une liste les répertorie en fin de mémoire.

Sommaire général

INTRODUCTION GENERALE.....	3
CHAPITRE 1	
LA CONSTRUCTION D'UNE ENQUETE AU SEIN DE DEUX ASSOCIATIONS MOBILISEES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU VELO QUOTIDIEN	19
CHAPITRE 2	
LES FIGURES DU MILITANTISME :	
UN ENGAGEMENT, PLUSIEURS LOGIQUES D'ACTION	77
CHAPITRE 3	
AU-DELA DU NIMBY, UN RAPPORT POLITIQUE A L'ESPACE LOCAL.....	121
CHAPITRE 4	
DES MILITANTS TIRAILLES ENTRE PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEE ET STRATEGIE CONTESTAIRE.....	161
CHAPITRE 5	
LES MEMBRES DU COLLECTIF ENVIRON, DE L'IDEALISME AU PRAGMATISME ?	199
CHAPITRE 6	
SE METTRE A L'ECHELLE DE L'INTERCOMMUNALITE OU RESTER LOCAL ?	
OPPOSITIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET LUTTES INTERNES A LA PIE VERTE.....	237
CONCLUSION GENERALE	275
Bibliographie	289
Annexes.....	299
Tables.....	311

INTRODUCTION GENERALE

« Les “gilets jaunes” coïncident avec la part de la population la plus dépendante de l’automobile qui considère que la route lui appartient. (...) Une partie des automobilistes rêvent d’un monde où l’Etat ne se mêlerait pas de leurs affaires. Ils refusent de prendre en compte les biens publics, notamment écologiques, qui concernent la société dans son ensemble. »

Entretien avec Jacques Lévy, *La gazette des communes*, 1^{er} février 2019.

« On essaie de mettre en œuvre en fait concrètement ce [changement de vie] qu’on souhaiterait voir poindre. On essaie d’imaginer que tout ça, ça pourrait rayonner, et puis se diffuser et peut-être se généraliser à plus grande ampleur. A partir du moment où c’est possible à La Tour-du-Pin, on peut dire que c’est possible partout. »

Militant d’une association de défense de l’environnement périurbaine

Dans ses travaux académiques, Jacques Lévy exprime rarement une condamnation morale directe des modes de vie périurbains. Cependant, les écrits qu’il publie dans la presse, ainsi que les entretiens qu’il accorde aux journalistes, ne gardent pas toujours la neutralité scientifique de rigueur. Dans cet entretien, Jacques Lévy tient un discours sur le périurbain au travers du mouvement des Gilets jaunes. Tout en soulignant la dépendance des Gilets jaunes à la mobilité automobile, Jacques Lévy met en avant qu’ils n’entendent pas laisser l’Etat entraver leur liberté individuelle à circuler en voiture. A ses yeux, les Gilets jaunes sont plus soucieux de leur intérêt personnel, constitué par la mobilité en voiture individuelle, que de l’intérêt de l’ensemble de la société. La deuxième citation, recueillie dans le cadre de l’enquête sur laquelle s’appuie cette thèse, apparaît bien éloignée de ces représentations dominantes entourant les habitants du périurbain. Cet enquêté, habitant d’une commune périurbaine située à cinquante kilomètres de Lyon, s’implique dans une association locale de défense de l’environnement. Si ce militant investit l’échelon local afin de le conformer à son usage et d’y mettre en œuvre ses idéaux, une volonté de transformation sociale plus large est perceptible dans ses propos. Un décalage apparaît alors entre la représentation médiatique des habitants du périurbain et une partie de la réalité.

Cette introduction générale expose d'abord quelques-unes des critiques dirigées contre le périurbain, auquel les territoires étudiés dans cette recherche sont rattachés. Ces quelques repères sur les discours stigmatisant les habitants du périurbain sont suivis d'une brève présentation du paysage politique du périurbain dans les années 1970, et notamment de la place qu'y occupent les classes moyennes, le plus souvent liées au Parti socialiste. Une fois les principaux repères posés, l'introduction expose une problématique centrée sur les différentes facettes de l'engagement local d'une partie des habitants du périurbain, qui présente des similitudes avec les mobilisations des années 1970. L'enquête porte en effet sur deux associations de défense de l'environnement situées dans le quadrant sud-est du périurbain lyonnais, et qui se mobilisent, entre autres, en faveur du développement du vélo quotidien. Le plan de la thèse, qui retrace l'enchaînement des chapitres, fait l'objet du dernier développement.

Quelques aspects des discours dominants sur le périurbain

Différents éléments convergent pour construire une critique morale et politique du périurbain. Le tableau des critiques les plus fréquemment dirigées contre les habitants du périurbain est dressé dans cette partie.

Dans la littérature sociologique portant sur le cas français, les territoires périurbains sont envisagés d'abord comme populaires, habités par des ouvriers et des employés cherchant à accéder à la propriété (Bacqué et al., 2016). D'après l'analyse de Pierre Bourdieu (1990), la politique du logement contribue largement à orienter le choix des ménages vers la propriété, au bénéfice des constructeurs de maisons. Pierre Bourdieu s'est intéressé à l'accession à la propriété des ménages modestes à la fin des années 1980. Dans l'esprit de certains inspirateurs de la politique du logement, la propriété, à l'inverse de l'habitat collectif et locatif associé au socialisme, enchaîne la fraction stable des couches populaires à un crédit et les attache ainsi durablement à l'ordre établi. Les dispositions des ménages se réalisent dans des choix concrets d'acquisition en fonction des moyens économiques qui leur sont offerts par la politique du logement. Cette dernière, par la mise en place d'aides, a ainsi encouragé l'accession à la propriété de ménages qui n'étaient pourtant pas nécessairement intéressés par cela auparavant et a ainsi construit le marché de la maison individuelle (Bourdieu, 1990).

L'accession à la propriété s'accompagne parfois de coûts si élevés que la satisfaction attendue par les ménages n'est pas toujours présente (Bourdieu, 1990). La sociologue Anne Lambert (2015) prolonge la critique bourdieusienne de l'habitat pavillonnaire. Dans les années 2000, la politique d'accession à la propriété vise toujours les classes populaires, qui sont par ailleurs de plus en plus touchées par le chômage et soumises à la précarité. Dans ce cadre, le remboursement des crédits devient compliqué. De plus, selon Anne Lambert, une fois installés en maison individuelle en lointaine périphérie, les ménages modestes connaissent de nombreuses désillusions. Alors que les ménages s'attendaient à un environnement résidentiel calme et respectable, leur voisinage comprend des ménages précaires. Certains ménages qualifient également leur nouveau cadre résidentiel de « HLM à plat », se référant entre autres à la faible qualité des constructions et au maintien d'une forte promiscuité. De plus, les femmes des ménages modestes expriment un fort sentiment d'isolement lié à leur nouvel environnement et sont le plus souvent conduites à quitter leur travail salarié pour se consacrer aux tâches domestiques.

A ces critiques, s'ajoute une condamnation morale des habitants du périurbain du fait de leur comportement électoral. Depuis les élections présidentielles de 2007, puis 2012, l'importance du vote Rassemblement National dans les périphéries lointaines des métropoles fait l'objet de nombreux discours universitaires ou médiatiques. Une première interprétation, développée par le géographe Jacques Lévy, s'appuie sur la notion de « gradient d'urbanité », dont les deux éléments constitutifs sont la densité et la diversité (Lévy, 2007). Si le cœur des métropoles se caractérise par un fort degré d'urbanité, les espaces périurbains et ruraux en seraient plus dépourvus. Pour Jacques Lévy, rien n'oblige les ménages modestes à acquérir une maison individuelle dans le périurbain, ils pourraient en effet s'installer dans un appartement de banlieue populaire. Dans ce cadre, l'installation en pavillon avec jardin est interprétée comme une mise à distance volontaire de la ville et des expériences qui amènent à côtoyer des inconnus. La pensée qui se dessine ici se distingue de l'interprétation formulée à la suite de Pierre Bourdieu. En effet, Pierre Bourdieu insiste sur les aspects structurels de l'accession à la propriété et envisage les ménages modestes comme des victimes de la politique du logement qui, afin de tempérer leurs ardeurs révolutionnaires, leur promet les joies du pavillon avec jardin. Les entreprises du bâtiment, les constructeurs automobiles et les groupes pétroliers tirent également profit de cette promesse. A l'inverse, les ménages

populaires installés dans le périurbain sont renvoyés par Jacques Lévy à leurs choix et donc à leur responsabilité. Ce choix constituerait l'expression d'une intolérance et d'un refus de la confrontation à l'altérité. La mobilité automobile, plutôt qu'en transports en commun ou à pied, renforcerait ce repli sur l'espace privé. Le géographe associe directement le vote Rassemblement National dans les périphéries éloignées des villes à la configuration spatiale des espaces périurbains.

D'une certaine manière, la caractérisation *Nimby* (*Not in my back yard*) des mobilisations qui prennent place dans le périurbain se situe en continuité avec la critique formulée par Jacques Lévy. Le géographe, comme la qualification *Nimby*, insiste sur la volonté des habitants du périurbain de ne pas participer à l'intérêt collectif et de défendre uniquement leurs intérêts individuels. Dans les mobilisations *Nimby*, les opposants sont des riverains d'un équipement ou d'un projet qui ne remettent pas en cause le principe du projet qu'ils contestent, mais sont opposés à sa localisation car elle porterait atteinte à leur cadre de vie. L'équipement collectif crée des nuisances pour les riverains, qui n'en tirent par ailleurs pas d'avantages directs (Jobert, 1998). Dans ces travaux, Mike Davis (2006) associe les réactions *Nimby* au monde pavillonnaire et, plus précisément, aux propriétaires de maisons individuelles soucieux de défendre leur cadre de vie dont la dégradation entraînerait une dépréciation de la valeur de leurs biens. L'appellation *Nimby* est d'ailleurs liée à la maison individuelle et aux attachements résidentiels (Melé, 2013). Dans ce cadre, les contestations *Nimby* sont perçues comme la manifestation d'individus égoïstes et constitueraient un symptôme de la montée de l'individualisme. De plus, ces contestations seraient dénuées de sens politique (Lolive, 1997). Ainsi, les chercheurs proposent différentes lectures de ce phénomène. Si une grande partie de la littérature actuelle discute l'interprétation dominante des revendications relevant du *Nimby*, l'essentiel des recherches dans les territoires périurbains continue d'étudier des luttes qui relèvent du *Nimby* (Subra, 2014 ; Subra, 2016).

Dans la sphère médiatique, les travaux de Christophe Guilluy (2014) proposent une explication différente de celle de Jacques Lévy du vote frontiste au sein de la « France périphérique » (espace qui ne se superpose d'ailleurs que partiellement avec le périurbain). Le géographe fait apparaître le périurbain comme un territoire de relégation des classes populaires et moyennes inférieures. Ces « petits blancs » après avoir vécu dans les quartiers populaires, aux côtés des populations issues de l'immigration, les auraient

quittés pour s'installer dans des villages, car, devenus minoritaires, ils se sentiraient en « insécurité culturelle », notion que Christophe Guilluy emprunte à Laurent Bouvet (2015). Le géographe oppose ainsi la France des métropoles, qui inclut les banlieues, qui bénéficierait des retombées positives de la mondialisation, en particulier en termes d'emploi et la « France périphérique », à l'écart de la mondialisation. De plus, les difficultés rencontrées par les quartiers populaires masqueraient celles des habitants de la « France périphérique », qui se sentiraient délaissés par les politiques publiques. Ne bénéficiant pas de la mondialisation et souffrant de l'immigration, les catégories résidant dans la « France périphérique » nourriront un ressentiment qui trouverait son exutoire dans le vote Rassemblement National (Guilluy, 2014).

Il est également possible d'identifier des collectifs qui se caractérisent par un égoïsme territorial et la défense d'intérêts communs. La « clubbisation » résulte d'un changement du rapport à l'environnement local. Lorsqu'ils s'installent dans une petite commune périurbaine, les ménages ne cherchent pas à s'intégrer dans une communauté politique mais plutôt à jouir d'un ensemble de biens et de services, le rapport à l'espace proche devient consumériste. Eric Charmes (2011) s'inspire des théories économiques et défend que le fonctionnement de nombreuses communes périurbaines est comparable à celui de « clubs résidentiels ». En fonction de leurs revenus, les ménages peuvent choisir la commune, ou le « club », qui offre le cocktail de biens collectifs locaux qui leur convient. La « clubbisation » concerne surtout les petites communes résidentielles, avec un caractère villageois, situées dans la partie la plus mature du périurbain. Ces nombreuses communes résidentielles mettent en œuvre un urbanisme exclusif, qui vise principalement la préservation des qualités paysagères et des positions sociales des habitants (Charmes, 2011). Les ménages sont alors unis par la jouissance exclusive d'un cadre de vie particulier. De manière plus discrète que les *gated communities* aux États-Unis, la volonté de ménages de quitter les villes pour s'installer en périphérie, dans des communes capables d'assurer un « entre-soi », exprime tout de même une tentation de sécession, c'est-à-dire une volonté de se soustraire à la solidarité qu'implique le fait d'appartenir à une communauté (Jaillet, 1999). Si Eric Charmes (2011) et Christophe Guilluy (2014) tiennent des discours très différents sur l'immigration, les deux insistent par contre sur la tentation de sécession des habitants du périurbain.

La critique environnementale des espaces périurbains renforce les critiques politiques et morales du périurbain en mettant en cause les modes de vie. Cette critique se fait d'autant plus vive avec la prégnance du discours sur le développement durable et l'impératif de transition écologique. Le périurbain est considéré comme la « ville insoutenable » (Berque et al., 2006) ou comme une horreur environnementale. La grande majorité des urbanistes défend ainsi l'idée que la densité est une condition indispensable à la durabilité des villes. Alors que dans les centres des villes, les déplacements à pied, en vélo et en transports en commun sont plus importants, l'habitat individuel entraîne une dépendance à l'automobile et donc une dépense énergétique et une pollution accrues. Dans le périurbain, se déplacer en voiture individuelle n'est pas un choix dans la mesure où les faibles densités rendent difficile une desserte efficace en transports en commun. La place prépondérante de la voiture soulève également une question sociale puisque se déplacer en automobile revient aussi à s'isoler dans un espace privatif (Lévy, Lussault, 2014). De plus, dans les villes, la chaleur qui s'échappe des appartements profite aux voisins alors qu'elle se perd lorsque l'habitat est individuel. En outre, la construction d'habitat individuel provoque une urbanisation excessive des sols, au détriment des espaces naturels (Poulot, Rouyres, 2007) et de l'agriculture. Pour répondre aux impératifs de la transition écologique, l'objectif affirmé est la lutte contre l'étalement urbain. Pour être cohérent, l'écologiste devrait habiter en ville.

Si les modes de vie périurbains sont mis en cause à travers la critique environnementale, les attitudes politiques des habitants de ces espaces réduites au vote en faveur du Rassemblement National et que ces territoires sont effectivement le lieu de mobilisations réactives et de tentatives de sécession de la société, il n'en reste pas moins que certains habitants du périurbain s'engagent également en faveur de causes moins défensives.

Le périurbain, terre d'aventure de certaines fractions des classes moyennes

A distance des critiques fréquemment dirigées contre le périurbain, cette thèse analyse l'engagement associatif local de certaines fractions des classes moyennes et la manière dont le périurbain peut être une terre d'expérimentation politique. Ce travail s'inscrit dans la filiation des travaux de Catherine Bidou et de Marie-Christine Jaillet. L'enquête de terrain sur laquelle s'appuie cette thèse s'est proposée de retrouver des mobilisations qui présentent des similitudes avec celles des « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984) des

années 1970 et 1980. Le titre de cette thèse, « Quand le périurbain est militant », permet d'ailleurs de faire deux évocations. La première renvoie à l'aspect empirique de ce travail, c'est-à-dire aux différentes facettes de l'engagement associatif de certains habitants du périurbain. La deuxième fait référence à l'évolution du regard d'une partie des chercheurs sur les périurbains : la recherche en sciences sociales n'est plus exclusivement critique à leur égard et les chercheurs s'intéressent, entre autres, à leur engagement en faveur de causes qui ne sont pas uniquement défensives. Dans ce cadre, le propos de cette thèse est autant de retrouver ces habitants du périurbain engagés que de contribuer à la recherche en permettant une meilleure compréhension de leur engagement local.

Un lien historique existe entre la périurbanisation et l'émergence des « nouvelles classes moyennes ». Dans les années 1970, le développement de la fonction publique, et notamment des professions liées à l'enseignement, la culture et la santé, a permis une extension massive de ces « nouvelles classes moyennes » (Bidou, 1984). Une grande partie de ce groupe a joué un rôle important dans la montée et la consolidation de la « deuxième gauche », une gauche ouverte au réformisme et non exclusivement ouvriériste, associée à la personnalité de Michel Rocard. Ces classes moyennes ont alors contribué à la périurbanisation.

Parallèlement à certains quartiers populaires de grandes villes, le périurbain a constitué une des terres d'aventure politique pour ces « nouvelles classes moyennes » (Bidou, 1984). L'installation dans le périurbain était conçue comme l'occasion de concrétiser un projet politique, à la fois en retrouvant un rapport à l'autre plus authentique que dans les villes, dont l'anonymat leur était difficilement supportable, mais aussi en conquérant une certaine maîtrise collective de leur environnement local. Ainsi, les « nouvelles classes moyennes » de l'époque ont cherché à accéder au pouvoir municipal afin de rendre leur espace résidentiel plus conforme à leurs usages. La constitution d'une équipe municipale et la conquête de la mairie par ces fractions des classes moyennes traduisait le plus souvent la volonté de combler le manque d'équipements collectifs de la commune. Cette arrivée à la mairie avait pour conséquence la mise en place de nouvelles politiques. Les « nouvelles classes moyennes » aspiraient en effet à un pouvoir qu'elles estimaient légitime en raison de leurs compétences liées à la connaissance et au savoir. Dans le chemin qui conduisait les « nouvelles classes moyennes » de l'époque à occuper la scène politique locale, l'investissement de celles-ci dans des associations jouait un rôle

important dans la mesure où elles réalisaient ainsi leur apprentissage politique (Jaillet, 2004). De nombreuses associations, pour la protection de l'environnement, la défense du cadre de vie ou bien l'animation socio-culturelle, étaient créées afin d'agir localement. Les « nouvelles classes moyennes » se caractérisaient par une forte implication dans la vie associative locale et une volonté de participation à la vie publique. L'implication dans la vie associative s'intégrait aussi dans la transformation des rapports public-privé et dans la volonté de ne pas séparer les sphères du travail et du loisir (Bidou, 1984). Aux élections municipales de 1977, puis de 1983, une partie des anciens notables locaux perdirent le contrôle de l'appareil municipal au profit de ces nouveaux habitants du périurbain, le plus souvent liés au Parti socialiste. Les communes périurbaines devinrent alors souvent « roses » (Jaillet, 2004).

Dans un livre récent, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre centres et périphéries* (Vermeersch et al., 2019), les auteurs s'interrogent, dans leur introduction, sur la définition des classes moyennes. Selon Stéphanie Vermeersch et ses collègues (2019), les définitions des classes moyennes sont multiples mais restent bornées par deux grandes conceptions. Une définition qui s'inscrit dans la filiation marxiste soutient l'existence de classes moyennes situées entre la bourgeoisie, propriétaire des moyens de production, et le prolétariat. Ici, les classes moyennes sont salariées (et soumises à ce titre au capital), mais disposent d'une autonomie dans leur travail et alignent leurs intérêts (au moins subjectifs) sur ceux du capital. En France, cette conception était influente dans les années 1970. De l'autre côté, selon la définition mendrassienne, la lutte des classes s'efface et la société tend vers une « moyennisation », avec un alignement des valeurs autour d'une « constellation centrale ». Dans ce cadre, les classes moyennes forment un grand ensemble homogène. Les auteurs soulignent que cette conception est aujourd'hui dominante mais qu'à leur sens, des classes populaires et supérieures, marquées par des positions différentes dans la hiérarchie professionnelle et des modes de vie divergents semblent persister (Vermeersch et al., 2019).

Dans *Les aventuriers du quotidien*, Catherine Bidou (1984) ne s'est pas intéressée à l'ensemble des classes moyennes mais à une fraction spécifique d'entre elles. L'auteure soutenait que, si les trajectoires des individus des « nouvelles classes moyennes » étaient relativement diversifiées, ils formaient un groupe social à part entière, doté d'une identité et d'une autonomie culturelle. Ces « nouvelles classes moyennes » se caractérisaient par

leur intérêt pour la gestion de leur espace résidentiel, leur modèle culturel et leurs modes de consommation. Elles se distinguaient par leur style de vie et leurs valeurs des classes dirigeante et ouvrière. Il s'agissait de catégories socio-professionnelles très pourvues en capital culturel, essentiellement acquis via l'institution scolaire. Ces « nouvelles classes moyennes » regroupaient des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des professions intermédiaires. Les enseignants y côtoyaient les professions de la santé et du domaine socio-culturel. S'y ajoutait le personnel d'encadrement des secteurs public et privé (Bidou, 2004). Sans occuper des fonctions de commandement, elles disposaient d'une certaine autonomie et marge de manœuvre dans leur travail. Catherine Bidou soutenait qu'une partie de ces « nouvelles classes moyennes » était porteuse d'une idéologie contestataire. L'implication de ces classes moyennes dans les mouvements sociaux et « l'agitation culturelle » dont elles faisaient preuve étaient directement liées à leur insuffisante reconnaissance sociale dans la sphère professionnelle.

En 1981, les « nouvelles classes moyennes » firent la différence et portèrent François Mitterrand au pouvoir lors des élections présidentielles. Le début de son septennat fut marqué par le vote de lois, très ancrées à gauche, telle que l'abolition de la peine de mort, la cinquième semaine de congés payés ou la dépénalisation de l'homosexualité, en abolissant une législation discriminante héritée du régime de Vichy. Une autre réforme importante a concerné la décentralisation, dont la première loi a été votée en mars 1982. Suite aux lois Defferre, la marge de manœuvre des élus locaux a été augmentée. En théorie, avec la « clause générale de compétence », les pouvoirs municipaux s'étendaient à tous les domaines. L'urbanisme a été l'un des pouvoirs les plus importants attribué aux communes. En France, contrairement à l'Allemagne par exemple, la décentralisation s'est opérée sans distinction de taille des collectivités. Si, comme c'est encore le cas aujourd'hui, les grandes villes avaient davantage de moyens financiers et humains que les villages ruraux qui les entouraient, l'ensemble des municipalités françaises a reçu les mêmes prérogatives. Les lois de décentralisation ont ainsi confié le pouvoir aux villages, mais aussi, par voie de conséquence, aux « nouvelles classes moyennes » du périurbain (Charmes, 2019).

Un des thèmes majeurs de la « deuxième gauche » a par ailleurs été l'autogestion, qui faisait, d'après Michel Rocard (2006), à la fois référence à la décentralisation – les collectivités locales qui se gèrent elles-mêmes – et plus largement, à toute organisation où

le contrôle des décideurs se fait par le bas. Cette « nouvelle gauche » s'est montrée critique envers les lois du début des années 1980 qui ne donnaient pas assez de place aux habitants. Alors que les élus, et en particulier le maire, concentraient la majorité du pouvoir entre leurs mains, les citoyens avaient peu d'occasion de prendre part à la vie politique en dehors des élections. Si cette critique apparaît fondée pour les grandes villes et les communes rurales, elle s'applique moins aux communes périurbaines, d'abord pour une question d'échelle. La taille des communes permet en effet une proximité entre élus et habitants et des échanges réguliers. Les exigences de démocratisation des pouvoirs locaux ont pu dans le périurbain, plus que dans les quartiers populaires des grandes villes, être mises en œuvre par les « nouvelles classes moyennes » de l'époque.

Alors que le projet d'installation dans le périurbain des « nouvelles classes moyennes » des années 1970 et 1980 manifestait une volonté de transformation sociale, dans les années 2000, les classes moyennes cherchent davantage à se rassurer en investissant ces territoires (Jaillet, 2004). En effet, l'évolution du marché du travail a conduit à une évolution de leur position « intermédiaire ». Les classes moyennes se sont « diffractés » et sont devenues une « véritable nébuleuse » (Jaillet, 2004). D'un côté, les fractions dotées des bons diplômes et travaillant dans les secteurs porteurs ont connu une amélioration de leur situation tandis que d'autres ont vu leur position se fragiliser. L'accentuation progressive de la différenciation des classes moyennes a eu un impact sur leur engagement local. Marie-Christine Jaillet (2004) constate alors qu'un certain retrait du collectif caractérise les classes moyennes dans la mesure où il leur faut mobiliser davantage d'énergie pour maintenir leur statut et leur niveau de vie. Leur vision de l'espace local est plus pragmatique et il s'agit moins de conquérir le pouvoir politique local que de l'interpeller dans l'optique de défendre certains avantages. Cela dit, certains de leurs membres, en mal de reconnaissance professionnelle par exemple, continuent de considérer l'espace périurbain comme un lieu d'investissement politique (Jaillet, 2004).

Cette recherche s'est efforcée de retrouver les mobilisations qui s'inscrivent dans le prolongement de la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980. A rebours de l'idée d'habitants du périurbain repliés sur la sphère privée et se mobilisant uniquement dans un registre défensif, que reste-t-il, quarante ans plus tard, des dynamiques sociales observées par Catherine Bidou dans les territoires périurbains ? Dans quelle mesure les classes moyennes périurbaines souhaitent-elles, à l'image des

« aventuriers », accéder à la scène locale et comment tentent-elles d’y parvenir ? La figure de « l’aventurier du quotidien » existe-t-elle encore à l’identique, a-t-elle évolué, voire disparu ? Comment certains changements institutionnels intervenus depuis les années 1970 modifient-ils les formes que prend leur engagement ? En particulier, en quoi le développement de la démocratie participative, impulsé à partir des années 1970 sous la pression des luttes urbaines des « nouvelles classes moyennes », leur permet-il d’influer sur l’échelle locale ? Alors que dans les années 1970, la conquête de la mairie permettait la mise en place de nouvelles politiques, dans quelle mesure le développement de l’intercommunalité incite-t-il ces représentants des classes moyennes périurbaines à se détourner de l’échelle communale et à investir d’autres scènes politiques pour avoir un impact sur leur environnement résidentiel ?

Pour répondre à ces questions, cette recherche s’appuie sur une enquête de terrain au sein de deux associations de défense de l’environnement. Situées dans le périurbain nord-isérois, elles visent, entre autres, le développement du vélo comme mode de déplacement quotidien. Si La Pie Verte¹ se mobilise pour la défense d’un ensemble de problèmes environnementaux, cette association se positionne également sur la thématique des transports, qui inclut tous les moyens de déplacements et leurs infrastructures. Un atelier vélo, appelé La tête dans l’guidon, situé dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu, a été ouvert par La Pie Verte. Les bénévoles de l’atelier vélo, compétents en mécanique vélo, donnent des conseils aux adhérents pour leur apprendre à entretenir leur vélo. Forte de trois cent adhérents, l’association emploie actuellement trois salariés : l’animateur de l’atelier vélo ainsi que deux salariées chargées d’études naturalistes. La deuxième association étudiée, Environ(nement), a d’abord été constituée comme une association de veille écologique puis s’est élargie à d’autres thématiques, qui touchent différents domaines de la vie quotidienne, dont le vélo compris comme mode de déplacement utilitaire. L’association, située sur la commune de La Tour-du-Pin, s’organise en un collectif de sept personnes qui se partagent les responsabilités administratives. De taille plus modeste que La Pie Verte, Environ(nement) compte une douzaine de membres actifs. L’étude de ces deux associations contribue, à plus d’un titre, à une meilleure compréhension du périurbain. Les causes défendues, la protection de l’environnement

¹ Les noms des deux associations ont été modifiés. Le premier chapitre détaille les raisons qui ont conduit à cette anonymisation.

ainsi que le développement du vélo quotidien, ne font pas écho aux valeurs traditionnellement attachées au périurbain et permettent l'exploration d'autres valeurs présentes dans ces espaces. De plus, cette thèse souligne la persistance d'une volonté de maîtrise de l'environnement résidentiel et plus largement d'un souhait de changement social de la part d'une partie des habitants du périurbain. Sans nier l'existence de phénomènes de repli sur la sphère privée, ce travail montre la recherche de formes de sociabilités ouvertes à l'altérité et perçues comme plus authentiques que dans les grandes villes. Un apport original de ce travail est également de s'interroger sur l'émergence d'un militantisme à l'échelle intercommunale, question encore peu explorée par la littérature scientifique. La thèse se pose ainsi la question de l'ajustement des organisations militantes au mouvement (partiellement) accompli par les élus au travers du développement de l'intercommunalité. A travers ces différents apports, l'étude de ces associations permet ainsi de construire une autre image du périurbain.

Plan de la thèse

Cette thèse est composée de six chapitres. Le fil rouge de la thèse est l'engagement local de certaines fractions des classes moyennes et la manière dont le périurbain peut être un terrain d'expérimentation politique. Le premier chapitre revient sur trois étapes qui ont jalonné la recherche. Il détaille d'abord la construction de l'objet et a alors, entre autres, pour objectif de contextualiser la recherche. Il expose ensuite la réalisation de l'enquête, ce qui permet d'expliquer les conditions de production des données. Enfin, le chapitre revient sur la restitution de l'enquête et traite alors d'une question méthodologique, l'anonymisation, qui se pose particulièrement lorsque l'enquête porte sur un milieu où l'interconnaissance est forte. Le cœur de la démonstration est constitué des cinq chapitres suivants. La thèse s'apparente à un prisme que l'on peut regarder sous différentes facettes. Chaque facette du prisme révèle un aspect différent de l'objet de recherche.

Le deuxième chapitre développe les propriétés sociologiques et les différentes motivations à l'engagement des militants. L'enquête révèle une grande variété de profils. En particulier, cinq types de militants se mobilisant en faveur du développement du vélo quotidien ont été identifiés. Les positions sociales des enquêtés sont diverses. A l'image des habitants des espaces périurbains (Dodier et al., 2012), leurs rapports à la ville, à la nature et à l'altérité sont très contrastés. La typologie élaborée dans ce chapitre constitue

un rouage essentiel de la thèse dans la mesure où elle est mobilisée à de nombreuses occasions tout au long du mémoire.

Le troisième chapitre examine les valeurs politiques qui sous-tendent l'engagement local des militants rencontrés. Les représentants des classes moyennes périurbaines continuent d'entretenir, à l'image des « aventuriers du quotidien », un rapport politique à l'espace local. Quelques-uns, en particulier ceux appartenant au collectif Environ(nement), souhaiteraient construire un bout de territoire conforme à leur mode de vie. Comme la « classe d'alternative » (Bacqué, Vermeersch, 2007), certains militants rencontrés partagent un mode de vie contre-culturel où sont valorisés l'échange, le partage et la solidarité. Les militants veulent vivre des changements au quotidien et certains manifestent également une volonté de transformation sociale plus large. Si les militants rencontrés perpétuent certaines valeurs de la « vague rose » des années 1970, les associations étudiées entretiennent en parallèle des liens, certes faibles, avec des mobilisations qui s'apparentent aux mouvements *Nimby*. En particulier, certains militants de La Pie Verte ont vivement réagi à des projets qui venaient, à leurs yeux, perturber leur cadre de vie. Mais la plupart du temps, la contestation relève à la fois des mouvements *Nimby* et des luttes écologistes.

Les dispositifs participatifs ont été mis en place à partir des années 1970, entre autres sous la pression des luttes urbaines menées par certaines fractions des « nouvelles classes moyennes » de l'époque. Quarante ans plus tard, une partie des militants de La Pie Verte a choisi de s'impliquer dans les dispositifs de concertation mis en place par la communauté d'agglomération, dans l'objectif de retrouver une certaine maîtrise de leur environnement local. Le quatrième chapitre étudie le tiraillement des militants entre participation institutionnalisée et stratégie contestataire (Blatrix, 2002 ; Rui, Villechaise-Dupont, 2005 ; Goirand, 2013). Deux événements majeurs jalonnent l'histoire de l'intégration de La Pie Verte dans les dispositifs de participation : la lutte contre le projet d'extension d'un incinérateur et celle contre le projet de construction d'un nouvel incinérateur destiné à brûler les boues de station d'épuration. Dans le cas de la politique cyclable, la participation de ces militants semble avoir abouti à une modération de leur contestation. Si l'association s'est institutionnalisée et professionnalisée, l'évolution décrite suscite des débats entre militants. Ceux-ci s'interrogent en particulier sur le juste équilibre à trouver entre coopération et revendication et se demandent s'il leur faut

mobiliser prioritairement les savoirs techniques ou ceux liés à leur connaissance du territoire lors de leurs échanges avec la communauté d'agglomération.

Après mai 1968, certaines régions du territoire français, jusqu'alors en déprise, ont assisté à l'arrivée de nouveaux migrants, en quête d'une utopie. Ces nouveaux arrivants formaient le plus souvent des communautés, qui visaient à expérimenter une autre société et une autre vie, dès maintenant. Une cinquantaine d'années plus tard, les militants du collectif Environ(nement) partagent avec les « hippies » des années 1970 un idéal de transformation profonde du système social. Il y a cependant aussi des différences. Les thèses sur le « nouveau » militantisme, telles que décrites notamment par Jacques Ion, permettent de saisir la spécificité de l'engagement des militants du collectif Environ(nement) par rapport à celui des « hippies » des années 1970. Le « nouveau » militantisme se distingue par quatre caractéristiques principales : des modes d'organisation mettant en œuvre des relations horizontales souples, des répertoires d'action collective privilégiant la mise en scène d'évènements humoristiques, des objectifs de mobilisations restreints et enfin, une méfiance vis-à-vis de la sphère politique institutionnelle (Ion et al., 2005). Si ces thèses ont été discutées et nuancées (Mathieu, 2011 ; 2013), elles s'avèrent ici utiles. A la différence des « hippies » des années 1970, une partie des militants se distingue ainsi par un engagement labile et une multi-appartenance associative. La personnalité des militants et leurs centres d'intérêts jouent un grand rôle dans le choix des thématiques dont se saisit le collectif. Enfin, la principale forme d'engagement dans laquelle s'implique une partie des militants du collectif Environ(nement) est aussi symptomatique du « nouveau » militantisme : elle se déploie dans la rue, sous forme d'une Véloration, et les militants tentent de se présenter sous des traits sympathiques lors de cet événement festif.

Enfin, le développement de l'intercommunalité, initié dans les années 1990, soulève la question de l'émergence d'un militantisme à l'échelle de cette nouvelle scène politique locale. La question est d'autant plus vive que, dans ces arènes, la politique se révèle le plus souvent « confisquée » (Desage, Guéranger, 2011). Le chapitre 6 étudie les ressorts du développement du champ d'action de La Pie Verte et de sa mise à l'échelle de l'intercommunalité, en rapport aux confrontations qui opposent plusieurs groupes de militants portant des visions différentes du devenir de l'association. Une partie des militants de La Pie Verte a également souhaité intégrer le collectif Environ(nement), qui

s'y est opposé et continue de le faire. Dans ce cadre, une grande attention est portée aux positions occupées par les militants sur la scène associative locale ainsi qu'aux ressources dont ils disposent pour mettre en œuvre leurs projets. Cette analyse révèle les formes de domination subies par certains militants et, en particulier, par l'animateur de l'atelier vélo. L'enquête met en lumière que, dans le contexte nord-isérois, les rôles associatifs importants sur la scène intercommunale restent investis par des représentants des classes moyennes fortement dotées en capital culturel.

CHAPITRE 1

**LA CONSTRUCTION D'UNE ENQUETE AU SEIN
DE DEUX ASSOCIATIONS MOBILISEES EN
FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU VELO
QUOTIDIEN**

INTRODUCTION

Ce chapitre présente la démarche de recherche qui a guidé ce travail. C'est en explicitant les conditions de production des données que les résultats obtenus prennent tout leur sens. Ce chapitre est constitué de trois parties. Chacune de ces parties propose un retour sur un moment de la recherche : la construction de l'objet, la réalisation de l'enquête et la restitution de l'enquête.

La première partie revient sur la construction de l'objet de recherche, en développant les différentes étapes et en exposant la succession des choix réalisés, depuis le sujet de thèse tel qu'il a été financé jusqu'à l'objet effectivement retenu. Un détour permet également de présenter plus en détail les deux associations sur lesquelles a porté l'enquête, La Pie Verte et Environ(nement), ainsi que le périurbain au sud-est de l'agglomération lyonnaise, où leurs mobilisations prennent place. Descriptif, ce détour accorde une grande place à la photographie, qui permet d'accéder à la matérialité des espaces.

La deuxième partie revient sur la méthode de recherche, constituée pour l'essentiel d'entretiens et d'observations, et proche de l'ethnographie. Cette partie, consacrée à la réalisation de l'enquête, livre les principes qui sont à la base de notre pratique de terrain. Un retour particulier sur la situation d'entretien, comprise comme relation sociale, permet de développer la spécificité des relations nouées entre enquêtrice et enquêtés.

La question de l'anonymisation des recherches en sciences sociales se pose avec une acuité particulière dans le cadre d'une enquête proche de l'ethnographie. La troisième partie expose les enjeux de la restitution de la recherche liés à l'anonymisation lorsque l'enquête a lieu au sein d'un milieu d'interconnaissance et détaille les choix réalisés en termes d'anonymisation dans ce manuscrit de thèse.

1. DE LA REPRESENTATION DES NON-RIVERAINS AUX ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette première partie développe en détail l'évolution du sujet de recherche qui était initialement centré sur la représentation des non-riverains dans les petites communes périurbaines, de type campagnard, et qui est devenu, de fil en aiguille, un sujet axé sur des associations de défense de l'environnement, se mobilisant, entre autres, pour le

développement du vélo quotidien, et que nous avons choisi d'appréhender du point de vue de leurs militants.

Un sujet initialement axé sur la représentation et le gouvernement des territoires périurbains

Ce travail est issu d'une procédure de financement des thèses par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Chaque année, tous les laboratoires de l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat) définissent plusieurs sujets de thèse qu'ils proposent au ministère. En ce qui concerne la composante ENTPE de l'UMR EVS (Environnement, Ville, Société), le laboratoire RIVES (Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société), une partie de ceux-ci sont élaborés en collaboration avec les futurs doctorants et en fonction de leurs intérêts, lorsque ces derniers prennent contact suffisamment en amont avec le laboratoire. Une autre partie des sujets est élaboré directement par les futurs directeurs de thèse. Chaque année, parmi l'ensemble des sujets proposés par les laboratoires, le ministère en ouvre une vingtaine aux candidatures. Les sujets retenus par le ministère sont transmis aux laboratoires qui peuvent les présenter aux élèves intéressés pour poursuivre en thèse. Après sélection des candidats, dix sujets sont finalement financés. L'année de notre candidature, le laboratoire RIVES avait appris que les sujets devaient être remontés plus tôt que prévu au ministère, ce qui rendait délicat pour nous l'élaboration d'un sujet de thèse totalement original. Après avoir manifesté notre intérêt pour le « côté associatif » et « l'action citoyenne », d'après les mots que nous avons utilisés dans un courrier électronique à l'époque, Eric Charmes nous avait proposé de transmettre de nouveau le sujet à l'origine de cette thèse au ministère, puisqu'il avait déjà été présenté au ministère en 2012 mais aucun candidat ne s'était montré intéressé par le sujet à ce moment-là.

Le titre du sujet de thèse proposé était formulé ainsi : « La participation et la représentation politique des non-riverains dans les projets d'urbanisme et d'aménagement et dans l'action des collectivités locales : le cas du périurbain ». Le constat initial était que si une partie de la littérature, en particulier celle s'intéressant au phénomène *Nimby* (Subra, 2014 ; Subra, 2016 ; Melé, 2013), souligne que les riverains sont surreprésentés dans les réunions de concertation, peu de recherches ont été menées pour analyser les modalités par lesquelles les intérêts d'autres citoyens sont pris en

compte ou pourraient l'être. Il est ici possible de penser à ceux qui effectuent des achats dans un territoire, qui y travaillent, y étudient. Dans les territoires périurbains, les structures de la démocratie représentative renforcent ce biais de la participation. Si dans les centres urbains, les municipalités comptent souvent plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'habitants, et si les projets sont souvent portés par les intercommunalités, dans le périurbain l'action publique est le plus fréquemment mise en œuvre à l'échelle des communes. En outre, la petite taille des communes périurbaines favorise les enjeux de type résidentiels. La moyenne du peuplement des communes périurbaines est de 820 habitants et dans neuf cas sur dix, la population est inférieure à 2 000 habitants (Charmes, 2011). La fragmentation communale est donc plus forte dans le périurbain que dans les centres urbains. La démocratie représentative tend plus encore que dans les grandes villes à être une démocratie du « dortoir ». Les structures de la démocratie représentative se trouvent en décalage avec les territoires de la vie quotidienne dans la mesure où les mobilités pour le travail, l'étude ou le loisir sont importantes dans le périurbain. Pour répondre à ce décalage, la représentation politique locale devrait intégrer des enjeux plus larges, qui ne sont pas résidentiels. La description du sujet de thèse se terminait par la proposition de l'universitaire américain Gerald Frug, qui dresse un constat similaire dans les périphéries des Etats-Unis. Celui-ci propose d'accorder cinq votes aux citoyens afin qu'ils puissent faire valoir leur point de vue dans plusieurs élections locales touchant leurs intérêts. Si cette proposition est utopique, elle défend la prise en compte à l'échelle métropolitaine d'intérêts, qui tout en restant locaux ne sont plus centrés sur la résidence. Le cœur du sujet était ainsi centré sur la représentation et le gouvernement des territoires périurbains.

Encadré 1. Définition du périurbain

Dès l'élaboration du sujet de thèse, l'intérêt a été porté sur un terrain particulier, les espaces périurbains. Cet encadré vise à en souligner les principaux traits.

Si le périurbain peut être défini de plusieurs manières, la définition retenue ici est celle donnée par l'INSEE dans la méthode de zonage en aires urbaines (ZAU) de 2010. Cette définition constitue l'unique langage commun pour l'étude de ce phénomène. Le ZAU est construit à partir des « pôles urbains ». Un pôle est une commune ou un groupe de communes, d'un seul tenant, c'est-à-dire sans rupture de plus de 200 mètres entre les

zones bâties, qui compte au moins 2 000 habitants, et qui regroupe au minimum 1 500 emplois. L'INSEE distingue les petits pôles, qui rassemblent entre 1 500 et 5 000 emplois, des moyens pôles qui réunissent entre 5 000 et 10 000 emplois. Un pôle est dit grand pôle urbain lorsqu'il concentre plus de 10 000 emplois. La commune la plus importante d'un pôle est dite ville-centre, les autres communes sont dites de banlieue.

Les communes périurbaines se trouvent autour des communes de banlieue. L'INSEE définit ces communes à partir de deux critères : le premier est celui de dépendance fonctionnelle tandis que le second est morphologique. Le critère morphologique renvoie à la continuité du bâti. Une commune peut être qualifiée de périurbaine uniquement si sa zone bâtie principale est séparée du pôle urbain dont elle dépend par une bande non bâtie d'une largeur supérieure à 200 mètres.

Pour que les communes répondent au critère de dépendance fonctionnelle il faut qu'au moins 40% de leurs actifs résidents occupent un emploi hors de la commune et dans une ou plusieurs aires. Une aire est constituée du pôle et de sa couronne, couronne composée de communes périurbaines dépendante de cette unique aire. Certaines communes périurbaines dépendent d'au moins deux aires, sans que ce seuil ne soit atteint pour l'une des aires en question, elles sont dites multipolarisées. Ainsi, le processus pour déterminer l'étendue de l'aire est itératif dans la mesure où l'intégration d'un petit pôle d'emploi dans une aire peut entraîner l'intégration dans cette même aire des communes liées à ce pôle d'emploi.

Le zonage en aires urbaines de 2010 distingue les grandes aires, dites « grandes aires urbaines », qui se structurent autour d'un pôle qui rassemble plus de 10 000 emplois, des moyennes aires, organisées autour d'un pôle qui réunit entre 5 000 et 10 000 emplois, et les petites aires, dont le pôle comprend entre 1 500 et 5 000 emplois. Cette distinction entre trois types de pôles cache le fait métropolitain. En effet, le seuil de 10 000 emplois semble peu restrictif puisque des villes comme Montbrison, dans la Loire, sont qualifiées par l'INSEE de « grandes aires urbaines ».

L'INSEE propose toutefois de distinguer les « grandes aires » des aires dites « métropolitaines ». Les aires métropolitaines accueillent au moins 500 000 habitants et 20 000 cadres occupant des fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisir. Le territoire français compte douze aires métropolitaines. Il s'agit de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille-

Aix-en-Provence, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse (Brutel, 2011).

Les territoires périurbains concernent de nombreuses communes, plus de 24 700 des 36 700 communes du territoire métropolitain sont périurbaines et près de 19 millions de Français sont périurbains (Brutel, Levy, 2011). Les communes périurbaines sont le plus souvent pavillonnaires. Il peut s'agir d'un noyau villageois entouré de lotissements ainsi que de quelques maisons le long des routes, avec éventuellement un ou deux hameaux (Charmes, 2005b).

La définition statistique du périurbain donnée par l'INSEE peut, à plus d'un titre, être discutée. Une première limite concerne le critère de discontinuité d'au moins 200 mètres. Ce critère peut être jugé restrictif dans la mesure où certaines communes sont dites de banlieue alors que leur zone bâtie n'est reliée au pôle urbain que par quelques locaux commerciaux installés le long d'une voie de communication. Dans ce cas, de nombreux espaces verts entourent cette voie de communication et donc l'expérience des habitants de cette commune est proche de celles des périurbains. Mais ce fait n'est pas pris en compte (Charmes, 2005a). Le seuil de 40% retenu par l'INSEE minore également la périurbanisation. Ainsi, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens, le seuil d'actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence se situe entre 15 et 25%. Cela dit, contrairement aux Etats-Unis, le processus pour calculer le périmètre des aires est itératif. Cette construction par rebonds peut conduire d'après Martin Vanier et Emmanuel Roux (2008) à surestimer le périurbain alors qu'un double zonage (avec deux seuils : 40% et 20%) aurait permis d'identifier les communes en voie de périurbanisation.

Avec la nomenclature des zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU), adoptée en 1962, plus de 96% de la population nationale apparaissaient sous influence urbaine et moins de 4% de la population française figurait en zone rurale à l'issue du recensement général de la population de 1990. Des tels chiffres étaient problématiques aux yeux des pouvoirs publics dans la mesure où l'espace rural y apparaissait comme résiduel. Une volonté politique de faire évoluer le zonage pour regonfler la population rurale a entraîné l'adoption d'un nouveau zonage, celui en aires urbaines (Charmes, 2011). La nomenclature des ZPIU a été remplacée en 1996 par le zonage en aires urbaines (ZAU). Avec l'adoption de cette définition de l'urbain et du périurbain par l'INSEE les communes à dominante « rurale » représentaient plus de la moitié des communes françaises

(Charmes, 2011). Le zonage en aires urbaines (ZAU) de 1996 a été complété en 2002 pour devenir le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER). Le ZAUER introduit peu de changement par rapport au précédent. Par contre, si les critères de bases restent inchangés (seuil de 40% et processus itératif), le nouveau zonage adopté en 2010 introduit la distinction entre petit, moyen et grand pôle. Seuls les grands pôles sont qualifiés d'urbains. Le rural est de nouveau réduit à la portion congrue. D'ailleurs, le titre d'*INSEE Première* (Brutel, Levy, 2011) est « 95% de la population vit sous l'influence des villes ».

Les communes périurbaines offrent rarement plus de quelques services autour de la résidence et de l'éducation des enfants, pour le reste les périurbains doivent se déplacer. Les périurbains ne peuvent satisfaire l'essentiel de leurs besoins sans franchir les limites de leurs communes. Cela dit, Martine Berger, Claire Aragau et Lionel Rougé (2014) soulignent que les comportements de mobilité des habitants du périurbain basculent d'une dépendance exclusive à la ville-centre à un ancrage plus important dans les territoires de proximité. Ce changement des comportements peut être lié à une meilleure connaissance des ressources locales et à une augmentation de ces ressources elles-mêmes, la croissance de population entraînant des créations d'emplois, de commerces et de services. A propos des territoires de périurbanisation ancienne et dont les habitants deviennent autonomes par rapport à la ville-centre, les auteurs parlent de « maturité ». La recherche d'une plus grande proximité s'appuie sur des réseaux de pôles secondaires, des bourgs aux villes moyennes. Mais, d'après Eric Charmes (2011), les évolutions récentes du périurbain ne vont pas dans le sens d'une émancipation de ces territoires vis-à-vis des centres urbains. Il est nécessaire de faire la distinction entre l'expérience quotidienne des périurbains et les logiques fonctionnelles, c'est-à-dire que si les habitants du périurbain peuvent avoir accès à des commerces, à des services et des emplois sans fréquenter le pôle urbain principal, ces derniers ne sont présents qu'en raison de la proximité de ce pôle urbain. Les emplois qui se développent dans le périurbain sont ceux qui ne sont pas arrivés à maintenir leur présence au sein des centres urbains. Les emplois captés par le périurbain sont ceux dont la consommation foncière est élevée, les entreprises de logistique s'installent ainsi fréquemment dans ces territoires, ou dont la valeur ajoutée est faible. Ainsi, les emplois à haute valeur ajoutée se concentrent dans les métropoles et les territoires périurbains recueillent les activités que ne souhaitent pas les cœurs d'agglomération.

La définition de l'INSEE de 2002 tend également à faire du périurbain une catégorie homogène. Néanmoins, le terme périurbain regroupe une grande diversité de situations. Le tissu de communes résidentielles villageoises est polarisé par des centralités. Ces noyaux centraux sont de taille variable mais peuvent constituer des villes si la métropole est de taille importante. Par exemple, dans la couronne périurbaine de Paris, plus de 600 communes rurales de moins de 2 000 habitants coexistent avec des unités urbaines parfois conséquentes. C'est par exemple le cas de l'unité urbaine de Meaux, qui comprend six communes et 67 000 habitants. Cela dit, dans la majorité des cas, il s'agit plutôt de bourgs. Il est possible de parler de centralité périurbaine à partir d'une zone agglomérée de 2 000 habitants. Mais le zonage en aires urbaines de 2010 continue d'apprécier l'espace selon une logique centre-périphérie. S'il admet l'existence de centralités secondaires, les critères retenus entraînent une représentation monocentrique des systèmes urbains. Or, si les aires urbaines de Lyon ou Paris, par exemple, répondent bien à ce modèle, d'autres, comme Marseille-Aix-en-Provence ou Lille, se caractérisent au contraire par leur polycentrisme (Cusin et al., 2016). De plus, le zonage de l'INSEE propose une vision auréolaire de la ville et de ses périphéries. Cependant, l'urbanisation semble progresser le long des corridors ou par mitage de l'espace rural à partir de ces polarités locales (Vanier, Roux, 2008).

Cela dit, les centralités du périurbain ne contribuent pas à son autonomisation, mais concourent plutôt à étendre l'influence du pôle urbain principal. Ces petites villes deviennent des pôles secondaires, qui prennent un rôle de relais de croissance pour la zone d'influence d'un pôle proche plus conséquent. De plus, les liens entre ces centres secondaires sont faibles (Charmes, 2011).

Les élèves ingénieurs souhaitant candidater sur un des sujets retenus par le ministère élaborent, en lien avec leur futur directeur de thèse, un projet de recherche, qu'ils proposent au ministère et présentent lors d'une audition. Dans le contexte présenté, notre projet de recherche s'éloignait du sujet initial dans la mesure où, en lien avec notre intérêt premier pour la participation citoyenne, il accordait une place plus importante à la démocratie participative. De façon significative notre projet s'ouvrait sur cette citation

d'Eric Le Breton qui met en avant l'exclusion des passants des discussions publiques relatives à l'aménagement d'un lieu :

« Pour qui faut-il réaménager le forum des Halles à Paris ? Pour les 6 000 habitants du quartier des Halles ? Pour les 16 500 résidents du 1^{er} arrondissement ? Ou pour les centaines de milliers d'utilisateurs quotidiens du centre commercial, des jardins et du complexe d'échange ? On imagine bien que les demandes des utilisateurs ne seraient pas les mêmes entre l'habitant et le passant (...) Mais cette question ne se pose pas, car le passant n'est pas sollicité. » (Le Breton, non daté, p.1).

Le projet de recherche proposait de choisir plusieurs opérations d'aménagement au sein desquelles étaient mises en place des concertations associant des non-riverains. La première tâche envisagée était de recenser les expériences menées en France pour assurer la prise en compte des intérêts des non-riverains dans les projets d'urbanisme. Il se serait alors agi d'étudier le fonctionnement de ces dispositifs participatifs et les modalités d'implication des non-riverains dans les projets d'aménagement. Une autre tâche proposait d'étudier les effets de la participation des non-riverains dans ces dispositifs, à la fois sur la possible politisation des débats, sur les modalités de montée en généralité dans l'expression de leurs intérêts mais aussi sur l'évolution des projets. Une troisième dimension du projet relevait de la prospective. Cet aspect consistait à évaluer le degré de conscience du problème par les élus locaux, notamment en leur soumettant la proposition utopique de Gerald Frug. Cette dimension se serait intéressée également à la nature de possibles liens institutionnels entre les communes périurbaines et les villes centre. Ce dernier aspect rejoignait l'intérêt du sujet initial pour la représentation.

Un travail centré sur les associations mobilisées sur les questions des transports dans le périurbain

A partir de ce projet de recherche, il s'agissait de construire un objet qui pouvait permettre d'explorer la problématique proposée. L'intérêt de la question est qu'elle était posée dans des territoires particuliers, le plus souvent associés aux mouvements *Nimby* (Davis, 2006) et à la « clubbisation » (Charmes, 2011). Lors de la première année de thèse, il a ainsi été brièvement évoqué l'idée d'étudier les mobilisations suscitées par le projet autoroutier dit de contournement ouest lyonnais (COL). Les communes potentiellement concernées par le tracé ont créé une association, Alcaly (Alternatives aux contournements autoroutiers de Lyon), pour s'opposer au projet. Les communes adhérentes sont

représentées exclusivement par des élus. Il s'agissait d'un cas intéressant dans la mesure où il concernait la mobilisation d'élus ruraux sur un projet d'infrastructure et donc un recouvrement des questions liées à la participation et à la représentation. Ce terrain aurait fait porter le regard sur la problématique plus classique du cadre de vie. Notre parti pris a été au contraire de s'intéresser à d'autres formes de rapport à l'environnement local, qui ne sont pas guidées par des intérêts individuels ou de proximité. Un grand nombre de recherches ayant déjà portées sur les mobilisations *Nimby*, il nous semblait pertinent de montrer la diversité des mobilisations périurbaines et notamment les mobilisations qui ne relèvent pas des mouvements *Nimby*, à contre-courant des représentations dominantes sur le périurbain. Alors que les associations foisonnent dans le périurbain, la plupart ont en effet pour objet l'animation locale ou relèvent du phénomène *Nimby*. Notre difficulté à trouver des associations qui correspondaient à notre parti pris confirme d'ailleurs que celles-ci sont minoritaires dans le périurbain.

Choisir une entrée par les mobilisations sur les questions de transports permettait d'étudier des conflits territorialisés mais qui ne relèvent pas des mouvements *Nimby*. Le choix n'allait bien sûr pas se porter sur des mobilisations contre la construction d'infrastructures de transports puisque dans ce cas-là, les mouvements étudiés se seraient rapprochés du *Nimby*. Cette entrée par les mobilisations sur les questions de transports permettait également de tisser un lien avec le sujet initial. En effet, les projets de transports sont rarement mis en place au sein d'une unique commune. Ainsi, le militant a de grandes probabilités de s'exprimer sur des infrastructures qui seront construites dans d'autres communes que celle où il réside. Il s'agit ainsi de citoyens qui prennent part aux discussions relatives à l'aménagement d'un espace qui ne correspond pas à leur environnement résidentiel, c'est-à-dire qu'il s'agit de non-riverains.

Se pencher sur les mobilisations relatives aux transports faisait également écho à notre intérêt pour les questions liées à la mobilité, qui s'était déjà manifesté lors de notre stage de master 1, réalisé au sein du Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse. Lors de ce stage de six mois nous avons eu l'opportunité d'être encadrée par Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet, et nous avons réalisé un état de l'art de l'utilisation de la notion de motilité dans la

recherche, publié dans un ouvrage que nous avons dirigé ensemble sur cette thématique². En un mot, la motilité désigne la capacité des individus, en termes de conditions d'accès, de savoirs et compétences, mais aussi d'appropriation de l'offre, à être mobile. Il s'agit ainsi d'un potentiel de mobilité qui peut se transformer en mouvement effectif selon les projets de l'individu. En plus d'avoir été utilisée pour étudier les inégalités en termes de mobilité et pour analyser certains aspects des politiques publiques de transports, la motilité a permis à certains chercheurs d'observer finement les modes de vie. Ce dernier point, qui renvoie à des choix réalisés dans la suite de l'élaboration du sujet, avait, déjà à ce moment-là, particulièrement éveillé notre intérêt.

Une première piste explorée pour développer une enquête fut les comités de ligne, car ils expriment un rapport au territoire qui n'est pas focalisé sur l'environnement immédiat. Les comités de lignes sont un dispositif de consultation, mis en place par un conseil régional. Ils réunissent des usagers, individuels ou sous formes associatives, des élus locaux, des représentants de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) et la région dans l'objectif de débattre de l'offre de transport régional sur une ligne ferroviaire. Enquêter sur un dispositif déjà établi ou une association avait l'avantage que les non-riverains y étaient regroupés. Sans ces regroupements, ils auraient été difficilement saisissables puisque par définition les non-riverains sont de passage dans un lieu. S'ils y travaillent ou y étudient, les représentants de salariés ou d'étudiants peuvent permettre de prendre contact avec eux mais s'ils consomment ou visitent il est plus difficile de les saisir.

Une partie de l'enquête exploratoire a ainsi porté sur les comités de ligne. Des entretiens exploratoires ont été réalisés avec une technicienne de la direction des transports de la région Rhône-Alpes, une élue régionale présidente d'un comité de ligne ainsi que des usagers des Transports Express Régionaux (TER) participant aux comités de ligne et un élu local impliqué dans une association d'usagers du train. Pendant cette enquête exploratoire, l'attention s'était centrée sur le fonctionnement du dispositif, ses objectifs et les modalités de prise en compte de la parole des usagers. Si pour des raisons expliquées dans la suite du propos, nous avons renoncé à enquêter sur les comités de ligne, cette enquête exploratoire a permis d'ouvrir de nouvelles pistes.

² KAUFMANN V., RAVALET E., DUPUIT E. (dir.), 2015, *Motilité et mobilité : mode d'emploi*, Editions Alphil-Presses Universitaires Suisses, 256p.

A la fin de cette enquête exploratoire, deux options se présentaient à nous. La première consistait à étudier l'intégralité des mobilisations sur les problématiques de transport dans un territoire donné. Le cas d'étude aurait été le Nord-Isère. Le Nord-Isère est en effet apparu comme un territoire à forts enjeux pour la question des transports. La présence d'une association des usagers du train, l'Association Dauphinoise des Usagers du Train (ADUT), très active sur la ligne Lyon-Saint-André-le-Gaz, en raison de nombreuses difficultés rencontrées sur celle-ci, constituait un élément du choix. Si cette première option avait été retenue, la question des mobilisations pour les déplacements en TER aurait été un thème important. Sur ce territoire, deux autres associations abordant la thématique des transports étaient présentes. L'une d'elles était l'Agence de Mobilité du Nord Isère (AMNI), aujourd'hui dissoute, dont l'objectif était de développer les services à la mobilité et de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Son financement était institutionnel. L'autre association est La Pie Verte. Cependant, le dispositif des comités de ligne n'a pas été réactivé en 2016. Or, notre idée était de suivre autant que possible des mobilisations récentes ou en cours. De plus, même si l'approche n'aurait pas été la même, une thèse avait déjà été réalisée sur les comités de ligne (Gourgues, 2010).

La deuxième option était de retenir une entrée thématique : les mobilisations en faveur du vélo quotidien dans le périurbain. C'est l'option qui a été retenue. Lors de l'enquête exploratoire, une des usagères rencontrées était vice-présidente du bureau national de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) et présidente de l'association Véloxy écomobilité Haut-Bugey, qui a pour objectif de développer les déplacements à vélo, à Oyonnax et dans sa périphérie mais qui s'intéresse à toutes les mobilités alternatives à la voiture individuelle. Cette double casquette l'a conduite à présenter lors de l'entretien, en plus de la thématique des comités de ligne, certaines mobilisations menées en faveur du vélo quotidien. La thématique des actions menées pour le développement du vélo a éveillé notre intérêt. Cet entretien nous a particulièrement marquée, à la fois parce qu'il suggérait qu'il y avait matière à traiter des mobilisations et des batailles menées sur les problématiques de transports, notamment vélo, et parce qu'il correspondait – sans que nous nous en apercevions à l'époque – à notre intérêt pour les mobilisations du point de vue militant. Le choix de travailler sur les mobilisations en faveur du vélo quotidien faisait aussi écho à notre volonté de travailler sur une revendication considérée comme marginale, ce qui n'aurait pas été le cas pour les

comités de ligne. Plus encore que celles en faveur du train, les revendications militantes en faveur du vélo peuvent ainsi parfois paraître peu légitimes aux yeux des élus locaux et de la population. Les territoires périurbains sont en effet couramment associés, dans la littérature scientifique mais aussi dans l'imaginaire collectif, à une mobilité exclusivement liée à la voiture individuelle et de fait, la part modale de celle-ci y est très élevée. L'enquête déplacements Nord-Isère de 2015 (Urbalyon, 2016), qui porte, entre autres, sur une partie du territoire au sein duquel prennent place les mobilisations d'une des deux associations étudiées, La Pie Verte, indique que 68,9% des déplacements des habitants du secteur sont réalisés en voiture particulière.

Plusieurs associations locales sur la thématique du vélo quotidien ont été repérées en tant que membres de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui les recense sur son site internet. Autour de Lyon, les associations repérées se trouvaient à Saint-Etienne, Bourg-en-Bresse, Mâcon, qui sont des villes petites ou moyennes. Ces associations semblaient s'intéresser aux déplacements à l'intérieur de leurs agglomérations respectives et leurs sites internet ne mentionnaient pas des actions visant spécifiquement le périurbain. Bien entendu d'autres associations auraient pu être membres d'une autre fédération, de la FNAUT par exemple, ou même n'adhérer à aucune fédération. L'idée était alors d'identifier d'autres associations lors des premiers entretiens de l'enquête principale. A ces occasions, les associations mentionnées se trouvaient, encore une fois, dans des villes moyennes (Romans-sur-Isère) ou petites (Crest). Romans-sur-Isère est considéré par l'INSEE comme un grand pôle alors que Crest est classé dans la catégorie des pôles moyens. Si les deux associations finalement retenues pour l'enquête, La Pie Verte et Environ(nement), sont également basées dans une petite ville (La Tour-du-Pin) et des villes moyennes (Bourgoin-Jallieu et Villefontaine), celles-ci constituent des polarités secondaires de la couronne périurbaine de Lyon, à la différence de Crest ou Romans-sur-Isère qui ne font pas partie de l'aire métropolitaine lyonnaise. La Pie Verte apparaissait ainsi de prime abord la seule association située dans l'aire métropolitaine lyonnaise et qui agit sur la thématique des déplacements à vélo. L'Agence de Mobilité Nord-Isère était également membre de la FUB. C'est pour cette raison que l'enquête principale a débuté avec des entretiens des militants de La Pie Verte et de salariés de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. En revanche, l'association Environ(nement) n'est pas fédérée à la FUB et n'apparaissait donc pas sur leur site internet.

Les deux associations retenues, La Pie Verte et Environ(nement), se mobilisent ainsi en faveur du développement du vélo utilitaire et la plupart de leurs mobilisations ne relève pas du *Nimby*. Ce choix nous a ainsi permis de ne pas centrer notre attention sur la problématique classique du cadre de vie. Il fait aussi écho à notre souhait de nous intéresser à un objet de mobilisation relatif à la vie quotidienne, qui n'a pas trait à des projets de grande ampleur. Une autre raison qui nous a conduit à ce choix est notre volonté de travailler sur des revendications pouvant être considérées comme peu légitimes.

Dans la mesure où les associations retenues se situent dans des villes petites ou moyennes, l'éloignement avec la problématique de départ se creusait encore plus. En effet, le sujet tel qu'initialement formulé se concentrait davantage sur les petites communes périurbaines, de type campagnard, plutôt que sur des communes de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, plus urbanisées. En s'intéressant de près à l'échelle intercommunale dans le dernier chapitre, la thèse intègre en partie les petites communes qui présentent un aspect rural. Mais ces communes apparaissent en creux dans la mesure où il s'agit de zones qui se définissent la plus grande partie du temps par l'absence de militants.

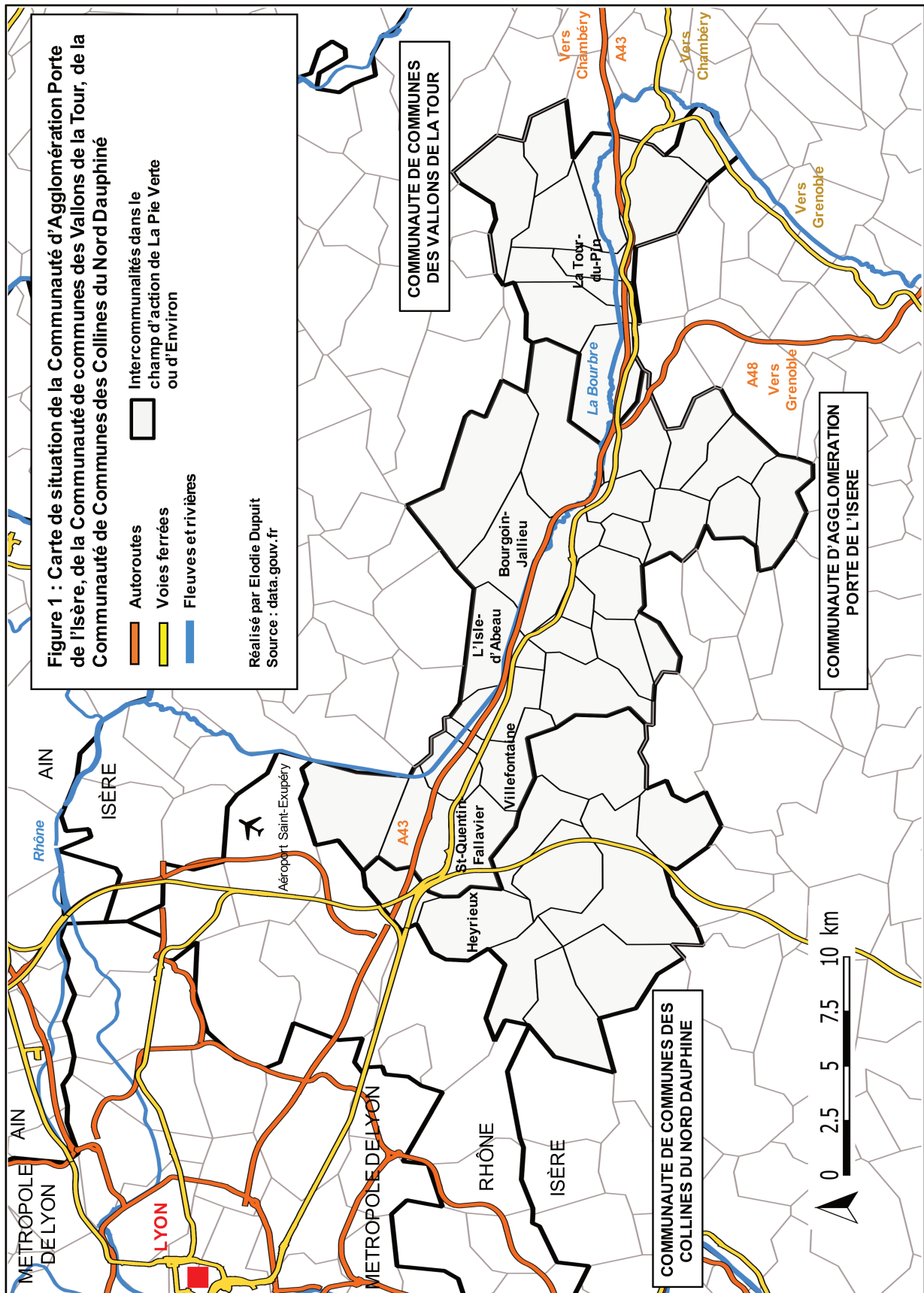
Pour étudier l'activité des associations retenues, l'un des choix possibles aurait été de se centrer sur la dimension institutionnelle. Une analyse de sociologie politique nous aurait permis de nous intéresser à la manière dont les élus prennent en compte les demandes des associations, à l'évolution des dispositifs permettant cette prise en compte, aux relations que les élus entretiennent avec les associations et aux effets des mobilisations sur les politiques mises en œuvre. Le deuxième choix, celui retenu, a été d'analyser les mobilisations du point de vue des militants. Ce choix fait bien sûr écho à notre volonté première de ne pas centrer notre recherche sur la démocratie représentative, ni sur la vie municipale. Il entre également en résonance avec notre intérêt premier pour les mouvements associatifs, mentionnés dans le courrier électronique destiné à Eric Charmes. Il aurait été possible de s'intéresser davantage à l'Agence de Mobilité Nord-Isère mais cette option n'a pas été retenue dans la mesure où il s'agissait d'une structure très institutionnalisée et notre intérêt portait déjà sur les mobilisations plus militantes. Ainsi, le premier travail envisagé consistait à réaliser une enquête proche de l'ethnographie au

sein La Pie Verte. Par la suite, notre intérêt s'est porté sur Environ(nement) (pour des raisons présentées dans la deuxième partie du chapitre).

Le Nord-Isère, un périurbain populaire et industriel

Les mobilisations étudiées prennent ainsi place dans le sud-est de l'aire urbaine lyonnaise, au nord du département de l'Isère.

Le territoire d'action de l'une des deux associations retenues pour notre recherche, La Pie Verte, s'étend sur trois intercommunalités. Les actions menées par le collectif Environ(nement) ont lieu sur la commune de La Tour-du-Pin, ou dans son immédiate proximité, territoire qui fait partie de l'une des trois intercommunalités du champ d'action de La Pie Verte. Nous retenons ainsi ces trois intercommunalités pour caractériser de façon plus approfondie le territoire dans lequel prennent place les mobilisations étudiées. Il s'agit de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND) et de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (CCVT) [voir la carte de situation page 34]. Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Vallons de la Tour a fusionné avec trois autres intercommunalités pour former la Communauté de Communes Vals du Dauphiné (CCVD). La superficie de cette nouvelle intercommunalité est très importante et Environ(nement) continuant de revendiquer un territoire d'action centré sur La Tour-du-Pin, nous présenterons l'ancienne Communauté de Communes des Vallons de la Tour et non la nouvelle intercommunalité.



Les trois intercommunalités retenues appartiennent à l'aire urbaine de Lyon. Au sein de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, l'influence de l'agglomération lyonnaise s'exerce plus faiblement et celle de Grenoble et de Chambéry y est plus importante qu'au sein de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. Cela dit, le seul critère de l'inclusion dans l'aire urbaine lyonnaise n'est pas suffisant pour caractériser ce territoire.

Ce territoire se caractérise par quatre pôles importants que sont Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, l'Isle-d'Abeau et La Tour-du-Pin. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère constitue l'intercommunalité la plus peuplée avec 105 299 habitants. La commune de Bourgoin-Jallieu qui compte, en 2016, plus de 27 600 habitants, Villefontaine, avec plus de 18 600 habitants et l'Isle-d'Abeau, dénombrent légèrement plus de 16 000 habitants, en font partie. Ces trois pôles structurent un territoire composé de dix-neuf communes plutôt rurales, dont douze comptent moins de 2 000 habitants.

Clichés 1, 2 et 3. La commune de Bourgoin-Jallieu. Février 2020.



1. Vue générale de la commune de Bourgoin-Jallieu. Au premier plan, la route départementale 1006 qui travers la commune d'est en ouest. L'église, au second plan, à

l'ouest. Avant le coteau, les immeubles collectifs du quartier de Pré-Bénit. Derrière les immeubles de Pré-Bénit passe l'autoroute A43. En arrière plan à l'est, sur le coteau, le quartier des Rives, composé essentiellement de maisons individuelles.



2. La rue de la Liberté, principale rue commerçante du centre-ville.

3. L'entrée de l'espace piétonnier, en centre-ville.

Le territoire de la CAPI a été marqué par la nouvelle politique d'aménagement du territoire, mise en place par le gouvernement dans le milieu des années 1960, et dont l'objectif était d'éviter la concentration urbaine dans les grandes métropoles françaises. Dans ce cadre, neuf villes sont désignées pour devenir des villes nouvelles. La création de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau est décidée en 1968. Si le périmètre de l'Opération d'Intérêt National concerne initialement vingt-et-une communes, en 1983, la ville nouvelle ne se compose alors plus que de cinq communes : l'Isle-d'Abeau, Four, Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine et Vaulx-Milieu.

Clichés 4 et 5. La commune de l'Isle-d'Abeau. Février 2020.



4. Maisons individuelles autour de la rue de l'Eglise. Photographié depuis l'église de l'Isle-d'Abeau.



5. Au premier plan, le parc Saint-Hubert. En arrière plan, l'église de l'Isle-d'Abeau.

Cliché 6. La commune de Saint-Quentin-Fallavier. Février 2020.



6. Vue générale de la commune, photographiée depuis le château de Fallavier.

La Communauté de Communes des Vallons de la Tour présente également un caractère plutôt rural, autour de la commune de La Tour-du-Pin qui compte légèrement plus de 8 000 habitants. En 2016, cinq des neuf autres communes de l'intercommunalité ont une population inférieure à 2 000 habitants.

Clichés 7, 8, 9, 10 et 11. La commune de La Tour-du-Pin. Février 2020



7. Vue générale de la commune de La Tour-du-Pin. Au premier plan, la ligne ferroviaire qui relie Lyon à Grenoble et Chambéry. A l'est, l'église et le château. En arrière plan, sur les coteaux, à l'ouest, le hameau des Hauts de Saint-Roch, appartenant à la commune de La Tour-du-Pin, et à l'est, la commune de la Chapelle-de-la-Tour.



8. La rue de la République, principale rue commerçante de La Tour-du-Pin.

9. Le centre-ville de La Tour-du-Pin.



10. Dans le centre-ville de La Tour-du-Pin, les Halles.

11. Le champ de Mars, avec en arrière plan la sous-préfecture de La Tour-du-Pin.

Clichés 12, 13 et 14. Les Hauts de Saint-Roch, quartier de La Tour-du-Pin situé sur un plateau. Février 2020.



12. Maisons individuelles sur les Hauts de Saint-Roch.



13. *Habitat pavillonnaire groupé sur les Hauts de Saint-Roch.*



14. *Vue sur La Tour-du-Pin, depuis les Hauts de Saint-Roch. Au premier plan, des maisons individuelles des Hauts de Saint-Roch. En arrière plan, les Alpes.*

La commune la plus importante de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné est Heyrieux, qui compte presque 4 700 habitants. Cette intercommunalité comprend dix communes, dont cinq comptent moins de 2 000 habitants.

Dans ce territoire assez vallonné, les communes qui comptent le plus d'habitants se situent le long d'un axe de transport composé de l'autoroute A43 et de la voie de chemin de fer reliant Lyon à Grenoble, implantées en fond de vallée. Les communes plutôt rurales se trouvent sur les coteaux.

A la structuration communale du territoire s'ajoute la présentation de sa composition sociologique afin de le caractériser plus précisément. Il s'agit également d'un périurbain plutôt populaire. En 2016, à Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, l'Isle-d'Abeau et Saint-Quentin-Fallavier, la médiane du revenu disponible par unité de consommation est respectivement de 19 005 euros³, 17 751 euros, 19 049 euros et 16 701 euros. Il s'agit des communes les plus populaires du territoire. Au sein de la CAPI, parmi les dix-huit autres communes plus rurales, seize ont un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 23 000 euros. Dans la commune de La Tour-du-Pin la médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 17 481 euros. Parmi les neuf autres communes de la communauté de communes, sept ont un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 23 000 euros. Parmi les dix communes de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, une seule a un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 23 000 euros. En comparaison, la médiane du revenu disponible par unité de consommation au sein de la Métropole de Lyon est, en 2016, de 21 582 euros. La Communauté de Communes des Vallons de la Tour est ainsi plus modeste que la CAPI, elle-même plus modeste que la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

En 2015, la part d'ouvriers dans la population active de 25 à 54 ans représentait 33,8%, 28,7%, 27,3% et 32,1%, respectivement à Villefontaine, l'Isle-d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier et La Tour-du-Pin, pour une moyenne en France métropolitaine de 21,3%. Au sein de la Métropole de Lyon, la part d'ouvriers dans la population active de 25 à 54 ans était de 15,7%. La part d'employés dans la population active de 25 à 54 ans était, en 2015,

³ Les données présentées dans cette page et la suivante proviennent des dossiers relatifs aux communes (ou aux intercommunalités) du site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), URL : <<https://www.insee.fr>>, consulté le 29 octobre 2019.

de 29,6%, de 28,5%, de 27,7%, respectivement à Saint-Quentin-Fallavier, à La Tour-du-Pin et à Heyrieux, pour une part au sein de la Métropole de Lyon de 24,8%.

Tableau 1. Récapitulatif de la médiane du revenu disponible par unité de consommation (en 2016) et des parts d'ouvriers et d'employés dans la population active de 25 à 54 ans (en 2015). Source : INSEE

	Heyrieux	Saint-Quentin-Fallavier	Villefontaine	L'Isle-d'Abeau	Bourgoin-Jallieu	La Tour-du-Pin	Métropole de Lyon
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	23 343	16 701	17 751	19 049	19 005	17 481	21 582
Part d'ouvriers dans la population active de 25 à 54 ans	18,1	27,3	33,8	28,7	26,0	32,1	15,7
Part d'employés dans la population active de 25 à 54 ans	27,7	29,6	26,6	26,1	26,9	28,5	24,8

Il s'agit enfin d'un territoire périurbain de type industriel, avec notamment le parc d'activités de Chesnes, sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier. Cette zone d'activités constitue d'ailleurs l'une des plus importantes zones de logistique de la région. L'activité logistique bénéficie en effet de la proximité de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, de la présence d'un échangeur de l'A43 et de la ligne Lyon-Grenoble. Cette zone d'activités compte aujourd'hui près de 12 000 emplois. Au sein de la CAPI, le secteur du commerce, transports, services représente plus de 25 000 emplois et l'industrie compte 7 000 emplois. Le périurbain nord-isérois est ainsi loin de l'image dominante du périurbain comme espace dortoir.

Cliché 15. Le Parc des Chesnes, à Saint-Quentin-Fallavier. Février 2020.



15. Photographié depuis la rue du Bourbonnois, de Saint-Quentin-Fallavier. En arrière plan, à l'est, la centrale nucléaire du Bugey, dans l'Ain.

Cliché 16. La Bourbre. Février 2020.



16. La Bourbre traverse le territoire de la CAPI et de la CCVT d'est en ouest. Photographiée près de Bourgoin-Jallieu.

La Pie Verte, un acteur clé des mobilisations nord-iséroises

Dans le territoire périurbain du Nord-Isère prennent place quelques mobilisations en faveur du développement du vélo, compris comme mode de déplacement utilitaire. La Pie Verte constitue l'une des expressions de ces mobilisations. Cette association a toutefois un objet plus large : « la préservation de la biodiversité et de l'environnement dans le Nord-Isère ». Les statuts de l'association précisent son objet ainsi :

« La promotion et la mise en application du développement durable, en particulier dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports, de l'agriculture, de la gestion de l'énergie et des déchets ; une veille écologique sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols, des paysages et sur le bon état de conservation de la faune, de la flore et des écosystèmes ; la lutte contre toute nuisance, rejet, pollution, activité ou aménagement pouvant compromettre la santé, la sécurité ou la qualité de l'environnement ; l'éducation à l'environnement et le développement de l'écocitoyenneté ; la mise en réseau des autres associations de développement durable, de connaissance et de protection de la nature ou de l'environnement du Nord-Isère ; la gestion d'espaces naturels. »⁴

L'association, créée en 2008, se mobilise pour la défense d'un ensemble de problèmes environnementaux sur un secteur. Elle intervient sur un territoire centré sur la moyenne vallée de la Bourbre, qui s'étend du secteur de Saint-André-le-Gaz et La Tour-du-Pin jusqu'au secteur de La Verpillière et Grenay, et qui comprend également les espaces et les communes qui se considèrent concernés par ce bassin de vie. Les membres de l'association peuvent être des personnes physiques ou bien des associations ayant leur siège dans le Nord-Isère et dont les objectifs sont proches de ceux de La Pie Verte. Les ressources de l'association se composent principalement des subventions des collectivités publiques, des recettes d'activité et des cotisations annuelles des membres. La taille de l'association est conséquente puisqu'elle compte actuellement plus de trois cent adhérents.

Le conseil d'administration de l'association se réunit une fois par mois. Jusqu'en mars 2017, le bureau était constitué du président de l'association, du trésorier ainsi que du secrétaire. Une assemblée générale se tient chaque année, durant laquelle l'élection des membres du conseil d'administration et du bureau a lieu. Lors de l'assemblée générale de mars 2017 une nouvelle vice-présidence aux « Transports et déplacements » a été créée. Deux commissions, une naturaliste et une sur les transports, se réunissent fréquemment

⁴ Extrait des statuts de La Pie Verte, présentés et discutés lors de l'assemblée générale du 6 septembre 2016.

mais ne disposent pas d'un pouvoir de décision. L'association emploie actuellement trois salariés : l'animateur de l'atelier vélo ainsi que deux salariées chargées à la fois des études naturalistes et des animations nature. L'originalité de La Pie Verte est de se positionner à la fois sur la protection de l'environnement et sur la thématique des transports.

Les actions de l'association se structurent autour de trois pôles. Un premier pôle concerne l'activité naturaliste. L'objectif de protection de la nature de ce pôle se décline de plusieurs manières. Parmi celles-ci, une activité importante de l'association consiste en la réalisation d'études et d'expertises scientifiques, en grande partie pour le compte de la CAPI ou de la commune de Villefontaine. Il peut s'agir d'études d'impacts, d'inventaires ou de suivi naturalistes. L'association a également une activité de gestion d'un site naturel, la réserve naturelle régionale (RNR) de l'étang de Saint-Bonnet, située sur les communes de Vaulx-Milieu et de Villefontaine. L'association peut aussi intervenir ponctuellement en faveur de la biodiversité, en demandant des mesures compensatoires lorsque des zones humides sont urbanisées ou en faisant des actions juridiques pour protéger des espèces rares. Ce pôle comprend également des activités d'initiation à la nature et à l'environnement. Il s'agit de faire découvrir la nature à un large public, notamment à travers l'organisation de sorties naturalistes.

Au premier pôle naturaliste, s'ajoute un deuxième pôle de l'association qui concerne « l'environnement gris », pour reprendre la terminologie des militants rencontrés. Ce qualificatif fait référence à l'environnement urbain ou anthropocentrique⁵. Dans le cadre de ce pôle, certains militants interviennent pour améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens dans le Nord-Isère, notamment en ce qui concerne les nuisances environnementales. Une attention particulière est portée par les militants à l'incinération des déchets, à la qualité de l'air, ainsi qu'à la lutte contre la publicité sauvage et contre les décharges sauvages.

Le troisième pôle concerne la thématique des transports, qui inclut tous les modes de déplacements et leurs infrastructures. Une partie de ce pôle travaille auprès des acteurs politiques locaux pour promouvoir, entre autres, des aménagements cyclables cohérents. L'association a ouvert en octobre 2014 un atelier vélo, dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu, qui constitue l'autre partie de ce troisième pôle. L'atelier vélo, appelé La tête dans

⁵ D'après le site de l'association, « "L'environnement gris" désigne la pollution et l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement ».

l'guidon, est un atelier « associatif, participatif et solidaire » qui a pour objectif le développement du vélo comme mode de transport.

L'atelier est ouvert à tous les adhérents de La Pie Verte. Les bénévoles, compétents en mécanique vélo, donnent des conseils aux adhérents pour leur apprendre à entretenir leur vélo. Dans le local de l'atelier, tout l'outillage nécessaire à la réparation et l'entretien des vélos est disponible et mis à la disposition des adhérents. De la documentation est également consultable sur place. Les cyclistes interviennent eux-mêmes sur leur vélo. Ceux-ci peuvent venir durant les deux demi-journées hebdomadaires d'ouverture de l'atelier, le vendredi après-midi et le samedi matin. Un autre objectif de l'atelier est la valorisation des déchets à travers la récupération des pièces détachées sur des vélos en mauvais état, la remise en état de certains vélos qui sont ensuite vendus aux adhérents et la mise à la déchetterie de ce qui ne peut être récupéré. Les adhérents peuvent également acquérir des vélos et les remettre en service en utilisant le stock de pièces détachées. Les pièces détachées sont mises à la vente pour les adhérents à un prix modique. L'atelier vélo se veut un lieu convivial et de rencontre autour du vélo. Les adhérents et les bénévoles⁶ peuvent échanger sur leurs expériences autour de l'usage du vélo. L'atelier vélo met aussi en place des animations en partenariat avec les collectivités du Nord-Isère.

⁶ La distinction entre « adhérents » et « bénévoles de l'atelier » est reprise du milieu enquêté. Les « bénévoles de l'atelier vélo » sont des adhérents qui s'impliquent davantage au sein de l'atelier vélo et lui consacrent une partie de leur temps libre. Plus largement, comme Stéphanie Vermeersch (2002), la distinction entre « bénévolat », forme d'action non rémunérée, et « militantisme », où il s'agit davantage de « lutter », nous paraît délicate. Dans ce manuscrit nous avons pris le parti d'utiliser indifféremment le terme « bénévole de l'atelier vélo » ou « militant » pour les membres de La Pie Verte investis au sein de l'atelier vélo. Le milieu enquêté n'utilise pas de terme spécifique pour désigner les autres membres actifs de La Pie Verte, impliqués dans le pôle naturaliste, dans celui relatif à « l'environnement gris » ou bien dans la partie du pôle transport qui travaille avec les élus locaux. Nous avons choisi de les désigner uniquement par le terme « militants ».

Clichés 17, 18 et 19. Les locaux de l'atelier vélo La tête dans l'guidon. Octobre 2017.



17. Dans les locaux de l'atelier vélo, deux bénévoles de La tête dans l'guidon réparent un vélo, qui sera ensuite proposé à la vente pour les adhérents de La Pie Verte.



18. Un ensemble d'outils pour réparer les vélos sont mis à la disposition des bénévoles de l'atelier vélo et des adhérents de La Pie Verte.



19. Le coin convivial et le coin entrepôt de l'atelier. Au premier plan, une cafetière et une bouilloire permettent aux bénévoles de se préparer des boissons chaudes. Une brioche et des biscuits ont été amenés par les bénévoles afin de pouvoir se sustenter. Au second plan, on voit une partie de l'atelier vélo, dédiée au stockage de vélos et d'un ensemble de pièces détachées.

La Pie Verte est membre de plusieurs fédérations nationales ou régionales : elle est fédérée à France Nature Environnement (FNE), à la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) ainsi qu'à la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Environ(nement), un collectif qui se saisit de diverses thématiques

La deuxième association étudiée est Environ(nement), appelée plus couramment Environ. Elle a été créée en 1999 comme une association de veille écologique. Elle s'est par la suite élargie à d'autres thématiques comme la promotion des circuits courts, de l'agriculture naturelle, d'une alimentation saine, de la limitation des déchets, de façons de cuisiner peu consommatrices d'énergie (marmite norvégienne⁷, fours solaires) et enfin du vélo compris comme mode de déplacement quotidien. Dans les statuts de l'association Environ, un volet social d'entraide est également présent. Cette association est basée sur La Tour-du-Pin. L'association Environ est adhérente à La Pie Verte. Après avoir fonctionné de nombreuses années avec une présidence, Environ s'organise aujourd'hui en collectif de sept personnes qui se partagent les responsabilités administratives, c'est pourquoi

⁷ Les marmites norvégiennes sont des récipients dans lesquels les aliments, après avoir subi une cuisson traditionnelle un peu moins longue qu'habituellement, sont placés et peuvent finir de cuire sans dépense énergétique supplémentaire.

nous qualifierons aussi l'association de collectif. Sa taille est plus modeste que celle de La Pie Verte puisqu'Environ compte une douzaine de membres actifs.

Les membres décrivent Environ comme : « une association [...] qui propose des solutions, en matière : de mobilité avec le vélo ; d'énergies renouvelables avec par exemple le solaire pour cuisiner ; de jardinage et d'agriculture naturels ; d'alimentation saine, bio et locale. Nos valeurs : l'entraide, l'échange, l'écoute des idées de chacun et le partage au sens large »⁸

L'association organise de façon ponctuelle des événements comme des ateliers d'auto-construction de fours solaires ou des ciné-débats, à l'image de celui qu'ils ont proposé en 2017 sur la thématique du sucre. Un des plus importants événements mis en place par le collectif Environ a été l'organisation d'un ciné-débat sur la thématique du vélo lors duquel des élus, des médecins et des auto-écoles avaient été invités. A cette occasion, le collectif avait projeté le film *Velotopia* puis avait organisé une discussion. Le collectif Environ participe également ponctuellement à des festivités ou des événements organisés par d'autres associations et apporte parfois son aide à l'animation d'évènements à la demande de la collectivité. Les membres d'Environ ont par exemple été sollicités par un office du tourisme dans le cadre des journées du patrimoine pour faire l'encadrement de visites à vélo des fontaines de La Tour-du-Pin. Dans le même ordre d'idées, en partenariat avec une association de Saint-André-le-Gaz qui organisait un troc de plantes, ils ont proposé un vélobus de La Tour-du-Pin à Saint-André-le-Gaz pour se rendre à cette manifestation. Les militants ont aussi proposé des animations lors de la semaine de la mobilité, la semaine du développement durable, la semaine de la solidarité internationale ou lors de la fête des marrons. La fête des marrons est une fête proposée tous les ans en octobre par La Pie Verte.

Ainsi, si les deux associations retenues pour notre enquête se positionnent en faveur du développement du vélo quotidien, elles englobent un spectre plus large de thématiques en faveur de l'environnement. En outre, en grande partie, leurs mobilisations ne relèvent pas des mouvements *Nimby*. Le choix de ces associations nous a donc permis, ainsi que nous le souhaitions, de ne pas centrer notre attention sur la problématique, fréquemment étudiée, du cadre de vie mais plutôt de montrer la diversité des mobilisations

⁸ Extrait d'un diaporama de présentation de l'association.

périurbaines. Ce choix nous a aussi permis de nous intéresser à un objet de mobilisation ordinaire, de la vie quotidienne, qui n'a pas trait à des projets exceptionnels. Rappelons enfin que ces associations sont les deux seules situées dans la couronne périurbaine lyonnaise, et non dans des grands ou moyens pôles (au sens de l'INSEE), qui se mobilisent pour le développement du vélo utilitaire.

2. UNE ENQUETE INSPIREE PAR L'ETHNOGRAPHIE

L'entretien et l'observation ont été les deux principales méthodes de recherche adoptées au cours de l'enquête de terrain, réalisée, en grande partie, au sein des deux associations, La Pie Verte et Environ, qui constituent un milieu d'interconnaissance. Cette partie revient sur la réalisation de l'enquête en proposant un retour sur ces méthodes et en se concentrant également sur la spécificité des relations, à géométrie variable, entre enquêtrice et enquêtés.

Points de repère

La caractéristique principale d'une enquête ethnographique est sa réalisation au sein d'un milieu d'interconnaissance. Dans l'ouvrage *Le travail à-côté*, Florence Weber (1989) précise : « Le travail de terrain ethnographique est une investigation approfondie qui repose sur une insertion de longue durée du chercheur dans un milieu social où tout le monde se connaît, même si c'est parfois simplement de vue ou indirectement (par des relations communes). » (Weber, 1989, p.19). Dans une enquête ethnographique, les enquêtés sont ainsi en relation les uns avec les autres et ne sont pas choisis sur des critères abstraits. Dans le cadre de l'enquête sur laquelle s'appuie ce travail doctoral, la majorité des enquêtés sont des membres actifs de deux associations de défense de l'environnement qui entretiennent des relations l'une avec l'autre. Ainsi les militants enquêtés (ou du moins une grande partie de ceux-ci) se connaissent, au moins de vue – non seulement au sein de chaque association mais aussi entre associations - ou ont déjà entendu parler les uns des autres. L'ethnographe travaille rarement dans un seul milieu d'interconnaissance mais le plus souvent à l'intersection de plusieurs groupes (Beaud, Weber, 2010). Si nous n'avons pas réalisé de séjours longs sur le terrain, nous avons

réalisés de très fréquents aller-retours entre celui-ci et notre domicile lors de la période d'enquête.

Les techniques centrales mobilisées au cours de l'enquête de terrain sont l'entretien sociologique et l'observation. Pour ce qui est des entretiens, nous en avons réalisé 45⁹ (dont trois collectifs)¹⁰. Ces entretiens ont été réalisés entre septembre 2016 et décembre 2017 avec trois ensembles d'acteurs : des militants des deux associations, des élus communaux et/ou intercommunaux et des techniciens de services intercommunaux. Parmi ces 45 entretiens, 28 (dont deux collectifs) ont été réalisés avec des militants, qui constituent ainsi la plus grande partie des enquêtés. En interrogeant les élus et les techniciens, le but était de comprendre la nature de leur relation avec les associations et les militants. L'arrêt des entretiens n'a pas été causé par une saturation dans les discours mais parce que toutes les personnes ayant accepté l'entretien avaient été interrogées. En particulier, au sein de La Pie Verte, les militants impliqués dans le pôle naturaliste ainsi que les salariées en charge des études naturalistes ont refusé l'entretien¹¹. L'exception notable est le président de l'association, impliqué dans ce pôle, mais qui nous a reçu pour un entretien. Cela dit, la plupart des militants au sein des deux autres pôles de La Pie Verte, celui qui concerne « l'environnement gris » et celui qui s'intéresse aux transports, ainsi que la plus grande partie des militants du collectif Environ ont été interrogés.

Dans cette recherche, l'entretien correspond à ce que Jean-Claude Kaufmann présente dans son ouvrage méthodologique, *L'entretien compréhensif*. Si cet ouvrage donne quelques points de repère sur la mise en œuvre de la méthode, il refuse surtout de figer une méthode en exposant des instructions normatives. Ainsi, les entretiens ont été menés avec ce que l'auteur appelle : « un savoir-faire artisanal, un art discret du bricolage. » (Kaufmann, 2004, p.7). Pour l'auteur, la méthode de l'entretien ne peut pas se formaliser, et c'est en l'expérimentant que chaque enquêteur apprend à la mettre en œuvre, en

⁹ La liste des entretiens réalisés se trouve en annexe.

¹⁰ Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un magnétophone, puis ont été retranscrits, intégralement ou partiellement, selon les cas. Leur durée est variable, entre 45 minutes et 3h.

¹¹ La résistance à l'entretien des militants engagés dans le pôle naturaliste s'explique, en partie, par notre prise de contact avec eux, le plus souvent par courrier électronique, dans lequel nous spécifions que nous nous intéressions « tout particulièrement aux mobilisations et actions menées en faveur du vélo par La Pie Verte ». Leurs refus semblent en partie dus à leur sentiment d'extériorité par rapport aux questions de transports.

utilisant tout d'abord son bon sens et sa débrouillardise, et trouve ensuite son propre style dans la conduite de l'entretien.

Dans *L'entretien compréhensif*, le chercheur est invité à s'impliquer dans la relation avec son interlocuteur. Jean-Claude Kaufmann conseille dès lors à l'enquêteur de se livrer, de s'engager personnellement dans la relation, de jouer de sa personnalité – tout en restant discret-, de son humour et de son charme, et de partager certaines de ses opinions, si besoin (Kaufmann, 2004). L'enquêteur, par son comportement non verbal, ses mimiques d'approbation, d'étonnement, de compassion, livre des signes de connivence et de compréhension (Beaud, 1996). Cette situation est propice à l'établissement d'une relation de confiance entre l'enquêteur et son interlocuteur, qui peut aboutir à des confidences de ce dernier. Tout en s'engageant dans la relation, le chercheur garde la maîtrise de l'interaction. Cette conception de l'entretien s'inscrit à rebours de l'approche visant au contrôle par l'enquêteur de chacun de ses faits et gestes, à la neutralisation de son point de vue, au formatage de ses questions. Cette approche par la neutralité semble, au contraire, dans le déni de l'interaction. L'enquêteur est également invité à faire preuve d'empathie pour découvrir les catégories de pensées et comprendre au plus près le point de vue de l'enquêté (Kaufmann, 2004). Si nous souhaitons que l'enquêté livre ses représentations, nous nous assurons d'être en « possession d'un certain nombre de données objectives » afin de les mettre en rapport par la suite avec « les points de vue subjectifs exprimés par l'enquêté » (Beaud, 1996, p.241).

L'enquêteur est invité à être une oreille attentive afin de pouvoir saisir les informations auxquelles il ne s'attendait pas et les faire développer le plus possible à son interlocuteur : « La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur. » (Kaufmann, 2004, p.48). Si l'enquêteur laisse l'enquêté développer son point de vue, en particulier en début d'entretien, les relances, qui dépendent étroitement des thèmes abordés précédemment par l'interlocuteur, permettent d'approfondir certaines questions et de clarifier ce qui a été dit à demi-mot (Beaud, 1996). Les relances dépendaient aussi des événements récents et de l'état de notre questionnement. Il s'agit d'une spécificité de la démarche qualitative, qui la distingue du quantitatif où les questionnaires ne sont jamais, sauf exception, changés au cours de l'enquête. Nous essayions autant que possible de susciter des « anecdotes » qui permettent de « comprendre rapidement les tenants et les aboutissants d'une situation

sociale » (Beaud, 1996, p.243). A la fin de l'enquête, les entretiens étaient plus ciblés et permettaient d'obtenir des (compléments d') informations sur certaines zones d'ombre du matériau.

L'entretien n'est pas une simple technique, mais bien une relation sociale, à analyser comme telle. En un mot, « L'entretien sociologique (...) est aussi une relation sociale entre deux personnes qui se différencient par leurs caractéristiques sociales, scolaires, sexuelles. C'est un rapport de pouvoir » (Beaud, 1996, p.238). Il s'agit d'une situation sociale impliquant deux individus socialement situés l'un par rapport à l'autre. Les enquêtés se font une image de l'ethnographe à partir des informations que celui-ci leur livre explicitement sur son projet de recherche, mais aussi à partir des données immédiatement perceptibles par l'enquêté, c'est-à-dire le genre, l'âge approximatif, la couleur de peau de l'ethnographe (Fournier, 2006). A cela s'ajoute ses vêtements, sa manière d'habiter son corps et sa façon de parler. L'entretien met en effet en relation deux individus avec possiblement un décalage de position sociale. Il s'agit pour l'enquêteur d'assumer l'inégalité des positions sociales et de prendre en compte les effets que la domination (ou la position d'infériorité de l'enquêteur) peut avoir sur le discours de l'enquêté. L'entretien est ainsi l'occasion, pour l'ethnographe, d'en apprendre davantage sur le rapport de l'enquêté au monde social : sur la vision du monde social dans lequel il évolue mais aussi sur celui auquel il pense que le chercheur appartient (Fournier, 2006). La perception de l'écart des positions sociales ne doit pas rester à l'état d'impressions mais doit, autant que possible, être objectivé sociologiquement (Chamboredon et al., 1994).

Encadré 2. Un entretien avec un militant qui se sent illégitime. Quand l'enquêtrice lutte contre le sentiment de dépréciation de soi de l'enquêté

Entretien avec Jacques, 65 ans, bénévole de l'atelier vélo de La Pie Verte, en février 2017. Jacques nous a donné rendez-vous dans les locaux de l'atelier vélo. Alors que nous arrivons, Jacques est déjà là, habillé en bleu de travail, cambouis sur les mains. Nous nous étions déjà croisés plusieurs fois, sans jamais vraiment engager une conversation. Comme d'habitude, avant le début de l'entretien à proprement parler, nous nous présentons comme doctorante en géographie à l'université Lyon 2. Sans que nous nous en

apercevions, la mention de ce statut de doctorante a impressionné l'enquêté, entre autres, parce que ce statut renvoie à un cadre universitaire.

Nous introduisons l'entretien en expliquant la façon dont il va se dérouler et indiquons que nous avons un guide d'entretien mais que l'enquêté peut nous parler « de ce qui [lui] semble important ». La réponse apportée : « D'accord. Non, mais on va suivre le canevas. » suggère d'emblée le manque d'assurance de notre interlocuteur et traduit son sentiment d'illégitimité à définir les thèmes à aborder.

La première question, qui porte sur le contexte et la situation des cyclistes dans le Nord-Isère avait été conçue pour mettre à l'aise l'interlocuteur dans la mesure où elle nous semblait générale. La réponse de l'enquêté : « Alors là, c'est une question vraiment technique. Vraiment technique, à laquelle j'aurais du mal à répondre. (...) Non, non mais je ne sais pas... Je ne sais pas trop quoi répondre là. ». Cette réponse traduit le sentiment de manque de légitimité de l'enquêté à répondre à nos questions, comme s'il supposait que notre exigence vis-à-vis de ses réponses était très haute, comme s'il s'inquiétait de ne pas être à la hauteur de l'attente. Les réponses de l'enquêté sont d'ailleurs le plus souvent brèves, non approfondies. Si la présence d'un guide d'entretien a pu faire assimiler l'entretien à un questionnaire, le plus probable est que celle-ci est redoublée le caractère scolaire et officiel de la situation, la rapprochant d'un examen (Beaud, 1996). Nous essayons de reformuler les questions. Si l'enquêté est d'une extrême gentillesse, il nous est difficile de lui faire développer ses réponses. L'enquêté demande souvent des précisions sur les questions, probablement de crainte de répondre à côté. Lorsque nous lui demandons des précisions sur le contenu de certaines réunions, il préfère nous renvoyer vers un compte-rendu, plutôt que de développer à l'oral.

L'enquêté demande plusieurs fois au cours de l'entretien une validation de ses réponses : « Voilà. J'ai bien répondu, hein ? (rires) », ou alors : « R : C'est bon ? J'ai bien répondu ? Q : Oui (rires). R : Merci (rires). C'est pas simple hein ! ». Le rire, et l'ironie, permettent, sous des apparences de légèreté et sans trop le prendre au sérieux, de révéler des rapports de domination mais aussi pour l'enquêté, de retourner, un peu, la situation à son avantage. Nous nous sentons même en devoir de le rassurer quant à ses réponses : « Toutes les réponses sont bonnes de toute façon. Il n'y a pas de mauvaises réponses (rires). ». Tout au long de l'entretien, nous manifestons des signes d'attention, hochements de tête et prise de notes comme pour indiquer à l'enquêté que son propos nous intéresse.

Nous nous impliquons dans l'entretien pour conforter l'enquêté dans son discours et lui indiquons que, comme lui, nous pensons que son implication dans l'atelier vélo relève du « militantisme de sensibilisation », d'après l'expression que nous utilisons à l'époque. L'échange suivant est intéressant à plus d'un titre : « Q : Est-ce que vous êtes super d'accord avec moi (rires) ? R : Ouais, ouais, quand on va me demander ce que je fais, je fais du militantisme de, il faut que je retrouve mon papier [pour noter cette expression], militantisme de sensibilisation. Q : Ça fait vachement classe de dire ça (rires) ! R : Ah oui, oui, sensibilisation, ah non, mais. Q : Moi, je pense qu'il y a un peu de ça quand même. R : Oui, oui, si, si, c'est très bien, ça rehausse le niveau (rires). ». Nous essayons de créer une connivence avec l'enquêté, qui s'amuse de l'expression. L'enquêté s'empare de l'expression qui donne une apparence savante à ses activités et les légitime. La réponse de l'enquêté montre, encore une fois, son sentiment d'infériorité. L'enquêté reviendra encore à plusieurs reprises sur cette expression : « Je suis militant de sensibilisation (rires). », ou encore : « Je vais pouvoir mettre ça dans mon CV (rires). Et puis, je dirais à ma femme, je vais lui dire dès que je vais à l'atelier "je vais militer" (rires). ».

En même temps, l'enquêté, toujours ironique, s'amuse de la situation d'entretien, qui doit lui sembler inhabituelle. A la suite d'une de ses réponses il déclare : « R : Voilà, et puis ? Q : Oui, j'avais une question, est-ce que... R : Encore une ? Allez ! ». Peut-être l'enquêté ne prend-il pas vraiment au sérieux le fait qu'on lui demande son avis. En début d'après-midi, l'entretien s'étant déroulé le matin, nous recevons un mail de l'enquêté qui s'ouvre ainsi : « Merci Elodie de l'attention que vous avez prêté à mes réponses de ce matin. J'espère qu'elles vous seront utiles pour votre mémoire. ». Ce courrier électronique suggère que l'enquêté a eu du mal à se considérer comme un « bon » interlocuteur dans le cadre d'une enquête et pensait ses expériences personnelles comme peu intéressantes ou légitimes à être racontées.

Encadré 3. Récit d'un entretien « raté »

Entretien avec Henri, 60 ans, trésorier de La Pie Verte, en janvier 2017.

Alors que nous avons rencontré tous les membres du bureau de La Pie Verte, Henri est le dernier membre avec qui nous n'avons pas encore fait d'entretien. L'entretien est accepté facilement et le rendez-vous est pris à l'atelier vélo. A notre habitude, nous arrivons

légèrement en avance, ce qui permet l'observation du lieu. L'enquêté arrive, discute avec les bénévoles présents alors que nous l'attendons, penaude, avant qu'il ne déclare : « Il serait peut-être temps de s'y mettre. ». Le ton est donné, c'est lui qui va mener la conversation. Dès le début de l'entretien, l'enquêté s'impatiente et regarde sa montre. Nous le sentons louvoyer, éviter certaines questions. Au bout de 45 minutes, l'enquêté déclare : « Je vous accorde encore cinq minutes. ». Surprise, embarrassée, nous cherchons les questions les plus importantes à lui poser : « Q : Je regarde un peu mes questions. R : Si je peux résumer, ce qui est important c'est (...) ». L'enquêté nous indique alors quels sont les points de son discours qui lui semblent importants et que nous devrions retenir.

Quelques minutes après nous avoir indiqué que le temps nous était compté, l'enquêté nous indique : « Je vois que ma femme est arrivée, je vous laisse. ». L'entretien se termine alors brutalement, sans même que nous ayons pu demander à l'enquêté ses caractéristiques personnelles, dont sa profession qui aurait pu être intéressante pour l'analyse de la situation d'entretien. En effet, Stéphane Beaud souligne que les enquêtés détenteurs d'un pouvoir social ont « davantage tendance à vouloir (...) fixer (limiter) la durée [de l'entretien], tout en feignant de jouer entièrement le jeu de l'enquête » (Beaud, 1996, p.238). Cela dit, Hélène Chamboredon et al. (1994) soulignent que lorsque la domination de l'enquêté ne reste pas symbolique mais se traduit en paroles, c'est probablement aussi parce qu'elle est moins assurée, les « dominants des dominants » n'ayant pas à l'exprimer tant elle se lit dans les à-côtés de la situation d'entretien. Et nous comprenons que dès le début, l'enquêté avait prévu de ne pas nous accorder davantage que ces trois quart d'heure d'entretien. Lorsque nous demandons précipitamment des contacts à l'enquêté, nous réalisons une dernière bévue. N'ayant pas pleine conscience du conflit interne à l'association, nous mettons les pieds dans le plat, ce qui nous vaut un sec rappel à l'ordre et aucun contact ne nous sera donné.

Notre jeune âge, associé au fait que nous soyons une femme, nous a fait certainement percevoir comme une novice, à qui il est possible de proposer des interprétations erronées et de couper court à la discussion. Dans la mesure où l'ensemble des membres du bureau nous avait déjà accordé un entretien, il est possible qu'Henri ait ressenti une obligation à nous rencontrer. Mais, encore aujourd'hui, les tenants et les aboutissants de la situation semblent difficile à décoder.

Parmi les quarante-cinq entretiens réalisés, quatre ont un statut particulier dans la mesure où ils ont été réalisés avec des universitaires. Nous avons ainsi pu échanger avec Violaine Girard (le 10 mai 2017), Nicolas Renahy (le 12 avril 2017), Jean-Noël Retière (le 7 juillet 2017) ainsi qu'avec Fabrice Ripoll (le 1^{er} février 2018). Notre choix s'est porté sur ces universitaires car leurs travaux sur l'engagement local, pour une partie dans le périurbain, nous avaient guidé dans notre réflexion et que nous souhaitions approfondir avec eux certaines questions. En effet, l'interrogation soulevée dans le chapitre 6, relative à l'émergence d'un militantisme à l'échelle intercommunale et à l'ajustement des organisations militantes à cette nouvelle scène politique locale, a encore peu été explorée dans la littérature. Dans ce cadre, il s'agissait d'échanger avec eux autour de ces questions puisque leurs travaux les avaient peut-être conduits à croiser ces interrogations et à y réfléchir. Avec ces échanges nous nous constituons, en quelque sorte, une littérature sur laquelle il nous serait possible de nous appuyer. Notre réflexion sur le chapitre 6 a ainsi largement bénéficié d'échanges avec ces universitaires, que nous remercions pour leurs suggestions et pistes d'analyse.

Pour ce qui est de l'observation, nous avons, dès le début de l'enquête, fait le choix de devenir adhérente du collectif Environ. Il s'agissait d'enrichir le matériau en recueillant des données complémentaires aux entretiens, selon la méthode de l'observation participante. Reconstituer le sens que les acteurs donnent à la situation constitue l'un des principaux objectifs de cette méthode. Pour l'ethnographe, il s'agit d'intérioriser les significations que les individus attribuent à leur comportement (Laplantine, 1996). Le statut d'adhérente nous a ainsi permis de participer aux réunions mensuelles du collectif, à la Véloration de septembre 2017 (à laquelle une grande partie du chapitre 5 est dédiée) organisée par certains membres du collectif, ainsi qu'à des moments conviviaux entre militants du collectif¹².

Plusieurs limites de l'observation participante peuvent être mentionnées. D'abord, la méthode présente le risque de modification des comportements des enquêtés du seul fait de la présence de l'enquêtrice. Un autre risque consiste en une interprétation erronée des faits observés. Si lors des entretiens, l'enquêté peut faire une remarque à l'enquêteur lorsqu'il note que ce dernier interprète mal ses propos, le malentendu étant alors un moteur pour l'analyse, pendant l'observation l'enquêteur ne dit rien et les enquêtés ont

¹² La liste des observations réalisées se trouve en annexe.

peu de chances de le reprendre. Ainsi, il n'y a pas d'indice tangible des mauvaises interprétations. Une solution pour restreindre ce risque est de tester les observations lors des entretiens en demandant aux enquêtés ce qu'ils ont pensé d'un événement auquel l'enquêteur a assisté (Beaud, Weber, 2010). L'observation a quelques fois également permis d'aborder en entretien certaines questions sensibles en s'appuyant sur des situations observées. Les descriptions des phénomènes ne sont jamais totalement fidèles puisque la décision de noter certains éléments est révélateur d'un choix, d'une sélection à partir d'un certain point de vue (Laplantine, 1996). La méthode présente l'avantage de recouper les discours recueillis lors des entretiens avec l'observation des pratiques et des relations entre personnes et, ainsi, de repérer les décalages entre les discours et la réalité des pratiques. Elle permet également de repérer les pratiques que les enquêtés ne parviennent pas à verbaliser tant elles sont intériorisées ou de l'ordre de la routine. Dans *Guide de l'enquête de terrain* (Beaud, Weber, 2010), le chercheur est incité à s'engager dans la situation, une observation « neutre » semblant impossible. En effet, l'observateur ne peut se débarrasser de son affectivité. D'ailleurs, lors des observations, c'est d'abord notre capacité d'étonnement qui nous a été utile, celle-ci étant plus facile à utiliser lorsque les univers et les références entre enquêtés et enquêtrice étaient distincts. Par ailleurs, une absence d'intervention de la part de l'observateur, d'autant plus lorsque les enquêtés l'y invitent par des questions, pourraient vexer ces derniers. Pour parvenir à prendre une certaine distance par rapport aux situations vécues, les auteurs conseillent au chercheur de laisser libre cours à ses sentiments pendant l'observation et de les noter, puis, après coup, de les analyser en relation avec les observations et de les rapporter aux caractéristiques de la relation aux enquêtés. Nos moments d'observation étaient donc toujours accompagnés d'une prise de note. Celle-ci se réalisait soit au cours de l'événement, lorsque celui-ci s'y prêtait, soit après celui-ci lorsque la prise de note sur le moment aurait été inappropriée, voire aurait constitué un signe de grossièreté.

Nous ne sommes par contre jamais devenue adhérente de La Pie Verte dans la mesure où nous n'avons jamais senti notre projet d'enquête au sein de l'association totalement accepté, ce qui s'explique par des éléments développés en troisième partie de ce chapitre. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, alors que l'idée première était de réaliser une monographie de La Pie Verte uniquement, nous avons élargi notre terrain d'enquête à Environ. Le collectif Environ n'est également devenu un terrain d'enquête qu'après les premiers entretiens. Le premier enquêté à nous en parler a été le salarié de l'atelier vélo.

Nous n'avions pas repéré Environ lors de notre recherche sur le site internet de la FUB car le collectif n'est affilié à aucune fédération nationale. Si l'enquête a été élargie au collectif Environ, celle-ci a continué à porter sur un milieu d'interconnaissance, puisque les militants des deux associations entretiennent des relations, comme nous le verrons, entre autres, dans le chapitre 6. Bien que nous n'ayons pas adhéré à La Pie Verte, l'observation du fonctionnement de l'atelier vélo a été possible, avant, pendant et après les entretiens avec les bénévoles réalisés dans les locaux de l'atelier. En effet, comme mentionné dans l'encadré précédent nous arrivions, si possible, en avance afin de pouvoir observer les lieux. Ainsi, les entretiens constituaient également des moments d'observation, d'autant plus intéressants qu'en ce qui concerne les militants des deux associations, une grande partie des entretiens ont été réalisés à leur domicile. A la différence de l'observation des réunions du collectif Environ, lors desquelles nous étions une participante invitée au titre de membre du collectif, dans le cas de La Pie Verte, les observations, plus rares, ont été réalisées grâce à l'appui d'un membre autorisé, qui a accepté et imposé notre présence. Nous avons en particulier pu assister à un comité de pilotage, réunion entre certains élus de la CAPI, des techniciens et des militants de La Pie Verte, qui est étudié dans le chapitre 4, dans la mesure où le vice-président « Transports et déplacements » de l'association nous y avait convié et nous y avait accompagné. Cela dit, nous n'avons jamais été invitée à assister à un conseil d'administration ou à une réunion de la commission transports.

La négociation de l'enquête

L'annonce de l'enquête auprès du groupe étudié est le plus souvent le moment où le chercheur explique ses objectifs et ses méthodes aux futurs enquêtés (Béliard, Eideliman, 2008). Dans le cadre de cette recherche, cette étape nous a aussi semblé nécessaire. Annoncer officiellement notre présence au président de La Pie Verte paraissait important puisque celle-ci allait être remarquée et qu'il aurait alors pu penser à une tentative de dissimulation de l'enquête. Suite à notre annonce, le président a décidé de présenter notre projet de recherche lors du conseil d'administration suivant.

La négociation de l'enquête est importante mais il semble difficile de clarifier en totalité la relation d'enquête à l'avance. L'accord initial se révèle forcément incomplet et déséquilibré. Si les enquêtés ne sont pas totalement démunis dans la mesure où ils

décident ce qu'ils consentent à livrer au chercheur, ils cernent difficilement ce sur quoi porte le regard du chercheur, parce que lui-même ne le sait pas forcément en début d'enquête (Béliard, Eideliman, 2008). Le vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte nous avait indiqué que les membres du conseil d'administration, à qui notre projet de recherche avait été présenté par le président, ne souhaitaient pas que nous nous intéressions à « la teneur de [leur] conflit interne ». Une partie des militants de La Pie Verte nous a ainsi supposé des intentions, en particulier celle de nous intéresser au fonctionnement de l'association, et donc à ces tensions internes. Cela explique également la réticence initiale du président de La Pie Verte à notre projet de recherche. Une autre partie des militants supposait, au contraire, que nous étudions les actions de l'association. Ainsi, le vice-président « Transports et déplacements » a été un allié de premier ordre tout au long de l'enquête dans la mesure où il estimait que notre thèse pourrait publiciser les actions menées. Lors de la demande du vice-président « Transports et déplacements » de ne pas nous intéresser aux oppositions entre militants de La Pie Verte, nous avons exprimé en langage corporel que nous comprenions que notre enquête pouvait les embarrasser sur ce point et que nous ne souhaitions pas les mettre dans une telle situation. Cependant, ce conflit s'est révélé intéressant dans la mesure où il porte, en partie, sur la question de la dimension spatiale de la mobilisation. Une partie importante du sixième chapitre est ainsi consacrée à l'étude de ces tensions.

De même, les enquêtés ne comprennent parfois pas la méthode de l'observation participante et ne comprennent pas tout à fait ce que l'ethnographe fait (Hopkins, 1993). Ainsi, Mary Carol Hopkins ne prenait pas de notes lorsque ses enquêtés discutaient des problèmes au sein d'un couple ou de l'éducation d'un enfant turbulent. Le faire aurait été à la fois grossier et maladroit. En plus d'entamer l'amitié dont la recherche dépend, cela empêcherait d'autres opportunités de ce type de se produire (Hopkins, 1993). Ainsi, dans le cadre de la présente recherche, la prise de notes de certaines remarques ou allusions formulées par les enquêtés a été différée, ce qui peut s'apparenter à une tromperie des enquêtés sur nos intentions. Si certains enquêtés nous ont parlé de manière tout à fait ouverte du conflit mentionné plus haut, ce n'est pas le cas de tous. Une majorité des enquêtés a évité la question ou se contentait d'y faire allusion. Une grande partie des matériaux portant sur les tensions au sein de l'association a ainsi été recueillie sans que les enquêtés se doutent de notre volonté de les utiliser, parce qu'ils ont un intérêt

scientifique, dans notre travail doctoral. Dès lors comment ne pas éprouver une gêne à avoir porté le regard, en toute discrétion, où il n'était pas autorisé à aller ?

3. ANONYMISER UNE ENQUETE REALISEE DANS UN MILIEU D'INTERCONNAISSANCE

Cette troisième partie revient sur la restitution de l'enquête en se saisissant de la question de l'anonymisation des recherches en sciences sociales, qui se pose particulièrement dans le cadre d'une enquête proche de l'ethnographie. Un léger détour nous permet d'évoquer la relation établie au cours de l'enquête, question liée à celle de l'anonymisation. Les enjeux de l'anonymisation dépendent étroitement des espaces dans lesquels circulent les informations. Au fil de cette partie, les choix réalisés en termes d'anonymisation sont également présentés.

Une question spécifique à l'enquête ethnographique

Le travail statistique pose peu de problème d'anonymisation lors de sa publication pour le public. En France, un fort contraste apparaît entre les enquêtes statistiques soumises à des règles déontologiques strictes et l'absence de règles établies pour les enquêtes ethnographiques (Weber, 2011). Les enquêtes statistiques en France, particulièrement celles réalisées par l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) sont fortement encadrées d'un point de vue déontologique. Une autorisation préalable de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) depuis la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique) est ainsi nécessaire pour toute enquête statistique (Weber, 2011). Par ailleurs, si les enquêteurs ont au moins dans un premier temps accès aux données nominatives, pour le public aucune information personnelle ne peut être extraite de ces enquêtes. Les institutions garantissent l'anonymat et contrôlent les conditions dans lesquelles certaines questions dites sensibles, en particulier sur la santé ou la religion, peuvent ou non être posées (Weber, 2011). La relation entre l'enquêteur de l'INSEE et ses enquêtés est une relation « anonyme » et publique. L'enquêteur n'intervient pas en personne mais au nom de son institution de rattachement. Les enquêtés répondent anonymement et pas en leur nom. Le rôle de l'enquêteur est alors de rendre les individus

interchangeables et de faire des personnes singulières des individus anonymes et indépendants (Weber, 1997).

La question de l'anonymat se pose bien différemment aux chercheurs qui pratiquent des enquêtes qualitatives, notamment par accumulation d'entretiens au sein d'un milieu d'interconnaissance et par observation participante. Dans l'enquête ethnographique, les personnes enquêtées sont en relation les unes avec les autres. Ces relations permettent aux enquêtés de parler les uns des autres ou bien de parler de la même chose, des mêmes événements (Beaud, Weber, 2010) et de recouper le point de vue des uns et des autres. Dans la seconde postface du *Guide de l'enquête de terrain* (2010), ouvrage méthodologique devenu une référence, Florence Weber insiste sur la pluralité des écoles ethnographiques en sociologie et sur leurs divergences théoriques. Le courant ethnographique défendu par Florence Weber soulève de façon particulièrement vive la question de l'anonymat. Elle s'oppose à ce qu'elle appelle « l'ethnographie combinatoire » qui rapporte les comportements individuels à une condition humaine universelle mais qui finit par en oublier les appartenances locales et le poids des différentes socialisations. Ainsi, cette approche ethnographique perd toute capacité explicative puisque les acteurs sont alors considérés comme interchangeables (Beaud, Weber, 2010). C'est, bien sûr, plus largement le cas des approches structuralistes ou macro. Le débat dans lequel Florence Weber prend position traverse les sciences sociales. Pour la sociologie critique, notamment celle de Pierre Bourdieu, les agents incorporent les structures objectives du monde social (habitus). Le discours des acteurs est alors envisagé comme réservoir de lieux communs et d'illusions et il s'agirait pour les chercheurs de prendre de la distance avec celui-ci. La sociologie bourdieusienne a été critiquée pour son déterminisme, les agents – abusés – agissant sans avoir connaissance du sens de leurs actions. Et le sociologue serait le seul à même de leur dévoiler la vérité de leur condition sociale.

Florence Weber se propose de défendre un renouveau de l'ethnographie qui analyse précisément « la complexité et l'imbrication de diverses appartenances collectives », « les significations indigènes des interactions liées aux scènes sociales dans lesquelles elles se situent », « la construction des personnes par les interactions et par les choses appropriées » (Beaud, Weber, 2010, p.294). Elle appelle « ethnographie multi-intégrative » cette approche qui décrit les collectifs d'appartenance, les scènes sociales et les histoires personnelles. Florence Weber (2010) soutient que la compréhension du

comportement d'un individu n'est possible que dans la mesure où l'analyse porte sur les différentes sphères sociales auxquels il appartient. Les risques de reconnaissance des enquêtés (entre eux) sont donc particulièrement présents dans le cas d'une enquête ethnographique au sein d'un milieu d'interconnaissance (Béliard, Eideliman, 2008). L'approche « multi-intégrative » encourage à recueillir un maximum d'informations autour d'un cas et à confronter les points de vue dans l'analyse. Les enquêtés ont alors accès à ce que pensent et disent d'eux leurs connaissances. La garantie d'anonymat semble difficile à tenir dans la mesure où la restitution d'un cas dans toute sa logique risque de le rendre reconnaissable par des lecteurs extérieurs (Béliard, Eideliman, 2008).

La relation entre enquêteur et enquêtés

La relation entre enquêteur et enquêtés s'instaure notamment autour de la garantie de l'anonymat lors de la publication des résultats (Béliard, Eideliman, 2008). En ethnographie, la relation d'enquête se noue sous la forme d'un contrat implicite, et pas d'un formulaire de consentement éclairé, dans la mesure où il s'agit d'abord d'une relation personnelle (Beaud, Weber, 2010). Cela dit, des ethnographes enquêtant à l'étranger, par exemple au Canada, sont habitués à faire signer à leurs enquêtés ce type de formulaire. La signature d'un consentement peut impressionner les enquêtés et les dissuader de répondre à l'ethnographe. Pour l'instant, en France, la question déontologique est moins institutionnalisée qu'au Canada. L'ethnographe insiste ainsi sur l'anonymat et garantit à ses enquêtés que les entretiens sont pour son usage propre et qu'ils ne seront utilisés par personne d'autre (Müller, 2006). La relation d'enquête sera d'autant plus fructueuse pour l'enquête que les enquêtés accorderont leur confiance à l'enquêteur (Béliard, Eideliman, 2008). La confidentialité joue au moment de l'enquête. La confiance permet aussi d'obtenir autre chose qu'une vérité officielle. Dans ce cadre, l'ethnographie pourrait se comparer à la confession. Une loyauté interpersonnelle se construit ainsi lors de la relation de longue durée entre l'ethnographe et les enquêtés (Weber, 2010).

Si l'ethnographe ressent une forme de loyauté envers ses enquêtés, il a aussi une responsabilité envers ses pairs. Dans le cadre de cette recherche, le président de La Pie Verte a fortement insisté sur l'importance de l'honnêteté en nous précisant qu'un masterant l'avait interrogé et que sa restitution écrite opérait une sélection dans son discours et ne le remettait pas en contexte. Ainsi, si la confiance des enquêtés est trahie

une première fois, il sera d'autant plus difficile pour le chercheur souhaitant réinvestir le même terrain de l'obtenir de nouveau. L'honnêteté souhaitée par le président semble ici à interpréter comme une demande de fidélité aux propos tenus et aux points de vue des personnes. Si les deux sujets sont en partie liés, dans la mesure où nous nous libérons de la contrainte de fidélité par l'anonymisation, il faut cependant les distinguer. Cette question de la fidélité aux propos échangés est d'autant plus intéressante qu'elle invite à nuancer la division présentée par Florence Weber. Ne pas anonymiser les enquêtés reviendrait à les tromper dans la mesure où nous utilisons leurs propos afin d'acquérir un savoir académique, la pratique du terrain nous aidant à nous approprier la littérature sur un sujet. Les propos des enquêtés sont utilisés pour comprendre des logiques sociales, mais eux ne se soucient pas de celles-ci. Notre objectif est ainsi tout à fait différent des leurs. D'ailleurs si les militants lisent la thèse, il est probable qu'ils ne le fassent pas dans l'objectif qui est prévu pour un mémoire de thèse, c'est-à-dire, entre autres, de prouver l'acquisition d'un savoir et de compétences académiques ainsi que de produire des connaissances. Dans un certain sens, elle n'est pas destinée à être lue par eux.

L'écriture du mémoire de thèse peut être équivalent, d'une certaine façon, à la construction d'un récit, l'ethnographe fait parler son terrain et ses enquêtés d'abord à partir de questions liées à la littérature scientifique. Dans le mémoire de thèse, le matériau et en particulier les discours qui ont été recueillis, sont retravaillés. Des citations sont extraites de ce matériau et sont classées dans un ordre logique qui nourrit une démonstration scientifique. Cette démonstration peut ne pas être souhaitée par les enquêtés. Ainsi, ils peuvent considérer que leur parole a été détournée. En outre, il est impossible d'être honnête dans le sens attendu par le président. Un entretien d'une ou deux heures avec une personne, associé à quelques brèves paroles échangées lors d'observations, ne suffit pas à comprendre assez une personne pour interpréter ses propos comme cette personne considère qu'il conviendrait de les interpréter. De plus, les personnes interrogées peuvent changer d'avis entre le moment de la réalisation de l'entretien et celui où elles liront les résultats de l'enquête. Le point de vue de la personne dans toute son épaisseur ne peut pas être rapporté. Cela dit, ce qui compte finalement dans le mémoire de thèse, c'est la mise en évidence de mécanismes sociaux, c'est-à-dire de formes de régularités, visibles également dans notre dialogue avec les travaux des autres chercheurs et la mobilisation de théories plus générales. C'est-à-dire que ce ne sont pas les enquêtés en eux-mêmes qui sont intéressants. C'est aussi la raison pour laquelle

modifier les noms et les prénoms des enquêtés prend tout son sens. Aujourd'hui, le point de vue dominant correspond à un entre-deux par rapport à la dichotomie proposée par Florence Weber, qui vaut surtout pour les sciences sociales pratiquées dans les années 1970 et 1980, lors du grand débat entre approches micro et macro.

La plus grande part des ethnographes reconnaît la contribution des enquêtés dans les remerciements, mais parfois avec culpabilité lorsqu'ils considèrent le déséquilibre entre les effets de l'enquête sur les enquêtés (aucun, ou, au mieux, une reconnaissance voire une possibilité de réfléchir sur leur vie) et ceux sur l'ethnographe : une avancée de sa carrière professionnelle (Weber, 2011). L'analyse de ce conflit interne à La Pie Verte nous bénéficie d'abord, en nous procurant le grade de docteur qui constitue bien évidemment une avancée dans notre carrière professionnelle, mais les enquêtés eux n'en tirent aucun bénéfice, voire cela peut nuire à l'image publique de l'association. Nous nous retrouvons ainsi dans les propos, d'une grande poésie, d'Olivier Schwartz :

« Ferai-je jamais le compte des attentes que j'ai suscitées sans les honorer, de la confiance obtenue puis trahie, ne serait-ce que parce qu'un jour je suis parti sans laisser d'adresse, rompant le contact avec l'immense majorité de ceux qui avaient fini par croire à la bonne foi de nos relations, et que j'avais simplement abusés ? » (Schwartz, 1990, p.51).

La diffusion au-delà des milieux enquêtés : l'anonymat nécessaire

Les informations personnelles de l'enquêté peuvent circuler dans trois espaces distincts : le monde académique, les milieux enquêtés et la société en dehors des milieux enquêtés. Les circulations dans ces trois sphères ne posent pas les mêmes questions et n'appellent pas les mêmes réponses (Beaud, Weber, 2010).

La solution la plus couramment utilisée pour la publication des cas ethnographiques est l'anonymat (Weber, 2008). Les ethnographes utilisent les données ethnographiques afin de mettre en évidence des processus sociaux de portée générale. Dans ce cadre, les caractéristiques personnelles des enquêtés ne les intéressent qu'en fonction des questions qu'ils se posent et les anecdotes relevant de la vie personnelle des enquêtés ne leur importent pas. C'est la raison pour laquelle l'anonymat des personnes est ordinairement adopté, pour qu'un enquêté ne soit pas reconnaissable par quiconque ne le connaîtrait pas d'avance (Weber, 2011). De plus, même si les premiers matériaux ne sont pas problématiques, une fois qu'un groupe étudié est publiquement identifié, il ne sera plus possible de revenir sur cette déclaration lorsque l'ethnographe souhaitera

publier d'autres matériaux plus sensibles, issus de travaux ultérieurs sur ce même groupe (Hopkins, 1993). Dans ce travail doctoral, nous avons fait le choix de changer le nom des associations, sans modifier les éléments de contexte géographique. Le principal argument est qu'une recherche sur internet, avec comme mots clés le nom des associations, ne permet pas de trouver ce manuscrit.

En ethnographie, les modalités d'anonymisation sont particulières puisque le chercheur délaisse les initiales, qui supposeraient des individus interchangeables, pour recourir le plus souvent à des pseudonymes afin de présenter les enquêtés comme des personnes singulières, dotée d'une épaisseur (Béliard, Eideliman, 2008). Les noms propres véhiculent une somme de connaissances implicites. A partir du prénom, l'âge et le genre peuvent être estimés ainsi que plus généralement la position sociale. Les noms et les prénoms ne sont en effet pas distribués au hasard dans la population et ne sont pas porteurs des mêmes connotations. Le sociologue peut souhaiter apporter un sens sociologique à l'opération d'anonymisation et choisir des pseudonymes qui retranscrivent ces indications sociales (déterminismes régionaux, religieux, culturels par exemple) (Zolesio, 2011). Florence Weber (2008) soutient au contraire que réduire au maximum ces connaissances implicites signifie être en mesure de reconstruire le cas étudié à partir d'une série limitée de variables, indispensables à la démonstration. Cette réduction entraîne ainsi des effets de connaissance. Pour ce manuscrit de thèse, nous avons en effet décidé de modifier les prénoms des enquêtés et, bien évidemment, de ne pas diffuser les noms de famille. De la même manière, une recherche internet sur ces personnes n'aboutira pas à ce manuscrit.

La diffusion au sein des milieux enquêtés

La première limite de l'anonymat est que la liste des éléments indispensables à la compréhension d'un cas sociologique permet également le plus souvent d'identifier la personne concernée. L'une des questions essentielles est alors celle de la confidentialité des entretiens dans le milieu d'interconnaissance des enquêtés (Weber, 2008). Cette question se pose tout particulièrement dans le cadre de ce travail doctoral. En effet, comme nous l'avons indiqué dans la deuxième partie de ce chapitre, une grande partie des militants enquêtés se connaissent, sinon personnellement au moins de vue. Ils ont connaissance, au moins en partie, du parcours et des caractéristiques de chacun. Lors des

entretiens menés avec les élus locaux et les techniciens, ceux-ci ont parlé de certains militants, qu'ils connaissent, de l'association se trouvant sur leur territoire. Il est très probable que les militants se reconnaissent lorsque les élus rapportent des anecdotes à leur sujet. Si les éléments essentiels à l'analyse suffisent pour identifier l'enquêté concerné, le chercheur est alors confronté au dilemme suivant, exposer le cas dans toute sa complexité serait très explicatif mais les processus d'anonymisation seraient rendus inefficaces (Béliard, Eideliman, 2008). Une des solutions est de modifier certaines caractéristiques des enquêtés et de les remplacer par des caractéristiques équivalentes. Une profession renvoyant à une appartenance sociale similaire se substituerait alors à la véritable profession, cette solution est par exemple défendue par Olivier Schwartz. D'après Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman (2008), dont nous rejoignons la position, une telle solution pose question en ce qui concerne la rigueur de l'analyse. En outre, si la plupart des enquêtés pourront, à partir des éléments donnés reconnaître la personne dont il est question, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des militants. Dans ce cadre, le changement des prénoms permet malgré tout de préserver quelques militants d'être reconnus par les autres.

Le problème se pose d'autant plus que le cloisonnement entre la sphère scientifique, où les chercheurs pouvaient construire leurs cas et les publier à destination de leurs pairs, et la sphère publique, a largement été remis en question. Avec la publication des thèses sur internet, même s'il existe des possibilités afin que la diffusion soit restreinte, celles-ci ont toutes les chances de se retrouver à la disposition des personnes concernées (Weber, 2008). La diffusion sur internet d'une grande part des publications scientifiques - et la mise en ligne des thèses - permet aux enquêtés de retrouver les travaux du chercheur (Weber, 2011). Bien entendu, l'ampleur de la diffusion sépare les œuvres confidentielles des rares best-sellers, par exemple *La misère du monde*, recueil d'entretiens édité par Pierre Bourdieu en 1993, ou *Pays de malheur* (2005), qui restitue les échanges de courriers électroniques entre Stéphane Beaud et l'enquêté, sous le pseudonyme de Younes Amrani. Il n'en demeure pas moins que des œuvres confidentielles peuvent aujourd'hui connaître une diffusion au-delà du cercle des spécialistes (Weber, 2011). La diffusion peu importante et la lecture marginale des thèses dispensent-elles pour autant le chercheur de réfléchir à la question de l'anonymat ? A l'inverse, faut-il tout anonymiser, au risque de perdre de l'information, alors que la diffusion de la thèse est marginale ?

La diffusion des résultats est particulièrement délicate lorsque l'analyse se centre sur des divergences de points de vue. Lorsque des conflits ont lieu entre membres du groupe étudié la confidentialité devient primordiale mais difficile à respecter. Lorsque les enquêtés ne sont pas de prime abord attirés par le projet d'enquête, mais concèdent d'y participer, l'enjeu de l'anonymisation est de protéger les enquêtés (Béliard, Eideliman, 2008). Le principe déontologique de l'ethnographe, à la fois minimal et maximal, consiste à « ne pas nuire » (Weber, 2011). Dans le cas de cette recherche, si nous nous sentons gênée à l'idée de la publication des résultats, c'est aussi parce que notre regard est resté critique envers les enquêtés et a mis au jour certains discours et dévoilé certains rapports de domination. En effet, un conflit, déjà mentionné plus haut, divise en deux groupes l'une des deux associations et des tensions existent entre certains militants. Révéler les discours que les militants tiennent les uns sur les autres pourrait nourrir le conflit. Ces tensions se cristallisent particulièrement autour du salarié de l'atelier vélo (voir chapitre 6). Si les personnes ayant tenu certains propos sont reconnues, ces propos pourraient leur être reprochés. Il peut en particulier leur être reproché d'avoir divulgué la nature du conflit dans un cercle extérieur à l'association, ce qui pourrait nuire à l'image de l'association. Les discours tenus s'expliquent par les caractéristiques sociales des enquêtés, partagées par les enquêtés défendant les mêmes positions dans le conflit. Il est alors nécessaire de protéger ces enquêtés en mettant en place une solution d'anonymisation. Dans la mesure où les spécificités personnelles des membres des deux groupes n'ont qu'un impact mineur sur leur discours et que l'important est de mettre en lien discours et caractéristiques sociales et non de rapporter les discours à une personne précise, lors d'une citation pouvant potentiellement poser problème, il pourrait ne pas être mentionné le numéro de l'entretien.

Un problème particulier s'est posé à nous dans le cadre de cette recherche dans la mesure où une des dimensions du conflit touchait les motivations prêtées aux membres d'un groupe par un militant de l'autre groupe. Ce militant a explicité les soupçons qu'il nourrissait à l'égard des membres de l'autre groupe et nous a suggéré de nous intéresser à ce point précis. Dans le cas de cette recherche, il n'est pas tout à fait possible de parler d'instrumentalisation de l'enquêtrice puisque ce point faisait partie des questions que nous nous posions. Que faire lorsqu'une partie du conflit porte sur une question de recherche et que les résultats de l'enquête pourraient être utilisés par certains militants ? Dans le cas présent, ces révélations portent avant tout sur des luttes symboliques. Une

des solutions consiste à resserrer l'analyse sur les parties d'entretien ayant un sens sociologique et à évacuer les attaques *ad hominem* que nous n'arrivons pas à rapporter à des clivages plus profonds. Les détails qui risquent de nuire jouent d'ailleurs le plus souvent un rôle marginal dans la démonstration et doivent être éliminés (Weber, 2008). Lorsqu'il s'agit de détails personnels, le chercheur doit se demander si les éléments qu'il livre ont une utilité scientifique ou si leur fonction est uniquement illustrative. Dans le dernier cas, il convient de les supprimer, ce qui permet en plus de resserrer l'analyse sociologique sur l'essentiel (Béliard, Eideliman, 2008). Le chercheur peut ainsi gagner en « effets de connaissance » ce qu'il perd en « effets de réels » (Weber, 2008).

Brouiller les pistes, un compromis pas toujours satisfaisant

Une des solutions est de reconstruire des cas socialement fictifs mais sociologiquement justes. Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman (2008) se montrent favorables à la reconstitution de cas fictifs, à partir de différents cas étudiés sur le terrain ou en modifiant la structure (familiale par exemple) d'un cas. Annoncer explicitement dans la publication que les cas sont des reconstitutions permet aux enquêtés de ne pas se reconnaître mais surtout de ne pas chercher à se reconnaître (Béliard, Eideliman, 2008). Au contraire, Mary Carol Hopkins (1993) développe au début d'un chapitre qu'elle a rédigé, et de façon très détaillée, ce qu'elle présente implicitement comme une scène de son enquête. Sa recherche porte sur une communauté de réfugiés asiatiques et propose à partir de la restitution de cette scène de réfléchir sur les problèmes posés par la présentation de son matériau. A la fin du chapitre, elle révèle que la vignette d'ouverture n'est pas le résultat d'une seule observation, mais est composée de plusieurs scènes, évènements ou individus. Cette vignette résulte donc d'un collage, mais l'auteure critique cette solution d'anonymisation. Une telle solution peut en effet entraîner tout une série de réticences. Est-ce qu'une telle ethnographie reste de la science ? Quelle est sa validité scientifique (Hopkins, 1993) ? Dans quelle mesure la reconstitution d'un cas à partir de plusieurs cas empiriques ne constitue pas une dérive vers la fiction (Beaud, Weber, 2010) ? Cette solution ne nourrirait-elle pas un soupçon de falsification sur la profession toute entière (Weber, 2008) ? Comment concilier la confidentialité et l'anonymat avec l'exigence scientifique de contrôle par les pairs de la validité des observations (Beaud, Weber, 2010) ? L'anonymat des enquêtés pose de grands dilemmes aux ethnographes.

La construction de cas composites n'entrave pas le raisonnement scientifique dans la mesure où ce ne sont pas les données personnelles qui comptent mais bien les caractéristiques des enquêtés qui répondent aux questions posées. Mais l'ensemble des données doit pouvoir rester contrôlable (Beaud, Weber, 2010). Du point de vue de la déontologie scientifique, la possibilité par les pairs de revenir aux matériaux non anonymes (entretiens, documents, journaux de terrain) est indispensable pour valider ou infirmer l'analyse de l'ethnographe. Une « grille d'anonymisation », qui donne la clé de correspondance entre les personnes citées et leurs pseudonymes, pourrait être utilisée, en particulier lorsqu'il y a construction de cas composites, cohérents scientifiquement mais pas exacts factuellement (Weber, 2011). Lors de leurs soutenances de thèse, maintenant publiques, certains ethnographes ont proposé au jury une « grille d'anonymisation » de ce type, non communicable, afin de préserver à la fois la confidentialité des données et permettre le contrôle par les pairs (Beaud, Weber, 2010).

Néanmoins, ces solutions présentent certaines limites. Une famille avec un fils et deux filles peut devenir une famille avec deux enfants, un fils et une fille, si les filles tiennent des discours proches. Cependant, si ce sont les propos du fils qui se révèlent sensibles et que l'enquête n'a porté que sur cette famille, celui-ci reste identifiable par les autres. Cette solution semble envisageable uniquement lorsque des entretiens ont été réalisés auprès de plusieurs familles et que la publication reconstitue une famille avec le discours d'un enfant d'une première famille et celui d'une autre famille. Dans le cas de l'enquête de ce travail doctoral, l'ajout d'un salarié fictif travaillant au sein de l'atelier vélo n'empêcherait pas l'identification dans le milieu enquêté de l'unique réel salarié. Une autre solution est de dissocier un même cas, en changeant le pseudonyme de l'enquêté, lorsque l'analyse porte sur une partie sensible (Zolesio, 2011). Or dans le cas du salarié, cette solution n'est pas applicable dans la mesure où c'est sa position qui explique ses discours, il n'est alors pas possible de faire comme s'il s'agissait de n'importe quel autre militant. Dans le cadre de cette recherche, la solution retenue a été de ne pas construire des cas fictifs, nous n'avons ni rajouté un salarié, ni dissocié son cas.

La réputation des enquêtés au sein de leur milieu d'interconnaissance

Pour les enjeux liés à l'image de soi des enquêtés et ceux liés à leur réputation au sein de leur milieu d'interconnaissance, le sociologue doit tenter d'apprécier les risques sociaux

que la publication fait encourir aux enquêtés. La dimension de l'estime de soi renvoie le plus souvent à des aspects marginaux de l'analyse sociologique : un pseudonyme aux connotations désagréables, un sentiment incompris, la restitution d'une impolitesse ou d'une grammaire imparfaite (Weber, 2008).

En ce qui concerne la dimension de la réputation auprès des lecteurs anonymes, l'anonymat n'est pas toujours désiré par les enquêtés qui peuvent souhaiter apparaître nommément dans la publication, dans l'optique de témoigner en personne de leur expérience par exemple (Weber, 2008). Du côté scientifique, seul le contrôle de l'analyse compte, il est ainsi possible de publier des textes qui mettent en valeur un ou plusieurs enquêtés. C'est à l'ethnographe que revient la charge de vérifier que la fierté de l'enquêté à témoigner ou un porter un discours ne provoque pas des moqueries dans d'autres milieux sociaux. L'ethnographe doit alors particulièrement s'assurer que le témoignage ne nuira pas aux enquêtés (Beaud, Weber, 2010).

La réaction de l'écrivaine Victoria Thérôme suite à la publication d'un article que Delphine Naudier (2006) lui avait consacré est révélatrice des enjeux liés à l'estime de soi des enquêtés. La revue *Genèses* avait reçu une demande de « droit de réponse » de l'écrivaine, inspirée des pratiques en vigueur dans la presse d'information. Dans cette lettre, Victoria Thérôme pointe les erreurs factuelles et conteste certaines interprétations de l'article ainsi que l'absence de référence à son œuvre littéraire. La réaction négative vient aussi en partie d'une mauvaise compréhension des concepts utilisés par la sociologue. Le comité de rédaction de *Genèses* a publié cette lettre car elle permet de réfléchir aux effets de l'analyse des cas en sciences sociales en dehors du cercle des chercheurs et Florence Weber (2008) a, dans ce cadre, insisté sur le droit du sociologue sur son analyse scientifique. D'après Florence Weber (2008), seul les pairs peuvent sanctionner scientifiquement une recherche afin de préserver une autonomie du champ scientifique et éviter la censure sélective d'enquêtés et d'institutions qui auraient des intérêts à infléchir les résultats des recherches en sciences sociales. Une réaction positive ne valide pas davantage l'analyse qu'une réaction négative. Au demeurant, les compléments d'informations que Victoria Thérôme donne, en particulier sur ses études, sont à prendre en considération et à analyser. D'ailleurs les questions soulevées par les enquêtés après la publication permettent de continuer l'enquête et de creuser certaines questions non résolues (Weber, 2008). Cet exemple pose aussi la question de l'anonymisation des

célebrités, d'autant plus lorsqu'elles parlent de leur vie publique. Dans ce cas, la personne sur laquelle l'enquêteur travaille est en effet facilement reconnaissable (Béliard, Eideliman, 2008). De plus, une publication anonymisée peut frustrer les célébrités dans le sens où elles peuvent attendre des bénéfices de l'enquête sur leur image (Weber, 2008). En ce qui concerne le contrôle de la validité des résultats, affirmer que seul le lectorat universitaire doit pouvoir vérifier revient à calquer les sciences sociales sur le modèle des sciences dures, où les résultats doivent être reproductibles.

Les enquêtés peuvent être embarrassés à l'idée que leurs amis vont lire certaines descriptions ou apprendre des éléments de leur vie personnelle. Dans le cas fictif développé par Mary Carol Hopkins (1993), l'enquêtée aurait pu être embarrassée de voir la condition appauvrie de sa maison et son échec à l'entretien d'embauche révélés, tout comme son choix inapproprié de vêtements, mais l'intention de l'auteure est bien d'illustrer finement l'insuffisance de leur logement par exemple. Dans le cas de cette recherche, révéler certaines caractéristiques du parcours et des échecs du salarié est susceptible de lui poser des problèmes en termes d'image de soi et de réputation. Ces échecs ont un impact sur son activité salariale et sont donc connus à la fois des responsables de l'association, des bénévoles de l'atelier vélo les plus actifs, des élus de la communauté d'agglomération ainsi que des services techniques. Dans ce cadre, publiciser cet échec revient à le révéler aux bénévoles qui ne le connaissent pas déjà, et aux adhérents de l'association. Mais il est peu probable que cette révélation entraîne une perte d'emploi pour le salarié. Cela dit, voir exposer sa situation délicate au sein de l'association peut porter un coup à sa fierté. L'objectivation sociologique peut être vécue violemment par cet enquêté. Une autre dimension sensible de ce cas est le discours, stigmatisant, de certains élus à propos du salarié. Si ces discours sont révélateurs d'évolutions concernant le militantisme et ont à ce titre un intérêt scientifique, l'enquêté pourrait se sentir remis en cause, voir trahi par l'enquête.

Une autre solution possible est de soumettre le texte scientifique à la lecture des enquêtés afin de leur demander une autorisation de publication. Il ne s'agit bien sûr pas de se plier à toutes les volontés des enquêtés, qui pourraient aller contre l'exigence d'objectivation sociologique. Mais les personnes concernées pourraient soulever des enjeux d'anonymisation auxquels le chercheur n'avait pas pensé de prime abord. Cependant, lorsque le texte confronte des points de vue de personnes qui se connaissent sans

forcément savoir ce que les autres pensent il devient impossible de faire lire une version préalable (Béliard, Eideliman, 2008). Florence Weber (2008) défend la prise en compte des souhaits des enquêtés lorsque les demandes soulèvent des enjeux liés à l'image de soi des enquêtés et ceux liés à leur réputation au sein de leur milieu d'interconnaissance. L'ethnographe ne peut pas accepter toutes les demandes des enquêtés, le risque serait d'accepter une instrumentalisation de la recherche par certains. La validation du savoir sociologique est du ressort de l'enquêteur et de ses pairs (Weber, 2008). Alors que le président de l'association avait demandé à relire les textes avant publication, nous n'avons pas souhaité leur transmettre le mémoire craignant un contrôle sur les publications et une demande de modification de certains passages. Jusqu'à quel point l'argument de la crainte de l'instrumentalisation ne sert-il pas juste à repousser le moment où les enquêtés découvriront le mémoire de thèse ?

CONCLUSION

La première partie retrace la construction de l'objet. Le sujet de recherche, à l'origine, se concentrait sur la représentation des non-riverains dans les communes périurbaines de type campagnard. L'élaboration du projet de recherche a marqué une première évolution par rapport au sujet initial dans la mesure où celui-ci était davantage centré sur la participation des non-riverains que sur leur représentation. Par la suite, puisque nous ne souhaitons pas porter notre regard sur des mobilisations explicitement *Nimby*, ni sur des mobilisations relatives à des objets exceptionnels mais plutôt relevant de la vie quotidienne, les questions de transports sont apparues pertinentes. Les mobilisations des deux associations sur lesquelles s'est penchée l'enquête, La Pie Verte et Environ(nement), prennent place dans le Nord-Isère, territoire périurbain industriel et ouvrier. Ces deux associations sont situées dans les communes périurbaines de plusieurs milliers d'habitants (La Tour-du-Pin, Bourgoin-Jallieu et Villefontaine) qui forment des polarités secondaires de la couronne périurbaine lyonnaise - ce qui constitue un pas de côté supplémentaire par rapport au sujet initial. Une fois prise la décision de se centrer principalement sur les mobilisations en faveur du vélo quotidien, il a été décidé de les aborder du point de vue des militants.

La recherche à l'origine de ce travail doctoral se rapproche de l'ethnographie et mobilise principalement deux méthodes, l'entretien - lors duquel l'enquêtrice s'engage dans

l'interaction - et l'observation participante. Ce travail s'appuie sur une enquête, de près d'un an et demi, réalisée à l'intersection de plusieurs milieux d'interconnaissance, dans la mesure où les militants des deux associations étudiées entretiennent des relations les uns avec les autres. Le retour effectué sur les situations d'entretiens, comprises comme des relations sociales à part entière et qui doivent, dans ce cadre, être discutées comme telles, suggère les relations à géométrie variable en fonction des enquêtés. S'il a été le plus souvent nécessaire de lutter contre l'image négative que les enquêtés pouvaient avoir d'eux-mêmes, quelques entretiens ont révélé un rapport de domination inverse, où l'enquêtrice était en position d'infériorité.

Les enjeux de la restitution de l'enquête, en particulier ceux liés à l'anonymisation des recherches en sciences sociales, occupent la troisième partie de ce chapitre. Les données ethnographiques sont utilisées afin de mettre en évidence des mécanismes sociaux de portée plus générale. Dans ce cadre, ce ne sont pas les enquêtés, en tant que tels, qui importent et leurs caractéristiques personnelles ne sont intéressantes qu'en fonction des questions posées. Ainsi, l'anonymat, par modification des noms et des prénoms des enquêtés, semble possible. Cela dit, les caractéristiques nécessaires à la compréhension d'un cas sociologique suffisent le plus souvent, au sein du milieu d'interconnaissance, à reconnaître la personne concernée. Dans ce cadre, c'est à l'ethnographe de veiller à ce que la restitution des résultats n'ait pas de conséquences négatives sur la réputation des enquêtés au sein de leur milieu d'interconnaissance. Dans la mesure où l'anonymat est obligatoire pour la diffusion des résultats au-delà des milieux enquêtés, les noms des associations ont été changés afin que les lecteurs extérieurs ne retombent pas facilement sur le manuscrit.

L'objet de recherche ayant été présenté et les principes qui ont guidé la pratique de terrain exposés, le chapitre 2 développe les propriétés sociologiques et les différentes logiques d'action des militants et se demande en particulier si la figure de « l'aventurier du quotidien » se poursuit à l'identique depuis les années 1980, a évolué, ou bien a disparu.

*Chapitre 1. La construction d'une enquête au sein de deux associations
mobilisées en faveur du développement du vélo quotidien*

CHAPITRE 2

**LES FIGURES DU MILITANTISME : UN
ENGAGEMENT, PLUSIEURS LOGIQUES
D'ACTION**

INTRODUCTION

Si les militants en faveur du développement du vélo comme mode de transport quotidien dans les territoires périurbains peuvent apparaître *a priori* comme une catégorie homogène, l'enquête révèle en réalité une grande variété de profils. Vingt-sept militants ont été rencontrés au cours de l'enquête. Ce chapitre a pour objectif à la fois de rendre compte de la diversité de ces périurbains et de rendre compréhensibles leurs logiques d'action. Pour ce faire, une typologie des militants, qui met en lumière leurs propriétés sociologiques et les raisons de leur engagement, a été élaborée.

Ce chapitre constitue un rouage essentiel de la thèse dans la mesure où la typologie élaborée est mobilisée tout au long du manuscrit. En effet, une partie du prochain chapitre souligne que les militants, selon le profil dans lequel ils s'inscrivent, adhèrent à des degrés variables aux valeurs des « aventuriers du quotidien » des années 1970. Le quatrième chapitre se concentre quant à lui spécifiquement sur la forme que prend l'engagement d'un profil particulier de militant. L'engagement des militants peut en effet prendre une forme différente selon le profil dans lequel ils s'inscrivent. Enfin, le chapitre 6 examine les ressorts du développement du champ d'action de La Pie Verte et sa mise à l'échelle de l'intercommunalité, en rapport aux confrontations qui s'opèrent entre plusieurs groupes de militants qui portent des visions différentes du devenir de l'association. Les groupes de militants qui s'opposent recourent en grande partie les différents profils élaborés ici et les tensions décrites s'expliquent aussi, pour une part, par les propriétés des militants, détaillées dans le présent chapitre.

Les entretiens réalisés permettent d'identifier cinq types correspondant à autant de logiques d'action du militantisme en faveur du vélo quotidien. Un sixième type de militants, présents au sein de La Pie Verte, ne s'engage pas en faveur du développement du vélo utilitaire mais apparaît en creux dans certains discours.

A bonne distance des années 1970 et 1980, la figure de « l'aventurier du quotidien » (Bidou, 1984) existe-t-elle encore à l'identique ou bien a-t-elle évolué ? Quels profils de militants mobilisés en faveur du vélo quotidien est-il possible de rencontrer dans le périurbain nord-isérois ? Quelles sont leurs propriétés et les raisons de leur engagement ? Comment pourraient s'expliquer celles-ci ? Pour répondre à ces questions, la méthodologie à la base de la construction des types est d'abord exposée puis les types de militants en faveur du vélo utilitaire sont esquissés.

1. LA CONSTRUCTION DES TYPES

La démarche adoptée pour la création de la typologie du présent chapitre se rapproche de celle des types idéaux de Max Weber. Les entretiens n'ont pas été spécifiquement menés pour répondre à la question des logiques de l'engagement en faveur du développement du vélo quotidien mais les raisons de l'engagement et de la pratique du vélo quotidien ont été abordés par une grande partie des enquêtés. Ces derniers n'étant pas représentatifs des habitants du périurbain, ni des personnes engagées, ce chapitre a pour objectif premier de présenter la population sur laquelle l'enquête a porté.

Le type idéal est une construction intellectuelle obtenue en accentuant délibérément un ou plusieurs aspects déterminés de l'objet considéré. Il ne s'agit pas d'une description de la réalité mais bien d'une synthèse abstraite des points communs à différents phénomènes observables dans la réalité. Cette construction conceptuelle garde un lien avec la réalité observée mais elle présente « une version volontairement stylisée » (Coenen-Huther, 2003, p.532) de celle-ci. La construction d'une typologie correspond en effet à « une opération de stylisation de la réalité » (Schnapper, 2012). Le type idéal est un « *tableau de pensée* homogène » (Weber, 1965)¹³.

Les types idéaux peuvent regrouper des objets de natures diverses. Les commentateurs de l'œuvre de Weber distinguent les types idéaux « individualisants » des types idéaux « généralisants ». Les premiers rendent compte des principaux aspects d'une situation historique globale alors que les seconds révèlent la situation d'acteurs individuels et ce sont des éléments tels que les types de relations entre individus ou les préférences personnelles qui sont soumis à l'abstraction.

Le type idéal est un « instrument privilégié de la compréhension sociologique » (Schnapper, 2003, p.298). Les types idéaux permettent de rendre la réalité, au moins en partie, intelligible, ce sont des « instrument[s] pour la comprendre » (Schnapper, 2003, p.298). Le type idéal est une abstraction sélective, dans la mesure où, si la théorie ne peut pas prétendre appréhender le réel dans toute sa complexité, elle doit pourtant mettre en évidence les éléments essentiels de l'objet étudié, afin de rendre compte des acteurs, des

¹³ La partie qui suit est largement inspirée de Coenen-Huther (2003) et Schnapper (2012) que nous citons une fois afin de ne pas alourdir le texte.

comportements, de processus typiques. Le type idéal permet ainsi de donner du sens mais la contrepartie pour cela est le renoncement à l'exhaustivité. Accentuer certains éléments résulte de la priorité accordée à certains traits de l'objet considéré. Les types décrits se fondent ainsi sur une articulation spécifique et régulièrement observée de caractéristiques et de causes de l'engagement associatif en faveur du vélo quotidien. Des régularités dans les discours ainsi que des propriétés communes et des pratiques semblables ont ainsi été repérées et ont servi de base pour la création des types. Les militants eux-mêmes se définissent les uns par rapport aux autres. Les profils présentés ici ont aussi été réfléchis à partir des groupes proposés par les militants ou des oppositions formulées par ceux-ci.

Un même militant peut correspondre à plusieurs types, à des degrés variables. Les types ne constituent ainsi pas des catégories étanches les unes par rapport aux autres et les militants attachés à deux profils différents peuvent, dans une certaine mesure, partager certaines raisons de l'engagement. Il ne s'agit ainsi pas d'un tri des militants dans différentes catégories. De fait, le type idéal n'est pas observable dans la réalité sous sa forme pure, idéale. La traduction de « type idéal » reste d'ailleurs ambiguë dans la mesure où une confusion est possible entre les deux sens du terme « idéal ». D'après Max Weber, les « tableaux de pensée » ne sont idéaux que dans un sens « purement *logique* » ou intellectuel, mais pas dans le sens de « devoir-être » ou de « modèle » : il ne s'agit pas d'un concept normatif. Les constructions des types idéaux ne sont pas réelles, car elles expliquent la conduite d'un individu purement rationnel dans un cas idéal. A ce titre, le type idéal est pour Weber une « utopie ». Le type idéal ne se conforme pas à la réalité dans la mesure où les actions réelles ne sont pas motivées par une logique pure qu'aucun facteur extérieur ne viendrait influencer. Weber illustre sa conception du type idéal avec la théorie économique. Le type idéal du sujet économique n'est pas du tout affecté par des motivations qui ne seraient pas économiques, alors qu'en réalité celles-ci influencent les comportements des individus. « C'est l'idée de logique pure – dépouillée de tout élément parasite – qui est à la base de la notion de type idéal, quelle que soit par ailleurs la logique prise en considération. » (Coenen-Huther, 2003, p.533).

La conceptualisation idéal-typique a des vertus heuristiques. L'exemple suivant, développé par Coenen-Huther (2003), est inspiré de la logique wébérienne. Le comportement d'un marchand, envisagé de manière idéal-typique, est guidé par une

logique économique visant la recherche d'un profit maximal. Si de nombreux marchands se conforment effectivement à cette logique, toute une série d'individus relevant de la catégorie « marchands », comme les brocanteurs ou les bouquinistes, s'écartent du comportement purement économique. Il n'est possible de fournir une explication à cette constatation qu'en mettant en évidence des motivations autres qu'économiques. Ainsi, les écarts par rapport à la logique d'un type idéal soulèvent des questions. Les écarts entre la logique imaginée et les faits réellement observés suscitent des hypothèses qui visent à expliquer ces différences¹⁴.

L'adoption de cette démarche a abouti à l'élaboration de cinq profils de militants. Il s'agit des profils « concernés », « mécaniciens », « aménageurs », « engagés » et « sociables ». Le sixième profil, qui se dessine en creux, est le « naturaliste ».

2. PROFIL « CONCERNES », REAGIR AU SENTIMENT DE DEGRADATION DE SON ENVIRONNEMENT RESIDENTIEL

Les raisons de l'engagement des militants « concernés » sont avant tout étroitement liées au sentiment de dégradation de leur environnement résidentiel ou de leur qualité de vie¹⁵. Cette détérioration de leur environnement, ressentie de manière intime, est perçue comme une menace et entraîne une réelle crainte des militants s'inscrivant dans ce profil pour leur santé et celle de leurs proches. Quelques-uns de ces militants expriment également leur incompréhension face à ce qu'ils jugent des irrationalités du système actuel.

Ces logiques d'engagement semblent se retrouver chez une grande partie des militants, à La Pie Verte comme à Environ, chez les hommes comme les femmes. Pour illustrer ce type, il est possible de dresser le portrait de Céline. Militante d'une quarantaine d'années,

¹⁴ « Le type idéal offre des motivations plausibles et pousse à anticiper le comportement à prévoir dans la logique qu'il représente. Les personnages empiriquement observables dont le comportement s'écarte de la logique du type idéal substituent à ces motivations plausibles d'autres motivations qui deviennent tout aussi plausibles quand on a réussi à en reconstruire le sens. » (Coenen-Huther, 2003, p.544).

¹⁵ En cela, ce profil se rapproche du type idéal de militants élaboré par Sylvie Ollitrault (2008) qui partagent un « itinéraire à dominante réactive ». Leur engagement a d'abord pris la forme d'une réaction à une pollution qu'ils subissaient. Ces militants contestaient ainsi la dégradation de l'environnement qu'ils observaient.

d'origine stéphanoise, elle est arrivée en 1985 en Nord-Isère. Après avoir habité dans différentes communes, Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière, dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu, dans le vieux bourg de l'Isle-d'Abeau, elle s'est installée à La Tour-du-Pin fin 2009. Elle a ainsi résidé une grande partie de sa vie dans un cadre périurbain et actuellement sa famille n'habite pas très loin de son domicile. Elle semble constater de manière intime la dégradation de cet environnement :

« On est dans un cadre qui est quand même campagne. Moi je n'aurais pas du tout la même vision si je vivais en centre-ville à Lyon, il ne faut pas me demander de prendre un vélo. Je suis très sensible aux odeurs de pots d'échappement, je vis en centre-ville pour moi c'est très incommodant. Et donc je me dis, malgré tout, en périurbain on a encore l'air assez pur donc ça, c'est un atout. C'est se dire on se déplace, on respire un semblant d'air correct donc ça, c'est bien, mine de rien. (...) Il ne faut pas se leurrer, là, on est dans la campagne, il n'empêche qu'il y a de la circulation. On n'a pas des pics de pollution comme en centre-ville à Lyon ou à Grenoble, il n'empêche qu'on n'en est pas préservé. Et puis il y a ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas. Des fois il y a des odeurs, elles m'insupportent. (...) Pour la nouvelle génération, je me dis, pouvoir leur inculquer que ce moyen de locomotion [le vélo] sera un des principaux parce qu'il ne faut pas se leurrer, plus on avance dans le temps, plus il faudra qu'on soit protecteur de la nature. Je ne sais pas si c'est être protecteur, si c'est ça, parce que si on n'y met pas tous de la bonne volonté, on est tous à la même enseigne, on respire tous le même air. (...) J'étais de la génération où mes parents ne me mettaient pas devant la télé, il y avait pas de jeu [vidéo] et dès qu'il faisait beau, on prenait le vélo, on allait se balader ou allait ramasser, faire de la cueillette en campagne. Moi j'ai été élevée là dedans, j'aurais aimé transmettre ça à mes enfants, je n'ai pas pu le faire, par d'autres circonstances. Mais je me dis moi j'étais contemplative, j'étais heureuse. » (militante Environ, entretien 19).

Cette militante insiste sur la proximité de la nature et de la « campagne ». Dans ce discours, deux conceptions de la nature, comme cadre de vie et comme espace récréatif, associées à la pratique du vélo, apparaissent. Mais tout d'abord, cette militante insiste fortement sur l'aspect olfactif dérangeant de la pollution engendrée par les voitures en centre-ville. Le vocabulaire utilisé – « très sensible », « très incommodant », « m'insupportent » - pour décrire ses sensations olfactives suggère une forte gêne. Dans le même ordre d'idées, une conservatrice de bibliothèque, aujourd'hui à la retraite, soutient, comme de nombreux autres militants, que la circulation est « très étouffante » et « très difficile à supporter » (militante La Pie Verte, entretien 22). Développer son discours à partir de la description de ses sensations physiques suggère par ailleurs l'aspect intime, corporel du sentiment de perte de qualité de vie.

Encadré 4. A propos de l'analyse des citations

Dans ce travail, nous avons pris le parti de retranscrire littéralement le matériau et de le livrer au lecteur de façon brute, sans réécriture. Le lecteur intéressé peut, bien sûr, lire l'ensemble des citations mais celles-ci sont toujours expliquées et interprétées dans la suite du propos. Lors de l'analyse des citations, une grande attention est portée aux choix des mots, il s'agit ainsi de prendre au sérieux les enquêtés et leurs discours et de ne pas adopter une posture surplombante. Cela dit, comme indiqué dans le chapitre précédent, nous nous situons dans un entre-deux : nous prêtons attention aux paroles des acteurs mais nous les rapportons à des mécanismes sociaux plus généraux, dont les acteurs n'ont pas conscience, visibles dans notre dialogue avec la littérature. Si les analyses des citations se rapprochent parfois de la paraphrase, il semblait dommage de ne pas les inclure dans ce manuscrit.

De la même manière, sensible et intime, une militante de La Pie Verte, Béatrice, déclare avoir constaté la pollution de son environnement à travers le dépôt de poussière sur ses fenêtres. Elle déclare lors de l'entretien, réalisé à la terrasse d'un café offrant une vue sur une grande partie de la ville de Bourgoin-Jallieu :

« Les pots d'échappement, plus la poussière parce que ça fait beaucoup de poussière noire, les gaz d'échappement et ça se dépose sur les rebords de fenêtres et puis ça se dépose aussi dans nos bronches, ça c'est plus embêtant. (...) Mon immeuble il est pas très loin de l'autoroute, d'ailleurs on la voit, on voit bien, on voit les camions qui passent et qui passent derrière les immeubles blancs, c'est là que j'habite. Il faut voir le côté qui est au levant, le côté de l'autoroute, il faut voir la poussière qu'il y a sur les fenêtres, puis aussi de l'autre côté mais particulièrement côté autoroute. Donc ce qui se dépose sur les fenêtres on l'a aussi. » (militante La Pie Verte, entretien 24).

Dans cet extrait également, la pollution constatée est rattachée à une perte de la qualité de vie urbaine et à une dégradation potentielle de la santé.

Revenons à Céline, d'après elle, le cadre de vie périurbain serait, dans une certaine mesure, préservé de la pollution par rapport à la ville-centre. Elle soutient l'idée d'une dégradation progressive de l'environnement naturel causée par les êtres humains, que l'utilisation du vélo pourrait freiner. Elle mobilise ainsi l'argument de la protection de la nature. Dans son propos – comme chez la plupart des militants – la protection de la nature est importante en termes de qualité de vie, car elle permet de ne pas respirer de l'air

pollué et a donc un impact direct sur la santé. La nature apparaît ainsi dans cette première conception comme cadre de vie et garante de sa qualité.

En fin d'extrait, la nature est davantage envisagée en tant qu'espace récréatif. Il s'agit ici d'une nature qui est accessible à la fois facilement, en vélo, et rapidement. Cette militante raconte des souvenirs de sa pratique du vélo lorsqu'elle était jeune, pratique qui semble en partie idéalisée. Ses souvenirs semblent se raccrocher à un mythe de la balade dans la campagne, où l'on ramasse des plantes. Il s'agit ici d'une nature dont on jouit et qui fournit un cadre aux activités de plein air. Une idée mobilisée, assez proche, est celle de la nature que l'on admire. Un autre militant mêle l'idée de jouissance de cet espace récréatif à celle de sa beauté : « On est à la campagne et (...) elle est magnifique la campagne, il faut en profiter. » (militant Environ, La Pie Verte, entretien 10).

Encadré 5. La quête de la ville à la campagne

Si l'image dominante du périurbain est celle d'un espace non durable dans la mesure où les déplacements s'y réalisent en grande majorité en automobile, mode fortement émetteur de gaz à effet de serre, alors qu'au contraire la ville favoriserait les mobilités piétonnes, cyclistes ou en transports en commun, et où les besoins en chauffage sont plus importants à cause des déperditions dues aux maisons individuelles, certains, très minoritaires, affirment cependant que cet espace correspond aussi à des attentes sociales de ville à la campagne (Charmes, 2019). En effet, Céline prend à contre-pied les opinions affirmant que la forme périurbaine est problématique puisqu'elle perçoit le périurbain d'abord comme un espace plus sain et moins pollué que la ville. Comme beaucoup d'habitants du périurbain, son discours s'inscrit dans une valorisation du cadre de vie et de la proximité de la nature. Les ménages ayant choisi de s'installer dans le périurbain ont une vision le plus souvent idéalisée de l'espace rural. La campagne est alors associée à un cadre de vie familial sain (Dodier et al., 2012).

Des urbanistes du XIXe siècle ont pris à cœur la résolution du problème de la conciliation des avantages de la ville et de la campagne. Dans cette optique, Ebenezer Howard a proposé le modèle de la cité-jardin ou de la ville-campagne. Eric Charmes (2019) soutient que d'une certaine manière le rêve de la ville-campagne s'est concrétisé dans les espaces périurbains dans le sens où des ménages s'installent dans des villages à proximité des villes et veillent ensuite à la préservation des espaces verts. Une dimension essentielle de

la vie périurbaine est en effet le sentiment de s'extirper chaque soir de la masse urbaine et de mettre ainsi à distance la ville et sa banlieue (Charmes, 2011). La proximité des espaces verts, naturels ou agricoles, est également un élément clé dans les représentations que les périurbains ont de leur lieu de vie. Une préoccupation des habitants du périurbain est d'ailleurs que leur commune reste entièrement entourée d'espaces non bâtis. La ceinture verte devient ainsi à leurs yeux un élément identitaire fort. Les communes périurbaines sont ainsi en moyenne occupées à 80% par des forêts, des terres agricoles et des espaces humides. Eric Charmes (2019), qui prend à contre-pied les discours dominants sur le périurbain, soutient qu'en quelque sorte les villages périurbains incarnent la quête de la cité-jardin, créée non pas par des urbanistes mais par les habitants eux-mêmes.

Ainsi, le second ensemble d'arguments, après l'accession à la propriété d'une maison individuelle, pour justifier l'installation en périurbain, a trait aux préoccupations liées au cadre de vie. Ces préoccupations se déclinent en deux modalités qui expriment l'adhésion à des valeurs environnementalistes. Les ménages déclarent ainsi leur désir « d'avoir un jardin » ou d'habiter dans un « cadre rural ou campagnard » (Dodier et al., 2012). La qualité du cadre de vie est ainsi appréciée à l'échelle du logement ou à l'échelle de l'environnement plus large. Ces deux modalités, exclusives l'une de l'autre, renvoient soit à une perception populaire du cadre de vie, où la présence d'un jardin permet de passer des vacances agréables même s'il n'est pas possible de partir à cause de moyens financiers insuffisants, soit à une perception des catégories aisées où le cadre campagnard est investi d'une dimension hédonique et permet la pratique de loisirs en extérieur. Dans ces deux cas, les justifications résidentielles restent sous-tendues par le bien-être résidentiel (Dodier et al., 2012).

Cependant, les arguments en faveur de la ville à la campagne ne mettent en avant que le confort des ménages et peuvent continuer d'être considérés comme individualistes au regard du dossier environnemental du périurbain et de l'impératif de limitation de la consommation d'énergie (Charmes, 2019). D'après Rodolphe Dodier et ses collègues (2012), le souci de la qualité du cadre de vie traduit souvent l'envie de fournir aux enfants un environnement résidentiel agréable. Ainsi, si les ménages ont une certaine conscience de leur participation à la dégradation de l'environnement, en termes paysagers ou avec l'utilisation quasiment exclusive de l'automobile pour leurs déplacements, l'installation

paraît toujours découler d'un choix positif, comme la conséquence d'un arbitrage entre impact environnemental et volonté de fournir aux enfants un cadre de vie agréable. De fait, dans le discours de Céline, les intérêts individuels entrent en tension avec les intérêts collectifs. Ainsi, si la ville est moins polluante collectivement, il existe des bénéfices individuels à vivre dans les espaces périurbains dans la mesure où ils seraient moins pollués.

Si c'est n'est plus le cas aujourd'hui car elle se déplace beaucoup à pied sur les petits trajets, la mobilité adoptée par Céline a été modelée pendant de nombreuses années par les menaces qu'elle percevait dans son environnement, comme elle le raconte dans cette anecdote significative :

« Quand j'étais avec mon premier [enfant] j'étais un peu dépassée et (...) je faisais tout en voiture (...). J'ai connu ça, pour aller à la boulangerie, prendre la voiture puis après on se dit ce n'est pas possible, t'as pris la voiture pour faire même pas un kilomètre, c'est n'importe quoi. A l'époque j'habitais à l'Isle-d'Abeau, l'air n'y était pas trop mal, j'ai toujours été sensible à ça, c'est bête. Et je me disais plus vite j'y vais, plus vite je rentre et moins je suis dans la pollution. C'est des trucs bêtes, c'est un moyen de se protéger mais c'est le côté facile, après on pense à ça. Mais est-ce que ce n'était pas mieux de prendre la poussette ? Oui, il y avait cette problématique-là, c'est quand je prenais la poussette, je voyais les voitures qui passaient à côté et je sentais le pot d'échappement et je me disais, ça, c'est nocif, mon gamin il est en bas, à basse hauteur donc automatiquement il va respirer. J'étais dans cette vision-là, donc je ne voulais pas impacter les poumons de mon fils. » (militante Environ, entretien 19).

L'environnement apparaissait très hostile et elle semblait ressentir une réelle angoisse à l'idée de s'exposer à la pollution. L'environnement était en effet perçu comme une menace pour la santé comme le suggèrent les expressions « nocif », « impacter les poumons ». L'objectif était alors de s'en mettre à l'écart, avec son fils, en utilisant diverses stratégies, comme utiliser sa voiture pour réaliser les déplacements. Béatrice, la militante soulignant le dépôt de poussière sur une des façades de son immeuble, le relie également directement à une inquiétude pour la santé. L'un des bénéfices perçus par cette militante de la pratique du vélo est d'ailleurs la santé, à la fois physique et mentale. Cette préoccupation pour leur santé se retrouve chez de nombreux autres militants qui préfèrent utiliser leur vélo car « pour me faire du bien il vaut mieux que je fasse du vélo que de me mettre dans ma voiture à faire du gras. » (militant La Pie Verte, entretien 16) et que « c'est toujours mieux de faire du vélo que de poser ses fesses dans une voiture » (militant La Pie Verte, entretien 39).

Le cas de Céline présente une particularité intéressante. Céline ne travaille pas actuellement. En effet, après avoir suivi une formation de comptable, elle a été assistante de gestion dans des petites structures (PMI/PME) pendant plus de dix ans, elle a ensuite fait la comptabilité de son ex-mari qui était en profession libérale, puis a travaillé cinq ans dans une plus grande structure avant de faire un *burn out*, dont elle se remet aujourd'hui. Elle a par ailleurs maintenant un projet de réorientation professionnelle et souhaiterait passer le concours de catégorie B dans la fonction publique. Dans ce cadre, elle utilise aujourd'hui le vélo, principalement en balade. Elle n'en fait jamais l'hiver mais une environ tous les quinze jours au printemps. Elle cherche actuellement un travail proche de chez elle, afin de pouvoir s'y rendre en vélo, et raconte cette anecdote intéressante où la pratique du vélo en soi est fortement investie de sens :

« C'est vrai que les contraintes du vélo, quand il fait beau c'est super mais quand il pleut il faut vraiment être mordu de vélo pour se dire malgré tout j'y vais sous la pluie. Là, j'avais postulé pour un job dans la zone de Saint-Jean-de-Soudain et je m'étais dit, génial, j'irai en vélo. Et l'employeur qui me recevait pour l'entretien, certes ça n'a pas donné suite, mais disait "là vous ne viendriez pas par ce temps de pluie", je lui ai dit "oui". Mais malgré tout, il faut se dire quand il fait beau, quand on fait moins de cinq kilomètres pour se rendre à un travail, le réflexe serait humainement et citoyennement, par citoyenneté, de le faire à vélo. Mais bon, ça c'est mon approche à moi, c'est ma réflexion à moi, mais on prend facilement le réflexe de prendre la voiture pour faire quelques kilomètres, ça je pense que c'est quelque chose qui est ancré dans la société et pour faire changer ça, ça va être un dur combat. Je ne sais pas si c'est un combat mais une prise de conscience qui va être difficile à mettre en place. Mais il faut être positif, il faut être positif. » (militante Environ, entretien 19)

Saint-Jean-de-Soudain est une commune contiguë à La Tour-du-Pin et sa zone d'activité est située à environ deux kilomètres du centre de la commune de La Tour-du-Pin, où réside Céline. Dans cet extrait, Céline développe l'idée d'une nécessité ou une obligation morale pour elle – comme le suggèrent les expressions « il faut se dire », « humainement » et « par citoyenneté » - à utiliser le vélo pour ses déplacements quotidiens sur des petits trajets. Elle se sent investie du devoir d'intervenir personnellement et faire du vélo devient une manière de s'engager. Au cours de l'enquête, Céline n'a pas déclaré avoir eu un engagement syndical ou politique. Une partie de son parcours professionnel, en petites structures puis pour son ex-mari, suggère aussi des milieux de travail plutôt distants des structures syndicales. Il semble ainsi qu'elle n'a pas fait l'expérience d'actions collectives institutionnalisées et la possibilité d'une mobilisation collective ne lui vient peut-être pas à l'esprit. De manière significative, elle commence par parler de « combat » puis se

reprend pour évoquer plutôt une « prise de conscience ». Dans ce cadre, elle envisage l'action individuelle comme quelque chose davantage à sa portée et réalisable par elle. Estimer que les actions individuelles peuvent avoir des répercussions pour la sauvegarde de la planète lui permet également de donner du sens à ses actions et à ses pratiques.

En plus de se montrer inquiets pour leur santé, et de façon significative, quelques militants expriment leur incompréhension par rapport à ce qu'ils jugent comme des irrationalités du système actuel. Ces militants estiment ainsi que « ça fait peur », qu'« on court à la perte » (militante Environ, entretien 19) et qu'« il y a un besoin de réagir avant qu'il y ait une catastrophe » (militante Environ, entretien 20). La situation actuelle est ainsi parfois envisagée de façon très pessimiste. Un poème écrit par Céline illustre bien cette idée¹⁶ : « Nature, tu es observatrice, tu subis nos actes, pourquoi tant d'irrespect alors que tu nous apportes tant, pardonne-nous nos faiblesses, notre immaturité face à ta puissance, l'être humain se perd dans une quête sans fin alors que tu nous offres le bonheur suprême. » (militante Environ, entretien 19). Dans ce poème, de nombreuses expressions – « pardonne-nous », « puissance », « suprême » - rappellent un vocabulaire religieux, chrétien, ou mystique. La nature décrite dans ce poème semble être originelle, non altérée par l'Homme. Pour elle, l'Homme se conduirait de façon irrationnelle comme le suggèrent les expressions « faiblesses », « immaturité », « se perdre », aurait des envies insatiables - « sans fin » - et cela aboutirait à la dégradation de la nature.

3. PROFIL « MECANICIENS », S'OCCUPER EN BRICOLANT ET AIDER LES PLUS PRECAIRES

Le goût pour les réalisations manuelles et, en particulier, pour la mécanique vélo, constitue le cœur de l'engagement des militants correspondant au profil « mécanicien ». Ces militants sont tous impliqués comme bénévoles au sein de l'atelier de réparation La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Le salarié de l'atelier vélo se rapproche également de ce profil. La plupart de ces militants est aujourd'hui à la retraite et, à ce titre, dispose de temps pour se consacrer à ces activités. En plus de souhaiter s'occuper hors de leur

¹⁶ C'est dans le cadre d'un atelier d'écriture proposé par un collectif de la médiathèque de La Tour-du-Pin, où elle s'est inscrite, et qui proposait d'écrire avec des mots liés à la nouvelle technologie, que Céline a décidé de rédiger un poème sur la nature.

domicile, les militants « mécaniciens » cherchent à nouer des liens d'amitié avec les autres bénévoles de l'atelier vélo et à passer du temps avec eux. Une autre dimension essentielle de leur engagement est leur volonté de rencontrer et d'aider des personnes en situation de précarité.

Ces militants habitent principalement à Bourgoin-Jallieu ou bien à l'Isle-d'Abeau et leur trajectoire résidentielle reste locale. Il s'agit exclusivement d'hommes qui partagent ainsi une appétence pour le bricolage et la réparation des vélos. Ainsi, pour expliquer les raisons de son engagement, raisons partagées par la plupart des bénévoles de l'atelier, Jacques déclare :

« Et maintenant que je suis à la retraite, il fallait que je trouve quelque chose à faire, parce que si, j'ai de quoi m'occuper à la maison mais ça ne me dit rien d'y rester tout le temps. Et le fait de faire de la mécanique vélo m'intéresse, m'intéressait parce que quand j'étais gamin, j'avais un vélo, je le bricolais, je m'étais monté un vélo de course, ce qu'on appelait un vélo de course. On prenait un vélo de ville, on mettait un guidon de course, on mettait un peu plus de vitesses et puis on roulait comme ça, on avait un vélo de course. Et ça, ça me plaisait bien. Et après ça, pendant de nombreuses années, je ne l'ai plus fait et je trouve intéressant de le refaire, parce que je me suis mis un petit peu plus au vélo que quand je travaillais, depuis une quinzaine d'années. Je fais quand même du vélo, donc je bricole mon vélo et de venir à l'atelier me permettait de mieux le bricoler et aussi d'en bricoler d'autres. » (militant La Pie Verte, entretien 16).

Dans cet extrait, à travers l'évocation de ses souvenirs d'enfance où il utilisait des subterfuges pour avoir l'impression d'avoir un vélo de course, ce militant exprime son goût, déjà ancien, pour la réparation de vélos. Cet attrait pour les réalisations pratiques est partagé par tous ces bénévoles : « La mécanique, ça m'a toujours un petit peu intéressé. » (militant La Pie Verte, entretien 44). La plupart pratique la mécanique depuis longtemps : « J'ai toujours fait un petit peu de mécanique puisqu'on a toujours des bricolages, des vélos à réparer, les vélos des enfants, un petit peu la voiture. » (militant La Pie Verte entretien 44). Ce goût des militants pour les réalisations manuelles s'était déjà exprimé dans le choix de leur formation professionnelle. Il s'agit en effet de ce qu'ils aiment faire et de ce qu'ils savent faire, grâce à leurs formations techniques. Ainsi, le militant racontant ses souvenirs d'enfance était commercial dans une entreprise d'embouteillage, mais sa formation initiale était technique. Un autre bénévole de l'atelier, alors qu'il avait initialement un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle), avait suivi une école EDF (Electricité de France) et avait occupé différents postes de monteur électricien, puis de chauffeur de convoi exceptionnel et enfin d'acheteur aux obligations d'achat chez

EDF. Il a repris une formation car il « avai[t] envie d'apprendre la technique cycle » et voulait « [s]'échapper quand même quelque temps de [s]on boulot » (militant La Pie Verte, entretien 39). Il a ainsi profité des fonds d'une CIF (Congés Individuels de Formation) pour passer un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) cycle en 2014, qui est une formation de vendeur technicien cycle. Celle-ci était également intéressante pour lui dans la mesure où elle lui donnait le baccalauréat. Le salarié de l'atelier quant à lui travaillait dans le parc de Chesnes, à Saint-Quentin-Fallavier, avant d'avoir des problèmes de dos. Un autre bénévole, très actif au sein de l'atelier était professeur, maintenant à la retraite, et un second, encore en activité et moins impliqué dans l'atelier, occupe un poste d'enseignant dans un lycée professionnel. Ces professions, outre que l'une d'elles rappelle le goût pour la technique, expliquent peut-être en partie l'envie de ces bénévoles de transmettre des connaissances aux adhérents de l'atelier La tête dans l'guidon.

Le deuxième élément évoqué par Jacques est qu'il s'est engagé dans l'atelier afin de repérer son vélo car il s'était remis à en faire. Plusieurs militants correspondant à ce profil déclarent s'être impliqués en tant que bénévoles dans l'atelier ou avoir appris la mécanique vélo parce qu'eux-mêmes faisaient régulièrement du vélo. Le bénévole ayant suivi la formation cycle déclare s'être engagé : « Au départ parce que j'aime bien le vélo, que je voulais être autonome sur mes vélos (...) et puis comprendre et puis savoir, connaître la mécanique vélo. » (militant La Pie Verte, entretien 39). La plupart des militants correspondant à ce profil utilisent le vélo comme un loisir, pour faire de la randonnée ou des balades : « Aller faire un après-midi cinquante kilomètres pour voir des gens » (militant La Pie Verte, entretien 16), ou bien du cyclotourisme. Jacques déclare ainsi qu'il a « de grands projets de descente dans le midi, d'aller dans le Sud-Ouest qu'[il] prépare » (militant La Pie Verte, entretien 16). Les militants correspondant à ce profil ont une utilisation variable du vélo quotidien. Ainsi, Jacques habite à l'Isle-d'Abeau, en dessous du village de Saint-Alban, mais se rend à l'atelier à Bourgoin-Jallieu en voiture alors que le bénévole ayant passé le CQP cycle a également une utilisation quotidienne du vélo. Il affirme ainsi : « Je fais dix mille kilomètres par an à vélo mais j'en fais quand même bien six, sept mille en cyclo sport (...) et puis je dirais en vélo utilitaire avec celui-là peut-être deux mille par an. » (militant La Pie Verte, entretien 39).

Comme le souligne Jacques dans l'extrait, il semble aussi chercher à occuper son temps par des activités en dehors de son domicile. De la même manière, le professeur retraité

déclare ainsi : « Ça m'occupe puisque j'ai beaucoup beaucoup de temps libre » (militant La Pie Verte, entretien 44). Une sociabilité s'est développée parmi ces militants dans le cadre de l'atelier vélo, notamment au travers de soirées entre bénévoles au local de l'atelier :

« C'est un lieu de rencontre incontestablement, ça permet à des gens de se connaître et de s'apprécier. Chaque mois, on a l'habitude de faire un atelier de démontage de vélo (...) donc on a tous les mois une soirée démontage et, au terme de cette soirée, en général c'est entre 17 heures et 20 heures. Et au terme de ce démontage on fait un repas en commun, où on apporte chacun son frichti et puis on partage tout ça. On ouvre une ou deux bouteilles et puis les langues se délient. » (militant La Pie Verte, entretien 44).

Le bénévole ayant passé le CQP cycle déclare également que l'atelier est « un lieu de rencontre » (militant La Pie Verte, entretien 39), et puisqu'il s'agit de « retraités pour la plupart donc on a le temps, donc on y va, donc on boit le café, ça arrive que des fois on se fasse un petit restau ou qu'on mange » (militant La Pie Verte, entretien 39). Outre le facteur temps, il est également possible de penser qu'ils cherchent à nouer des relations avec d'autres personnes. En parlant de l'atelier, Jacques déclare ainsi :

« Permettre à des gens qui n'auraient pas de moyen de locomotion ou qui devraient s'acheter un vélo neuf et qui n'ont pas forcément les moyens de se servir et d'avoir un vélo à leur budget, c'est ça le plus important, et puis ça a un rôle social. Vous voyez Mohamed qui est venu tout à l'heure, il a un vélo mais il passe nous voir, c'est sa deuxième maison ici. Il y en a quelques-uns comme ça, Vivien qui semble être chez lui, c'est sa maison ici, je pense que ce rôle social est important. C'est agréable de travailler ici, de venir travailler ici parce qu'on fait de la mécanique mais aussi on voit du monde, on peut donner des conseils autres que sur le vélo, des choses autres, c'est quand même un lieu de rencontre. (...) On ne militerait pas, on ne ferait que de la mécanique chez nous et on ne s'occuperait que de nos vélos. (...) Faire du social c'est un peu péjoratif aussi, c'est être ouvert aux autres, les écouter, les aider, faire des choses, entreprendre des actions avec d'autres gens, autres que d'aller boire des canons ou d'aller au restau ensemble. C'est entreprendre des actions et aussi partager des savoirs, il y a des gens qui viennent, ils ne savent pas bricoler leur vélo, on les aide. Eux s'ils savent faire des choses qu'on ne sait pas faire, ils peuvent aussi nous donner quelque chose. On ne vient pas ici pour recevoir, on vient plutôt pour donner mais si on peut recevoir quelque chose tant mieux. (...) J'aime bien être avec des gens, entre amis, discuter de mécanique vélo ou de rien, boire du café avec des gens, écouter les gens, je trouve ça sympa, plutôt que travailler tout seul dans mon jardin ou devant mon ordinateur. » (entretien 16, militant La Pie Verte)

Dans cet extrait, ce militant développe l'un des objectifs de l'atelier associatif La tête dans l'guidon et ses motivations pour y participer en tant que bénévole. Il envisage d'abord l'atelier comme un lieu de rencontre de personnes différentes les unes des autres. Il fait ainsi mention de la diversité ethnique - lorsqu'il évoque le prénom Mohamed - mais aussi

de la diversité sociale – quand il indique que des gens qui n'ont pas les moyens de s'acheter un vélo neuf se rendent à l'atelier. L'utilisation de l'expression « c'est sa maison » suggère qu'il s'agit peut-être d'un lieu de refuge où se tissent des liens d'amitié et de solidarité entre personnes, puisque la maison évoque d'abord un foyer, un lieu accueillant et chaleureux, où résident la plupart du temps des personnes très proches. Ainsi, ce militant ne semble pas mettre à distance la diversité, qu'elle soit sociale ou ethnique. Il utilise l'expression « faire du social » qu'il envisage d'abord comme une ouverture aux autres mais aussi une entraide et un partage de savoirs. Il met en tension ces activités dans l'atelier associatif avec d'autres activités collectives – « boire des canons », « aller au restau » - qui se révèlent à la fois des activités qui engagent moins à rencontrer de nouvelles personnes mais aussi qui, peut-être, sont davantage consuméristes et dans la jouissance immédiate. En tous cas, une opposition structurante du discours est celle entre ses activités au sein de l'atelier associatif et les activités réalisées dans la sphère domestique. Il insiste d'ailleurs sur la solitude de ces dernières. Dans ce cadre, la mécanique vélo deviendrait presque un prétexte pour rencontrer des gens différents et leur apporter un service. Ainsi, ce militant témoigne d'une ouverture à la diversité, dont les termes restent certes maîtrisés et qui ne touche pas directement l'environnement résidentiel, mais qui existe. Cette posture est partagée par tous les bénévoles de l'atelier.

4. PROFIL « AMENAGEURS », SE PREOCCUPER DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le profil « aménageur » regroupe des militants qui occupent des fonctions associatives à responsabilité au sein de La Pie Verte. Ces militants partagent une préoccupation pour l'aménagement du territoire et son urbanisation. Dans ce cadre, et reprenant le discours majoritaire parmi les professionnels de l'aménagement, ils considèrent l'étalement urbain comme un problème en raison des mobilités automobiles qu'il entraîne. Les centres denses, la mixité fonctionnelle, ainsi que la ville, comprise comme lieu de rencontre et de sociabilité, sont valorisés par ces militants, qui occupent des professions qualifiées, la plupart du temps dans des domaines techniques, et ont, pour la majorité, été membres des Verts puis d'Europe Ecologie Les Verts (EELV). Une tension, portant, entre autres, sur les « bonnes » raisons de l'engagement, est perceptible entre les militants se rapprochant du profil « aménageur » et ceux correspondant au profil « mécanicien ».

Le profil « aménageur » est exclusivement composé d'hommes, qui ont entre 40 et 60 ans. Ce profil se retrouve uniquement dans l'une des deux associations, La Pie Verte. Ils ont occupé des fonctions à responsabilité et de décision au sein de La Pie Verte, de président, de vice-président ou bien ont été impliqués dans le conseil d'administration. Par exemple, Pierre occupait, au moment de l'enquête, le poste de vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte. En plus de leur activité au sein de La Pie Verte, ces militants ont ponctuellement occupé des responsabilités associatives au niveau régional ou national. Ainsi, un des militants est actuellement membre national de France Nature Environnement (FNE), qui se définit comme la fédération française de protection de la nature et de l'environnement, alors qu'un autre a été président de l'union régionale de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA). Ces militants s'impliquent ainsi à des échelles qui dépassent le niveau local.

La plupart des militants correspondant à ce type ont été militants au parti politique Les Verts, mais ne le sont plus aujourd'hui : « Tout le monde sait qu'on a cette connotation écologique forte, marquée, on est tous passés par Les Verts » (militant La Pie Verte, entretien 14) comme le dit Pierre. Ainsi, après s'être opposé à la création d'un parti politique indépendant, il a commencé à être militant Vert en 1997, et y est resté une douzaine d'années. Il s'est présenté à des élections et a notamment été candidat Europe Ecologie sur la liste départementale de l'Isère pour les élections régionales de mars 2010. Pierre soutient que l'écologie a toute sa place dans le champ politique et il « croi[t] quand même beaucoup à la politique écologiste » (militant La Pie Verte, entretien 14). Il déclare d'ailleurs dans une vidéo de présentation de sa candidature aux élections régionales de mars 2010 : « Je suis rentré chez Les Verts essentiellement parce que je pense que ce n'est que par la politique qu'on fait avancer les choses alors que précédemment, et je suis encore responsable associatif, mais ce n'est pas avec les associations que l'on va changer les règles de notre société comme doivent le faire les politiques. ». Un autre a également milité pour le parti Les Verts dans les années 1990. La plupart de ces militants a été socialisée dans une organisation partisane, voire syndicale. C'est par exemple le cas de Pierre qui a été à la Confédération Générale du Travail (CGT). Ce passé partisan explique en partie leur forme d'action et leur positionnement vis-à-vis des collectivités, comme nous le verrons dans le chapitre 4. Le seul militant correspondant au type « aménageurs » n'ayant pas adhéré au parti politique Les Verts s'est impliqué dès son adolescence dans des associations environnementales et explique ainsi son engagement actuel : « J'avais

déjà un historique environnement assez fort, c'est-à-dire je suis tombé dedans un petit peu quand j'étais petit. A quinze, seize ans, j'étais déjà dans des associations à aller nettoyer des gouffres, des choses. Donc voilà, personnellement, c'était une continuité. » (militant La Pie Verte, entretien 12). Ainsi, ces militants ont en commun une conviction écologique forte.

Ces militants partagent une vision centrée sur l'aménagement du territoire, en se concentrant à la fois sur les formes d'urbanisation et sur les déplacements. Ils occupent des professions qualifiées, la plupart du temps dans un domaine technique. L'un des membres les plus actifs de La Pie Verte sur la question du vélo, Pierre, récemment à la retraite, était ainsi chargé d'études en déplacements et transports, et s'occupait plus particulièrement des routes et autoroutes au CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme), actuel CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), à Bron. Un deuxième militant correspondant à ce type travaille comme ingénieur dans l'industrie pétrochimique, dans le quartier de la Soie à Vaulx-en-Velin. Un troisième fait du conseil en communication pour les industriels et gère une plate-forme européenne pour la gestion soutenable du phosphore. La profession de ces militants pourrait expliquer en partie leurs préoccupations. Leur métier les rend en effet sensibles à l'environnement résidentiel, à l'aménagement du territoire et aux nuisances que peuvent produire certaines infrastructures. Cela semble en particulier vrai pour le militant qui a occupé un poste de chargé d'études au CERTU. L'extrait suivant, du militant travaillant comme ingénieur dans l'industrie pétrochimique, est également illustratif de l'attention portée au territoire et aux formes d'urbanisation :

« Au niveau territoire, entre les villes nouvelles, les activités vélo quand on est dans une ville, il me semble, ce n'est pas obligatoirement fondé ce que je dis, mais l'approche vélo, quand on est dans des villes dortoirs, ville nouvelle-dortoir et les villes qui sont plus historiques, n'est pas obligatoirement la même. Ville dortoir les gens conçoivent bien y venir en voiture, prendre la voiture le matin pour aller au boulot à l'autre bout de Lyon et revenir en voiture et l'activité vélo elle est peut-être moins vraie. Parce qu'à l'Isle-d'Abeau, les gens, s'ils veulent faire leurs courses, ils n'ont pas un centre-ville, un vrai, hormis le vieux village. Mais toutes ces zones pavillonnaires qui n'en finissent pas, les gens ne vont pas prendre leur vélo, ils prennent leur voiture pour aller au centre commercial donc il y a une vraie problématique. A Bourgoin il y a un centre-ville avec des rues piétonnes, qui est assez important et donc les gens se rendent compte que circuler dans le centre-ville (...) pour aller chercher la baguette, pour aller chercher le beefsteak chez le boucher, ça ne pose pas de problème. Ils ne vont pas prendre obligatoirement leur vélo pour aller au Leclerc,

Carrefour ou je ne sais pas quoi parce qu'ils ont des magasins disponibles dans des rues qui ont un aspect de rues commerçantes. » (militant La Pie Verte, entretien 12)

Dans cet extrait, le militant distingue les villes nouvelles des villes qu'il dit « historiques ». Dans la mesure où il qualifie ces villes nouvelles de « zones pavillonnaires », il les associe ainsi à des espaces où prédomine la maison individuelle et donc qui, fonctionnellement, se dédie uniquement à la résidence. La mention de ville « dortoir » renvoie aux mouvements pendulaires des actifs qui se déplacent tous les jours pour se rendre au travail. Ce militant suggère que des secteurs, à l'écart des habitations, sont également dédiés à l'activité commerciale. Ces espaces à fonction unique, la résidence, semblent perçus négativement dans la mesure où ils semblent s'étaler sans cesse. Il fait alors référence à l'infini, ce qui suggère qu'il ne serait pas possible de contenir cet étalement, comme le souligne l'expression « qui n'en finissent pas ». Ce militant associe cette forme urbaine à l'Isle-d'Abeau. A l'inverse, il caractérise la ville historique par la présence d'un centre-ville et de rues piétonnes, et où est présente une diversité d'activité, dont des fonctions commerçantes. Cette forme se rapproche pour lui de la commune de Bourgoin-Jallieu. Ainsi, l'imaginaire des formes urbaines semble ici dichotomique. De plus, le militant relie ces deux formes urbaines à des mobilités différentes. Dans le premier cas, la spécificité fonctionnelle de la ville nouvelle contraint les habitants à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre dans les secteurs commerciaux. A ses yeux, la ville dite « historique » permet quant à elle des mobilités liées à la marche et au vélo, puisque ce qui est indispensable au quotidien y est facilement accessible. A l'inverse des militants correspondant au profil « concernés », qui développent un discours critique sur les centres pollués, les « aménageurs » considèrent l'étalement urbain comme problématique et valorisent les centres denses. On peut ainsi penser que les imaginaires partagés par les professionnels de la ville et de la mobilité, mais aussi dans les politiques publiques, se sont étendus à cette partie de la population. Cette distinction entre ville nouvelle et ville historique se retrouve dans le discours d'autres militants correspondant à ce profil, qui reprennent ainsi les distinctions élaborées par les milieux professionnels, probablement en partie parce que leur profession les y prédispose. C'est dans ce cadre qu'ils pensent le développement du vélo quotidien.

Encadré 6. Formes urbaines et mobilités

Les milieux académiques et les professionnels des territoires s'intéressant à la mobilité urbaine sont le plus souvent conduits à considérer la ville de façon dualiste, en opposant sa forme historique, qu'il s'agit de conserver, à sa forme émergente, dont le développement est difficilement maîtrisable (Kaufmann, 2002 ; Kaufmann et al., 2001). A leurs yeux, la première correspond aux centres anciens, caractérisés à la fois par la concentration des populations et des activités. Cette forme historique implique la densité dans la mesure où elle se construit autour d'un centre-ville et de quartiers à l'échelle d'une mobilité piétonne. Elle est marquée par la diversité économique, sociale et culturelle. A l'inverse, d'après eux, la forme périurbaine découle de l'étalement urbain. Elle se construit autour de grandes infrastructures de transports et se caractérise ainsi par la multipolarité. Ce modèle traduit l'urbanisation progressive du territoire permis par l'amélioration des accessibilités (Kaufmann, 2002 ; Kaufmann et al., 2001). L'image partagée du territoire durable est en effet celle de la ville européenne, où toutes les fonctions sont proches, où les modes doux et les transports publics assurent la mobilité de tout un chacun et qui se renouvelle sans empiéter sur ses marges (Massot, Orfeuill, 2007). L'urbain dense est ainsi considéré comme la forme urbaine la plus durable.

Or les recherches récentes critiquent ce consensus en faveur de la ville compacte. Les études sur les gains environnementaux liés à la densité dans les déplacements montrent en effet certaines limites méthodologiques. L'une des principales est qu'une grande part de ces études ne prend pas en compte les déplacements de plus de cent kilomètres. De plus, les enquêtes « ménages déplacements », menées d'après les méthodologies du CERTU à l'échelle des agglomérations, ne fournissent pas une vision globale de la mobilité, puisqu'elles ignorent les déplacements de fin de semaine et les mobilités en dehors du périmètre d'étude (Nessi, 2010). Des études suggèrent que la diminution des déplacements quotidiens en zone dense est compensée par l'augmentation des mobilités, notamment en avion, vers des lieux de loisir éloignés. Le nombre de ces déplacements augmente avec la densité, contrebalançant ainsi les gains environnementaux de la mobilité quotidienne (Nessi, 2010). Dans ce cadre, l'écart dans les mobilités de loisir s'explique par la jouissance d'un cadre de vie agréable pour les habitants des périphéries et les possibilités plus nombreuses de se détendre dans les espaces verts à proximité de leur domicile alors que les citoyens sont contraints de se déplacer pour profiter de la

nature et du calme. Jean-Pierre Orfeuill et Marie-Hélène Massot (2007) parlent à ce propos « d'effet de compensation » ou « d'effet barbecue », puisque, contrairement aux habitants des centres, les périurbains peuvent se décontracter le week-end autour d'un barbecue dans leur jardin. Les débats scientifiques sur le sujet continuent puisque d'après Sébastien Munafò (2018), l'étude des motivations des urbains infirme l'explication liée à l'insatisfaction due au cadre de vie et invite dès lors à en rechercher d'autres. Les motivations des résidents des centres des villes ne s'inscrivent pas dans un besoin de rejoindre des environnements plus agréables mais au contraire dans la recherche d'attributs centraux, dans le cadre d'escapades urbaines par exemple. Pour Sébastien Munafò (2018), l'explication de cette différence se trouve dans les modes de vie et les valeurs qui y sont liées.

En outre, les militants « aménageurs » valorisent la mixité fonctionnelle et la ville comme lieu de sociabilité et de rencontre :

« C'est que ça [le vélo] ne prend pas de place en ville et que c'est compatible avec une ville agréable. (...) Depuis quinze ans maintenant, toutes les grandes routes qui entrent dans Bourgoin, il y a une boulangerie *drive in*, ce que je veux dire par là, c'est des boulangeries qui sont parfois artisanales, c'est parfois des vraies boulangeries, je pense que la plupart, c'est plutôt des boulangeries qui achètent la pâte congelée, qui la font cuire sur place. Mais ça fait cinq ou six boulangeries qui sont ouvertes, qui entrent à Bourgoin. (...) Il y a une limite à combien de pains et de pâtisseries on peut manger [rires]. Et le grand enjeu pour Bourgoin c'est : est-ce que ça va rester un centre commercial ? Il y a de la concurrence. L'autre chose qu'on a vu, sur la ZAC de la Maladière, en face de ce qui est maintenant l'hôpital, ils ont ouvert Castorama il y a vingt ans et bien curieusement six mois après le Monsieur Bricolage en centre-ville, il a fermé. Ils ont ouvert Cultura, depuis, le magasin de disques il a fermé. (...) Donc l'enjeu pour Bourgoin c'est : est-ce que ça va être une ville qui a un attrait pour que les gens viennent le samedi faire leurs courses, se promener ? (...) Pour faire concurrence aux Carrefour, qu'est-ce qu'on peut faire ? On peut être une vraie ville, avec des terrasses de café, avec ce genre de choses et donc ça va avec un accès piéton. (...) On peut très bien, à Bourgoin, faire des parkings qui sont à cinq, dix minutes maximum du centre, donc on a la possibilité de l'aménager en faisant des parkings autour et un accès à pied, le vélo il reste compatible avec ça, parce qu'on peut aller en vélo en centre-ville, ça ne prend pas trop de place quand on le gare, donc c'est compatible avec l'idée d'une ville piétonne, commerçante, agréable avec des terrasses de café. » (militant La Pie Verte, entretien 18)

Au début de cet extrait, ce militant signale l'installation de boulangeries, dans lesquelles il est possible de se rendre en voiture, au bord des routes entrant à Bourgoin-Jallieu. Le choix de cet exemple n'est pas anodin, dans la mesure où il s'agit d'un commerce dans

lequel une grande part de la population se rend chaque jour. De plus, la boulangerie est aussi fréquemment associée, dans l'imaginaire, aux commerces traditionnellement villageois. L'insistance sur l'aspect industriel des boulangeries peut suggérer que ce militant relie ces nouveaux commerces à une perte d'authenticité. Il établit un lien étroit entre l'ouverture de centres commerciaux périphériques et la fermeture des magasins de centre-ville. Son discours s'inscrit en faveur d'une ville mixte, il critique ainsi fortement la spécificité fonctionnelle induite par la relocalisation des commerces en périphérie. Cette relocalisation semble aussi en partie associée au remplacement des petits magasins par des grandes enseignes. Cette idée peut de nouveau traduire une supposée perte d'authenticité. D'ailleurs, ce militant ne montre pas de signe de repli sur la sphère privée puisque pour lui, la ville telle qu'elle devrait être, comme le suggère l'utilisation de l'adjectif « vrai », intègre des lieux de sociabilité, la plupart du temps animés et parcourus par des inconnus. Ce militant valorise le centre-ville et son animation. En plus de se prononcer en faveur de la mixité fonctionnelle, ce militant perçoit et explicite le lien entre urbanisme et transport et soutient que le vélo permet justement une ville mixte. Dans le même ordre d'idées, un autre militant critiquait la répartition des emplois dans l'espace et en l'occurrence la séparation des fonctions, entre habitat et emploi, qui contraignent les périurbains à parcourir de grandes distances tous les jours pour aller travailler, pour rejoindre les zones industrielles de Saint-Quentin-Fallavier en particulier.

Encadré 7. Rapport à la ville : entre valorisation et rejet

Si la périurbanisation est associée à la volonté de se mettre à l'écart de la société et à la crainte de l'urbanité, les idéologies anti-urbaines et les volontés de fuir la ville ressortent peu dans les justifications des stratégies résidentielles lors de l'enquête de R. Dodier, L. Cailly, A. Gasnier et F. Madoré (2012). Le rapport à la ville est très disparate d'un habitant du périurbain à l'autre, certains fréquentent assidument le centre-ville alors que d'autres, minoritaires, craignent la ville et l'évitent le plus possible. La ville et son centre restent pourtant le lieu de travail de la plus grande partie des périurbains (Dodier et al., 2012). Ne pas habiter en ville ne signifie pas qu'on ne la pratique pas, les périurbains fréquentent la ville, en particulier à des fins professionnelles – comme le montrent d'ailleurs les découpages spatiaux sur la base des migrations domicile-travail

à l'origine de la définition des couronnes périurbaines (Ripoll, Rivière, 2007). L'emploi favorise ainsi la pratique de la ville dans son ensemble (Dodier et al., 2012).

La ville est également le lieu d'une consommation spécifique, qu'il s'agisse de pratiquer des activités rares (conservatoire de musique, sport spécifique par exemple) proposées par les associations urbaines ou de consommer des produits originaux ou de qualité. Les sorties d'une part importante des périurbains ont lieu en ville, les catégories aisées en particulier apprécient l'offre culturelle de la grande ville (Dodier et al., 2012). La ville peut ainsi être pratiquée à des fins non professionnelles, de consommation ou de loisir puisque l'offre de commerces et de pratiques culturelles y est diversifiée et concentrée (Ripoll, Rivière, 2007). La ville est aussi le lieu du maintien des relations sociales anciennes, nouées pendant les études, au cours de la trajectoire résidentielle ou lors des activités en ville (Dodier et al., 2012). A Châteaufort, commune périurbaine du département des Yvelines d'environ 1 400 habitants, les habitants ne rejettent pas la ville. Au contraire, l'accessibilité relativement facile de Paris a fortement pesé dans leur choix résidentiel et la plupart des habitants se rend régulièrement dans des villes proches, comme Versailles. De fait, ils profitent régulièrement des équipements culturels, de loisir ou commerciaux du centre ville (Charmes, Launay, Vermeersch, 2013). Ainsi, s'ils n'y résident pas, les périurbains continuent d'être des usagers de la ville (Ripoll, Rivière, 2007). Dodier et al. (2012) rendent compte de la diversité du rapport à la ville des habitants du périurbain :

« Une minorité restant urbaine dans l'âme et dans les représentations conserve même une pratique très intense du centre-ville, parfois plus que lorsqu'ils y habitaient ! Ces périurbains-là, souvent assez aisés, plaquent toujours sur la ville des appréciations positives liées à l'animation urbaine et à l'échange. Pour une majorité d'habitants des espaces périurbains, les lieux situés dans l'urbain dense, et spécifiquement le centre-ville, ne sont par contre que des lieux parmi d'autres, dont on connaît et apprécie les ressources mais qui ne déclenchent pas plus d'enthousiasme que d'autres types d'espaces. (...) Enfin, il ne faut pas nier qu'une minorité de périurbains développe une indifférence, voire un rejet de la ville dans son ensemble. (...) l'expression des idéologies anti-urbaines reste timide, du moins dans notre échantillon, mais on sent une inflexion progressive des rapports à la ville vers plus de crainte et plus d'incompréhension. » (Dodier et al., 2012, p.154).

Pour expliquer une localisation dans les espaces périurbains, les arguments liés au rejet de la ville sont relativement peu présents et prennent le plus souvent une forme adoucie. La plupart du temps, ils viennent davantage en complément du statut de

propriétaire ou du caractère individuel de la maison. Les idéologies anti-urbaines sont présentes dans les discours en grande partie sous la forme d'une justification du choix de résider dans un espace dit « rural ». C'est dans l'objectif de justifier la situation actuelle que ces arguments sont mobilisés mais ils sont en fait réversibles : si ces périurbains retournaient en ville, ils adopteraient probablement un discours de rejet de la campagne. Cependant, une petite partie de la population conserve d'avant leur migration vers les espaces périurbains un discours fort de rejet de la ville, qui s'inscrit le plus souvent dans une trajectoire personnelle difficile. Ce type de comportement n'est toutefois pas spécifique aux espaces périurbains (Dodier et al., 2012).

De fait, les différentes manières d'appréhender la ville semblent étroitement liées aux origines sociales. Les habitants aisés des premières couronnes partagent une vision positive de la ville et la pratiquent fréquemment et avec enthousiasme alors que les catégories sociales plus modestes, et plus éloignées de la ville, ignorent en grande partie les ressources que la ville procure (Dodier et al., 2012).

Les militants « aménageurs » semblent choisir préférentiellement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Le militant en charge d'une plate-forme européenne pour la gestion soutenable du phosphore réalise, à ce titre, la plus grande partie de son travail à son domicile, c'est-à-dire à Bourgoin-Jallieu, en télétravail, et il se rend en train une fois par semaine à Bruxelles pour intervenir au Parlement européen. Pierre réside également dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu et l'autre militant mentionné précédemment, à Saint-Alban-de-Roche (village contigu à Bourgoin-Jallieu). Ces derniers se caractérisent, ou se caractérisaient, puisque Pierre est aujourd'hui retraité, par une mobilité quotidienne entre leur domicile, situé au sein de la CAPI, et leur travail, se trouvant dans la métropole lyonnaise. Ces mobilités pendulaires sont typiquement périurbaines. Pour se déplacer, toutefois, ils n'utilisent pas la voiture mais combinent le train avec les transports en commun, une fois parvenus dans la métropole. Dans le cas du militant résidant à Saint-Alban-de-Roche, le lieu de domicile a été pensé dans l'optique d'éviter les trajets en voiture : « Ça a été un choix de s'installer le long de la voie de chemin de fer, je me suis installé dans le Nord-Isère, je savais que j'allais aller travailler sur Lyon, il était hors de question d'y aller en voiture. Donc il y avait une stratégie de trouver un logement pas très loin d'une gare. » (militant La Pie Verte,

entretien 12). Ces militants ne sont en effet pas originaires du Nord-Isère même s'ils résident dans cette région depuis longtemps maintenant : ils viennent du Doubs, du Poitou ou même du Royaume-Uni. Leur utilisation du vélo quotidien est variable. L'un d'eux déclare : « J'essaie de ne pas être le Don Quichotte, je ne veux pas être un exemple. J'utilise le vélo le plus possible lorsqu'il est adapté à ma demande, en général moins de cinq kilomètres, voire même plutôt un ou deux, je sors rarement de Bourgoin-Jallieu en vélo quotidien. » (militant La Pie Verte, entretien 14) et qualifie les autres « d'ayatollahs du vélo ».

Comme nous le verrons également dans les prochains chapitres, une forte tension est visible entre les militants correspondant au profil « aménageur » et ceux s'inscrivant dans le profil « mécanicien ». Un des enjeux de lutte est la définition du « bon » militant en faveur du développement du vélo quotidien. Le vice-président « Transport et déplacements » déclare ainsi à propos des bénévoles de l'atelier vélo :

« [Les bénévoles de l'atelier et les adhérents à La Pie Verte via l'atelier vélo], c'est des gens qui ont adhéré uniquement parce qu'il y a l'atelier et ce qu'il serait intéressant, comment ils vivent le fait qu'ils sont surtout à La Pie Verte donc environnementaliste au sens large du terme, moi c'est une question que je me pose. Est-ce que le message qu'on essaie de faire passer que la porte d'entrée vélo n'est pas suffisante pour être environnementaliste... On peut ne pas être écologique et environnementaliste et faire du vélo, voire même être farouchement pro vélo. J'ai un type là, même étonnant parce que je l'ai connu dans le passé, j'ai eu un trou, la seule chose qui l'intéresse c'est de réparer les vélos alors que je m'attendais à autre chose de sa part. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Dans cet extrait, Pierre esquisse une définition normative de ce que devrait être un « bon » militant en faveur du vélo quotidien. Il rappelle ainsi que les bénévoles de l'atelier sont rattachés à une association environnementaliste et Pierre sous-entend qu'à ce titre ils devraient être motivés par des préoccupations écologistes. En effet, il semble soupçonner les bénévoles de l'atelier vélo de ne pas être intéressés par l'écologie. S'engager car la mécanique vélo est une activité qui plaît ne semble pas suffisant à ses yeux. Lorsqu'il évoque la personne qu'il a connu dans le passé, une certaine déception est perceptible, comme si le registre d'engagement des bénévoles était dévalorisé. Cet extrait est aussi intéressant parce que ce militant se sent légitime à proposer une définition normative des bonnes raisons de l'engagement. Cela peut s'expliquer en partie par sa position dominante à la fois au sein de La Pie Verte mais aussi au sein de l'espace social.

Un bénévole de l'atelier vélo déclare à propos des adhérents de La tête dans l'guidon :

« T'as des gens qui sont à La tête dans l'guidon, qui sont adhérents, qui ont entendu parler de La Pie Verte le jour de leur inscription. Ils reçoivent peut-être les mails mais eux ça ne les intéresse pas, eux ils voient l'atelier, je vais réparer mon vélo, j'ai besoin de freins je vais là-bas. Moi c'était un peu ça au début, La Pie Verte je ne savais même pas que ça existait. C'est vrai que je suis forcément pour la protection de l'environnement, mais je ne m'implique pas là-dedans, je n'y connais rien, je ne suis pas un passionné. » (militant La Pie Verte, entretien 39).

Dans ce cadre, l'atelier vélo serait considéré de façon utilitaire par la plupart des adhérents. Si la protection de l'environnement apparaît comme un objectif tellement consensuel qu'il semble difficile de s'y opposer, celle-ci n'est pas une raison centrale de l'engagement de ce bénévole de l'atelier vélo et ne fait pas partie de ses préoccupations ou centres d'intérêt. De façon assez significative, lors des entretiens avec les bénévoles de l'atelier, à la question de présentation de La Pie Verte, la plupart répondait qu'ils n'étaient pas capables de répondre à cette question. Ils concentrent de fait leur investissement sur l'atelier vélo, sans se soucier des autres domaines d'intervention de La Pie Verte. D'autres aspects de cette tension entre militants « aménageurs » et « mécaniciens » seront développés dans le sixième chapitre, consacré aux luttes concernant le développement du champ d'action de La Pie Verte.

Profil en creux : le « naturaliste »

Lors des entretiens réalisés avec les militants « aménageurs », un autre profil se dégage en creux, celui des « naturalistes » ainsi que les « aménageurs » les nomment. L'enquête n'a pas inclus ces militants « naturalistes » – à l'exception du président de La Pie Verte qui a été rencontré afin d'annoncer officiellement la recherche et l'intention de réaliser des entretiens avec un grand nombre de militants – pour les raisons que nous avons présentées dans le premier chapitre. Ces militants sont présents uniquement au sein de La Pie Verte. Un grand nombre de « naturalistes » sont engagés dans le conseil d'administration de La Pie Verte. Les militants rencontrés cherchent à se distinguer des « naturalistes » : « Je ne suis pas naturaliste, je découvre le côté naturaliste, moi un oiseau qui vole c'est un OVNI, c'est un oiseau volant non identifié. » (militant La Pie Verte, entretien 12), « La psychologie du naturaliste est à regarder avec attention. » (militant La Pie Verte, entretien 12) ou encore « Moi ce n'est pas trop mon truc, les bêtes. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Les militants qui ressentent le besoin d'exprimer leurs différences avec les « naturalistes » et de se positionner par rapport à eux correspondent

en grande partie au profil des « aménageurs ». Cela est peut-être dû à leur proximité sociale : les militants de ces deux profils occupent des positions de responsabilité au sein de La Pie Verte et appartiennent à des fractions des classes moyennes supérieures proches, bien que distinctes. Les militants « aménageurs » ne partagent en effet pas la même vision de la nature et de l'environnement que les « naturalistes ». Dans cette anecdote sur la construction d'une voie verte dans une zone humide, le secrétaire de La Pie Verte, qui correspond au profil « aménageur », explicitait ces différentes perceptions :

« Quand on parle d'une voie verte qui passe dans les marais, (...) on va traverser une zone plus ou moins naturelle. Le naturaliste, il dit "moi j'aimerais mieux qu'on ne la traverse pas, vous faites chier avec vos vélos, vous allez écraser mes crapauds et mes grenouilles". Ce n'est même pas une question de tomber en vélo parce qu'on a glissé sur un crapaud ou une grenouille la question c'est de dire : "on va perturber la faune locale". (...) Pour moi, c'est complémentaire, l'environnement on va toucher l'aménagement. Un naturaliste qui est capable de compter précisément ce qu'il y a comme flore et comme faune dans un marais et puis qui s'en fout du bulldozer qui est en train de remplir, de combler le marais pour faire une construction, ça n'a pas tellement de sens. (...) C'est même des fois un peu antagoniste, dans les positions à prendre, oui, pour préserver telle zone humide, tel truc, il faudrait mieux qu'il y ait pas la voie cyclable, alors on fait quoi ? On la fait ou on ne la fait pas la voie cyclable ? D'un autre côté la voie cyclable, ça ne serait peut-être pas mal de l'avoir. (...) Je n'ai pas de compétence naturaliste. Mais qu'est-ce que ça fait du bien aussi quand on se bat en permanence avec des problématiques de déchets, d'industrie, à un moment donné de s'extasier devant une fleur et de voir des gens qui s'extasient ! Revenir d'une réunion naturaliste, même si on n'a pas tout compris, ça fait du bien. On dit : c'est beau. » (militant La Pie Verte, entretien 12)

Aux yeux de ce militant, l'objectif principal des « naturalistes » est de garder la nature intacte, avec une influence humaine la plus faible possible. Dans ce cadre, les « naturalistes » semblent concevoir la nature comme quelque chose à part, un écosystème qu'il ne faut pas perturber. La nature doit selon eux rester vierge et inaltérée par l'Homme. Pour les « naturalistes » il s'agit avant tout de protéger la nature, comme le souligne également cette militante : « Au départ je pense qu'ils [les "naturalistes"] étaient là pour peut-être même observer la nature, faire des sorties naturalistes, aller observer les oiseaux puis ensuite les protéger, donc dire il faut protéger telle espèce ou telle autre. » (militante La Pie Verte, entretien 15). Le secrétaire de La Pie Verte exprime de son côté une conception de l'environnement différente. Il défend d'abord qu'on ne peut pas penser la nature sans l'Homme et que celui-ci a une influence dont il faut tenir compte. Ainsi, la nature est aussi perçue dans une dimension fonctionnelle, comme un espace que l'Homme est en mesure d'aménager. Ainsi, l'aménagement est un sujet majeur de préoccupation pour lui. Selon lui, il faut conjuguer au mieux la présence de l'Homme avec la protection

de la nature, mais cette dernière n'est pas pensable de façon isolée. Dans la fin de l'extrait cité, ce militant décrit l'ébahissement ressenti par les « naturalistes » devant la beauté de la nature, symbolisée par la fleur. La contemplation de la nature apparaît ici désintéressée. Il semble partager et comprendre cette extase devant la nature, même s'il ne s'agit pas de son cœur de préoccupation. Il conçoit peut-être la contemplation de la nature davantage comme une pause dans son militantisme, comme si ça ne correspondait pas vraiment à sa conception de la défense de l'environnement.

Les naturalistes semblent avoir une approche scientifique de la nature en partie car, aux dires des militants en faveur du vélo comme mode de déplacement quotidien, ils ont suivi une formation scientifique en biologie ou en écologie :

« Mais ces naturalistes très sérieux, qui observent la nature de leur point de vue quand même intellectuel. (...) Encore une fois ce que je perçois, c'est-à-dire quelque part des professeurs de sciences naturelles, je pense qu'il y en a un certain nombre, ils ne m'ont pas tous dit ce qu'ils faisaient mais je subodore qu'il y a un certain nombre de prof' de sciences nat' là-dedans. » (militante La Pie Verte, entretien 15).

Cette militante fait plusieurs fois référence à la culture scientifique des « naturalistes », comme le suggèrent les expressions « très sérieux », « intellectuel ». Les « naturalistes » sont ainsi définis en partie par leurs compétences scientifiques, ce que confirme le président de La Pie Verte, correspondant lui-même au profil « naturaliste » :

« Au niveau naturaliste on compte douze personnes, ce n'est pas grand chose. Douze personnes susceptibles de prendre leur paire de jumelles et de faire des observations qui tiennent la route. Parce qu'il y a des choses qu'on peut faire même si on n'y connaît rien, observer les œdicnèmes il suffit d'être patient et puis savoir regarder dans un télescope, si vous êtes patients et de prendre des notes, dès qu'il y a une pierre qui bouge on sait que c'est un œdicnème donc il n'y a pas trop de problème là-dessus. Par contre aller faire un STOC [programme de suivi temporel des oiseaux communs], donc une écoute d'oiseaux quelque part il faut déjà avoir la pratique. » (président de La Pie Verte, entretien 6)¹⁷.

¹⁷ Les militants « naturalistes » décrits se rapprochent fortement des responsables associatifs décrits par Carole Waldvogel (2011) qui partagent un « habitus environnemental "naturaliste" ». En effet, ces militants conçoivent la nature comme un espace hors d'influence humaine et qu'il s'agirait de protéger. Leur « amour de la nature » est empreint d'émotions, ils pratiquent des activités contemplatives et portent sur elle un regard esthétisant. Ils partagent un attrait pour la connaissance scientifique du milieu naturel, ce qui accentue leur fascination devant la grandeur de la nature. Ces militants expriment un détachement vis-à-vis de la fonctionnalité de la nature et d'une vision productive de celle-ci. Ils appartiennent aux fractions cultivées de l'espace social, ils sont en grande partie diplômés de l'enseignement supérieur ou, si ce n'est pas le cas, sont en perpétuelle formation.

5. PROFIL « ENGAGÉS », CHANGER SA VIE QUOTIDIENNE (ET LE MONDE)

L'engagement des militants correspondant au profil « engagés » dépasse le cadre du développement du vélo comme mode de transport utilitaire et touche de multiples dimensions de leur vie quotidienne. Ces militants s'inscrivent dans un projet de transformation profonde de la société et de construction d'une contre-société locale. Dans ce cadre, ils partagent une volonté de relocalisation des activités et un fort attachement à l'espace local. En parallèle, ces militants développent une critique radicale du fonctionnement de la société actuelle.

Ce profil correspond ainsi à des militants qui aspirent à un changement de société et envisagent la pratique du vélo comme un acte militant. Il s'agit à la fois d'hommes et de femmes. Ce profil de militants se retrouve exclusivement au sein du collectif Environ. Il s'agit de personnes qui ont occupé des positions à responsabilité dans le collectif ou incarnent des figures de meneurs. L'ancienne présidente, Fabienne, maintenant moins investie dans le collectif car elle voulait, selon les mots de Céline, « lâcher le bébé » (militante Environ, entretien 19) – expression qui montre d'ailleurs bien son attachement au collectif - ou Sébastien incarnent tout à fait ce type¹⁸. Ce dernier est très impliqué dans le collectif Environ : « C'est Sébastien qui est aux affaires. » (militant Environ, entretien 8), et participe à la plupart des actions : « La personne la plus moteur de l'association et bien c'est vraiment Sébastien. » (militante Environ, entretien 11). Comme les autres militants « engagés », Sébastien a une personnalité marquante : « Sébastien, bien sûr, c'est notre gourou. » (militante Environ, entretien 9), « C'est quelqu'un qui ne fait pas de vagues mais qui est motivé, c'est un personnage, Sébastien. » (militant Environ, entretien 35).

Ces militants ont adopté un mode de vie alternatif dont la pratique du vélo utilitaire n'est qu'un aspect. Dans le cas de Sébastien, le vélo s'est trouvé à la base de l'adoption de ce mode de vie alternatif :

« Je me suis aperçu que ça [le vélo] conduisait à un mieux être, à un autre rapport à l'environnement. Ça a contribué aussi à m'ouvrir sur autre chose, à me tourner aussi vers des associations environnementalistes. (...) Ça dépasse le cadre du déplacement et des effets bénéfiques que ça peut avoir sur le poste transport. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4).

¹⁸ Si ces deux militants adhèrent aux deux associations, ils s'investissent très majoritairement au sein du collectif Environ. De plus, leur implication, ponctuelle, au sein de La Pie Verte se fait uniquement par le biais de l'atelier vélo.

Ainsi, Sébastien et Fabienne portent par exemple une attention particulière à leur alimentation. Sébastien privilégie la nourriture biologique et est végétarien. Lors d'un repas organisé entre les membres du collectif Environ, un militant a d'ailleurs déclaré sur le ton de la plaisanterie : « Sébastien, quand il va aux toilettes, il fait des feuilles »¹⁹. Fabienne est quant à elle très sensibilisée à la thématique des pesticides qui se retrouvent dans les produits alimentaires et y fait très attention lors de ses achats. Sébastien rapproche la pratique du vélo de l'attention portée sur son alimentation : « Le vélo, quelque part, on puise aussi notre énergie dans notre alimentation. (...) Finalement, c'est notre carburant, en fait, au final. Que ce soit le mieux pour nous et pour le reste. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4). Sébastien s'investit également dans la construction de fours solaires, qui permettent la cuisson d'aliments à l'énergie solaire, et propose d'ailleurs des ateliers d'auto-construction de ces fours dans le cadre du collectif Environ. Fabienne propose quant à elle des ateliers de fabrication de marmites norvégiennes. Par ces actions, ils essaient ainsi de mettre en place une contre-société locale. De plus, Sébastien ne possède pas de réfrigérateur et conserve les fruits et légumes qu'il consomme à l'extérieur. Il semble ainsi très attentif à la consommation d'énergie liée à l'alimentation.

Sébastien déclare ainsi qu'après avoir utilisé exclusivement la voiture pendant cinq ans, aujourd'hui « le vélo [...] reste [s]on premier mode de déplacement » et qu'il « n'[a] plus de voiture, ça fait quelques années » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4). Il travaille à Saint-Quentin-Fallavier et combine le vélo au train pour se rendre sur son lieu de travail. Le week-end, il utilise le vélo pour faire des balades ou pour aller rendre visite à des amis ou de la famille. Fabienne, pour sa part, avait choisi, lorsqu'elle était active, de ne pas se rendre au travail en vélo car elle travaillait avec des horaires décalés et que son lieu de travail se situait à près de vingt-deux kilomètres de son domicile. Mais elle utilisait le vélo « pour les petits déplacements, pour aller faire le marché, pour aller aux réunions, pour les courses » et « utilis[e] [s]on vélo autant que possible sur les petits parcours » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Fabienne s'investit beaucoup dans la thématique des déplacements, elle est d'ailleurs ambassadrice pour l'Agence de Mobilité du Nord-Isère.

¹⁹ Retranscription littérale de paroles entendues lors de l'observation d'une soirée entre militants du collectif Environ.

Pour Sébastien, les raisons de la pratique du vélo et celles de l'engagement en faveur du développement de ce mode de transport s'entremêlent étroitement. Ainsi, dans son cas, il y aurait un *continuum* entre la pratique et l'engagement. Faire du vélo est perçu comme un acte militant en soi. Lorsqu'il parle des avantages du vélo, il déclare :

« Peut-être aussi quelque chose de plus, j'allais dire de plus humain, des villes plus agréables à vivre, où on prend plaisir à y flâner, même en tant que piéton, peut-être redynamiser le commerce local parce qu'en fait le vélo très vite, même si on a des jambes, on cherche quand même à se tourner de façon privilégiée vers ce qui est près de chez nous. (...) Je pense que le vélo peut appeler ça, c'est la relocalisation de tout, enfin de l'économie, pour être capable de refonctionner localement. Parce que la motorisation a développé les échanges, il y a du bon mais il y a aussi du superflu et il y a des choses qui ne sont pas absolument nécessaires, ça a dilaté. En fait, la voiture, elle a modelé le territoire et modelé nos façons aussi de vivre en société. C'est clair qu'on en a bien conscience, parce que quand on fait un choix, pour les individus qui font le choix de ne fonctionner qu'en transports en commun et qu'en vélo, dans un territoire comme ici, ils s'exposent à certaines difficultés. Il faut qu'ils trouvent d'autres façons de s'organiser, qu'ils renoncent peut-être à certaines choses qu'ils faisaient avant. Donc c'est aussi un changement. Ce n'est pas qu'un moyen de transport et qu'une façon de rouler sur la route, c'est aussi un changement de vie. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4).

Dans la première partie de cet extrait, ce militant soutient l'idée que le vélo contribue à la création d'un espace proche calme et apaisant. La voiture a permis d'être mobile mais elle a aussi conduit à ne plus pouvoir fonctionner localement et ne plus avoir toutes les ressources nécessaires à proximité. Ce militant suggère que l'automobile a peut-être aussi contribué à une surconsommation. Pour lui, l'utilisation du vélo implique une relocalisation des activités ainsi que la fréquentation et la pratique des espaces proches du domicile. Il souligne les difficultés supplémentaires rencontrées dans les territoires périurbains pour se passer de la voiture. L'utilisation du vélo s'articule à une valorisation de l'espace local et à une préoccupation vis-à-vis de l'espace résidentiel, qu'il souhaite vivant et commerçant. De fait, comme il le suggère dans la fin de l'extrait, le choix du vélo est envisagé comme un acte militant, puisqu'il permet de faire vivre l'espace local et implique aussi un changement de vie. La volonté de relocalisation suggère que son discours n'est pas en décalage avec son environnement – qui est périurbain et se caractérise ainsi par un éclatement des lieux fréquentés dans la vie quotidienne. Sébastien est originaire du Nord-Isère et réside actuellement dans le centre de La Tour-du-Pin. Ses parents habitent également dans une commune proche de La Tour-du-Pin. Ce militant éprouve ainsi probablement un fort attachement au Nord-Isère, ce qui explique peut-être son envie de le redynamiser. Fabienne habite pour sa part à Faverges-de-la-Tour, une

commune proche de La Tour-du-Pin et qui appartenait également à la Communauté de Communes des Vallons de la Tour. Elle partage avec Sébastien l'envie « de faire des choses locales » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3).

Ces militants sont ainsi très attachés à l'espace local. Sébastien est actuellement technicien dans un laboratoire de recherche et développement dans les bétons réfractaires à Saint-Quentin-Fallavier mais se prépare à être en transition car l'entreprise dans laquelle il est employé va être délocalisée et il « n'[a] pas l'intention de suivre » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4). Il a eu à un moment un projet de reconversion professionnelle dans l'agriculture. Il s'était également posé la question de travailler pour une boulangerie lyonnaise effectuant des livraisons à vélo. Il semblait ainsi souhaiter que son projet professionnel corresponde à ses convictions. Fabienne, maintenant à la retraite, occupait un poste d'infirmière à l'hôpital de Bourgoin-Jallieu.

L'utilisation du vélo comme mode de déplacement quotidien s'inscrit, pour Sébastien, dans une critique radicale du fonctionnement de la société actuelle dont il livre quelques éléments :

« La question qui se pose vraiment, je pense immédiatement, c'est la question énergétique. Notre fonctionnement repose beaucoup sur les énergies fossiles, en l'occurrence sur le pétrole. Après, il y a des projets de véhicules électriques, ça c'est encore autre chose, pareil on repose pas forcément sur du renouvelable. Là on est face à des enjeux où ça me semble nécessaire de faire quelque chose, sans forcément supprimer mais c'est l'idée de réduire le plus possible et le vélo c'est un outil pour le faire, pour remplacer tout un tas de déplacements qui se font habituellement en voiture. (...) Ce qui est un peu géopolitique, lié aux énergies à travers le monde, ça génère aussi de l'accaparement de ressources. Ça, c'est pareil, c'est plus loin de nos yeux donc ça ne semble pas une menace directe. Quand je dis ça, je m'inclus aussi là-dedans parce que c'est aussi mon cheminement. Ça, je pense que ce n'est pas évident justement à intégrer dans son quotidien. (...) Justement un des aspects intéressants du vélo, c'est que ça a la capacité, justement, de décentraliser l'énergie, toute forme d'énergie confondue. C'est-à-dire qu'on n'est pas dépendant de groupes qui vont distribuer l'énergie, qu'elle soit électrique, fossile ou autre. C'est que c'est chacun qui crée, du coup c'est un moyen pour chacun de pouvoir se réapproprier et devenir un peu plus maîtres de son destin ou en tous cas de la destinée collective. » (militant Environ, La Pie Verte, entretien 4).

Ce militant considère la consommation d'énergie comme l'une des questions essentielles en matière de transports. Il décline ainsi dans cet extrait plusieurs dimensions de l'argument énergétique. D'abord, il défend l'idée que les ressources actuellement utilisées ne sont pas illimitées et ne reposent pas forcément sur une production respectueuse de l'environnement. Dans ce cadre, le vélo peut remplacer sur certains trajets la voiture

individuelle et donc permet une consommation moindre d'énergie. Sébastien aborde également la dimension géopolitique de la production d'énergie. Il mentionne ainsi les relations avec les pays producteurs de pétrole. Ce militant inscrit ainsi son argumentation dans une vision globale du monde et des relations entre pays. Cette situation, qui peut être productrice de tensions géopolitiques, semble injuste à ses yeux. Il souligne que cet enjeu géopolitique n'est pas immédiatement saisissable et qu'un chemin intellectuel est nécessaire pour arriver à ces conclusions. Fabienne mobilise également une rhétorique en termes de « prise de conscience ». La troisième dimension abordée se réfère aux liens avec les multinationales. L'utilisation du vélo permet une indépendance par rapport aux multinationales qui ont le monopole de la production d'énergie puisqu'alors chacun crée l'énergie dont il a besoin et devient ainsi autonome. Sébastien établit ici une relation entre le modèle économique et la dégradation de l'environnement et son discours semble s'inscrire dans un courant de contestation du système économique actuel. De la même manière, cette militante déclare :

« A qui ça sert ? Il faut toujours se poser la question, à qui ça sert ? Transport ferroviaire, j'en discutais, pourquoi le transport ferroviaire n'est pas plus développé ? Pourquoi ? Tout simplement ça voudrait dire que (...) le gasoil est moins utilisé, on ne paie plus l'AREA et ci et ça. En fait c'est à qui ça sert ? Quand on veut enlever quelque chose pour mettre autre chose en place, pour quelle raison on traîne du pied ? Parce que tous les enjeux économiques qui alimentent... Le système va être modifié, et c'est comme ça pour tout, tout le temps. » (militante Environ, entretien 19).

Un lien direct est établi par la militante entre d'un côté les causes de dégradation de l'environnement, comme le faible développement du transport ferroviaire et la persistance de la voiture comme mode de déplacement principal, et de l'autre côté, le système économique et les intérêts de grands groupes, comme AREA (Société des autoroutes Rhône-Alpes). La critique qu'elle formule est systémique dans la mesure où elle recherche les causes profondes de la dégradation de l'environnement. Cette critique s'articule à un projet de transformation globale de la société. Elle disait ainsi en plaisantant : « On ne va pas refaire les gens, si on va refaire toute la société, on appuie sur la touche *reset* s'il vous plaît » (militante Environ, entretien 19).

6. PROFIL « SOCIABLES », PASSER DU TEMPS ENTRE « COPAINS »

Les raisons principales de l'engagement sont, dans le cas des militants se rapprochant du profil « sociable », liées à l'envie de rencontrer de nouvelles personnes et de passer des

moments agréables avec les autres militants, de tirer plaisir de leur engagement. Le développement du vélo quotidien n'apparaît pas central dans leur engagement et fait davantage figure de prétexte. D'ailleurs, si l'utilisation de la voiture individuelle est fortement critiquée, notamment pour son caractère privatif, elle n'est pas remise en cause dans les programmes d'activités.

Ce profil regroupe à la fois des hommes et des femmes, et est présent au sein des deux associations avec toutefois une surreprésentation au sein du collectif Environ. Le cœur de leur engagement est étroitement lié à la recherche de sociabilité avec les autres militants, puisque dans le groupe du collectif Environ semble régner « une bonne ambiance de copains » (militante Environ, entretien 20) comme le dit cette institutrice. Le développement du vélo quotidien n'apparaît pas central dans les logiques d'action des militants correspondant à ce profil, et se révèle davantage un prétexte. Pour illustrer ce propos, il est possible de dresser le portrait de deux militants. Ainsi, pour expliquer son engagement au sein du collectif Environ, un de ces deux militants, Nathan, déclare :

« Moi je m'y suis raccroché, j'habite sur Bourgoin mais c'est par amitié, parce que finalement j'ai plus d'affinité avec les gens qui vivent à la Tour-du-Pin, comme Sébastien, qu'avec les gens de La Pie Verte. (...) A ce moment-là, moi, j'étais confronté disons, à la crise et il y a beaucoup de gens dans mon entourage qui y étaient plus ou moins confrontés etc. j'avais des gens qui vivaient dans le même secteur que moi, qui étaient des copains artisans, des amis ouvriers mais qui étaient dans les mêmes secteurs d'activité que moi et si vous voulez tout le monde était défaitiste, tout le monde pleurait. Quand je prenais le téléphone, vous avez tout le monde en dépression, des catastrophes, des malheurs, des trucs, j'en ai marre à un moment, je comprends que la situation est difficile mais je ne peux pas vivre comme ça à être dans le malheur tout le temps, des gens qui veulent plus rien faire, on peut plus sortir, plus rien, plus goût à rien, à un moment j'ai dit "il faut que je bouge", je vais pas dire à quarante ans "ma vie elle est finie". Donc c'est pour ça que je suis rentré dans le monde associatif, d'abord au début pour me faire des nouveaux amis, c'est ce qu'il s'est passé et puis comme j'ai bien aimé, j'ai progressé. (...) Et puis c'est comme ça, par affinité, par amitié, je suis plutôt allé vers Environ. » (militant Environ, entretien 8).

Ce militant a été à son compte pendant onze ans et travaillait dans la mécanique pour les sections de productique des lycées professionnels. Il déclare ainsi que lui-même et son entourage proche ont été fortement soumis aux difficultés liées à la situation économique. Il décrit l'état d'esprit de ses proches en utilisant le champ lexical de l'accablement : « défaitiste », « pleurait », « dépression », « catastrophe », « malheurs », et insiste alors sur l'aspect pesant de la situation. L'idée d'un enfermement oppressant est également présente puisqu'il oppose la situation où il ne « peut plus sortir » avec l'idée du besoin de « bouger ». De plus, sa situation de célibataire, sans enfant, peut expliquer sa volonté de

rencontrer de nouvelles personnes, puisqu'il dispose de temps et cherche peut-être à s'entourer. L'envie de rencontrer avant tout des personnes avec qui il s'entend bien l'a poussé à préférer s'engager dans le collectif Environ et l'amène à faire les trajets entre Bourgoin-Jallieu et La Tour-du-Pin pour participer aux réunions et aux actions du collectif, plutôt que de participer à celles de La Pie Verte où il s'était d'abord engagé. L'importance de la relation avec les autres membres du collectif est bien soulignée par les multiples occurrences des mots « affinité » et « amitié » dans son discours, qui ressortent d'autant plus qu'ils sont mis en tension avec une situation d'abattement. Dans ce cas significatif, l'aspect affectif semble se révéler à la base de l'engagement militant.

Le cas de Florence illustre également bien le profil des « sociables ». Son père, également membre du collectif Environ, déclare qu'elle s'est jointe au collectif car une de ses amies en faisait déjà partie : « Là, c'est un groupe de copines que moi j'ai connu par ma fille, et elle, elle est venue par Sonia. (...) Au départ, c'était plus par Sonia qui était venue, oui, c'est Sonia qui est venue la première je crois. » (militant Environ, entretien 35). Florence met aussi en avant l'envie de contact comme raison de l'engagement : « C'est plus participer à ce groupe et à se dire, oui, d'avoir un lien et d'avoir un contact et de suivre aussi ce qu'il se passe. » (militante Environ, entretien 19). Plus largement, cette caractéristique des militants « sociables » rejoint un constat établi par Stéphanie Vermeersch (2002) qui souligne que l'établissement de liens amicaux entre membres d'associations est recherché par les militants dans la mesure où ces liens permettent une intégration sociale. A Urbanisme et Démocratie, une association de quartier qui vise à faire participer les habitants à l'élaboration de leur cadre de vie, et située dans une grande ville, la place prépondérante du lien amical s'explique en partie par la grande homogénéité démographique, socio-culturelle et idéologique qui caractérise le groupe (Vermeersch, 2002). De la même façon, si le profil « sociable » est particulièrement présent au sein du collectif Environ, cela est probablement dû à la proximité sociale et idéologique des membres du groupe.

L'engagement est maintenu car il permet aux militants correspondant à ce profil de passer des moments agréables, ils tirent un plaisir de leur engagement. Florence raconte ainsi sa participation à l'organisation d'une action, la vélorution, composée, entre autres, d'une promenade à vélo, avec le collectif Environ :

« C'est vrai que ça nous plaît parce que c'est une manière de se retrouver entre copains. (...) Il y a tous ces moments où on se retrouve chez Laurent, souvent la veille, avant on

organise le fléchage et tout. Et là, cette année, ça s'est fait le soir mais tard, et on y est allé en nocturne, avec les tandems et tout ça, mais on a rigolé, c'était des super bons moments. En plus, c'était le vendredi soir donc c'était après la journée de travail mais il y a eu plusieurs moments, on a quand même fait le parcours plusieurs fois, réfléchi sur le sens du parcours et d'ailleurs moi j'étais complètement, je me suis dit "ils vont me tuer", ils ont fait dans un sens et puis ils ont dit "on va peut-être repartir dans l'autre sens" et puis finalement c'était dans l'autre sens. Je n'en voyais pas le bout, je me suis dit "ce n'est pas possible". (...) Mais c'est des super bons moments de préparation, oui, oui, on a fait ça en nocturne, on est rentré super tard et puis il faisait bon, c'est un bon moment, ce n'est pas loin de l'été. (...) On a vraiment rigolé donc voilà, c'est toujours pareil ça permet entre copains, comme on est un bon groupe de copains, d'organiser ça, de se retrouver, c'est des occasions aussi pour manger ensemble. » (militante Environ, entretien 20)

Dans cet extrait, les occurrences du mot « copains » suggèrent que certains membres du collectif sont d'abord envisagés comme des personnes avec qui elle partage un lien affectif fort. D'ailleurs, l'évocation du repas partagé n'est pas anodine dans la mesure où les pratiques alimentaires jouent un rôle important dans la création et l'entretien de sociabilités. Elle insiste sur l'aspect convivial et plaisant de l'organisation de cette action, visible grâce aux trois occurrences de l'expression « bon moment ». Dans ce cadre, la fatigue physique éprouvée lors du fléchage devient *a posteriori* un sujet d'amusement. Lors de cette soirée, Florence partageait un tandem avec Céline, qui décrit également l'organisation des événements du collectif comme « des petits bonheurs » et déclare à propos de cette soirée « qu'est-ce qu'on a ri » et qu'il leur est arrivé « des trucs rigolos » (militante Environ, entretien 19). La notion de plaisir semble ainsi centrale dans l'engagement. C'est également le cas pour Nathan : « On essaie de faire des choses et on le fait déjà parce que ça nous fait plaisir et puis après on se dit tant mieux si ça arrive à convaincre des gens. » (militant Environ, entretien 8). Dans ce cadre, et comme le suggère Florence à la fin de l'extrait cité, le militantisme et le développement du vélo quotidien semblent davantage des prétextes pour se rassembler. Stéphanie Vermeersch (2002) distingue le plaisir comme « résultat de l'action », où le plaisir émerge de l'action sans en avoir été la cause directe et le plaisir comme « condition de l'action », où la connaissance du plaisir à venir déclenche l'action. Parmi le plaisir comme « condition de l'action », Florence semble se rapprocher du plaisir « constitutif de l'action » et Nathan incarne, en partie, le plaisir « recherché » (Vermeersch, 2002). En effet, pour Florence, la source du plaisir réside dans l'accomplissement de l'action, peu importe le résultat de celle-ci. Pour Nathan le plaisir est une condition *sine qua non* de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire

à la continuité de celle-ci. En effet, puisqu'il ne prenait plus de plaisir dans son engagement au sein de La Pie Verte, il a décidé de ne plus s'y investir.

Les militants correspondant à ce groupe ont des attaches affectives dans l'espace local. Ainsi, les parents de Nathan, aujourd'hui automaticien, résident à Bourgoin-Jallieu. Le père de Florence, l'institutrice, est originaire du Nord-Isère. Celle-ci, après avoir habité à plusieurs endroits en région parisienne lorsqu'elle était enfant, est revenue dans la région avec ses parents lorsqu'elle avait neuf ans. Depuis ce moment-là, elle a habité à différents endroits du Nord-Isère mais ne l'a pas quitté.

Encadré 8. Entre ouverture et fermeture à l'altérité

La commune de La Tour-du-Pin correspond à un lointain périurbain, qui est l'espace à partir duquel Jacques Lévy développe sa critique générale du périurbain. Pourtant, les militants rencontrés résidant à La Tour-du-Pin ne correspondent pas aux individus décrits par Jacques Lévy et ne manifestent pas un repli sur soi. Selon Rodolphe Dodier et ses collègues (2012), les attitudes de rejet de la ville et de rejet des autres sont faiblement corrélées entre elles et ne constituent en tous cas pas un attribut de la périurbanité. Nos observations confirment que les militants correspondant au profil « sociables » se caractérisent par une forte volonté d'implication dans la vie associative locale. Les habitants des espaces périurbains sont loin d'être plus individualistes ou fermés que les autres et dans les espaces périurbains, comme dans la plus grande part des types d'espaces d'ailleurs, les attitudes d'ouverture et de fermeture aux autres coexistent (Dodier et al., 2012).

D'après Rodolphe Dodier et ses collègues (2012), l'installation dans les territoires périurbains est parfois guidée par la recherche d'une certaine convivialité. Les communes périurbaines étant généralement de petite taille, les personnes pensent que l'interconnaissance est forte dans ces espaces. La sociabilité villageoise est alors idéalisée. Si la plupart des personnes pratiquent des activités culturelles ou sportives proposées par des associations dans une optique de consommation, certaines s'investissent au contraire fortement dans le tissu associatif afin de créer des relations avec des personnes de la commune (Dodier et al., 2012). Le choix de s'investir dans les animations locales est basé sur le mythe du village convivial.

La vie sociale périurbaine reste tournée en grande part vers les familles avec enfants. Les adolescents ou les personnes âgées, en particulier autochtones, peuvent se sentir mises à l'écart (Dodier et al., 2012). Sur le critère des différences relatives à l'âge, la diversité du périurbain peut d'ailleurs surprendre (Charmes, 2007). Les habitants du périurbain n'apparaissent pas repliés sur leur maison individuelle, ils semblent au contraire rechercher une convivialité et une sociabilité locales, néanmoins celles-ci s'instaurent à travers un fort entre-soi (Charmes, Launay, Vermeersch, 2013). Ainsi, si les habitants de Châteaufort ne craignent pas l'altérité, ils se soucient par contre de leur environnement résidentiel, c'est-à-dire à la fois de la proximité de la nature et la préoccupation des situations et individus auxquels leurs enfants pourraient être confrontés. Il s'agit avant tout d'une volonté de maîtriser les fréquentations des enfants (Charmes, Launay, Vermeersch, 2013).

En réalité, si des personnes fréquentent quotidiennement le village, en participant activement à la vie associative ou politique locale et en utilisant les services, d'autres considèrent leur lieu de résidence comme une commune-dortoir et méconnaissent ses ressources (Dodier et al., 2012). C'est d'ailleurs parce que leur vie se déroule essentiellement hors de leur quartier de résidence que les habitants du périurbain veulent limiter leurs relations avec leurs voisins. Afin de s'accorder a minima entre voisins, en ce qui concerne l'entretien des espaces collectifs par exemple, les périurbains veillent à ce que leurs voisins aient des attentes proches des leurs. L'un des moyens est d'emménager dans une commune où vivent des individus avec des profils similaires (Charmes, 2007). En plus de réduire au maximum leur relation avec leurs voisins, la plupart des habitants fréquentent leur commune dans des activités qui ne demandent pas d'implication personnelle, il s'agit d'abord pour eux de se dépanner dans certains commerces ou d'effectuer des démarches administratives (Dodier et al., 2012).

Selon Rodolphe Dodier et ses collègues (2012), les comportements de mise à distance spatiale des autres sont le plus souvent mis en œuvre par les personnes entretenant des relations intenses aux autres. La contradiction n'est qu'apparente dans la mesure où les entretiens révèlent que l'ouverture aux autres et la promotion du vivre-ensemble dépendent en partie de la capacité de l'individu à trouver dans son logement un espace pour se ressourcer (Dodier et al., 2012). L'espace résidentiel reste ainsi essentiel pour la vie quotidienne et constitue un point d'ancrage permettant de s'engager sans anxiété dans

des relations avec des inconnus et dans les expériences urbaines. Pour Eric Charmes (2007), l'espace proche a un rôle protecteur et ce rôle ne s'oppose pas à la culture de la mobilité, il en est le pendant. Le repli n'est ainsi pas majoritaire au sein des espaces périurbains. Les usages banals et utilitaires coexistent avec des relations sociales intenses (Dodier et al., 2012).

Dans la mesure où l'objet vélo n'est pas central dans l'engagement de ces militants, leur mobilité s'effectue encore en majorité en voiture individuelle. Si la mobilité automobile reste vivement critiquée par ces militants, l'utilisation de la voiture au quotidien n'est pas remise en cause. En particulier, leurs trajets domicile-travail, sont réalisés en voiture. Pour sa part, Nathan travaille au sein de l'agglomération lyonnaise et l'école dans laquelle Florence enseigne se situe à quinze kilomètres de son domicile. Cette institutrice réside dans la commune de La Tour-du-Pin, mais sur les hauts de Saint-Roch, un quartier situé sur un plateau à environ deux kilomètres du centre de la commune, avec un dénivelé positif de près de 100 mètres. Cette militante se distingue particulièrement par son attention portée à ses déplacements :

« Je fais très attention, c'est qu'en général je ne descends pas [dans le centre de la Tour-du-Pin] pour une chose, c'est-à-dire que j'ai toujours essayé d'attendre de pouvoir avoir plusieurs choses à faire pour descendre, pas multiplier des aller-retours pour cinq minutes descendre. Et d'ailleurs c'est comme ça, moi par exemple mes parents habitent pas très loin, donc je leur dis, "si vous descendez je vous donne une lettre à mettre à la banque, si vous n'y allez pas vous la gardez, je la reprendrai après", ça par contre j'ai toujours essayé de faire attention à ça. Après en étant ici [dans le centre de la Tour-du-Pin] donc chez mon ami, et bien je me dis quand je suis là, je me dis je fais en priorité ce qu'il y a à faire en ville et ça va être une organisation différente, de toute façon quand on a une liste et qu'il faut tout faire, voilà, mais c'est vraiment dans ma tête, donc c'est un fonctionnement en faveur de faire attention. (...) Donc après pour les trajets, en termes de trajets, j'évite les aller-retours, c'est-à-dire que même là, quand je suis là [dans le centre de la Tour-du-Pin], c'est un peu le changement de vie, mais quand je suis là et que je dois monter à la maison, si je n'ai pas grand chose à faire, je n'y vais pas, si c'est vraiment une urgence de quelque chose, je me dis, je pourrais, ça ne s'est pas produit mais je pourrais aller dans un magasin plutôt que d'aller chercher un truc dans mon congélateur, ça, je pourrais aller dans un magasin du centre-ville et me dépanner comme ça. Donc je ne multiplie pas les aller-retours, oui, je ne multiplie pas les aller-retours, j'attends d'avoir besoin de quelque chose, pareil quand je suis chez moi, quand je descends, je me dis, je descendrai plus tard parce que j'ai ça aussi à faire. » (militante Environ, entretien 20)

Dans ce discours, de nombreuses occurrences de l'expression « faire attention » sont présentes, ce qui laisse supposer une vigilance constante de la part de cette militante sur

les trajets qu'elle réalise. Il semble que l'organisation de sa mobilité prenne une place importante dans ses pensées, comme le suggèrent l'expression « c'est vraiment dans ma tête » et les multiples occurrences de « je me dis ». La vie quotidienne de la militante ou, en tous cas, son programme d'activité semble en grande partie modelé par l'attention portée sur les déplacements. A ses yeux, le déplacement doit être motivé par un besoin ou une urgence, sinon il peut être reporté. Ce discours suggère un effort personnel perpétuel dans l'organisation de la mobilité. Elle relie étroitement cette vigilance à l'intérêt déjà ancien qu'elle porte à l'environnement : « L'environnement et l'écologie, c'est quelque chose qui m'intéresse, qui me sensibilise, qui m'a sensibilisé, qui a un intérêt. » comme elle le dit dans la suite de l'entretien. Cependant, l'utilisation de la voiture dans ce programme d'activité n'est jamais remise en cause : cette militante met en place une réorganisation de son programme d'activité mais ne change pas pour un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle. Néanmoins, les déplacements automobiles restent vivement critiqués par ce type de militants. Lorsqu'il évoque les déplacements à vélo, Nathan déclare :

« En ce qui me concerne, c'est peut-être aussi la recherche d'un confort, disons, par rapport à la voiture, puisque personnellement j'ai fait beaucoup de déplacements en véhicule, en voiture personnelle où je conduisais, aujourd'hui j'ai du plaisir à pouvoir me déplacer en vélo, c'est autre chose. Dans la voiture, vous êtes dans une bulle qui est fermée, surtout quand vous êtes en déplacement professionnel, vous êtes la plupart du temps seul, très seul. Et donc vous êtes coupés, vous êtes sur l'autoroute par exemple, c'est la monotonie, vous êtes coupés du reste du monde. Vous avez la radio, mais la radio, c'est de plus en plus aseptisé, c'est des informations qui vous sont imposées, ce n'est pas des programmes que vous choisissez forcément. Donc c'est vrai qu'en ayant le vélo on recolle avec la nature. On a des bruits comme on a maintenant, on est assis, on entend les voitures qui passent, on entend les chantiers, c'est des choses qu'on n'entend pas quand vous êtes dans la voiture. Et quand vous êtes en vélo, on est plus en contact du monde réel et moi je trouve que c'est agréable. » (militant Environ, entretien 8).

Au début de cet extrait, ce militant insiste sur la solitude qu'il ressentait lors des déplacements qu'il effectuait en voiture. Il s'agit à ses yeux d'une mobilité sans interaction avec l'espace alentour. Le champ lexical de la distance : « fermé », « coupé », suggère en effet l'isolement, la mise à l'écart du monde. Nathan utilise également l'image de la « bulle », qui, au sens figuré, évoque un monde sans contact avec la réalité. Lorsqu'il mentionne l'autoroute, ce militant évoque un environnement qui lui paraît ennuyeux. Le trajet en voiture est subi, y compris dans les programmes radiophoniques. Cette mention de la radio est par ailleurs doublée d'une critique des médias de masse qui produisent,

aux yeux de ce militant, un certain type d'information, stéréotypé. Nathan dresse ainsi un portrait très péjoratif de la mobilité automobile et reprend une partie du discours critique de la mobilité automobile établie par les défenseurs de l'urbanité. Il soutient ainsi qu'une mobilité exclusivement liée à la voiture individuelle favoriserait moins de confrontation à l'altérité que la marche à pied ou les transports en commun. Pour Jacques Lévy et Michel Lussault (2014), en effet, la mobilité privatisée, avec les longs trajets en voiture individuelle, traduirait un rejet de l'espace public, le choix de se soustraire de la ville ainsi que la crainte d'entrer pleinement en société. Or Nathan présente le vélo comme un mode individuel mais qui n'induit pas de repli sur la sphère privée. Lors de ces trajets, il recherche ainsi à être en interaction avec son environnement proche, qu'il soit urbain ou naturel. Il développe la notion de plaisir à être en contact avec le monde. L'environnement urbain est par ailleurs ici d'abord symbolisé par l'évocation des sensations auditives - « bruits », « entend » - il insiste ainsi sur les bruits de la ville. A l'inverse, l'intérieur de la voiture est décrit par l'absence de ces bruits et donc de contact avec le monde. En milieu d'extrait, c'est également le bruit, subi cette fois, à travers la radio, qui est mis en avant. Si la mobilité automobile n'est pas souhaitée par ce militant c'est aussi parce qu'il recherche un environnement plus agréable. Il est intéressant de remarquer que ce militant correspond au profil « sociable » et distingue les modes de transports selon les rapports au monde qu'ils induisent. Si la voiture et le vélo sont deux modes de transports individuels, la voiture induit, pour lui, une coupure du monde alors que le vélo permet de rester en contact avec l'environnement immédiat.

CONCLUSION

Les entretiens réalisés ont permis l'identification d'une diversité de profils de militants. Cinq profils, correspondant à cinq logiques d'action en faveur du vélo quotidien, sont apparus au cours de l'enquête. Un sixième profil a été dessiné en creux. Depuis les années 1980, les classes moyennes se sont « diffractées » (Jaillet, 2004), et la diversité des habitants du périurbain aujourd'hui mobilisés semble refléter ces différences de statuts.

Les militants rencontrés correspondant au profil « concernés » se sont d'abord engagés en réaction au sentiment de dégradation de leur environnement résidentiel ou de leurs conditions de vie. Cette détérioration de l'environnement, ressentie de manière intime, est perçue comme une menace et produit chez ces militants une crainte réelle pour leur

santé et celle de leurs proches. Une partie de ces militants expriment également leur incompréhension face à ce qu'ils estiment des irrationalités du système actuel.

Les raisons de l'engagement pour les militants du type « mécaniciens » sont d'abord étroitement liées à leur goût pour les réalisations manuelles et en particulier pour la mécanique vélo. Les militants correspondant à ce profil sont tous impliqués comme bénévoles dans l'atelier de réparation La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Une grande partie de ce type de militants est à la retraite et dispose dans ce cadre de temps à consacrer à La tête dans l'guidon. L'envie d'occuper leur temps en dehors de leur domicile se combine au désir de créer des liens d'amitié avec les autres bénévoles. L'atelier de réparation est envisagé comme un lieu de rencontre avec des personnes différentes. L'envie de partager leur savoir-faire avec celles-ci ainsi qu'apporter leur aide aux plus précaires sont également des moteurs de l'engagement.

Le profil « aménageurs » regroupe des responsables associatifs (ou anciens responsables) de La Pie Verte qui partagent une préoccupation pour l'aménagement du territoire, en se concentrant en particulier sur les formes d'urbanisation du territoire et sur les déplacements. Leurs professions qualifiées, le plus souvent dans des domaines techniques, expliquent en partie cette sensibilité et la reprise de distinctions établies par les milieux professionnels qui opposent la ville historique à l'étalement périurbain. Dans ce cadre, ils perçoivent l'étalement urbain comme problématique et valorisent les centres denses et la mixité fonctionnelle ainsi que la ville comme lieu de sociabilité. Une grande partie des militants « aménageurs » se positionnent par rapport à ceux qu'ils décrivent comme des « naturalistes ».

L'association de la construction d'une contre-société locale et un projet de transformation profonde de la société se retrouve chez les militants correspondant au type « engagés ». Si ces militants envisagent la pratique du vélo comme un acte militant, leur militantisme dépasse le cadre du développement du vélo comme mode de transport utilitaire et l'engagement irrigue diverses dimensions de leur vie quotidienne. Ils développent une critique radicale du fonctionnement de la société actuelle et notamment de l'éclatement des lieux de la vie quotidienne induit par l'étalement urbain.

Les militants du type « sociables », enfin, ont décidé de s'engager afin de rencontrer de nouvelles personnes ou parce qu'ils connaissaient déjà des personnes impliquées dans l'association. Passer des moments agréables est au cœur des raisons de l'engagement des

militants, à tel point qu'un militant résidant à Bourgoin-Jallieu a préféré s'insérer dans le collectif Environ car il partage avec ces militants des liens affectifs forts. Dans leur cas, le développement du vélo quotidien n'est pas central et devient davantage un prétexte. Si l'utilisation de la voiture individuelle n'est pas remise en cause dans les programmes d'activité, la mobilité automobile est fortement critiquée entre autres parce qu'elle induit un repli sur la sphère individuelle.

Cette typologie élaborée, le prochain chapitre porte une attention particulière aux valeurs politiques dont les mobilisations locales des enquêtés sont l'expression. En particulier, les associations étudiées présentent des similitudes avec la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980 et en perpétuent certaines valeurs. Les caractéristiques des « aventuriers du quotidien » se retrouvent à des degrés divers selon les profils dans lesquels s'inscrivent les militants rencontrés. Néanmoins, La Pie Verte et Environ entretiennent également des liens, certes tenus, avec des mobilisations qui sont le plus souvent interprétées comme une manifestation d'individus égoïstes, d'abord soucieux de leurs intérêts particuliers.

CHAPITRE 3
AU-DELA DU NIMBY, UN RAPPORT
POLITIQUE A L'ESPACE LOCAL

INTRODUCTION

L'histoire politique des communes périurbaines a été marquée dans les années 1970 et 1980 par la volonté des « aventuriers du quotidien » d'y conquérir une certaine maîtrise collective de leur environnement local. Ainsi, les « nouvelles classes moyennes » de l'époque ont manifesté leur souhait d'accéder au pouvoir municipal afin de rendre ces territoires conformes à leurs usages (Bidou, 1984). Dans le parcours qui conduisait les classes moyennes à occuper la scène politique locale, l'implication de celles-ci dans des associations a joué un rôle important dans la mesure où c'est dans ce cadre qu'elles réalisaient leur apprentissage politique (Jaillet, 2004). En plus de s'investir dans des associations sportives ou culturelles, les « nouvelles classes moyennes » des années 1970 se retrouvaient dans de nombreuses associations avec des objectifs militants, comme les associations de défense de l'environnement (Bidou, 1984). Près de quarante ans plus tard, cette thèse s'est proposée de retrouver des mobilisations similaires à la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980. Le chapitre précédent détaille les propriétés sociologiques et les cinq logiques d'action des militants engagés en faveur du développement du vélo quotidien. Ce chapitre s'intéresse aux valeurs politiques qui sous-tendent l'engagement local des militants rencontrés.

En quoi les mobilisations des militants rencontrés correspondent-elles aux mobilisations des « nouvelles classes moyennes » des années 1970 ? En quoi s'en distinguent-elles ? Quelles valeurs politiques promues par les « aventuriers du quotidien » est-il possible de retrouver dans certaines mobilisations des classes moyennes périurbaines actuelles ? Si ces mobilisations se distinguent de celles des « aventuriers du quotidien », de quelles valeurs politiques sont-elles l'expression ? En particulier, les formes d'engagement local rencontrées sont-elles révélatrices d'individus égoïstes, comme sont le plus souvent qualifiés les habitants du périurbain ? Pour tenter de répondre à ces questions, le présent chapitre se divise en deux parties.

La première partie revient sur certaines caractéristiques de la figure de « l'aventurier du quotidien » et les valeurs portées par ce groupe social. L'installation dans le périurbain des « nouvelles classes moyennes » de l'époque visait, entre autres, à investir l'espace local, à vivre des changements au quotidien et à retrouver des relations sociales perçues comme authentiques. Ainsi, certaines des valeurs politiques défendues par les

« aventuriers du quotidien » et certaines de leurs caractéristiques se retrouvent parmi les militants de La Pie Verte et d'Environ.

La deuxième partie s'intéresse aux autres mobilisations dans lesquelles s'impliquent les militants rencontrés et dont les valeurs politiques se distinguent de celles promues par les « nouvelles classes moyennes » des années 1970. Ces mobilisations se rapprochent des mouvements *Nimby* (*Not In My Back Yard*), le plus souvent associés aux territoires périurbains et à une manifestation d'individus égoïstes, soucieux de leurs intérêts particuliers. Cette partie fait un léger détour en discutant également l'interprétation dominante des mouvements *Nimby*, qui ne sont pas toujours dénués de sens politique.

1. UN RAPPORT POLITIQUE AU TERRITOIRE LOCAL : S'ENGAGER POUR CHANGER SON QUOTIDIEN ET LA SOCIÉTÉ

La fonction politique du périurbain dans les années 1970, comme terre d'expérimentation politique pour les « nouvelles classes moyennes » de l'époque, s'ancre plus largement dans un contexte où différents partis politiques de gauche s'intéressent à l'échelon local et se prononcent en faveur de la décentralisation et de la démocratie de proximité. Dans ce cadre, les « aventuriers du quotidien » s'installent dans les territoires périurbains afin de s'investir dans l'espace local et de mettre en place un mode de vie contre-culturel, qui n'est plus uniquement orienté par le travail. Cette partie montre que certaines des valeurs défendues par les « nouvelles classes moyennes » de l'époque et leurs caractéristiques se retrouvent chez les militants de La Pie Verte et d'Environ. Plus précisément, ces caractéristiques semblent se retrouver à des degrés divers selon les profils dans lesquels s'inscrivent les militants, qui ont été détaillés dans le deuxième chapitre.

Evolution du rapport à l'engagement local dans les années 1970

Dans les années 1970, le rapport aux associations et à l'engagement local évolue. Le Parti Socialiste Unifié (PSU) est né en 1960 d'un mouvement d'opposition à la guerre d'Algérie. Sa composition est très diverse puisqu'il rassemble à la fois des anciens membres de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), du Parti Communiste Français (PCF) et des chrétiens de gauche (Hatzfeld, 2007). Les idées du PSU ont été identifiées

comme représentant la « deuxième gauche ». Politiquement, le PSU se situait entre la SFIO et le PCF.

Dans les années 1960, l'orientation du PSU était centrée sur la proximité et celui-ci prenait parti pour la décentralisation, la démocratie municipale, le pouvoir aux collectivités territoriales. Le PSU dénonce la centralisation et l'écrasement des pouvoirs locaux. Si à l'époque ils ne parlaient pas de démocratie de proximité, ils défendaient par contre un « enracinement coopératif » (Rocard, 2006). Un des thèmes qui a marqué l'identité du PSU est l'autogestion. Lorsque la fédération de la Chimie de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) sort le mot d'ordre « d'autogestion » vers 1965 ou 1966, celui-ci est récupéré puis mis en avant par le PSU à partir de mai 1968. Michel Rocard (2006) souligne que ce mot d'ordre permet en effet de faire deux références :

« La première, c'était une référence à un système de gestion aussi proche que possible de ceux qui vont subir ou appliquer les décisions de base. Là le mot renvoyait à la décentralisation (et au mot d'ordre : "décoloniser la Province"). La deuxième connotation, qui est complémentaire et symétrique, était un système d'organisation sociale dans lequel le contrôle des décideurs venait d'en bas plutôt que d'en haut. » (Rocard, 2006, p.144).

En octobre 1974, au moment des Assises du socialisme, la majorité rocardienne du PSU est intégrée au PS. Michel Rocard souhaitait préserver l'approche du socialisme que représentait le PSU lorsque celui-ci a rejoint le PS (Rocard, 2006). Les anciens du PSU donnent alors une impulsion au PS en faveur de l'action de proximité²⁰. Au sein du PS, plusieurs conceptions de « l'autogestion » sont concurrentes (Hatzfeld, 2007).

Dans les années 1970, le PS s'ouvre aux questions soulevées dans la société civile, notamment avec la prise en compte de la participation citoyenne. Cette décennie voit en effet de fortes exigences de renouvellement des formes de démocratie s'exprimer. Les associations reprennent les réflexions sur les excès du centralisme. L'autogestion fait figure de modèle alternatif de démocratie, fondé sur la participation de tous les citoyens (Hatzfeld, 2007). Certains adhérents ou responsables du parti constitué à Epinay-sur-Seine en 1971 avaient en effet pris part aux réflexions menées dans les années 1960 pour imaginer des formes de démocratie capables de rapprocher les citoyens des pouvoirs (Hatzfeld, 2007). La composition du PS change alors puisque la plupart des adhérents recrutés proviennent des catégories moyennes salariées. Cette thématique de

²⁰ L'hymne du PS chanté pour la première fois lors du congrès socialiste de Nantes en 1977 comprend le refrain « changeons la vie ici et maintenant ».

l'autogestion figure dans le programme du PS dès 1972, après avoir été adoptée par la CFDT puis le PSU, mais les socialistes n'en partagent pas la même conception (Hatzfeld, 2007).

Lors de cette même décennie, le PS manifeste un intérêt et une ouverture aux associations. Le mouvement associatif se développe considérablement dans les années 1970 et ouvre de nouveaux champs d'action comme le cadre de vie ou l'environnement. Il devient pour le PS une force militante locale (Hatzfeld, 2007). A l'occasion de la préparation des élections municipales puis législatives de 1977 et 1978, le PS développe sa conception du cadre de vie et du rôle des associations. Les nouveaux adhérents du PS sont en effet sensibles à ces questions, puisque certains militent également dans des associations. En investissant ces thèmes, le PS espère aussi gagner une influence électorale dans les « nouvelles classes moyennes », qui pourrait compenser son faible soutien électoral par les ouvriers (Hatzfeld, 2007). A la même époque, plusieurs rapports rédigés à la demande de ministères appellent à un développement de la place des associations, perçues comme pouvant remédier aux dysfonctionnements de la démocratie. Dans les faits, de nombreuses associations ont été intégrées au fonctionnement municipal et ont servi de relais aux élus et aux administrations. Ce mouvement associatif prend part à de nombreuses expériences ayant pour objectif de transformer le fonctionnement de la démocratie dans les municipalités (Hatzfeld, 2007). A partir de la fin des années 1960, les Groupes d'Action Municipale (GAM) et le PSU participent à de multiples expérimentations des modes d'articulation entre démocratie représentative et participation citoyenne. Par exemple, Grenoble est alors présenté comme l'un des laboratoires de la démocratie locale. Cependant pour le PS, ces expériences de participation d'associations s'inscrivent dans le cadre de la démocratie représentative. Celui-ci affirme en effet la suprématie du parti politique qui détiendrait la « vision d'ensemble » par rapport aux mouvements sociaux (Hatzfeld, 2007).

Le mouvement des GAM se propose de mobiliser des citoyens prêts à s'investir dans la gestion de leur ville pour répondre aux problèmes urbains de la population. Les thèmes des GAM portent sur le cadre de vie mais chaque GAM met en avant des points particuliers : les transports en commun, les espaces verts, l'environnement, le logement, etc. Au mois de mars 1971, près de cent cinquante GAM existaient. Le mouvement des GAM voulait proposer des solutions alternatives concrètes aux problèmes, fondées sur la

participation des citoyens (Lecomte et al., 1972). Le GAM de Grenoble a été le premier à se constituer. Il fonde son image à l'occasion des élections municipales de mars 1965, en proposant des solutions cohérentes sur les problèmes concrets et en optant pour un socialisme préoccupé avant tout d'efficacité. La liste conduite par Hubert Dubedout réunit des militants de la SFIO, du PSU et du GAM. Pour le groupe, il s'agit avant tout de se mettre au service des citoyens afin que ceux-ci gagnent de nouveau un certain pouvoir au sein de la municipalité. L'information et l'association des citoyens à la gestion des affaires locales est un thème majeur et l'importance du relai par les associations culturelles est souligné (Lecomte et al., 1972). Des contacts permanents sont établis au niveau national entre les différents GAM et l'harmonisation des démarches et des projets s'élabore (avec une charte et une fédération). A partir de là, il est possible de parler « d'idéologie des GAM », mais qui est en fait issue principalement de l'expérience grenobloise (Lecomte et al., 1972). Pour l'intégration dans le jeu politique, l'alliance avec les socialistes et les communistes est inscrite dans les principes de la charte nationale des GAM. Cependant, les GAM sont nés la plupart du temps en marge des partis, sinon contre eux. Ils ont en effet été créés en réaction à la rigidité des appareils partisans. Le mouvement des GAM soutient que les partis plaquent sur le réel des schémas doctrinaires et formels alors que les GAM privilégient une approche concrète de la vie locale. Ce mouvement associatif prétend à un rôle d'intermédiaire, afin de pallier à la crise de la représentation (Lecomte et al., 1972). Cela dit, l'apparition des GAM sur les scènes politiques locales n'a pas conduit à un bouleversement de l'équilibre électoral traditionnel des communes au sein desquelles ils se présentaient. A l'échelle nationale, le bilan de la participation des GAM aux élections municipales de 1971 reste relativement modeste (Lecomte et al., 1972).

L'implication dans des actions locales entretient également des liens avec les courants de la gauche anti-Etat. La voie municipaliste est en effet liée à la pensée socialiste en rupture avec la centralisation étatique. Prenons un exemple contemporain. Dans la petite commune de Trémargat dans les Côtes-d'Armor, les néoruraux ont investi le pouvoir politique local et ont transformé l'institution communale au profit d'une « autogestion villageoise ». Le programme du nouveau mandat est défini en commun, avec l'ensemble des habitants. Le maire devient un coordinateur et le pouvoir est davantage partagé que dans le système représentatif classique (Rivat, 2017). Si Trémargat est une commune rurale, le périurbain peut aussi avoir une dimension villageoise, avec des communes de petite taille. Le niveau municipal est ici perçu comme l'échelon politique pertinent pour

agir localement. La proximité de l'habitant avec l'échelon municipal, et sa relative accessibilité, accroît la possibilité d'avoir un réel impact (Rivat, 2017). Plus largement, les libertaires voient dans l'échelon communal un lieu privilégié pour l'exercice de la démocratie directe. D'après Murray Bookchin (2000), le village favorise une forte proximité interpersonnelle entre les habitants et peut donc constituer un espace d'échange au sein duquel les habitants se confrontent les uns aux autres. A travers les discussions et les interactions avec les autres, chaque citoyen mûrit son propre engagement politique. Les citoyens peuvent plus facilement se familiariser avec le processus politique, qui va au-delà du vote et de l'information, dans les villages. L'échelle municipale est aussi celle où il est possible d'imaginer des institutions publiques qui rendent possible la participation de tous et une cogestion de la communauté, en particulier grâce à la création d'assemblées municipales ouvertes à tous et où les décisions se prennent à la majorité. Dans le municipalisme libertaire, une confédération de municipalités, ou de communes libres et autogérées, remplace l'Etat.

Des héritiers des nouvelles classes moyennes ?

A distance des années 1970, les militants de La Pie Verte et d'Environ présentent certaines similarités avec les « nouvelles classes moyennes » de l'époque. La plupart des militants rencontrés partage un mode de vie qui valorise la vie quotidienne hors travail. Ce modèle culturel semble particulièrement partagé parmi les membres du collectif Environ. Ils valorisent l'échange, l'entraide, le partage et la solidarité. Comme indiqué dans le chapitre 2, la solidarité et le partage sont également des valeurs particulièrement promues par les militants « mécaniciens » de La Pie Verte. L'atelier de réparation La tête dans l'guidon est en effet envisagé par eux comme un lieu de rencontre avec des personnes différentes, avec qui il est possible de partager leurs savoir-faire manuels. Une autre des raisons essentielles de leur engagement est d'apporter leur aide aux plus précaires. Les militants qui s'inscrivent dans le profil « engagés » sont également très sensibles aux valeurs de solidarité et de partage (c'est beaucoup moins le cas des autres profils de militants). Dans les statuts de l'association Environ est d'ailleurs présent un volet social d'entraide. L'association propose ainsi de nombreuses animations gratuites afin de toucher un public précaire. Les membres d'Environ ont par exemple organisé un cours pour apprendre à

fabriquer des marmites norvégiennes à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de La Tour-du-Pin.

Les militants se caractérisent également par une ouverture aux autres. Dans ce cadre, ils cherchent à aller à la rencontre des autres et déplorent la méfiance actuelle des individus les uns envers les autres :

« On a fait perdre la valeur humaine de ces centres villes ou centres villages qui étaient un lieu où on se rencontrait, où on échangeait. Et là j'ai l'impression que le fait qu'on aille travailler plus loin à la ville, on rencontre moins les voisins, il y a beaucoup moins d'échange, il y a beaucoup moins d'entraide, les gens sont plus méfiants, c'est pas pareil. Et prendre une demi-heure, ça va c'est encore concevable mais quand je vois certains qui font plus d'une heure de moyen de transport le matin, ils ont leur journée de sept à huit heures de travail plus encore une heure, je me dis c'est au détriment de la vie de famille, c'est au détriment de leur santé, c'est au détriment de plein de choses. (...) Avant les gens ils se déplaçaient, ils allaient à l'usine pas très loin, à la ferme où dans les bureaux pas très loin. »
(militante Environ, entretien 19).

Cette militante évoque un espace local villageois ancien qui semble en partie mythifié. Elle le décrit comme un lieu où il est possible d'entretenir des relations de voisinage fortes et solidaires. Il s'agit d'un espace où la plupart de la vie quotidienne, y compris le travail, se déroule dans des lieux proches. Elle développe une critique du délitement actuel des relations sociales, appréhendées comme moins authentiques. Elle déplore que le temps d'échange entre voisins ne soit plus perçu comme prioritaire par les périurbains. Elle moque d'ailleurs le peu de temps accordé aux relations. La répartition du temps entre les différentes activités de la vie quotidienne est au cœur de son propos. Elle perçoit également le temps des migrations pendulaires comme du temps qu'il n'est pas possible de mettre à profit alors que les activités familiales ou les relations entre voisins sont jugées plus importantes. Elle développe ainsi une critique de la vie périurbaine actuelle au regard d'un espace local villageois idéalisé. Plus largement, le chapitre 2 met en avant que l'envie de rencontrer de nouvelles personnes et de passer des moments conviviaux entre militants est au cœur de l'engagement des militants « sociables ». Si cette envie est présente, mais ne constitue pas le centre de l'engagement des autres profils de militants, elle est par contre absente chez les militants qui se rapprochent du profil « aménageurs ».

Les valeurs de solidarité, d'entraide, de convivialité, partagées par une grande partie des militants rencontrés rappellent celles des « aventuriers du quotidien » des années 1970 (Bidou, 1984). Si les « nouvelles couches moyennes » de l'époque sont d'origines sociales variées et réunissent des individus aux trajectoires sociales diverses, elles partagent des

positions socioéconomiques équivalentes, correspondant à des diplômes universitaires moyens ou supérieurs. Les individus occupent des professions de cadres supérieurs ou de cadres moyens ou travaillent dans les champs du travail social, de l'éducation, de la santé ou du cadre de vie (Bidou, 1984). Ces « nouvelles couches moyennes » partagent une sensibilité commune, un modèle culturel et un mode de vie qui valorisent la vie quotidienne dans l'espace hors-travail et l'investissement dans le cadre local, en lien avec le bouillonnement politique évoqué plus haut (Bidou, 1984).

Ces « nouvelles classes moyennes » des années 1970 choisissent de ne pas distinguer le travail, perçu comme source d'épanouissement, et la vie quotidienne. Pour mettre en pratique des modes de vie où le travail n'est qu'une composante, il faut de l'espace pour faire ce qui est apprécié : peinture, musique, jardinage par exemple. L'espace urbain lui-même est par ailleurs rejeté car la ville est vécue comme anonyme et pour ces « nouvelles couches moyennes » cet anonymat rendait difficile une vie authentique (Bidou, 1984). Les représentants des « nouvelles classes moyennes » réalisent leurs choix résidentiels dans le but de nouer des contacts, de ne plus avoir une vie orientée exclusivement par rapport au travail. Ils souhaitent vivre à partir de l'espace résidentiel. Ils se représentent l'espace villageois comme un lieu où les rapports sont simples (Bidou, 1984).

Les militants rencontrés, et en particulier les membres d'Environ, s'inscrivent dans un courant contre-culturel qui n'est pas sans rappeler les « aventuriers du quotidien » des années 1970. Ils développent, par exemple, une critique des médias de masse, qu'il s'agisse de la télévision ou de la radio. Ces militants soulignent ainsi : « Les gens en ont marre de ce qu'on leur dit dans les médias actuellement. Les gens sentent que cette information n'est pas de bonne qualité, ne correspond pas à la réalité. » (militant Environ, entretien 8), « On est plusieurs à ne pas regarder la télé. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Une militante, adhérente à La Pie Verte et à Environ, propose pour sa part une critique de la société de consommation :

« Avant on disait "métro, boulot, dodo", mais c'est aussi un peu ça. Les gens sont un peu aussi sur des rails, ils vont au boulot, et après il faut qu'ils gèrent leurs enfants. Et du coup, ils n'ont pas tant de temps que ça pour aller chercher du sens, chercher du sens sur des choses, voir l'envers du décor. (...) C'est arriver aussi à faire les choses consciemment, avec une conscience de tous les actes de sa vie. On est dans un monde qui voudrait qu'on soit le moins conscient possible des actes de notre vie, pour qu'on soit manipulé. Si on ne se pose pas de questions, qu'on achète le truc avec le plus beau paquet, il y a tout un travail qui se fait sur les produits alimentaires, notamment sur l'étiquetage des produits alimentaires. Je pense que des fois les gens n'ont pas envie non plus de voir ce qu'il y a derrière. Ils veulent

garder une espèce de naïveté, ça les rassure de se dire : “mais non, ce n’est quand même pas à ce point-là, par rapport aux animaux dans les... non ce n’est quand même pas à ce point-là, les pesticides, non c’est pas possible”. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3).

Cette militante soutient que les gens sont accaparés par leur vie quotidienne et qu’ils suivent une routine. Les expressions « chercher du sens » et « avec une conscience » ont d’ailleurs une connotation philosophique, voire métaphysique. Ces expressions soulignent qu’il est nécessaire d’aller au-delà de l’interprétation dominante pour trouver ce qui n’est pas immédiatement saisissable. Elle sous-entend que l’interprétation des choses la plus acceptée n’est pas la bonne. La métaphore théâtrale, avec l’expression « l’envers du décor », laisse aussi penser que ce qui se passe dans les coulisses, qui n’est pas vu ni su, apporte des réponses. Cet extrait suggère un besoin de compréhension du monde au-delà de l’interprétation dominante. Dans ce cadre, elle développe une critique de la composition des produits alimentaires et de la façon de produire les aliments. Elle prend pour exemples le traitement des animaux et l’utilisation de pesticides. Concernant le traitement des animaux, il s’agit de revendications relativement nouvelles, cette militante se situe donc dans une mouvance qui prend de l’importance, mais encore assez marginale. Lorsqu’elle évoque l’emballage des produits alimentaires, elle critique à la fois le marketing et la tromperie du consommateur qui en découle. Pour elle, ce désir de compréhension est en décalage avec la population générale qui refuse ou préfère ne pas voir la réalité. Plus largement, comme indiqué dans le chapitre 2, les militants « engagés » développent une critique radicale du fonctionnement de la société actuelle. Cette critique se retrouve de façon atténuée chez les autres militants. Elle est la plus faible dans le cas des militants « aménageurs » et « mécaniciens ».

Une caractéristique importante des « nouvelles classes moyennes » se retrouve ainsi ici. Ces fractions de la classe moyenne, que l’on nommait aussi la « classe d’alternative », faisaient régulièrement figure, aussi bien dans la littérature sociologique des années 1970 que dans les discours politiques, de populations pionnières de l’évolution des mœurs et de la culture. Ces groupes sociaux étaient au centre d’une dynamique de transformation sociale (Bacqué, Vermeersch, 2007). Un contre-courant culturel s’était constitué. Cette « nouvelle classe » a d’ailleurs utilisé cette idéologie contestataire pour se différencier et garantir sa spécificité par rapport à la classe dirigeante traditionnelle (Bidou, 1984).

Mettre en œuvre ses idéaux à l'échelle locale

Si, à l'image des « nouvelles classes moyennes » de l'époque, les militants rencontrés partagent des valeurs contre-culturelles, ils ont également en commun une volonté de mettre en œuvre localement leurs idéaux et ce qu'ils aimeraient voir advenir. Cette volonté semble être particulièrement présente parmi les militants du collectif Environ. Ils veulent montrer qu'il est possible de vivre autrement. Un militant compare d'ailleurs l'espace local à un « laboratoire » (militant Environ, entretien 8). Un militant du collectif Environ développe plus précisément sa conception de l'action à l'échelle locale :

« On fait à notre échelle, c'est-à-dire qu'on le fait dans des endroits qu'on connaît, avec des gens qu'on connaît et qu'on peut essayer de convertir, enfin de convaincre, c'est ça l'idée. C'est de dire, attendez on peut le faire ici, après si tout le monde fait ça dans son coin je peux vous dire qu'il y aura beaucoup plus de vélos mais déjà essayons de le faire à notre niveau local. (...) J'essaie de faire avancer tous les trucs à mon échelle et mes copains aussi, c'est pareil, on fait à notre échelle. C'est ce qu'on sait faire, c'est ce qu'on peut faire. (...) Si tout le monde met sa pierre à l'édifice, je peux vous dire que l'édifice il serait monté en deux coups de cuillères à pot. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 10).

Ce militant soutient l'idée que lui et ses amis ont les compétences pour agir à l'échelon local, mais aussi la capacité de le faire. Il met en exergue cette idée avec l'utilisation des verbes « savoir » et « pouvoir » dans la répétition d'une même structure de phrase. Lorsqu'il parle de faire avancer « tous les trucs », ce militant fait référence aux nombreux domaines sur lesquels il se penche, et qui ne se réduisent pas au développement du vélo quotidien. Il souligne de plus que la multiplication des expériences qu'ils mettent en place peut aboutir à un changement social, dans la mesure où il file une métaphore entre la construction d'un nouvel « édifice » et la transformation de la société. Plusieurs militants ont souligné au cours des entretiens leur espoir de voir leurs expériences être reproduites et des actions comme les leurs se disséminer. Il s'agit d'une idée essentielle pour les militants rencontrés, qui l'ont souligné à plusieurs reprises. Certains militants parlent à ce propos de l'esprit colibri :

« L'esprit colibri, de dire que si chacun s'y met dans son coin et bien la somme de tout ces petits chacun fera que, comme on dit les petits ruisseaux font les grandes rivières. Donc il y a cet esprit-là, en disant si déjà on se change chacun et bien on arrivera à changer tout ça. » (militant Environ, entretien 8).

L'idée est ici que la somme de toutes les actions locales aboutit à un changement global. L'avantage de l'action locale qui a été évoqué à plusieurs reprises est la connaissance des acteurs du territoire, élus ou services techniques. La connaissance de la population et la

relation interpersonnelle sont également perçues comme des avantages de l'action locale : « Au bout d'un moment on connaît les gens, on connaît tout le monde et c'est comme ça qu'on les touche. » (militante Environ, entretien 11). Plus généralement, le chapitre 2 souligne que les militants « engagés » sont fortement attachés à l'espace local et partagent l'envie de réaliser des actions localement. L'ensemble des militants partage cette envie mais elle ne constitue pas le centre de leur engagement, contrairement aux militants « engagés ».

L'investissement dans l'action locale, à l'écart de la société, rappelle les stratégies « interstitielles » décrites par Erik Olin Wright. Dans *Utopies réelles* (2017), il distingue trois logiques de transformation qui ont caractérisé l'histoire de la lutte contre le système capitaliste : des stratégies « de rupture », des stratégies « interstitielles » et des stratégies « symbiotiques ». Les « transformations interstitielles » cherchent à construire des alternatives et visent à explorer les options concrètes en marge du capitalisme. Il s'agit d'espaces autonomes, à l'écart des institutions, que les individus peuvent investir au lieu de suivre la logique dominante du système. C'est la stratégie la plus implantée dans la société civile, elle s'appuie sur des « coalitions populaires ».

« Traditionnellement, les stratégies interstitielles constituent le centre névralgique des approches anarchistes du changement social et jouent un rôle concret important dans les efforts de nombreux militants locaux. Les socialistes se revendiquant de la tradition marxiste ont souvent dénigré de tels efforts, les considérant comme des palliatifs ou de purs symboles, offrant peu d'espoir de remise en cause sérieuse du *statu quo*. Et pourtant, en s'additionnant, de tels développements peuvent non seulement changer la vie des gens, mais constituer potentiellement un élément fondamental permettant d'étendre une visée transformatrice à l'ensemble de la société. » (Wright, 2017, p.487-488).

Une autre critique de ces initiatives est qu'elles peuvent renforcer le pouvoir dominant en canalisant les mécontentements et en perpétuant l'illusion que vivre à l'écart du système suffit pour surmonter un sentiment d'insatisfaction. Les « stratégies interstitielles » peuvent aboutir à désinvestir la lutte politique, elles détournent les forces politiques d'un projet global de transformation. Plusieurs critiques sont ainsi dirigées contre ces stratégies. Cependant, ces jugements négatifs sur les « stratégies interstitielles » laissent croire qu'il existe actuellement des stratégies qui menacent réellement le système (Wright, 2017).

Une autre des raisons évoquées par certains militants rencontrés pour mener des actions locales est de rester en cohérence avec leurs convictions :

« C'est aussi un choix personnel. C'est que j'essaie d'être en cohérence avec mes convictions. (...) Faire une heure et demie de voiture [pour se rendre à une réunion associative] c'est un fait mais c'est aussi qu'on ne pouvait pas toujours covoiturier. Voilà c'est aussi une empreinte écologique, et c'est aussi des choses que j'ai fait passer au niveau d'Environ. En disant il y a des choses il faut les faire là où on est, parce que déjà, c'est là qu'on vit, et c'est aussi avoir une certaine cohérence. Si on ne témoigne pas d'une certaine cohérence dans les questions environnementales et écologiques, de toute façon on se discrédite. Pour moi, c'est important. C'est aussi la pédagogie par l'exemple quelque part. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3).

Une première interprétation, reconnue par cette militante, est sa crainte d'être prise en faute ou en délit d'incohérence, cette peur est reliée à la croyance que tout écart peut les discréditer. D'après Sylvie Ollitrault (2008), cette contrainte de cohérence n'est pas vécue comme un poids car les militants écologistes l'associent à une exigence liée à leur engagement. En deuxième interprétation, cette militante parle de pédagogie par l'exemple. L'expression semble liée à une notion d'éducation. Il s'agit de montrer ce qu'il faut faire et que c'est possible de le faire. Cette notion traduit le souhait des militants de voir leurs expériences se multiplier.

Dans les années 1970, à une époque où « tout est politique », les « nouvelles couches moyennes » partagent également un projet de transformation sociale plus large, par le quotidien. Ces fractions spécifiques des classes moyennes désirent « changer la vie », mais elles veulent avant tout vivre ces changements au quotidien dans l'espace local. Il s'agit de vivre au quotidien de façon moins individualiste, d'ouvrir la socialisation familiale, de développer de fortes sociabilités de voisinage ou de mettre en place des pratiques locales de type villageoises (Bidou, 1984). Dans *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68*, Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch (2007) se penchent également, trente ans plus tard, sur ce groupe social. Les auteures ont pris le parti d'étudier l'expérience d'une opération d'habitat autogérée contemporaine, Habitat Différent. Le projet est mis en place dans un contexte local marqué par la recomposition de la gauche angevine autour de la municipalité, qui sans avoir été à son initiative a soutenu le projet, et par l'apparition d'autres démarches expérimentales et alternatives issues de la gauche contestataire. Ces initiatives se caractérisent par la volonté de prendre sa vie en main et de s'organiser dans les domaines s'étendant de la consommation à la culture et elles contribuent de fait à transformer l'ensemble du quotidien des personnes qui s'y engagent. Au-delà du quotidien, ces pratiques ont pour ambition de changer le monde ou du moins de montrer qu'il est possible de le changer. L'objectif est de montrer qu'il est possible

d'habiter autrement, de produire un autre type d'habitat social. Le groupe Habitat Différent articule trois registres d'engagement : privé, collectif et politique. Ces trois registres d'engagement traduisent un choix de mode de vie individuel, une volonté de s'intégrer dans un groupe de voisins au quotidien ou dans le cadre associatif de participer à des activités, et enfin un désir de changement politique et social par l'expérimentation et par le développement d'une réflexion sur l'habitat partagé et par l'essaimage de l'expérience. Ce groupe est convaincu de la reproductibilité de son expérience et s'efforce de la faire essaimer vers d'autres groupes sociaux (Bacqué, Vermeersch, 2007).

Au sein des associations qui s'impliquent dans l'action locale, les militants peuvent apprendre qu'entrer en politique équivaut souvent à faire des compromis. Faire l'expérience de la vie en société et de l'action collective se transforme en apprentissage qu'entre dire et faire il y a beaucoup de marge. Les expériences initiées par les « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984) montrent plusieurs limites. Dans un des villages périurbains étudiés par Catherine Bidou (1984), la nouvelle équipe municipale est rapidement confrontée à des difficultés car les programmes engagés sont très coûteux, ils envisagent donc d'inciter des petites entreprises à s'installer sur place. Des accrochages apparaissent alors entre les nouveaux gestionnaires de la mairie et ceux qu'ils nomment « les écolos » ou « les utopistes ». Dans ce conflit, ceux restés simples citoyens reprochent aux autres qui ont été confrontés aux réalités de la gestion d'une commune, d'avoir abandonné des points de vue auparavant partagés. Ces désaccords montrent le caractère utopique et fragile du modèle culturel porté par ces « nouvelles classes moyennes » (Bidou, 1984). Dans le cas d'Habitat Différent, l'une des limites de l'expérience est que celle-ci est restée limitée au groupe social qui en est à l'origine et n'a donc pas fait la preuve de sa capacité à changer la société (Bacqué, Vermeersch, 2007).

Articulation des échelles, du local au global

Il est possible de penser que le local parce qu'il rend les enjeux concrets et compréhensibles et également par la possibilité de rassemblement qu'il procure suscite davantage de mobilisations. Les militants soulignent qu'il est plus facile de s'adresser aux individus en leur parlant « des petites choses de la vie de tous les jours » (militante Environ, entretien 20), « des choses simples, du quotidien aussi, de la vie quotidienne, et du coup ça peut plus toucher aussi, ça peut être intéressant parce que ça touche aussi les

personnes, on se sent plus concernés. » (militante Environ, entretien 20), « On fait quelque chose qui parle aux gens, directement, dans leur ville, et c'est important pour les gens qui sont là-bas, on parle d'eux, ils ont besoin de ça. » (militante Environ, entretien 9). Une militante déclare par ailleurs : « Je crois qu'il y a des choses, il faut que ça se fasse là où vivent les gens pour qu'ils sentent que ça leur appartient et qu'ils ont prise dessus. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Cette militante souligne que la population a un besoin d'appropriation des enjeux, de les rendre concrets localement. D'après elle, l'action locale permet aux individus de prendre conscience de leur capacité à faire évoluer les choses. Les militants rencontrés soulignent qu'il est également possible de voir concrètement les résultats des actions mises en œuvres localement.

De fait, l'investissement dans des enjeux de proximité peut être interprété comme une entreprise des individus pour retrouver une capacité d'intervention politique (Jobert, 1998). L'espace proche est un lieu privilégié pour l'apprentissage du politique dans la mesure où des enjeux concrets et facilement compréhensibles peuvent y être débattus (Charmes, 2011). De plus, d'après Arthur Jobert (1998), les enjeux de proximité permettent de penser l'articulation entre local et global. Dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement, les causes locales peuvent en effet produire des effets globaux (production de déchets, pollution des sols, etc.). L'expérience personnelle d'un espace peut donc engendrer une réflexion plus générale en même temps qu'elle sert de base à l'action locale. Il est ici possible de penser au slogan écologiste : « Penser global, agir local ». Dans ce cadre, selon Arthur Jobert (1998), le projet d'aménagement peut agir comme révélateur des tensions locales et entraîner une réflexion sur l'avenir d'un territoire. Les conflits d'aménagement sont ainsi le moment pendant lequel certains acteurs redécouvrent la politique. Si les scènes locales construites par les conflits d'aménagement restent réduites, il n'en demeure pas moins que celles-ci posent des questions d'ordre politique. Les conflits sont l'occasion de reposer des questions sur les choix d'organisation de la vie collective au sein d'un territoire (Jobert, 1998).

L'action locale est perçue par la plupart des militants, et en particulier par les « aménageurs », comme complémentaire à une action à une échelle plus vaste, nationale voire européenne. Une des principales limites de l'action locale soulignée par les militants rencontrés est qu'elle ne produit pas d'effet à l'échelle nationale : « C'est sûr que les actions d'Environ il y a très peu de probabilités qu'elles soient entendues à l'Elysée. »

(militant Environ et La Pie Verte, entretien 4). Ainsi, d'après ce militant, les actions locales passent inaperçues à plus grande échelle. La majorité des militants insistent sur la complémentarité des échelles locale et nationale :

« Pour moi, c'est tout simplement deux niveaux d'action qui sont complémentaires. A grande échelle les fédérations se moquent d'agir au niveau des arceaux locaux qui sont pourtant indispensables à l'usage du vélo au quotidien au niveau d'une ville. Par contre, au niveau local, on est incompétents pour suivre les projets de loi, faire du lobbying ou aller participer à plus haut niveau concernant les lois. » (militant La Pie Verte, entretien 12)

Ce militant souligne que la mise en œuvre concrète des aménagements cyclables nécessite un travail de terrain, réalisé par les associations locales. A de nombreuses reprises, les militants ont décrit l'espace local comme celui où il est possible de mettre en œuvre concrètement les choses, d'intervenir sur le terrain. En mentionnant que les fédérations ne s'intéressent pas à ce travail de terrain, et en particulier en utilisant le verbe « se moquer », il suggère que les militants qui s'investissent au niveau national estiment parfois leur action plus importante. Ainsi, peut-être existe-t-il des relations de domination entre les fédérations nationales et les associations locales. Il pointe aussi le manque de compétences des militants d'associations locales pour agir plus largement. Localement, il leur serait ainsi impossible d'agir sur les lois qui structurent les domaines sur lesquels l'association intervient. Le code de la route, la loi sur l'air, qui oblige à penser au vélo lorsqu'un aménagement est réalisé, sont par exemple structurants pour ce qui concerne les aménagements cyclables. Les militants voient plutôt le local comme un espace où l'on met en place les lois, où on les fait respecter.

La Pie Verte entretient également des liens avec des fédérations nationales, comme France Nature Environnement (FNE) ou la Fédération française des usagers de la Bicyclette (FUB). Localement les militants peuvent relayer les directives et les campagnes nationales des Organisations Non Gouvernementales (ONG), à la fois pour venir en soutien à ces ONG mais aussi pour que les gens s'approprient ces savoirs transmis. Une militante déclare ainsi : « Je pense qu'il y a besoin de l'un et de l'autre [de l'échelon local et de l'échelon national]. Je pense qu'à l'échelle nationale on ne touche pas la même chose, qu'il y a des choses qui se mettent en place et qui ont plus de moyens à des grandes échelles mais que c'est important qu'il y ait des gens pour les relayer localement. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Les militants s'appuient également sur la documentation et les compétences présentes dans les fédérations nationales (FUB ou AF3V (Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes)).

Il peut par exemple s'agir pour eux de chercher des informations techniques sur la réalisation de certains aménagements cyclables particuliers. Un militant de La Pie Verte souligne que cela leur permet d'avoir leurs propres sources d'informations lorsqu'ils s'adressent aux collectivités. Les structures locales peuvent également disposer des compétences, comme c'est le cas au sein de La Pie Verte, qui peuvent bénéficier aux fédérations nationales. Il peut s'agir ainsi d'une relation d'échange de savoirs et de compétences, dans les deux sens.

Dans un ordre d'idées un peu différent, le vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte, également membre national de FNE, et qui fait partie de la commission transport de cette fédération, développe une vision de l'articulation des échelles locales et nationales encore plus aboutie. Sa position, de membre d'une association locale et d'une fédération nationale, conduit ce militant à avoir une vision spécifique des relations entre le local et le national, il concède d'ailleurs qu'il s'agit d'une opinion assez marginale au sein de La Pie Verte :

« Moi qui suis au niveau national, toujours je leur dis au niveau national, il y a des responsables associatifs qui ne sont que nationaux, ils vont avoir des discours à l'échelle nationale, je leur dis "vous savez localement comment ça [se passe]", il faut avoir quand même ce côté itératif entre ce qui est vécu réellement localement et comment on peut voir lorsqu'on essaie de faire des textes d'évolution, des textes législatifs donc ça c'est le niveau national mais encore faut-il prendre en compte la réalité des choses. (...) Ça permet de garder les pieds sur terre d'une part si on est local et puis en même temps localement ça nous permet aussi, quand on sait ce qu'il se passe nationalement, moi ça me permet d'avancer des pions parce que je sais que nationalement ça va suivre. On a un pion d'avance quand on sait ce qu'il se passe au niveau national, en général il y a toujours un décalage entre le national et le local donc voilà ça prépare le terrain. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Lorsqu'il évoque l'échelon local au regard de l'action nationale, il utilise à plusieurs reprises des mots ou expressions qui renvoient au champ lexical de la réalité : « réellement », « réalité », « garder les pieds sur terre ». L'emploi de ce champ lexical suggère que les associatifs nationaux seuls, sans lien avec l'action locale, tendent à tenir des discours sans fondement empirique, ne ressortant que du monde des idées. Aux yeux de ce militant, l'action locale au contraire est ancrée dans le concret. Ainsi, dans un premier temps, il souligne la nécessité d'itérations entre l'action locale et les réflexions et actions nationales. Savoir ce qu'il se passe au niveau national permet au vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte de commencer à « avancer des pions » au niveau local, commencer à parler des futures lois qui vont passer, afin de préparer les élus

locaux aux changements à venir. Jouer sur ces deux échelles lui permet également d'élaborer des stratégies locales pour soutenir des avancées nationales. Par exemple, lors de l'enquête, au niveau de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) la question se posait nationalement de l'étendre à l'ensemble du service public, alors qu'elle n'était applicable que dans le privé et au sein du Ministère de la transition écologique et solidaire. Ainsi, ce militant s'est rendu à un comité technique paritaire des syndicats de la ville de Bourgoin-Jallieu pour leur expliquer et leur demander de faire une demande pour bénéficier de l'IKV. Cette action lui permettait d'être soutenu localement pour la demande nationale d'extension de l'IKV à l'ensemble du service public. Dans ce cas, les militants tentent d'articuler les intérêts qu'ils portent avec des causes à l'échelle nationale. De plus, ce militant se demande si le fait d'être actif et reconnu au niveau national ne lui a pas ouvert des portes d'élus localement ou lui a permis l'accès à certaines scènes plus facilement. Ainsi, certains militants de La Pie Verte savent mobiliser un registre de justification qui dépasse l'échelle locale et de ce fait, arrivent à entrer plus facilement en contact avec certains élus locaux. Un autre membre de La Pie Verte a été président de l'union régionale de la FRAPNA. Ainsi, La Pie Verte, bien plus que le collectif Environ, entretient des relations avec des structures nationales.

2. ENTRE MOBILISATIONS NIMBY ET ECOLOGISTES

Si les associations étudiées présentent des similitudes avec la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980 et en perpétuent certaines valeurs, La Pie Verte et Environ entretiennent en parallèle des liens avec des luttes qui se rapprochent des mouvements *Nimby*, fréquemment associés à l'égoïsme des habitants du périurbain, et qui se distinguent donc des valeurs promues par les « nouvelles classes moyennes » de l'époque. Cela dit, les mobilisations *Nimby* ne sont pas toujours dénuées de sens politique et peuvent aussi être lues comme une forme d'engagement local.

Des luttes qui s'apparentent aux mouvements *Nimby*

La Pie Verte est née en 2008 du regroupement de plusieurs associations locales de défense de l'environnement du Nord-Isère. L'association Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux (APNH) fait partie des associations qui se sont rassemblées pour créer La Pie

Verte. APNH existe d'ailleurs encore administrativement et certains militants y conservent une activité indépendante de La Pie Verte. APNH est créée en 1995 à la suite d'une mobilisation d'habitants contre un projet de forage destiné à l'irrigation agricole dans la plaine d'Heyrieux. Pour les membres d'APNH il s'agit alors de sauvegarder la nappe phréatique qui assure l'alimentation en eau potable de la population d'Heyrieux. Après cette mobilisation, l'association s'oriente vers la veille écologique et l'éducation à l'environnement dans les écoles primaires d'Heyrieux. Ces deux dernières actions constituent aujourd'hui encore le cœur de leur activité.

L'association APNH s'implique ensuite dans la lutte contre le projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. A l'origine, en 1975, l'aéroport ne comporte qu'une seule piste. Une deuxième entre en service en 1992. En 1997, l'aéroport veut réaliser un projet d'extension, qui existait dès son implantation, et qui consiste en la création de deux nouvelles pistes parallèles. Les militants d'APNH s'opposent alors à la réalisation de ce projet. Les militants concèdent qu'ils ne sont pas opposés à l'aéroport en lui-même puisqu'ils bénéficient aussi de la proximité de cette infrastructure. L'aéroport se situe sur la commune rhodanienne de Colombier-Saugnieu, qui est contiguë à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et à une douzaine de kilomètres d'Heyrieux. De fait, ce combat semble se rapprocher des luttes *Nimby*. Dans ces mobilisations, les opposants sont des riverains de l'équipement ou du projet qui ne sont pas opposés au principe de l'équipement qu'ils contestent mais à sa localisation qui porterait atteinte à leur cadre de vie (Subra, 2014).

La qualification des contestations en *Nimby* correspond en effet à un phénomène empiriquement constaté : les mobilisations contre les équipements collectifs ou les projets d'aménagement sont presque toujours des mobilisations de proximité (Jobert, 1998). L'arrivée de ce qu'on appelle le « syndrome *Nimby* » s'est traduite par une relance de la conflictualité dans le domaine de l'aménagement, les mouvements de contestation s'étant affaiblis depuis la lutte des paysans du Larzac (1972-1981) et le combat contre le projet de centrale nucléaire de Plogoff dans le Finistère (1975-1981). D'après Philippe Subra (2014), ces contestations se distinguent à plus d'un titre des conflits environnementalistes des années 1970. Les conflits de type *Nimby* se sont étendus à de nouveaux territoires et à de nouveaux types d'équipement. Les conflits des années 1970 se concentraient sur des espaces particulièrement intéressants d'un point de vue

environnemental (espaces littoraux ou montagnards, zones humides par exemple) mais les conflits *Nimby* concernent des espaces ruraux « banaux », tel que le périurbain, comme c'est le cas ici. Les infrastructures de transport, qu'il s'agisse d'autoroutes, de lignes de Trains à Grande Vitesse (TGV) ou d'aéroport sont particulièrement concernées dans la mesure où leurs emprises sont importantes, leur impact sur le paysage n'est pas négligeable et en raison des nuisances générées par de telles infrastructures. Les projets de parcs éoliens, de barrages, de lignes à haute tension et les incinérateurs d'ordures ménagères sont également objets de conflits.

Les militants d'APNH s'opposent à ce projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry car ils tiennent à ce que les trajectoires des avions ne se multiplient pas :

« Le circuit, les avions arrivent grosso modo à Vienne, ils tournent, ils descendent, ils reviennent et ils prennent l'alignement. Et donc s'il existe une deuxième piste, un deuxième doublet, ils passeront sur Heyrieux. Et on nous a dit à Saint-Quentin-Fallavier qui est dans l'alignement, d'ailleurs j'y étais, j'y suis passée hier, à la gare de Saint-Quentin, sur le parking de Carrefour, on est [sifflement] comme ça. Les avions, ils passent au-dessus, à je ne sais pas à quelle altitude exactement. L'aéroport nous a dit : "s'il y a le doublet, Heyrieux sera comme Saint-Quentin-Fallavier". Et là, on sait ce qui nous attendrait. » (militante La Pie Verte et APNH, entretien 36).

Si ce nouveau doublet de pistes avait été construit, les trajectoires des avions seraient passées au-dessus de la commune d'Heyrieux. Les militants tiennent à éviter cette situation, qui est redoutée, perçue comme une menace, comme le suggère l'expression « on sait ce qui nous attendrait », et productrice de nuisances pour eux. Dans cet extrait, le sifflement exprime un sentiment à la fois de crainte et d'inconfort lorsque les avions passent au-dessus des militants. Actuellement, la trajectoire des avions les conduit à survoler la commune de Saint-Quentin-Fallavier. Dans ce cadre, certains militants d'APNH signalent à l'aéroport, qui a mis en place un système de réclamation, les avions qui ne respectent pas cette trajectoire et survolent la commune d'Heyrieux. Connaissant les nuisances sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier, ils se mobilisent afin de ne pas subir les mêmes. Ces caractéristiques se retrouvent dans les luttes de type *Nimby*. La « théorie » du phénomène *Nimby* est que toute implantation d'équipement collectif crée des nuisances pour les riverains qui n'en tirent par ailleurs pas d'avantage direct, leur réaction est donc de rejeter le projet et de demander qu'il se fasse ailleurs. D'après Arthur Jobert (1998), la plupart du temps, les opposants sont des propriétaires qui ont un intérêt direct à s'opposer au projet dans la mesure où celui-ci entraînerait une dépréciation de leurs biens. Par ailleurs, la plupart de ces propriétaires se révèle dans un premier temps

incapable d'élaborer une argumentation qui dépasse le seul rejet de l'équipement. Le caractère d'intérêt général du projet, dans la logique *Nimby*, n'est pas remis en question (Jobert, 1998). L'appellation *Nimby* serait ainsi étroitement liée aux attachements résidentiels et aux intérêts particuliers (Melé, 2013).

Lorsque l'aéroport a voulu mettre en œuvre le projet d'extension, des représentants de l'aéroport sont allés à la rencontre des maires des communes proches de l'aéroport et donc de celui de la commune d'Heyrieux :

« Quand ils ont voulu mettre en œuvre le projet, ils ont sans doute vu toutes les communes riveraines dont Heyrieux. Ils sont arrivés becs enfarinés à la mairie en disant : "voilà, vous allez avoir un aéroport international à vos portes. Vous rendez-vous compte de la chance que vous avez". Et le maire leur a dit : "bon, c'est très bien, vous allez nous faire une réunion publique". Affiche, réunion publique au foyer rural. Il y avait du monde et ils ont exposé leur truc, il y a eu des questions. Et puis après, à la fin de la réunion, notre présidente a pris la parole en disant : "Bon on vient de nous exposer ça, nous en tant qu'Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux, on va se mobiliser, faire quelque chose. Donc si vous voulez nous rejoindre". Donc les gens ont laissé leurs coordonnées. On les a convoqués pour une réunion et on leur a dit "nous on sait que... il faut... ça fait partie de nos... défense de l'environnement, ça fait partie de ce qu'on doit faire, mais on est trop petit. Alors soit on fait une commission pour défense des riverains contre l'aéroport, soit il y a une association qui se crée". » (militante La Pie Verte et APNH, entretien 36).

Dans un premier temps, cette militante insiste sur ce qu'elle considère être une confiance aveugle de la part des représentants de l'aéroport qui sont convaincus de son acceptation par les élus locaux et négligent les nuisances de cet équipement pour les communes. Elle juge cette confiance sottise comme le suggère l'expression « becs enfarinés ». Cela est d'autant plus perceptible avec le ton employé lorsqu'elle fait parler les représentants de l'aéroport et qui se rapproche de la moquerie. Elle introduit également un ton grandiloquent lorsqu'elle prononce le mot « international », suggérant ainsi que pour elle l'infrastructure n'est pas de cette envergure. Elle estime aussi peut-être cette confiance idiote car il était pour elle évident que ce projet n'allait pas emporter l'adhésion des riverains. Lorsqu'elle fait parler le maire, elle adopte un ton neutre, ce qui montre le décalage entre les porteurs de projet et les élus locaux qui semblent dénués d'enthousiasme à la perspective de cette extension de l'aéroport. La demande de l'organisation par les porteurs de projet d'une réunion publique pour informer les habitants de la commune émane d'ailleurs du maire. Seules trois réunions publiques ont été organisées lors de ce projet, alors que de nombreuses communes étaient concernées. L'organisation même de cette réunion est ainsi en soi une preuve d'engagement du maire.

Il est possible de penser qu'il sait que la population s'opposera à ce projet et donc viendra renforcer sa propre position de réticence. La volonté d'opposition de la population se confirme puisque la présidente de l'époque d'APNH décide de prendre la parole en fin de réunion pour lancer une mobilisation contre le projet d'extension de l'aéroport. Cette militante semble difficilement capable d'élaborer une argumentation qui dépasse le strict rejet de l'aéroport comme le laisse penser le flottement lorsqu'elle expose les raisons de leur mobilisation. Ils s'envisagent d'ailleurs avant tout comme riverains de l'aéroport, et donc concernés car proches, comme l'évoque l'intitulé de la commission (« de défense des riverains contre l'aéroport ») qui aurait été créée au sein d'APNH.

Suite à la réunion organisée par APNH, une personne motivée, n'appartenant pas à APNH a choisi la deuxième option mentionnée par la militante, c'est-à-dire de créer une nouvelle association, l'Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport Saint-Exupéry (ACENAS). La première option, créer une commission au sein d'APNH, n'a pas été retenue. L'ACENAS est une association relativement médiatique, dont les actions sont régulièrement publicisées dans les journaux et à la télévision. Une des mobilisations remarquables de l'ACENAS a été une action en justice qui a abouti à l'annulation de subventions versées à l'aéroport, celles-ci ayant été jugées illégales. A ce moment-là, il existait également une autre association des riverains de l'aéroport, appelée le Comité de Riverains de l'Aéroport de Satolas (CORIAS), que les membres d'APNH jugeaient peu dynamique : « Ils étaient très plan-plan, ils devaient se réunir une fois par an. » (militante La Pie Verte et APNH, entretien 36). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les militants d'APNH n'avaient pas souhaité rejoindre le CORIAS, qui existait pourtant déjà, pour s'opposer au projet d'extension de l'aéroport. Le CORIAS est un regroupement d'associations dont fait partie APNH mais les membres d'APNH n'y militent pas activement. Actuellement, APNH adhère à l'ACENAS au titre de l'association et certains militants d'APNH y adhèrent également à titre individuel. Par ailleurs, une militante d'APNH participe à la CCE, Commission Consultative sur l'Environnement, qui se tient deux fois par an et qui réunit des représentants de l'aéroport, des élus et des militants d'associations. Les représentants des associations demandent alors que des procédures de réduction des nuisances soient mises en place. Ainsi l'association APNH entretient des liens étroits, pouvant aller jusqu'à être à l'origine d'une mobilisation, avec des revendications qui relèvent des mouvements *Nimby*. Par ailleurs, la figure du militant « concerné », décrit dans le chapitre 2, et qui s'engage d'abord en réaction au sentiment

de dégradation de son environnement résidentiel, détérioration perçue comme une menace pour sa santé, fait, dans une certaine mesure, écho aux liens que peuvent entretenir certains militants avec les luttes *Nimby*. Cette figure du militant « concerné » semble en effet en décalage avec celle de « l'aventurier du quotidien » des années 1970.

Illustration 1. La bannière sur la page d'accueil du site de l'ACENAS

Cette bannière met en avant les nuisances produites par la présence d'un aéroport. Les créateurs de la bannière ont en effet mis l'accent à la fois sur les rejets atmosphériques générés par les avions, montrés par la photographie de gauche, mais aussi sur le bruit suggéré par la photographie des hélices, au centre. La dernière image évoque quant à elle une prolifération des avions.



(Source : <https://www.acenas.fr>)

Association du périurbain au phénomène *Nimby*

Le périurbain est couramment associé au phénomène *Nimby*. Les mobilisations *Nimby* sont alors envisagées comme une critique du périurbain. Par exemple, dans ses travaux, Mike Davis (2006) associe le monde pavillonnaire au syndrome *Nimby*. En Californie du Sud, une des revendications localistes est le mouvement pour une croissance lente (*slow growth*). Le but de ce mouvement est de ralentir le développement urbain. Il s'appuie principalement sur des associations de propriétaires et s'oppose aux promoteurs-développeurs, l'un des pouvoirs économiques les plus forts de Californie. Même si le mouvement s'appuie sur des notions telles que la « démocratie locale » ou le « contrôle communautaire », les locataires n'interviennent pas et leurs intérêts ne sont pratiquement jamais pris en considération. A San Francisco, la politique de développement maîtrisé s'appuie sur une argumentation portée par les élites locales autour de « l'écologisme responsable ». Au contraire, à Los Angeles, les rares écologistes

qui soutiennent ce mouvement lui servent avant tout de caution intellectuelle et la critique de la croissance urbaine se structure autour du rôle fondamental de la maison individuelle dans l'idéologie des classes moyennes locales. L'environnementalisme y reste acceptable s'il ne contrevient pas à la valorisation du patrimoine immobilier. Mais les discours exprimés relèvent en réalité d'une volonté d'exclusivisme résidentiel (Davis, 2006).

« Bref, derrière la notion de *slow growth* il y a sans doute le désir des propriétaires de contrôler l'occupation des sols, mais il y a bien d'autres choses encore. Du point de vue de la sociologie (sub)urbaine, elle n'est que la dernière expression d'une subjectivité politique propres aux classes moyennes de la région, qui se manifeste régulièrement par une agitation en faveur du droit à la maison individuelle et aux privilèges qui lui sont associés. » (Davis, 2006, p.143-144)

A Los Angeles, dès 1965, la menace d'une urbanisation massive de la côte et des collines, espaces dont dépendent étroitement la valeur du patrimoine de propriétaires aisés, provoquent une réaction des associations de propriétaires, habitués jusqu'alors aux faibles densités et à la suprématie de la maison individuelle. Bien que fortement ancrées dans une tradition conservatrice, les associations de propriétaires adoptent un discours écologiste et considèrent ainsi que leur cadre de vie constitue un patrimoine naturel. Il s'agit pour eux avant tout de défendre le rêve *suburbain* contre une urbanisation non désirée. Si ce discours a d'abord été tenu par de riches propriétaires, avec la construction importante d'habitat collectif dans les lotissements traditionnels, ils ont ensuite été rejoints par des mouvements de protestation émanant des banlieues pour classes moyennes. De fait, le mouvement *slow growth* n'apparaît plus alors comme facile à maîtriser. C'est avant tout le souci de défendre le cadre de vie qui produit les réactions de type *Nimby* (Davis, 2006). Ainsi d'après Mike Davis, les réactions *Nimby* sont associées au souci des propriétaires de maisons individuelles de défendre leur cadre de vie. La périurbanisation est ainsi associée à l'individualisme.

Les réactions décrites par Mike Davis (2006) sont avant tout motivées par des intérêts individuels mais dans la littérature il est également possible d'identifier des collectifs qui se structurent en « clubs » caractérisés par un égoïsme territorial et organisés autour de la défense d'intérêts communs. En effet, d'après Eric Charmes (2011), qui prend appui sur des théories économiques, le fonctionnement de nombreuses communes périurbaines est comparable à celui de « clubs résidentiels ». Chaque « club » fournit un cocktail de biens collectifs locaux. Dans les communes périurbaines, l'acquisition d'une maison individuelle

s'apparente souvent à l'achat d'un ticket d'entrée dans un « club résidentiel ». En emménageant dans un pavillon, les nouveaux arrivants deviennent membres d'une commune dont les habitants sont unis par l'accès et l'usage exclusif d'un cadre de vie particulier. Selon Eric Charmes (2011), dans les communes résidentielles, l'exclusivisme vise d'abord la préservation des qualités du paysage et des positions sociales des habitants. Dans la mesure où le périurbain peut être considéré comme une juxtaposition de « clubs », les ménages des classes moyennes, en fonction de leurs revenus, sont en effet sûrs de s'installer dans un environnement social qui leur ressemble et de se préserver des cohabitations non choisies (Jaillet, 2004). Les politiques exclusivistes peuvent aussi être liées à la gestion des équipements, tels que les équipements sportifs dont l'usage est souvent réservé à des associations communales ou à des clubs locaux. Lorsque l'exclusivité de certains biens a été assurée, la détermination des modalités d'appartenance au groupe et le nombre optimal de ses membres deviennent des questions centrales (Charmes, 2011).

Encadré 9. La « clubbisation » des communes périurbaines

Eric Charmes (2011) distingue les petites communes périurbaines, considérées comme des « clubs », et les villages ruraux traditionnels, envisagés comme des communautés politiques. Dans les premières, les périurbains choisissent d'emménager dans une même commune pour jouir du même cadre de vie et des mêmes équipements et services alors que dans les seconds, le groupe est déjà constitué et doit gérer les biens dont il dispose et essaie de se doter de ceux qui lui manquent. Dans les sociétés paysannes, les individus ont parfois des intérêts très divergents mais le plus souvent leur espace de vie se restreint aux limites communales et ils ont conscience de ce destin commun. Dans ce cas, le groupe construit l'intérêt commun, ce n'est pas l'intérêt commun qui structure le groupe. La situation est l'exacte inverse dans les communes périurbaines :

« Dans les petites communes majoritairement peuplées de périurbains, le groupe est structuré par la jouissance d'un ensemble de services et d'aménités. Il est fondé sur le choix de partager un cadre de vie donné, cadre de vie auquel il n'a été possible d'accéder que sur la base de ressources et de goûts relativement similaires. Ainsi, dans les petites communes périurbaines typiques, le nous est largement défini par la similitude des positions sociales. » (Charmes, 2011, p.234)

La « clubbisation » peut s'institutionnaliser dans les communes résidentielles ou dans les ensembles pavillonnaires privés. Un type de club résidentiel périurbain est en effet la copropriété pavillonnaire, la gestion de l'ensemble pavillonnaire est alors assurée par une association de copropriétaires. L'apport du concept de club est qu'il permet de dépasser la dichotomie entre public et privé. Il n'est ainsi pas possible de voir dans les municipalités un frein à la multiplication des gouvernements locaux privés. En effet, il s'agit moins de savoir si les institutions qui gèrent les équipements et les services collectifs locaux sont publiques ou privées que d'identifier des usages exclusifs. La limite de la comparaison entre municipalités et copropriétés est que les premières sont des clubs gouvernés par des structures publiques élues alors que les secondes le sont par des structures privées.

Aujourd'hui, l'engagement dans la gestion municipale se fait de plus en plus dans l'objectif d'administrer l'environnement résidentiel. Il s'agit avant tout d'assurer au mieux la préservation et la défense des intérêts communs plutôt que de construire un destin partagé. Dans ce cas, le groupe se structure autour des services, des aménités et des équipements, il se construit autour d'une logique utilitariste. Le lien qui unit les habitants des communes résidentielles reste motivé par un intérêt individuel circonstancié. Ceux-ci se caractérisent également par une volonté d'éviter toute confrontation politique avec leurs voisins (Charmes, 2011).

Certains changements freinent la « clubbisation » des communes résidentielles, ils font du village une communauté politique plutôt qu'un club et expriment un rapport des périurbains à leur espace de résidence qui n'est pas purement utilitaire. Une plainte fréquente des habitants des communes tendant à fonctionner comme des « clubs » concerne les difficultés des « jeunes de la commune » pour se loger. Les maires se plaignent que les prix sur la commune sont devenus trop élevés et que celle-ci n'accueille plus de jeunes ménages. Pour permettre aux « enfants du pays » de faire leur première acquisition, les municipalités facilitent la construction d'appartements et de maisons mitoyennes en cœur de village. Ainsi, pour les habitants des communes résidentielles, il s'agit moins de se réserver l'usage exclusif d'un ensemble de services et d'équipements que d'assurer l'avenir de la commune. L'attention portée au maintien en activité de l'école rentre en confrontation avec la logique de « clubbisation ». La plupart des communes résidentielles, mêmes vieillissantes, se sent concernée par les

fermetures de classe et prend ainsi des mesures pour attirer les ménages avec des jeunes enfants. La motivation d'entre-soi n'est alors plus principale pour les résidents : il est probable à la fois que les jeunes ménages aient des revenus différents et que l'arrivée d'enfants entraîne des besoins différents. Ces attentes entraînent une croissance démographique et favorisent ainsi la sphère politique. La population devient moins homogène et les volontés de chacun tendent à se diversifier, des dissensions et débats internes peuvent ainsi apparaître. Les problèmes locaux peuvent alors se régler dans le cadre de débats politiques lors desquels on discute de l'avenir commun (Charmes, 2011).

La qualification *Nimby* comme outil de dévalorisation des engagements locaux

Une première lecture des contestations *Nimby*, celle le plus souvent adoptée par les pouvoirs publics ou par les porteurs de projets, est de ne voir dans ces oppositions qu'une montée des égoïsmes locaux. Dans cette conception, ces contestations n'ont pas de sens politique et constituent au mieux un autre symptôme de la montée de l'individualisme. D'après Arthur Jobert (1998), les acteurs ont conscience que le discours *Nimby* tend à les enfermer dans une position illégitime dans la mesure où personne ne cherche à s'en réclamer. Pour autant, les militants d'APNH rencontrés, tout en ne qualifiant pas leurs luttes de *Nimby*, ne rejettent pas ce passé, en particulier la lutte contre le projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, ni leur adhésion actuelle à des associations mobilisées contre les nuisances produites par l'aéroport. Ils n'en semblent pas honteux et ne cherchent pas à les cacher.

Lorsque le syndrome *Nimby* se manifeste dans le cas du périurbain, il paraît alors confirmer l'égoïsme des habitants du périurbain (Charmes, 2011). Dans une lecture chargée de jugement de valeur, les médias et les responsables politiques opposent couramment les écologistes et les riverains. A leurs yeux, les premiers sont altruistes et leurs motivations désintéressées tandis que les seconds sont égoïstes et défendent des intérêts particuliers (Subra, 2014). L'usage du qualificatif *Nimby* par les pouvoirs publics a d'ailleurs pour effet de délégitimer les attachements de proximité (Melé, 2013).

La qualification en *Nimby* est utilisée comme outil de dévalorisation des engagements locaux. Ainsi, les pouvoirs publics réaffirment leur position de seul représentant de

l'intérêt général (Melé, 2013). Arthur Jobert (1998) interroge l'opposition entre intérêt général et intérêts particuliers qui paraissait jusqu'alors évidente. L'invocation de l'intérêt général permet à l'action publique de légitimer les arbitrages qu'elle effectue entre les intérêts particuliers et des conceptions de l'intérêt général, et donc de se légitimer par la même (Jobert, 1998). L'intérêt collectif est fréquemment invoqué dans le cadre de projets d'aménagement et d'urbanisme. L'utilisation de cette notion donne un caractère sacré à la prise de décision. L'intérêt général se définit ici avant tout par son opposition aux intérêts particuliers. L'enjeu politique est de construire une typologie binaire (général/particuliers) pour pouvoir soumettre légitimement les intérêts particuliers à l'intérêt général (Jobert, 1998). Un militant de La Pie Verte reprend d'ailleurs cette typologie binaire, ce qui montre bien sa prégnance dans l'espace public. Il pointe ainsi que certaines positions défendues par des particuliers lors de réunions publiques sont avant tout motivées par des intérêts individuels :

« Quand tu fais une réunion publique, tu as tous les commerçants qui viennent, tu as trois ou quatre gens qui habitent à côté qui ont des trucs très spécifiques liés à leur maison, leur arbre. (...) Donc les associations qui ne sont pas réellement représentatives comme La Pie Verte jouent quand même un rôle important un peu en étant porte parole du bien public. »
(militant La Pie Verte, entretien 18).

Ce militant mobilise tout d'abord la figure du commerçant, qui entretient une relation utilitaire avec l'environnement immédiat de son magasin, puisque la prospérité de ses affaires est étroitement liée, entre autres choses, à l'accessibilité et à la visibilité de son commerce. Après cette évocation du commerçant, il introduit le riverain qui lui aussi est mobilisé dans un objectif utilitaire. La référence à la maison du riverain lui permet de suggérer que les intérêts défendus sont avant tout personnels. L'utilisation de l'adjectif possessif « leur » montre d'ailleurs le caractère individuel des demandes. Par ailleurs, en mentionnant l'arbre comme objet de revendications, il sous-entend que les demandes concernent parfois des détails, voire sont risibles tant elles sont de peu d'importance. S'il n'emploie pas directement le terme de contestations *Nimby*, il délégitime tout de même la position des commerçants et des riverains et leur attachement à leurs biens immobiliers et leur cadre de vie. Au contraire, il positionne explicitement l'association en tant que représentante de l'intérêt général et crée ainsi une opposition entre les deux types de revendications.

La « montée en généralité » ou quand les réactions *Nimby* mobilisent un registre de justification dépassant le local

Une deuxième association à l'origine de La Pie Verte est le Comité pour l'Environnement de Bourgoin-Jallieu (CEBJ). Cette association a été créée aux alentours de 1975 dans l'objectif de s'opposer à la création de la centrale de Creys-Malville. Ainsi, dans ce cadre-là, les militants du CEBJ se sont inscrits dans les luttes antinucléaires. Les années 1970 ont en effet été marquées par trois conflits majeurs, le Larzac, Plogoff et Creys-Malville, qui ont eu un retentissement bien au-delà de l'échelle locale. Ces conflits ont duré plusieurs années et sont devenus des références politiques et militantes. Les mobilisations écologistes des années 1970 ont montré qu'il était possible de remettre en cause l'intérêt général et que cette contestation pouvait aboutir à une réussite, notamment dans le cas de la lutte des paysans du Larzac et dans celui de Plogoff. Après la construction du réacteur nucléaire, la contestation s'est arrêtée et les militants ont mis en sommeil le CEBJ chez un adhérent de Bourgoin-Jallieu.

Encadré 10. La contestation contre Superphénix

Le contexte nord-isérois a été marqué par plusieurs luttes écologistes, la contestation contre le surgénérateur à Creys-Malville, mais aussi la lutte contre le projet de Center Parcs à Roybon. L'objectif de cet encadré est d'exposer plus en détail la lutte contre Superphénix²¹, dans laquelle s'est inscrite le CEBJ.

Dans le cadre d'une volonté d'accélération du programme électronucléaire français suite au premier choc énergétique mondial de 1973, et pour mettre fin à la dépendance de la France aux énergies fossiles, le 5 mars 1974, Pierre Messmer, alors Premier Ministre de Georges Pompidou, lance un vaste programme de construction de treize réacteurs nucléaires de 900 mégawatts en deux ans, connu sous le nom de « plan Messmer ». La production d'énergie nucléaire est présentée comme un élément essentiel de l'indépendance nationale et est justifiée par le risque d'embargo des principaux pays

²¹ Cet encadré s'appuie en grande partie sur l'émission *Affaires sensibles* (2014) « Vital Michalon, mort pour ses idées, Creys-Malville, 1977 », diffusée sur France Inter. Si nous avons conscience de la sympathie de l'émission envers les militants antinucléaires, il s'agit, à notre connaissance, de l'une des seules sources aussi précises sur le déroulement de la mobilisation contre le surgénérateur Superphénix.

arabes producteurs de pétrole (Garraud, 1979). Par la suite, Valérie Giscard d'Estaing continue la mise en œuvre de cette politique électronucléaire.

La presse régionale annonce au public, le 23 octobre 1974, la nouvelle de la décision d'Electricité de France (EDF) d'installer un prototype de surgénérateur, baptisé Superphénix, sur le lieu-dit Creys-Malville de la petite commune rurale de Creys-Mépieu, dans le nord de l'Isère. Après l'annonce de cette construction, le projet effraie une partie de la population, qui essaie de s'organiser selon le modèle du Larzac, où les choix stratégiques étaient pris par les paysans et le soutien logistique et financier revenaient aux comités de soutien un peu partout en France. Le combat contre le projet de surgénérateur Superphénix a permis aux protestations antinucléaires de commencer à se faire entendre. La centrale devient rapidement une figure de la lutte antinucléaire. Tout d'abord, d'après Romain Garcier et Yves-François Le Lay (2015), la décision de la construction de la centrale est alors qualifiée d'autoritaire, prise sans concertation avec les élus locaux ou les populations riveraines. La centrale devient ainsi rapidement un symbole du déni de démocratie et de l'arbitraire des choix publics en matière de nucléaire. De plus, la centrale devant être la première représentante d'une filière nucléaire au plutonium, la technologie utilisée est alors largement expérimentale et suscite de nombreuses inquiétudes. Enfin, la localisation, peu éloignée des villes de Lyon, Grenoble et Genève, et sur un fleuve Rhône déjà largement nucléarisé, est contestée (Garcier, Le Lay, 2015).

Le 2 mai 1975, à Bourgoin-Jallieu, les militants de deux associations écologistes, le Mouvement Ecologique Rhône-Alpes et l'Association pour la sauvegarde des sites de Creys-Malville, saisissent le tribunal pour demander l'interruption des travaux entrepris par EDF, avant même la déclaration d'utilité publique du projet. Les deux associations invoquent la qualité de vie comme droit fondamental. Elles sont déboutées le 30 mai 1975.

Suite à cet échec, des comités de soutien se constituent en Isère pour appuyer la lutte contre le surgénérateur Superphénix. Durant le week-end du 3 au 4 juillet 1976 se tient, dans une ambiance festive, le premier grand rassemblement des comités Malville qui réunit entre 15 et 20 000 manifestants. Le site de Malville est parfaitement gardé et il est impossible de s'en approcher, la mobilisation s'installe alors dans les villages alentour du site. La mobilisation locale est faible, la plupart des opposants vient d'ailleurs. Les riverains sont sensibilisés au problème de la centrale par l'arrivée massive d'opposants.

Quelques mois plus tard, des municipalités de la région s'investissent dans le combat et se prononcent pour l'arrêt immédiat des travaux sur le site de Malville et demandent des informations indépendantes sur ce projet d'EDF. La centrale crée un clivage entre les différentes municipalités, avec d'un côté celles qui apportent leur soutien à ce projet en espérant de nombreuses créations d'emploi et d'un autre côté celles qui s'y opposent au vu des risques pour l'environnement.

A la différence des luttes du Larzac et de Plogoff, certains opposants à la centrale de Creys-Malville n'excluent pas le recours à la violence (attentat à la bombe contre Marcel Boiteux, directeur général d'EDF début juillet 1977). A l'occasion des assises contre Superphénix, des 19 et 20 février 1977, qui avaient pour but entre autres de débattre sur la suite à donner au mouvement, l'organisation annonce la préparation d'une marche pacifique en direction du site de Malville en juillet 1977. L'objectif est de rassembler le plus de monde possible et de réussir une démonstration de force pour faire arrêter les travaux. Le journal de la lutte « Super Pholix » et la radio pirate « Radioactive », « pour ceux qui aiment l'activité des radios et non la radioactivité, il n'y a pas d'atome pacifique, luttons contre la construction des centrales nucléaires », annoncent les nouvelles du mouvement.

Le préfet de la région René Janin crée une zone interdite autour du site et envoie plus de 3 000 hommes (CRS et gendarmerie mobile entre autres) pour maintenir l'ordre. Le premier jour de la manifestation, le 30 juillet 1977, se déroule dans le calme, et se caractérise notamment par une forte participation allemande. Plus de 40 000 participants sont alors dénombrés. Le lendemain midi, 31 juillet 1977, voit le début des affrontements. Un professeur de physique de 31 ans, Vital Michalon, y trouve la mort. En fin d'après-midi, à la mairie de La Tour-du-Pin, le préfet de l'Isère, qui avait donné l'ordre de défendre le site, dresse le bilan de la journée, trois mutilés et des centaines de blessés. La mort de Vital Michalon a entraîné le retrait des écologistes qui refusaient le recours à la violence.

La centrale de Creys-Malville est couplée au réseau électrique en janvier 1986. Elle fonctionne un temps, en connaissant plusieurs incidents, le premier en 1987 et les autres dans les années 1990, entraînant plusieurs périodes d'arrêt du réacteur. Lors de la campagne des élections législatives de 1997, la question de la sûreté de Superphénix réapparaît comme question vive. Les mouvements antinucléaires et écologistes insistent alors sur la brièveté de son temps de fonctionnement depuis 1985 (Garcier, Le Lay, 2015).

La décision de l'abandon définitif de la centrale est prise en juin 1997, par le premier ministre Lionel Jospin.

L'association CEBJ a été réactivée au début des années 2000 pour se mobiliser contre un projet d'extension de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu. Cette lutte présente des caractéristiques du *Nimby*, sans pour autant s'y réduire. Il existait alors un incinérateur à Bourgoin-Jallieu mais dont la taille était jugée insuffisante par certains élus locaux. Lors de cette lutte les militants du CEBJ ont souligné le surdimensionnement de l'incinérateur. Ainsi, selon eux les camions de ramassage devaient faire des circuits de ramassage très importants pour l'alimenter. En s'intéressant à ce problème, ils se sont rendus compte que la collectivité n'avait pas étudié d'autres solutions que l'incinération pour la gestion des déchets :

« On commençait à se battre contre l'incinérateur, projet qui était imposé, on se rend compte que les études n'ont jamais été faites de manière, les études avaient étudié incinérateur petite taille, moyenne taille, un four, deux fours, que l'incinération, rien d'autre n'avait été étudié. C'est-à-dire quand les élus d'un point de vue politique disaient on a étudié différentes solutions, ils oubliaient de dire différentes solutions d'incinération. » (militant La Pie Verte, entretien 12)

En énumérant successivement les différentes options d'incinérateurs étudiées, ce militant insiste, par la répétition ainsi créée, sur l'étude exclusive de la part de la collectivité de solutions d'incinération pour la gestion des déchets. Dans la deuxième phrase, il évoque le discours des élus locaux sur ces études. Il semble utiliser le verbe « oublier » de façon ironique, puisqu'il laisse entendre qu'il s'agissait d'une omission volontaire et que la collectivité avait de toute façon pris la décision de gérer les déchets par incinération. De fait, il dénonce l'absence d'étude par la collectivité de solutions alternatives à l'incinération mais aussi le souhait des élus locaux de cacher cette absence d'études. Ainsi, il développe une critique de la prise de décision, élaborée à ses yeux de manière dissimulée, sans consultation citoyenne. Cette critique est d'ailleurs perceptible dès l'emploi du verbe « imposer » dans la première phrase de l'extrait. Ce militant reformule le problème posé à la collectivité, il ne s'agit plus seulement d'un problème de taille de l'incinérateur ou de nombre de fours mais un problème dans le choix de la solution pour la gestion des déchets. L'enquête publique a ensuite rendu un avis mitigé sur le projet en soulignant qu'il était trop gros et que certains détails devaient être revus.

Cette argumentation rappelle la notion de « montée en généralité » utilisée par certains chercheurs. Des travaux montrent que les mobilisations *Nimby* les plus efficaces sont celles qui savent mobiliser un registre de justification qui dépasse le local. Pour les riverains, il y a un enjeu stratégique à montrer qu'ils agissent en faveur du bien commun. Certains chercheurs, tels que Jacques Lolive (1997), parlent à ce titre de « montée en généralité » pour désigner cette nécessité. Patrice Melé la définit comme suit : « La notion de *montée en généralité* caractérise la capacité des mobilisations sur des enjeux de proximité à déplacer leur discours de justification pour mobiliser des valeurs permettant d'éviter une disqualification du type *Nimby*. » (Melé, 2013, p.34). Jacques Lolive (1997) prend l'exemple du TGV Méditerranée. La découverte de ce projet suscite d'abord une contestation réactive de la part des riverains, caractérisée par des comportements *Nimby*. Dans un deuxième temps, certains réseaux d'associations évoluent vers des mobilisations plus construites en dépassant l'égoïsme des demandes initiales. De fait, d'après lui une association a su évoluer pour monter en généralité car son travail lui a permis de reformuler le problème à résoudre pour la SNCF. Un groupe de travail s'est ainsi formé dans le but de fournir des arguments contre le projet SNCF sur le terrain de l'expertise. Ils ont déconstruit le projet de TGV Méditerranée et ont montré qu'il suivait une logique d'opérateur. Le cadre d'analyse est ici que l'ancrage des riverains dans des valeurs, écologiques ou économiques par exemple, constitue une posture stratégique pour réussir la mobilisation et que ces dernières se caractérisent toujours en premier lieu par du *Nimby*. D'après ce cadre, l'intérêt personnel du riverain reste le fondement de sa mobilisation. Patrice Melé (2013) critique ce cadre d'analyse en montrant que l'ancrage dans des valeurs est visible dès le début de la mobilisation. Cela semble valoir pour le cas que nous avons étudié dans la mesure où les militants du CEBJ qui ont abordé le sujet de leur lutte contre l'extension de l'usine d'incinération n'ont pas mobilisé des arguments en lien avec la détérioration de leur cadre de vie par ce projet.

Si les militants du CEBJ ont mobilisé les habitants de Bourgoin-Jallieu en organisant des manifestations, ils sont également allés à la rencontre des associations des environs pour les informer de leur combat contre le projet d'extension de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Ils sont notamment allés informer l'association APNH, dont nous avons parlé au début de cette partie, comme le raconte cette militante d'APNH :

« Nous ce qui nous mobilisait c'était le fait qu'il y ait une capacité d'incinération énorme. D'ailleurs, l'enquêteur public a souligné que c'était trop, c'était quelque chose qui était en

surcapacité. Ce qui fait que les camions de ramassage des ordures ménagères font des circuits énormes pour l'alimenter. Voilà, alors on n'était pas véritablement concernés... Enfin si c'est un problème... Ce sont nos ordures qui vont se faire [incinérer]. Alors nous ça fait 20 kilomètres » (militante APNH et La Pie Verte, entretien 36)

Lors de l'entretien, cette militante d'APNH, après avoir commencé une phrase pour exprimer qu'elle ne se sentait pas véritablement concernée par cette infrastructure au vu de son éloignement relatif, d'une vingtaine de kilomètres, se reprend pour signaler que leurs ordures vont également dans cet incinérateur et donc que ce problème de gestion des déchets les concerne également. A la réflexion, elle arrive ainsi à se détacher de ses intérêts immédiats et de proximité. Elle met également en avant des arguments de portée plus générale, comme les circuits des camions de ramassage. Ici il semble que l'on se rapproche du phénomène de déterritorialisation des nuisances puisque la pollution ne concerne pas un espace spatialement défini. Finalement, les militants d'APNH se sont mobilisés aux côtés du CEBJ contre le projet d'extension de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu.

A l'inverse, un ancien militant du CEBJ, aujourd'hui secrétaire de La Pie Verte, raconte une anecdote significative sur la position vis-à-vis de cette lutte des naturalistes de Nature et Vie Sauvage (NVS), qui fait également partie des associations à l'origine de La Pie Verte :

« Quand on se battait contre l'incinérateur, j'étais allé faire lors d'une assemblée générale une présentation à Nature et Vie Sauvage en tant que CEBJ, problématique incinérateur pour leur demander s'ils voulaient prendre position parce que leurs ordures venaient aussi à Bourgoin. Et j'avais expliqué ce qu'était le projet, les gens m'avaient écouté poliment et puis il y avait eu quasiment pas de question et puis après c'était la fin de l'assemblée générale. Les discussions, il y avait très peu de discussion avec moi mais les gens ils discutaient entre eux du dernier crapaud qu'ils avaient vu, du dernier busard. Ils étaient dans leur problématique. » (militant La Pie Verte, entretien 12)

Dans un premier temps, ce militant montre qu'il a mené un travail pour mobiliser les acteurs associatifs environnants puisqu'il est allé les rencontrer pour leur exposer les tenants et les aboutissants de la lutte du CEBJ contre le projet d'extension de l'incinérateur. Même si *a priori* ces acteurs n'étaient pas directement concernés, NVS étant une association basée à Villefontaine, commune distante d'une petite quinzaine de kilomètres de Bourgoin-Jallieu, son objectif était de les convaincre qu'eux aussi étaient concernés. Ainsi, il utilise des arguments de portée plus générale que la proximité directe, en les incluant dans l'espace indirectement concerné puisque leurs ordures alimentent aussi l'incinérateur. Cependant, ce militant souligne l'absence d'intérêt de la part des

naturalistes pour ce combat, l'adverbe « poliment » suggérant qu'ils l'ont écouté parce qu'il le fallait et qu'ils ne pouvaient pas déceimment l'interrompre. En fin de citation, il sous-entend la difficulté des naturalistes à sortir des sujets qui les intéressent à titre personnel. La référence faite au « crapaud » et au « busard » peut d'ailleurs être comprise comme la moindre importance que ce militant accorde aux sujets naturalistes par rapport à la lutte contre ce projet d'extension. Si les naturalistes de NVS se sont montrés peu réceptifs au discours de ce militant, ce travail de mobilisation d'autres acteurs avait pour but de créer de nouvelles alliances. Ainsi, la notion de « montée en généralité » introduit également une tension entre territorialisation et déterritorialisation du conflit :

« Les riverains doivent prouver que leur espace de vie est concerné et donc réussir à territorialiser les nuisances, ce qui permet aussi de recruter d'autres participants au sein d'un sous-ensemble spatial défini dès lors comme particulièrement exposé. Mais il faut aussi, pour que tous soient concernés, élargir l'espace de concernement, ce qui correspond également à un processus de déterritorialisation des nuisances et des risques ; processus qui rend possible la montée en généralité et les stratégies de prise de distance avec la catégorie Nimby. » (Melé, 2013, p.392).

Ainsi, d'après Philippe Subra (2014), la plupart du temps les écologistes n'habitent pas le territoire et ont un lien indirect avec lui, ils tiennent un raisonnement global. Au contraire, les riverains habitent le territoire et entretiennent avec lui un rapport affectif, leur raisonnement est d'abord local. Les écologistes mobilisent dans un espace géographique plus large, ils peuvent se déplacer pour aller soutenir une contestation à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, voire dans un autre pays. Selon le géographe, pour les riverains, au contraire, la mobilisation touche uniquement les espaces concernés (Subra, 2014).

Selon Philippe Subra (2014), les deux types de contestation, *Nimby* et environnementaliste, convergent de plus en plus fréquemment. Si les conflits impliquent la plupart du temps des écologistes et des riverains, l'un des deux types de contestation prend souvent le dessus sur l'autre, à la fois dans l'argumentaire et dans l'organisation de l'action. Cette alliance influe largement sur le déroulement des conflits puisqu'elle modifie le rapport de forces au profit des opposants du projet (Subra, 2014). La recherche d'alliés dans un cercle élargi marche dans les deux sens, les riverains recherchant des écologistes et les écologistes des riverains car chacun apporte dans le conflit ce qui fait sa force :

« Les riverains fournissent le gros des troupes. (...) Leur motivation leur permet de "tenir" sur la durée, dans des conflits qui peuvent se prolonger pendant des années, parfois dix ou quinze ans (...). Enfin à la différence des écologistes venus de Paris, de Toulouse ou

d'Amsterdam, les riverains sont électeurs localement, ce que les élus se gardent d'oublier. Les militants écologistes apportent, eux, un réel savoir-faire organisationnel et médiatique, le soutien d'une grande partie de l'opinion, une légitimité idéologique et une caution scientifique ; autant d'éléments dont les riverains ont le plus grand besoin pour s'affranchir de l'image d'égoïsme et d'intérêt purement local qui collent à leurs luttes. » (Subra, 2014, p.136)

Un même individu peut aussi avoir des discours à la fois écologistes et relevant des mouvements *Nimby*. Cette coexistence d'arguments peut être sincère ou cynique, par exemple lorsque des riverains utilisent des arguments environnementaux pour obtenir des indemnités plus élevées de la part du maître d'ouvrage (Subra, 2014). Dans le cas de la lutte d'APNH contre l'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, si les militants se mobilisent d'abord parce que leur cadre de vie est impacté, ils mentionnent brièvement des arguments de portée plus générale comme la pollution de l'air entraînée par les allées et venues des avions. Il s'agit ici d'un argument qui est cité mais qui n'est pas développé. L'argumentaire des militants est ainsi caractérisé par un déséquilibre mais il semble difficile d'affirmer que la préoccupation environnementale ne fait pas pour autant partie de leur motivation. Dès lors, il est possible de penser que la plupart des contestations relève à la fois des mouvements *Nimby* et des luttes environnementales. Il n'existerait pas de « pur *Nimby* ». Une association peut au cours du temps passer d'un type de mobilisation à l'autre. C'est le cas d'APNH, qui a été à l'origine d'une mobilisation contre le projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et dont les deux principales activités sont aujourd'hui la veille écologique et l'éducation à l'environnement.

D'après Philippe Subra (2014), il est parfois difficile de distinguer dans les différentes dimensions du conflit, ce qui relève d'un type de contestation ou de l'autre. Les luttes écologistes convergent parfois imparfaitement avec les intérêts riverains. Les élus locaux et la population peuvent être indifférents, voire hostiles aux écologistes. Ainsi, lorsque l'équipement menace la survie d'une espèce jugée nuisible, les écologistes ne parviennent pas à mobiliser localement car il ne s'agit pas d'un enjeu pour la population locale. Au contraire, lorsqu'il s'agit de la défense de paysage, la mobilisation est plus importante car il s'agit d'une composante de l'identité locale (Subra, 2014).

Le phénomène *Nimby* comme forme d'engagement local

L'hypothèse *Nimby* conduit à enfermer les riverains dans une position illégitime et l'idée de « montée en généralité », utilisée par certains chercheurs, valide l'opposition entre intérêt général et intérêts particuliers (Jobert, 1998). Comme nous l'avons vu, la « montée en généralité » désigne l'élargissement des thèmes de la contestation et ainsi la création de nouvelles alliances. Cette notion permet de décrire le travail politique entrepris par les opposants pour susciter davantage de mobilisation autour de leur cause. Mais, d'après Arthur Jobert (1998), par la qualification de ce phénomène en « sortie du *Nimby* », les chercheurs accordent « une sorte de label de compétence politique » (Jobert, 1998, p.73) à certains acteurs, ceux capables de formuler un discours de portée générale. Selon le sociologue, la théorie *Nimby* tend ainsi à faire utiliser aux chercheurs les catégories disqualifiantes du discours politique. De fait, Jacques Lolive (1997) semble remettre en question les compétences de certaines associations à tenir un discours politique. Pour Arthur Jobert (1998), les deux thèmes de la compensation et du débat public remettent en cause les frontières entre intérêts légitimes. Par exemple, EDF a signé avec l'Etat en 1992, puis renouvelé en 1997, un accord avec deux principes de compensation. Le premier est une indemnisation des riverains d'ouvrages électriques pour « préjudices visuels ». Le second est une compensation versée aux collectivités locales pour enfouir les réseaux à basse tension lorsqu'une ligne à fort voltage passe dans le périmètre de la collectivité. Le plus important à retenir de ces protocoles, c'est qu'ils officialisent pour la première fois l'idée d'une compensation accordée aux intérêts particuliers au regard des inconvénients produits au nom de l'intérêt collectif. Bien que dans le cadre de ces deux principes de compensation, intérêts particuliers et intérêt général sont toujours opposés, l'évidence et la supériorité de l'intérêt général sont implicitement remis en cause. Ainsi, s'ils ne les reconnaissent pas pleinement, le débat public et la compensation prennent acte de l'existence des intérêts locaux et amorcent une reconnaissance de la territorialité des enjeux auxquels les aménageurs doivent faire face (Jobert, 1998).

Les chercheurs débattent donc sur l'identification d'une revendication de citoyenneté au sein des mobilisations de type *Nimby*. Arthur Jobert (1998) déclare que les mobilisations de proximité peuvent être lues comme des situations qui révèlent une problématique de la citoyenneté : « le phénomène des conflits d'aménagement révèle des formes de politisation (...). Sous l'angle des mobilisations, les conflits d'aménagement s'analysent en

effet comme des enjeux de proximité portés par des acteurs directement concernés. » (Jobert, 1998, p.90). La citoyenneté peut être entendue au sens où les riverains revendiquent leur légitimité à faire valoir leur position et à participer à la définition d'un intérêt public local (Melé, 2013). Les citoyens ont une « légitimité de proximité » fondée sur la résidence ou l'expérience personnelle de l'espace concerné. La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 souligne d'ailleurs la légitimité de l'échelle locale pour la participation des citoyens. Le phénomène *Nimby* est ici appréhendé comme de la politique car il s'agit avant tout d'individus qui s'engagent pour défendre leurs intérêts (Jobert, 1998). Dans le même ordre d'idées, il semble que le syndrome *Nimby* se rapproche davantage d'une attitude de type « prise de parole » plutôt que de « retrait », selon la typologie établie par Albert Hirschman (1995). Dans le cas des habitants du périurbain, ils défendent leur place dans le système métropolitain plus qu'ils ne s'en mettent à l'écart. Il s'agit pour eux de prendre la parole et de s'impliquer dans les décisions qui concernent leur environnement (Charmes, 2011). Approché de cette façon, le syndrome *Nimby* est un processus d'action collective.

Les mobilisations relevant du *Nimby* ne paraissent pas réductibles à la manifestation de périurbains égoïstes, uniquement préoccupés par la valeur de leur patrimoine immobilier. Il semble d'ailleurs très difficile d'affirmer qu'une forme d'engagement relève du « pur *Nimby* ». De plus, nous observons plutôt un *continuum* des mobilisations entre celles qui relèvent des mouvements *Nimby* et les mobilisations écologistes, d'autant plus qu'il pourrait parfois exister une continuité idéologique entre les deux. Par ailleurs, les revendications paraissant *a priori* ressortir du domaine du *Nimby* ne semblent pas illégitimes aux yeux des militants rencontrés puisqu'ils ne cherchent nullement à cacher leur engagement dans ces luttes.

CONCLUSION

Dans les années 1970 et 1980, dans un contexte de valorisation de l'engagement local, les « nouvelles classes moyennes » de l'époque ont manifesté leur intérêt de conquérir les municipalités périurbaines afin d'acquérir une certaine maîtrise de leur environnement résidentiel. L'installation dans le périurbain traduisait également le souhait de nouer des relations sociales perçues comme simples et de vivre en accord avec des valeurs de convivialité et de solidarité. S'il s'agissait de vivre des changements au quotidien, cette

installation s'inscrivait aussi dans un projet de transformation sociale plus large (Bidou, 1984). Quarante ans après, ce travail doctoral s'est proposé de retrouver des mobilisations qui s'inscrivent dans une correspondance par rapport à celles des « aventuriers du quotidien ». Comme une partie de cette « classe d'alternative » (Bacqué, Vermeersch, 2007), certains militants de La Pie Verte et d'Environ partagent les revendications de certains combats pionniers, qui bien sûr ne sont plus les mêmes que dans les années 1970. Ils adhèrent aussi à des valeurs, en particulier la solidarité et la convivialité, et à un mode de vie contre-culturels. Les militants mettent en œuvre leurs idéaux à l'échelle locale et souhaitent voir leurs expériences se disséminer, dans l'espoir que la multiplication de celles-ci entraîne un changement global. Néanmoins, les militants rencontrés rappellent que l'action locale reste complémentaire à une action à plus grande échelle.

Si certaines des valeurs promues par les « aventuriers du quotidien » se retrouvent chez les militants rencontrés, La Pie Verte et Environ entretiennent également des liens avec des mobilisations qui s'apparentent aux mouvements *Nimby*. Dans le cas de la lutte contre l'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, certains militants d'APNH, une des associations à l'origine de La Pie Verte, se sont opposés au projet dans la mesure où celui-ci menaçait leur cadre de vie. APNH continue d'ailleurs à adhérer à deux autres associations, qui se mobilisent contre les nuisances de l'aéroport. En parallèle, les activités actuelles de l'association APNH consistent principalement en de la veille écologique et de l'éducation à l'environnement dans les écoles primaires.

Présentant des similitudes avec les mobilisations *Nimby*, sans cependant s'y réduire, un combat majeur dans l'histoire du CEBJ, une autre association à l'origine de La Pie Verte et initialement créée pour lutter contre la création de la centrale nucléaire de Creys-Malville, est celui contre le projet d'extension de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Dans le cadre de cette lutte, certains militants du CEBJ ont développé une critique de la prise de décision publique et ont reformulé le problème posé à la collectivité. La reformulation du problème a abouti à le faire devenir un choix collectif concernant la gestion des déchets à l'échelle départementale. Leur position n'était pas uniquement défensive. Quelques-uns des militants du CEBJ ont d'ailleurs réalisé un travail dans l'objectif de créer des alliances avec les associations environnantes. Dans ce cadre, les militants du CEBJ, riverains de l'équipement, ont mobilisé des arguments de portée générale et leur posture ne se

rapprochait pas des mouvements *Nimby*. Ainsi, les associations semblent passer au cours du temps d'une mobilisation de type *Nimby* à des activités environnementalistes. Un *continuum* semble plutôt exister entre ces deux types de mobilisations et aucune des associations à l'origine de La Pie Verte n'est « purement *Nimby* ».

Les mobilisations des militants de La Pie Verte et d'Environ présentent donc des similitudes avec la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980 et en perpétuent certaines valeurs. Le prochain chapitre se penche sur les formes prises par l'engagement d'une partie des militants de La Pie Verte afin de conformer leur environnement résidentiel à ce mode de vie contre-culturel.

CHAPITRE 4

**DES MILITANTS TIRAILLES ENTRE
PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEE ET
STRATEGIE CONTESTAIRE**

INTRODUCTION

Les dispositifs de participation citoyenne ont été mis en place à partir des années 1970, entre autres, sous la pression des luttes urbaines menées par certaines fractions des « nouvelles classes moyennes » de l'époque. Les associations de défense de l'environnement et de cadre de vie ont ainsi historiquement impacté l'action publique en poussant à la création des dispositifs de concertation. Ces mouvements sociaux urbains remettaient en cause, entre autres, la centralité de l'Etat et la délégation du pouvoir et du savoir. Dans les années 1970, le thème de la participation, articulé à celui du cadre de vie, est aussi porté par le courant rocardien du Parti socialiste, qui souhaite ainsi attirer les « nouvelles classes moyennes » de l'époque et qui conçoit le local comme un lieu de contre-pouvoir et d'expérimentation sociale.

Près de quarante ans après, les dispositifs participatifs sont devenus un passage obligé pour la plupart des projets d'urbanisme et d'aménagement. Une partie des militants de La Pie Verte, les militants « aménageurs »²², a choisi de s'investir dans les dispositifs de concertation mis en place par la communauté d'agglomération dans l'objectif de retrouver une certaine maîtrise de leur environnement résidentiel. Dans ce cadre, certains militants de La Pie Verte se trouvent tiraillés entre participation institutionnalisée et stratégie contestataire. La multiplication des dispositifs de concertation citoyenne ces trente dernières années pose en effet la question de leurs répercussions sur les stratégies choisies par les mouvements contestataires et les associations. Les questions que se posent les militants de La Pie Verte ne sont pas spécifiques au périurbain et se retrouvent parmi des militants d'associations urbaines.

Une partie de la littérature soutient que la reconnaissance et l'intégration des associations dans des dispositifs de participation institutionnalisée aboutit à l'encadrement et à la canalisation de la contestation (Goirand, 2013). A l'opposé de cette conception, d'autres défendent que les espaces publics officiels contribuent à favoriser la capacité de la société civile à se structurer et à renforcer sa position vis-à-vis des institutions et, au final, entraînent une radicalisation de la contestation (Suraud, 2006). Une position

²² Le deuxième chapitre détaille les caractéristiques des militants « aménageurs ». En un mot, ce profil regroupe des responsables associatifs de La Pie Verte, qui partagent une préoccupation pour l'urbanisation du territoire et les déplacements et qui occupent, le plus souvent, des professions qualifiées, dans des domaines techniques.

intermédiaire consiste à soutenir que la participation directe et la participation institutionnalisée, loin de s'opposer, sont deux formes d'action politique qui se complètent et les militants d'une association peuvent adopter l'une et l'autre au cours d'une mobilisation (Blatrix, 2002). A travers l'étude du cas de La Pie Verte, ce chapitre vise à contribuer au débat sur la relation qu'entretiennent dispositifs de participation et mobilisations contestataires.

Comment le développement des procédures de concertation, survenu depuis les années 1970, influe-t-il sur les formes que prend l'engagement des militants qui prolongent la « vague rose » de l'époque ? Quels sont les impacts de ces dispositifs participatifs sur les militants ? Dans quelle mesure l'investissement des militants dans des structures institutionnelles de participation contribue-t-il à une canalisation de la contestation ou, au contraire, l'exacerbe-t-elle ? Dans le cas particulier de la politique cyclable mise en place par la communauté d'agglomération, quelles ont été les raisons qui ont conduit les militants « aménageurs » à choisir d'intégrer les processus de concertation ? Comment l'association parvient-elle à conserver un caractère contestataire tout en coopérant avec la communauté d'agglomération ? Pour tenter de répondre à ces questions, le présent chapitre se divise en deux parties.

La première partie retrace l'histoire de l'intégration d'une partie des militants de La Pie Verte dans les dispositifs de concertation mis en place par la communauté d'agglomération. Deux événements jalonnent cette histoire : la lutte contre le projet d'extension de l'incinérateur implanté à Bourgoin-Jallieu et celle contre le projet de construction d'un nouvel incinérateur destiné à brûler les boues de station d'épuration. Dans le cas particulier de la politique cyclable, l'intégration dans les dispositifs de concertation semble avoir abouti à une modération de la contestation des militants de La Pie Verte et apparaît avoir participé à une institutionnalisation et à une professionnalisation de l'association.

Cette évolution suscite des débats au sein de l'association, traités dans la deuxième partie. En particulier, les militants s'interrogent sur le juste équilibre à trouver entre collaboration et revendication. De plus, si l'orientation dominante de La Pie Verte consiste à faire valoir auprès de la collectivité la compétence technique de certains militants « aménageurs », d'autres militants « aménageurs » défendent une utilisation privilégiée de leur connaissance du territoire dans les discussions avec les pouvoirs locaux. Ce

chapitre permet ainsi de repérer des variations entre les militants qui s'inscrivent dans le profil « aménageur », dans la mesure où ils entretiennent des rapports différents à l'institution.

1. LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION, ENTRE FORTIFICATION ET CANALISATION DE LA CONTESTATION

Après un léger détour philosophique, cette partie revient sur le rôle joué par les mouvements contestataires urbains et les « nouvelles classes moyennes » des années 1970 dans la mise en place des dispositifs de participation citoyenne. Les mouvements actuels, qui présentent des similitudes avec les mobilisations des « aventuriers du quotidien », se saisissent de ces procédures de concertation. Dans le cas du projet d'extension de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu, les manquements de la concertation ont entraîné une exacerbation de la contestation des militants de La Pie Verte, alors que dans le cadre du projet de construction d'un nouvel incinérateur, les fortes revendications initiales se sont atténuées avec l'intégration de l'association dans le comité de pilotage du projet. Les projets relatifs aux aménagements cyclables ont suivi ce même cheminement, de la contestation à la participation, à tel point que l'association est aujourd'hui institutionnalisée et professionnalisée dans ce domaine.

Mise en perspective philosophique : la place du conflit dans le débat public

En philosophie politique, la question du rapport au consensus oppose d'un côté les tenants de la démocratie délibérative, qui mettent en avant que le recours au dialogue et la recherche du meilleur argument permettent d'accéder à un consensus rationnel, et, du côté opposé, ceux qui estiment que la politique est par nature conflictuelle. Les questions qui traversent La Pie Verte rejoignent l'interrogation sur la place du conflit, différente selon les modèles démocratiques. Cette sous-partie propose un léger détour en revenant sur certains de ces modèles démocratiques.

La démocratie délibérative, dont Jürgen Habermas est l'un des principaux défenseurs, met en avant l'utilisation du dialogue. Le discours officiel sur les procédures participatives paraît inspiré de la philosophie habermassienne. En complément de la conception libérale de la démocratie, qui voit le bien commun comme le résultat de l'agrégation des intérêts

particuliers des citoyens, la démocratie délibérative propose une autre voie qui suppose que la discussion libre permet d'accéder à un consensus rationnel (Habermas, 1985). Le modèle délibératif repose sur quatre principes qui ont été détaillés par Iris Marion Young (2000). Tout d'abord, le critère d'inclusion renvoie à l'idée que toutes les personnes affectées par une décision doivent pouvoir participer, de façon égale, à la discussion et à la prise de décision. Ensuite, tous les participants doivent avoir un droit égal à exprimer leurs intérêts, c'est l'égalité politique. Troisièmement, les participants doivent être raisonnables dans le sens où ils entrent dans la discussion pour écouter les autres et afin de dégager un accord. Enfin, le principe de publicité suppose que les individus suivent les mêmes procédures, les participants doivent expliquer leurs expériences d'une façon qu'ils savent pouvoir être reconnue comme acceptable par les autres (Young, 2000).

A la conception habermassienne s'opposent ceux qui considèrent que la politique ne peut pas dépasser certains conflits. Ainsi, Chantal Mouffe (2016) soutient que la démocratie délibérative se fourvoie dans une « illusion du consensus ». La critique de Chantal Mouffe est l'une des plus radicales dans la mesure où elle met en question la possibilité même d'un consensus et insiste sur le caractère irréductible des conflits, en écartant toutefois la violence. La philosophe construit ainsi un modèle agonistique de démocratie. Il s'agit d'un modèle dans lequel « les parties en conflit, bien qu'elles admettent qu'il n'existe pas de solution rationnelle à leur désaccord, reconnaissent néanmoins la légitimité des opposants » (Mouffe, 2016, p.34-35). Avec l'agonisme, le débat démocratique devient une véritable confrontation et son but est de renverser les rapports de pouvoirs existants. Sans disparaître, la dimension antagonistique se déploie dans un cadre régulé. Contre l'hégémonie du modèle libéral, Chantal Mouffe appelle de ses vœux la construction de contre-hégémonies dans une démocratie pluraliste et multipolaire.

Comme Chantal Mouffe, Jacques Rancière (1995), qui lui pense l'exclusion de la sphère de débat, insiste sur le caractère conflictuel de la politique. Ainsi, Jacques Rancière (1995) s'oppose également à Jürgen Habermas et à l'agir communicationnel. La démocratie consensuelle se fixe l'accord raisonnable entre individus comme horizon normatif, la discussion entre participants étant considérée comme la façon de trouver une solution optimale pour tous. Or la question n'est pas la transparence ou l'opacité des discours des interlocuteurs ni celle de la vérification des formes de l'argumentation mais celle de l'existence d'un monde commun (Rancière, 1995). La politique est d'abord le conflit sur

l'existence d'une scène commune. Le principal problème de la « mésentente » consiste à savoir si les sujets sont reconnus comme des interlocuteurs, de savoir s'il existe un monde commun d'argumentation, de savoir s'ils sont aptes à énoncer le juste, qui mérite d'être pris en compte. La politique surgit lorsque ceux qui n'ont pas le droit à être comptés se font compter, lorsqu'ils s'instituent à l'égal des autres (Rancière, 1995).

Dans une perspective tout à fait différente, Pierre Rosanvallon (2006) poursuit un idéal de construction de contre-hégémonies avec ce qu'il appelle la « contre-démocratie ». Le sociologue se penche sur l'articulation de deux modes d'expression démocratique, la participation et la représentation, à l'aide de la notion de « contre-démocratie ». Pierre Rosanvallon s'est en particulier intéressé aux réactions de la société civile aux dysfonctionnements des régimes représentatifs et aux contre-pouvoirs informels issus de la société civile. La « contre-démocratie » n'est pas le contraire de la démocratie, mais une démocratie qui contrarie l'autre, la surveille, l'empêche, la juge, mais surtout qui prolonge ses effets et en constitue le contre-fort (Rosanvallon, 2006). A la différence de Rosanvallon, la pensée de Chantal Mouffe ne poursuit jamais une réflexion sur la façon dont les institutions pourraient résoudre les conflits sociaux.

Certains post-habermassiens considèrent, en adéquation avec le paradigme délibératif, que le processus de discussion démocratique délibérative transforme les préférences, les intérêts et les croyances des participants. Or Iris Marion Young (2000) estime que les normes de la délibération peuvent marginaliser les individus les plus faibles. L'obligation d'avoir un discours construit et articulé avantage les personnes avec un haut niveau d'éducation ou socialement privilégiées. Young propose d'amender le paradigme habermassien en approfondissant le critère d'inclusion, question à laquelle elle est très sensible en tant que philosophe féministe. La philosophe propose alors le modèle de « démocratie communicative » qui vise l'inclusion de tous. Il s'agit de promouvoir d'autres formes de communication que l'argumentation rationnelle, le témoignage par exemple. Certains doivent donc forcer la porte de la sphère publique de débat, avec des formes d'expression plus conflictuelles et émotives, car les mobilisations politiques au sein des institutions semblent la seule option pour les minorités d'influencer les résultats politiques (Young, 2000).

Mise en perspective historique : intégration progressive de la participation en aménagement

Après ces quelques considérations philosophiques, la mise en perspective historique du développement de la participation dans le domaine de l'urbanisme permet de donner le cadre et le contexte au sein desquels l'action de La Pie Verte et son évolution se situent. Les pages suivantes brossent à très grands traits certains éléments historiques qui ont marqué l'intégration de la participation en urbanisme et notamment les liens entre celle-ci et les « nouvelles classes moyennes » des années 1970.

La naissance de l'urbanisme est liée aux enjeux de modernisation des villes. Il s'agit alors de traiter des questions d'assainissement, de gestion des eaux, d'insalubrité. Cette étape de l'urbanisme est marquée par une philosophie de la rationalité et du progrès. Les valeurs urbaines et les représentations de la ville sont alors défendues au nom des savoirs techniques. Les pratiques planificatrices globales se structurent au cours des années d'après-guerre (1950-1960). Cette période est fortement marquée par un interventionnisme et un centralisme de l'Etat français et se caractérise notamment par la production de grandes opérations d'aménagement, dont les grands ensembles font partie (Bacqué, Gauthier, 2011).

Une dimension essentielle de l'entrée de la participation dans le champ de l'urbanisme tient à la montée de mouvements sociaux urbains dans les années 1970 (Bacqué, Gauthier, 2011), tels que la contestation d'opérations de rénovation urbaine. La filiation entre mobilisations et dispositifs participatifs n'est pas toujours clairement identifiable et il est le plus souvent difficile de déterminer si, et dans quelle mesure, les dispositifs institués d'aujourd'hui sont les héritiers des mouvements sociaux des années 1960 et 1970 (Neveu, 2011). Quoi qu'il en soit, ces mouvements sociaux urbains remettent en cause la centralité de l'Etat. Par exemple, à Montréal, en exprimant de fortes demandes de participation, ils aboutissent à démocratiser la gestion municipale (Bacqué, 2005). L'autogestion constitue le mot clé de la décennie 1970. D'après Hélène Hatzfeld (2011), le terme est labile et autorise de nombreuses interprétations mais désigne de façon large la capacité « à prendre en main ses propres affaires ». Deux courants coexistaient dans le mouvement autogestionnaire français. Le premier courant envisage la participation comme un outil pour pallier et compléter les limites et les biais de la démocratie représentative. Dans ce cadre, la participation permet la création de « contre-pouvoirs »

et le contrôle des élus. Cette conception soutient qu'il est possible d'initier des transformations sans attendre le socialisme. Le deuxième courant « fai[t] de l'autogestion le socialisme à réaliser ». La participation est envisagée comme « un outil de contestation du système politique et social » (Hatzfeld, 2011, p.56). La démocratie participative forme un mouvement de lutttes et, au final, peut et doit se substituer à la démocratie représentative. L'autogestion est une réponse généralisable pour permettre un débat, exprimer des opinions et prendre des décisions dans les lieux de travail ou de vie. Il s'agit alors de mettre en œuvre une autre logique économique, sociale et politique que celle de la société dominée par le capitalisme (Hatzfeld, 2011).

Dans un contexte de critiques de la démocratie représentative et du centralisme d'Etat, le Parti socialiste espère, en investissant les thèmes de l'autogestion et de la démocratie locale, attirer les « nouvelles classes moyennes » qui aspirent à prendre des responsabilités localement (Lefebvre, 2011). Dans les années 1970, le thème participatif est porteur électoralement et s'ajuste étroitement avec ces groupes sociaux désireux d'investir l'organisation partisane, d'où sa diffusion au sein du Parti socialiste. Plus précisément, la thématique participative est fortement soutenue par le courant rocardien du Parti socialiste. Cette « deuxième gauche » envisage le local comme un lieu de contre-pouvoir et de revendications mais aussi comme un laboratoire d'expérimentation sociale. Elle se heurte à des oppositions. Le CERES (Centre d'Etudes, de Recherches et d'Education Socialiste), qui vise une transformation du parti dans une perspective ouvrière, s'oppose aux thèses rocardiennes et soutient que la démocratie participative sert les intérêts de la « petite bourgeoisie » et son ambition de participer à la vie politique locale. L'orientation portée par le courant rocardien devient cependant dominante au sein du Parti socialiste et le programme national des municipales de 1977 en est fortement marqué. Dans ce programme, le thème de la participation apparaît comme une nouveauté majeure et est fortement articulé à celui du cadre de vie. L'aménagement est conçu comme un acte politique et l'urbanisme doit, dans ce cadre, associer les citoyens. La mise en place d'ateliers publics d'urbanisme et d'architecture, dans lesquels des équipes conduisent avec les élus une discussion démocratique avec les citoyens, est alors proposée par les socialistes. Cependant, le Parti socialiste, pris dans la logique électorale, présente la démocratie représentative comme indépassable. Le principe de délégation des pouvoirs n'est pas remis en cause (Lefebvre, 2011).

Un deuxième aspect important se trouve dans le développement par les professionnels de l'urbanisme, dans les années 1960 et 1970, d'une réflexion sur leurs pratiques et d'une volonté de renouveler celles-ci (Bacqué, Gauthier, 2011). Au même moment, la question de l'expertise est discutée et remise en cause dans différents domaines de l'intervention sociale. Les professionnels commencent à admettre les limites de la théorie de la planification rationnelle globale. Ils cherchent alors de nouveaux moyens pour intégrer les demandes des citoyens dans les projets d'urbanisme (Bacqué, Gauthier, 2011). Dans ce cadre, l'une des démarches les plus poussées, l'*advocacy planning*, a été théorisée par Paul Davidoff (1965). Dans les années 1960 et 1970, toute une génération de jeunes urbanistes étasuniens travaillant en lien étroit avec les mouvements sociaux, a été influencée par cette théorie. A l'inverse des modèles concevant l'urbanisme comme un exercice technique, il est ici envisagé comme une pratique politique. Les propositions d'urbanisme sont toujours chargées de valeurs. Cette approche pose la question du rôle de l'urbaniste, il s'agit de se demander qui son travail sert. Paul Davidoff (1965) défend que l'urbaniste devrait travailler pour les groupes avec qui il partage certaines valeurs, et il devrait en particulier représenter les groupes sociaux défavorisés. Dans une perspective pluraliste, l'urbaniste devrait aider les groupes qu'il défend à établir des plans alternatifs, à confronter avec ceux des agences publiques d'urbanisme. Il devrait expliquer les valeurs sous-jacentes aux propositions d'aménagement et permettre aux groupes défavorisés d'y répondre en langage technique. L'urbaniste devrait soutenir la mise en place d'une démocratie urbaine efficace et encourager la population à s'informer et à participer (Davidoff, 1965). Cette démarche a néanmoins eu peu d'influence en France.

Dans les années 1970, les approches collaboratives se construisent dans les pays anglo-saxons, directement en opposition au modèle de la planification rationnelle. Comme dans le cas de l'*advocacy planning*, l'objectivité et la neutralité politique de l'urbanisme sont remises en question et les décisions en matière de planification apparaissent comme politiques et porteuses de valeurs (Bacqué, Gauthier, 2011). L'approche collaborative a joué un rôle essentiel dans la construction des nouvelles normes pour les professionnels de l'aménagement. Patsy Healey (1996) annonce d'ailleurs un changement de paradigme et des façons de penser dans le domaine de la planification. D'un point de vue intellectuel, les approches collaboratives sont très influencées par la philosophie habermassienne de l'agir communicationnel. Cette nouvelle vague d'idées s'intéresse de près à la façon de discuter publiquement des problèmes collectifs et d'arriver à un accord. Dans cette

perspective, la création d'arènes de débat public apparaît fondamentale (Healey, 1996). L'intérêt général est conçu comme l'aboutissement d'une négociation et l'atteinte de l'accord constitue l'idéal. Selon le courant communicationnel, les urbanistes doivent acquérir de nouvelles compétences et assumer un nouveau rôle. Ils doivent désormais accomplir des tâches ayant trait à la facilitation, la négociation et la médiation (Bacqué, Gauthier, 2011).

Sous l'influence de ces courants, et d'autres que nous n'évoquons pas ici, la mise en place de dispositifs de démocratie participative semble être devenue un passage obligé dans la mesure où « l'impératif délibératif » (Blondiaux, Sintomer, 2002) constitue aujourd'hui une norme de l'action publique. Les thèmes de la discussion, du débat, de la concertation et de la participation sont systématiquement valorisés (Blondiaux, Sintomer, 2002). La législation, en intégrant « l'impératif délibératif », a contribué à la multiplication des dispositifs. La participation des citoyens dans les grands projets d'aménagement semble ainsi devenir un impératif de l'action publique (Bacqué, Gauthier, 2011). Le contexte actuel peut même être qualifié de « participationniste » (Blatrix, 2002). Le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire semble être celui où la mise en place de la participation est allée le plus loin. Depuis 1990, le contexte législatif s'est considérablement renouvelé, avec l'apparition d'une série de textes qui ont posé le principe de la consultation, de l'information et de la concertation des habitants (Blondiaux, 2005). La loi sur l'administration territoriale du 6 février 1992 reconnaît le droit des habitants de la commune à être informés et consultés. Trois ans plus tard, en février 1995, la loi Barnier crée la commission nationale de débat public et énonce un principe de participation dans le cas des grands projets ayant une incidence sur l'environnement. La loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000 prévoit une concertation obligatoire dans le cadre de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme. La loi Vaillant sur « la démocratie de proximité », en février 2002, rend obligatoire la constitution de conseils de quartiers dans les villes de plus de 80 000 habitants. Face à ces évolutions, Loïc Blondiaux (2005) formule l'hypothèse d'un changement profond de la conception de la légitimité dans nos sociétés. La légitimité d'une décision ne dépendrait plus de la nature de l'autorité qui la prend mais de la manière dont elle est prise, de la procédure dans laquelle elle s'inscrit.

Quand la concertation exacerbe la contestation

Comme indiqué dans l'introduction, dans le cas de La Pie Verte, deux événements ont jalonné l'intégration des militants « aménageurs » dans les processus de concertation. Les militants de La Pie Verte ont ainsi la volonté, à l'image des « nouvelles classes moyennes » des années 1970, d'avoir une certaine maîtrise de leur environnement résidentiel, acquise ici par l'investissement dans les procédures de participation. Cette sous-partie revient sur le premier événement, la lutte contre le projet d'extension de l'usine d'incinération située à Bourgoin-Jallieu, qui est marqué dans un premier temps par la participation de certains militants aux réunions publiques, puis, dans la mesure où ils considèrent que celles-ci ne leur permettent pas de peser sur la décision, par l'adoption d'une stratégie contestataire. Le CEBJ, une des associations à l'origine de La Pie Verte, a été réactivé dans les années 2000 pour lutter contre le projet d'extension de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu, comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 3. Rappelons que les militants s'étaient rendus compte que les élus avaient choisi l'incinération pour la gestion des déchets et, à ce titre, n'avaient pas étudié d'autres solutions. Les élus avaient mis en place une enquête publique autour de ce projet. A l'image de l'extrait suivant, une partie des militants « aménageurs » regrette que la consultation citoyenne ne soit pas prise en compte par les élus et que ceux-ci réalisent des choix à l'abri des regards citoyens :

« On a découvert le discours des politiques, on a appris, on s'est battu. Même le commissaire enquêteur a donné un avis mitigé sur ce projet en disant qu'il était trop gros, qu'il y avait des choses qu'il serait bien de revoir. Dans la pratique, pendant que l'enquête publique était en cours, le four était déjà en construction, donc c'était déjà trop tard. Il n'y avait rien qui allait changer de toute façon. (...) La structure politique à l'époque c'était l'incinérateur est à Bourgoin, le SITOM Nord-Isère, syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères du Nord-Isère qui le gère, le maire de Bourgoin-Jallieu c'était Alain Cottalorda, il était président du SITOM, pourquoi pas, ce n'est pas impossible. Le SITOM avait donné délégation à une société d'exploitation mixte qui s'appelait Nitral et le directeur de Nitral était le premier adjoint de Bourgoin-Jallieu. Donc le maire et son premier adjoint étaient celui qui donnait les ordres, celui qui exécutait les ordres au niveau de l'incinérateur. Ils se sont fait un peu allumés. Nitral s'est fait un peu allumé au niveau de la cour des comptes en disant que c'était un peu limite, même si c'était légal, c'était un peu limite. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

Dans un premier temps, ce militant prend appui sur l'autorité du commissaire enquêteur pour souligner que le projet d'incinérateur était effectivement surdimensionné. Il développe ensuite une critique de la prise de décision, qui a été réalisée sans intention de consulter les citoyens puisque les travaux de l'incinérateur avaient commencé avant que

les conclusions de l'enquête publique ne soient rendues. Dans cet extrait, les arrangements entre élus à propos de l'exploitation de l'incinérateur sont également dénoncés. La configuration politique décrite laisse en effet peu de place à des regards croisés sur la gestion de l'incinérateur et donc à l'apparition de visions contradictoires de la part d'autres élus. Ainsi, un duo d'élus garde une mainmise sur l'exploitation de l'incinérateur. Ce militant critique la prise de décision publique et souhaiterait une transparence de celle-ci. Ce constat rejoint celui de Sandrine Rui et Agnès Villechaise-Dupont (2005) qui montrent que d'après les associations, les dispositifs participatifs ont une capacité très limitée à peser sur la décision. Les associations que les deux sociologues ont étudiées soutiennent en effet que les demandes qu'elles formulent ne sont pas prises en considération, que les projets sont déjà finalisés et que les décisions se prennent ailleurs. Le débat peut alors devenir un instrument de légitimation des projets.

La plupart des militants « aménageurs » s'étaient ainsi impliqués dans l'enquête publique relative au projet d'extension de l'usine d'incinération et en remarquaient les failles. La participation aux réunions de l'enquête publique étant perçue comme vaine, l'action auprès des élus avait été complétée par l'organisation d'une manifestation à Bourgoin-Jallieu : « Quand on se battait contre l'incinérateur à Bourgoin, (...) on avait fait une grosse manif et tout, on était 300, 150 d'après la police mais moi je sais qu'on était 300 parce que je les avais comptés. » (militant La Pie Verte, entretien 12). Les actions directes correspondent aux attentes des journalistes, ce qui permet une couverture médiatique des mobilisations (Blatrix, 2002). Ce combat contre le projet d'incinérateur de Bourgoin-Jallieu semble ainsi avoir pris des tournures très revendicatives : « Grosso modo, on peut dire que ça a été notre combat type Sivens ou Roybon à une époque ! Les associations militantes pour l'environnement se sont mises front devant à la création de l'incinérateur. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Ce militant établit donc un parallèle entre leur lutte contre le projet d'incinérateur et les luttes contre le projet de construction du barrage de Sivens et contre le Center Parcs de Roybon. Il s'agit ainsi de luttes qui ont eu à la fois un grand écho médiatique, notamment la lutte contre le projet de barrage de Sivens, mais qui ont aussi pu se caractériser par un haut niveau de violence. L'utilisation de ces exemples révèle que La Pie Verte s'inscrit dans la filiation des mouvements écologistes et en partage les références. Dans ce cas, la participation, jugée non satisfaisante par les militants « aménageurs », les a conduits à recourir à des modes d'action contestataires, déployés en dehors des espaces institutionnels.

Aujourd'hui, les associations ont une injonction à prendre part aux dispositifs participatifs (Blatrix, 2002). La participation est unanimement valorisée par les pouvoirs publics locaux (Goirand, 2013). Le discours officiel et les organisateurs de la concertation la présentent aisément comme la scène exclusive de la prise de décision. Cependant, le débat ne désamorce pas toujours les conflits ni ne fait disparaître la contestation. Cécile Blatrix déclare ainsi :

« Surestimer l'importance du débat public peut ainsi conduire à surévaluer sa fonction intégrative et son impact sur les mobilisations et les formes qu'elles peuvent prendre. Or, on ne peut, à l'évidence, conclure à un impact unilatéralement contraignant de l'existence des procédures participatives qui ne parviennent pas à contenir ou à "épuiser" l'action collective » (Blatrix, 2002, p.101).

Si le débat ne prévient pas toujours l'apparition de conflits, d'après Cécile Blatrix (2002), sa tenue rend la contestation des associations plus couteuse dans la mesure où les défenseurs du projet s'en servent pour décrédibiliser l'opposition et pour disqualifier leur position (Blatrix, 2002). A l'inverse, Sandrine Rui et Agnès Villechaise-Dupont (2002) soutiennent que la combinaison de la participation à l'offre institutionnalisée avec l'utilisation des répertoires d'action traditionnels par une même association redouble leur efficacité respective. Par exemple, lorsque le dispositif participatif devient trop contraignant pour l'association, celle-ci peut utiliser d'autres moyens – à côté et en dehors du dispositif - pour se faire entendre (Rui, Villechaise-Dupont, 2002).

Certains militants reviennent sur l'échec de leurs actions directes contre le projet d'extension de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu et en tirent des leçons sur la stratégie à adopter vis-à-vis de la collectivité :

« On s'est très très vite aperçu pourquoi on a perdu, c'est parce qu'on n'était pas organisé avant, on est partis la fleur au fusil, jeunes militants (...) et puis on a perdu parce que, connerie de jeunesse comme on dit, parce qu'il fallait s'y prendre beaucoup plus tôt, parce qu'on arrivait après. (...) Le choix qui a été fait, ça c'est du réalisme, j'en ai pas discuté avec [le président de l'association] mais je pense qu'il avait la même démarche que moi et puis on était pas les seuls. On venait d'avoir un échec frontal sur l'usine d'incinération. Là on était frontal, dans ce territoire là ça ne pouvait pas marcher, donc on a fait une erreur. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Dans cet extrait, l'utilisation de l'expression « la fleur au fusil » suggère que les militants se sont lancés dans le combat contre l'incinérateur de façon naïve, cette idée est par ailleurs renforcée par l'emploi de l'adjectif « jeunes » pour les qualifier, alors qu'ils auraient pu prévoir en amont les difficultés qu'ils allaient rencontrer. L'échec de la

contestation est également attribué à leur absence d'anticipation, parce qu'ils seraient arrivés trop tard dans l'avancement du projet. Ces attitudes, qui ont conduit à leur échec, sont rapportées à leur absence d'expérience du militantisme et de l'action auprès des élus, comme le montre également l'expression « connerie de jeunesse ». La contestation directe ne lui paraît pas possible car il juge les élus du territoire peu prêts ou peu accoutumés à ce genre de confrontation. Ce militant décrit l'existence d'un courant au sein de La Pie Verte, dans lequel s'inscrit également le président de l'association, qui partage sa volonté de ne pas entrer en confrontation directe avec les autorités locales. Les militants adhérant à ce courant d'idées correspondent pour l'essentiel au profil « aménageur » (c'est le cas du militant cité) et, marginalement, au profil « naturaliste » (comme le président de La Pie Verte). Comme mentionné dans le deuxième chapitre, les militants « aménageurs » ont été élus, ou ont voulu l'être, et ont été membres de l'organisation partisane EELV. A ce titre, ils ont pu acquérir des raisonnements d'élus et se sont socialisés à la politique. Ces éléments les poussent probablement davantage à engager un dialogue plus constructif avec les élus, à rentrer dans des logiques institutionnelles, qu'ils connaissent bien, plutôt que d'organiser une contestation plus efficace.

Si les militants se sont d'abord impliqués dans l'enquête publique mise en place par les autorités locales, ils en sont rapidement venus à la conclusion que les décisions publiques étaient prises loin de celle-ci, à l'abri des regards citoyens. Cela les a conduits à mettre en place des moyens d'action directs, comme une manifestation, qui ne sont pas parvenus à mettre en échec le projet d'extension de l'usine d'incinération. Leur conclusion a été que le plus efficace serait d'anticiper, d'intégrer en avance les processus de décision.

Quand un dialogue conflictuel avec les élus se transforme en concertation

La lutte contre la construction d'un nouvel incinérateur, pour les boues de la station d'épuration, constitue le deuxième événement marquant dans le processus d'intégration de La Pie Verte dans les prises de décision. Alors que lors du projet de lutte contre l'extension de l'usine d'incinération, l'investissement dans des dispositifs de concertation a abouti au développement de modes d'action contestataire, la lutte, en 2008, contre la construction d'un nouvel incinérateur, destiné à brûler les boues en provenance de la station d'épuration, des relations conflictuelles, prenant place en dehors des espaces

publics officiels, ont finalement entraîné l'intégration de La Pie Verte au sein du comité de pilotage du projet :

« Le même élu, l'adjoint (...) soutenait l'indispensable nécessité d'un incinérateur pour les boues de station d'épuration alors qu'à l'origine les boues de station d'épuration devaient être brûlées en cas de besoin dans le four de l'incinérateur, quelques années plus tard non ce n'était plus possible, il fallait faire un nouveau four pour ça. (...) Des trucs c'est... et là on se dit on a quand même un vrai rôle, pour terminer l'histoire des boues. On s'est fritté avec la CAPI, on n'a pas baissé la culotte, on n'a pas dit OK, on leur a dit "si vous continuez on va au tribunal administratif comme votre dossier ne tient pas la route..." parce que leur dossier ne tenait pas la route, (...) le dossier allait être retoqué. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

Dans un premier temps, l'utilisation ironique du pléonasme « indispensable nécessité » laisse penser que ce militant juge la création d'un nouvel incinérateur pour les boues de station d'épuration inutile mais aussi que l'élu concerné défendait fermement ce projet. La notion de (fausse) obligation ou de devoir est d'ailleurs renforcée par l'utilisation, une nouvelle fois ironique, du verbe falloir. La confrontation des militants avec les élus paraît avoir été violente comme le montre l'emploi du verbe « se fritter ». D'ailleurs, le choix d'un verbe du registre familial peut aussi suggérer la dureté et l'absence de diplomatie ou d'égards dans les échanges. L'emploi de l'expression « baisser la culotte » indique que les militants ne voulaient pas céder et restaient fermement sur leurs positions. Les militants ont aussi eu recours à des menaces d'actions en justice, la station d'épuration n'étant pas conforme aux normes européennes. Du côté des acteurs institutionnels, et en réaction à ces vives tensions liées au projet d'incinérateur des boues, en 2008, le président de la communauté d'agglomération bloquait la signature d'une convention avec l'association, celle-ci aurait pourtant permis à La Pie Verte d'obtenir des aides pour l'embauche d'un premier salarié. Cette convention a été bloquée pendant près d'un an.

Ce combat contre la construction d'un nouvel incinérateur montre, en partie, le tournant que prend l'association, qui passe dans ce cas, comme dans celui de la politique cyclable que nous verrons dans la suite du chapitre, d'une stratégie contestataire, en dehors des dispositifs de concertation, à une intégration dans les organes de décision :

« On a fait pression au niveau des services de l'Etat en leur montrant où étaient les problèmes et là les services de l'Etat ont dit "il serait peut-être bien sur ce dossier de refaire une étude comparative pour voir si l'incinération des boues c'est la meilleure solution" donc on est reparti avec un comité de pilotage, un bureau d'étude pour réétudier les boues de station d'épuration et les manières de les traiter. Au bout d'un an, il y a eu un rapport qui a été rendu et tous les élus de la commission environnement de la CAPI ont voté contre

l'incinération des boues, les gens de la commission de l'eau se sont abstenus et du coup l'incinération des boues ne s'est pas fait. (...) A la clé, l'incinérateur de boues c'était cinq millions d'euros, c'est-à-dire que nous, notre petite association de merde, on a fait gagner cinq millions d'euros aux élus mais tous les élus ne le savent pas et n'ont pas obligatoirement cette vision des choses. Parce qu'après, derrière c'est des jeux politiques. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

La contestation vigoureuse du projet d'incinérateur a abouti à une nouvelle étude des solutions pour la gestion des boues puis finalement à une absence de réalisation du projet. Après avoir fait pression sur les services de l'Etat, les militants ont ainsi été intégrés dans un comité de pilotage pour l'incinérateur, comme l'indique aussi un autre militant en ironisant sur le rapport de l'association à l'institution : « Au lieu de finir à monter une ZAD pour qu'il n'y ait pas l'incinérateur, ça s'est fini en concertation. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Ainsi, La Pie Verte semble avoir forcé la porte pour intégrer les dispositifs de concertation. L'association s'est rendue incontournable pour les élus qui ne pouvaient plus se passer de son approbation ou, du moins, de son indifférence. A la fin de l'extrait cité, ce militant met en avant que l'association, qui *a priori* pourrait être considérée comme insignifiante - « petite association de merde » -, a permis à la collectivité de réaliser des économies. Ainsi, le débat public offre une tribune aux opposants et leur permet de rendre publique des solutions alternatives et leur position, en obligeant l'ensemble des acteurs à se positionner par rapport à celles-ci (Blatrix, 2002). De ce point de vue, la scène institutionnalisée constitue une ressource supplémentaire pour les associations, qui leur permet en outre de ne pas avoir à mettre en place une scène d'expression indépendante (Rui, Villechaise-Dupont, 2005). La scène participative s'ajoute à d'autres qui lui préexistaient : « L'offre participative ne transforme pas profondément les répertoires d'action, mais élargit la gamme des modes opératoires. » (Rui, Villechaise-Dupont, 2005, p.35). Les pratiques institutionnalisées s'articulent ainsi aux activités protestataires. L'engagement dans les espaces publics constitue à ce titre un *continuum* et les groupes circulent d'une arène à l'autre (Goirand, 2013).

L'idée de travailler en amont des projets avec les techniciens et les élus est partagée par tous les militants « aménageurs » :

« C'est que basé sur les combats, on parle de combats contre l'incinérateur, les difficultés, on s'est dit, si on travaillait en amont de vos projets, si on pouvait intervenir en amont de vos projets, on est pas obligatoirement contre tout par principe mais quand un projet arrive et que, d'un point de vue environnement, il ne tient pas la route, on est contre. Donc, par contre, si on a pu en discuter en amont, il y a moins de chance qu'il arrive

complètement foireux en proposition. Et donc ça c'est quelque chose qu'on a gagné, on a réussi à anticiper les problématiques. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

Ce militant précise que leur opposition à la collectivité n'est pas systématique, et ainsi qu'ils sont ouverts au dialogue et que l'entrée en contradiction avec elle s'appuie sur des arguments valables et est toujours justifiée. L'association des militants en amont des projets est jugée le moyen le plus satisfaisant du point de vue de la concertation. Ce militant défend que c'est en partie « le retour d'expérience » qui les a poussés à adopter cette stratégie vis-à-vis de la collectivité.

Elaboration du schéma directeur vélo

Depuis ces événements, les militants « aménageurs » ont eu la volonté d'être intégrés dans les prises de décisions en amont des projets, afin de pouvoir pointer les problèmes avant réalisation. Cela vaut notamment pour les aménagements cyclistes. Les militants impliqués dans les luttes contre le projet d'extension de l'incinérateur et le projet d'incinérateur des boues de station d'épuration sont, en partie, les mêmes que ceux impliqués en faveur du développement du vélo quotidien. Cette volonté des militants a fait écho au souhait, emprunt d'une logique gestionnaire, des services chargés des infrastructures et de la mobilité de la CAPI de les intégrer dans les processus participatifs, car ils disposaient d'un fort pouvoir de nuisance :

« Je pense par exemple aux aménagements qui avaient été fait à l'époque de la construction du médipôle [2009-2010], avec beaucoup d'aménagements cyclables sur ce site qui avaient été réalisés. C'est des aménagements qui avaient été réalisés par l'EPANI [Etablissement Public d'Aménagement Nord-Isère], ce n'était pas la CAPI. C'est un projet qui n'avait pas été forcément co-construit et validé en amont sur la partie vélo, ni côté CAPI ni côté association. Du coup il y a eu plusieurs loupés au niveau des aménagements cyclables et La Pie Verte a beaucoup revendiqué là-dessus. Je trouve que ça fait partie des choses qui ont fait qu'on a voulu les associer en amont pour éviter de devoir casser des choses, des trucs qui étaient neufs et qu'on aurait pu éviter juste en présentant un plan, se réunir pendant une heure tous autour d'une table avec un plan, on aurait pu éviter ça. Ça fait gagner du temps, ça fait gagner de l'argent. » (technicienne CAPI, entretien 25).

Dans cet exemple, La Pie Verte n'avait pas été consultée en amont sur le projet, notamment en ce qui concerne les aménagements cyclables, et avait adopté une position de revendication une fois les aménagements réalisés comme le suggère également ce militant : « Il a fallu qu'ils redécoupent à notre demande en disant "c'est n'importe quoi" donc obligé de refaire des travaux parce qu'ils n'avaient pas pris en compte [les vélos]. »

(militant La Pie Verte, entretien 12). La collectivité perçoit un bénéfice direct à associer La Pie Verte avant la réalisation des projets car celle-ci peut fortement perturber l'avancée d'un projet. La consultation en amont est perçue comme une étape avec un coût relativement faible, à la fois en termes de moyens à déployer (« présent[er] un plan ») mais aussi de temps (« une heure »), par rapport aux bénéfices financiers et de temps qu'il serait potentiellement possible d'en tirer. L'impression que le coût de la consultation est faible est renforcée par l'utilisation de l'adverbe « juste », qui est employé ici dans un sens restrictif. Associer les militants et prendre en compte leurs savoirs d'usage en amont des projets permet à la collectivité d'améliorer l'aménagement et de l'adapter le plus possible aux besoins de la population.

Si la construction du médipôle a été un événement ponctuel, les militants ont été intégrés de façon durable à l'élaboration de la politique cyclable de la CAPI, qui est Autorité Organisatrice des Transports (AOT). Elle s'est dotée à ce titre d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui a été adopté en 2010. Ce PDU se décline en trois grandes orientations et dix-sept actions. Au sein de la deuxième grande orientation : « Un plan d'actions en faveur des modes doux et des personnes à mobilité réduite », les actions 8, 9 et 11 correspondent respectivement à : « Un développement des liaisons cyclables d'agglomération à usage quotidien », « Des aménagements de voirie prenant systématiquement en compte les modes doux » et « Des services pour accompagner les aménagements en faveur des modes doux ». C'est à partir du PDU et de ces trois actions que la collectivité a décidé de mettre en place une politique cyclable et d'élaborer un schéma directeur vélo. Ce schéma directeur a été adopté en 2011. Le schéma directeur avait pour but de définir les futurs aménagements cyclables à réaliser par la communauté d'agglomération à l'horizon 2020.

La collectivité a alors ouvert des espaces de concertation aux associations. Des représentants d'établissements scolaires ainsi que l'ensemble des vélos clubs du territoire ont aussi été invités à participer à cette élaboration. Une technicienne déclare à propos de l'élaboration du schéma directeur : « On présentait l'avancement de la démarche donc le diagnostic ou les propositions à l'ensemble de la société civile. » (technicienne CAPI, entretien 25). La société civile telle que la définit cette technicienne est composée de ses représentants les plus institutionnalisés, qui ont été invités, alors que les simples citoyens ne l'étaient pas. Une sélection des publics, consciente ou non, a ainsi

été opérée. En effet, le risque de la participation consiste également en une « recomposition des “publics” » (Neveu, 2011). Certaines associations peuvent être mises à l'écart et d'autres cooptées. Ainsi, les redéfinitions de la société civile peuvent aboutir à réduire la notion aux seules organisations non-gouvernementales « raisonnables » (Neveu, 2011).

Deux techniciennes de la direction transport et mobilité de la CAPI déclarent que l'intégration des militants dans les processus participatifs lors de l'élaboration du schéma directeur vélo, en 2010, avait pour objectif d'apaiser leur relation, jusqu'alors conflictuelle, avec ceux-ci :

« Brigitte : Quand on a commencé à travailler sur le sujet vélo, les relations avec La Pie Verte étaient parfois compliquées. Cécile : Parce qu'ils jouaient leur rôle d'association militante. (...) Brigitte : Parce que, du coup, c'est ce qui nous permet nous de nous remettre en question et de nous faire avancer donc les relations pouvaient être compliquées. Et c'est aussi pour apaiser cette relation que les élus ont décidé d'associer les associations dans le pilotage du schéma vélo, avec vraiment cette idée que ce ne soit pas une politique qui soit juste portée par des politiques, enfin par des élus et des techniciens, mais que ce soit porté par les premiers concernés, les utilisateurs. Ça a très bien fonctionné pour l'apaisement de nos relations parce qu'ils se sentent toujours consultés et associés dans ce qu'on fait. » (techniciennes CAPI, entretien 25).

L'association s'est impliquée dans l'élaboration du schéma directeur vélo, avec la présence au début de cette élaboration d'un militant très revendicatif : « [Colin] à l'époque, qu'on voit moins, qui était beaucoup plus virulent. (...) C'est vrai que c'était la personne la plus virulente mais qu'aujourd'hui on n'a plus comme interlocuteur. » (techniciennes CAPI, entretien 25). Si Colin ne s'implique plus dans les dispositifs mis en place par la communauté d'agglomération, c'est d'abord parce que son travail est très prenant et lui demande de fréquents déplacements à l'étranger. Ce départ n'est cependant pas suffisant pour expliquer l'apaisement de la relation entre militants et collectivité. La collectivité avait la volonté d'associer La Pie Verte afin de prendre en compte les citoyens concernés par la politique vélo. Un des objectifs des dispositifs qui lient gestion de proximité et démocratie participative, d'ordre gestionnaire, vise en effet l'amélioration des politiques publiques locales en intégrant les savoirs d'usage des habitants ou en utilisant la participation pour moderniser l'administration locale. L'idée sous-jacente est que la gestion des services urbains serait plus adaptée aux particularités des territoires si elle était décidée par un travail avec les habitants (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005). D'après la technicienne, la mise en place du dispositif de concertation a également été réalisée

dans la volonté d'apaiser leurs relations jusqu'alors tendues avec l'association. L'association continue maintenant, à la demande des élus, à suivre la mise en place du schéma directeur vélo lors de comités de pilotage. Camille Goirand affirme ainsi : « l'injonction à la participation relève d'une stratégie des pouvoirs publics qui cherchent à encadrer certains groupes sociaux, à canaliser l'expression de leur mécontentement, parfois à limiter l'expression de leurs demandes politiques. » (Goirand, 2013, p.14). En effet, le développement des dispositifs participatifs produit des « effets de cadrage » directs et indirects sur les mobilisations. Dans certains cas, les dispositifs participatifs peuvent également être instrumentalisés et utilisés pour clore des controverses que les acteurs institutionnels peinent à gérer (Neveu, 2011). En Europe, la participation s'inscrit en grande partie dans des formes de modernisation de l'action publique, voire de relégitimation de la démocratie représentative (Neveu, 2011). De plus, le débat offre aux associations une forme de reconnaissance et les moyens d'action plus directs semblent alors être négligés (Blatrix, 2002).

Si la communauté d'agglomération utilise les dispositifs de participation dans un objectif de canalisation de la contestation, les militants « aménageurs » reconnaissent les avancées de la collectivité concernant la politique vélo :

« Le schéma vélo de la CAPI est assez exemplaire dans le sens qu'on part quand même de rien, dans un territoire avec une vision de rien en matière de vélo et on est quand même arrivé, t'as vu dehors, on n'est pas arrivé aujourd'hui à du vélo de partout mais on est arrivé au moins à quelque chose qui est politiquement adopté. » (militant La Pie Verte, entretien 18).

Si ce militant souligne que le territoire manque encore d'aménagements cyclables, il reconnaît la volonté politique de la CAPI pour le développement du vélo.

Institutionnalisation et professionnalisation progressives de l'association

Avec l'intégration pérenne de La Pie Verte dans les dispositifs de concertation concernant l'élaboration et le suivi de la mise en place du schéma directeur vélo de la collectivité et avec l'apaisement des relations jusqu'alors conflictuelles, certains militants ont opté pour une professionnalisation de l'association :

« Mais là, il va y avoir un moment où on risque de décrocher, alors je vais tout faire pour pas qu'on décroche mais si on décroche c'est parce qu'on n'a personne, on est toujours que deux ou trois à vouloir avancer. Ça c'est un danger mais ça c'est le monde associatif en

général, c'est-à-dire que ça dépend des personnes, il y a très peu de professionnels et donc si les gens vieillissent, ils s'en vont, ils déménagent. Si derrière il n'y a personne, c'est fini. (...) La plupart des associations sont relativement fragiles parce qu'elles sont sur la base d'un noyau qui est quand même fragile, c'est pour ça que je considère moi qu'il faut quand même une base aussi de professionnels qui permettent la pérennité. Ça a ses avantages et ça a ses inconvénients aussi d'avoir des professionnels mais je considère qu'il y a plus d'avantage que d'inconvénients. (...) Moi j'étais encore président et lui, il [Henri, actuel trésorier] venait d'arriver à La Pie Verte par une autre porte d'entrée, pas du tout militant d'ailleurs, de compétence et ça l'a intéressé beaucoup. Il s'est dit c'est une association, c'est une petite entreprise et tout de suite on s'est posé la question du développement de l'association. Et moi entre autres, mais lui aussi, enfin tous les deux, on s'est dit il faut un tout petit peu professionnalisé, ça serait bien d'avoir un salarié pour installer l'association parce qu'on sait très bien, les militants ça passe. Moi je sentais bien que sans salarié on aurait du mal à continuer à se voir toutes les semaines, c'est comme ça qu'on s'est dit il nous faut un salarié. Donc qui dit salarié, dit financement un peu plus important, après on met le doigt dans l'engrenage. Et donc c'est un choix qu'on a fait, alors je sais plus exactement ça devait être en 2011 ou 2013, donc de sortir du cadre purement de l'association militante et partenaire à une association à caractère à gestion économie et solidaire, donc avoir des budgets qui viennent essentiellement évidemment des collectivités territoriales, également des prestations. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Dans un premier temps, Pierre, le vice-président « Transport et déplacements » de La Pie Verte, évoque la possibilité que l'association n'arrive plus à s'occuper de tous les projets à cause du faible nombre de militants actifs au sein de La Pie Verte. Le rapprochement qu'Henri établit entre l'association et une « petite entreprise » suggère un changement dans la façon d'envisager les activités de l'association, elles ne sont plus considérées sous l'angle du dilettantisme et l'efficacité dans les actions devient primordiale. La référence à l'entreprise peut aussi traduire l'introduction de budgets plus importants qu'auparavant au sein de l'association. Il est d'ailleurs significatif qu'Henri ait intégré l'association non pas parce qu'il s'inscrivait dans une démarche revendicative sur les sujets environnementaux mais car il possédait des compétences dans un domaine particulier. Ainsi actuellement, au sein de l'association « [Henri] s'occupe de la gestion et de la DRH et puis du vélo » (militant La Pie Verte, entretien 6), il est « interlocuteur au niveau administratif pour le personnel. » (militant La Pie Verte, entretien 6). Dans le cadre du faible nombre de recrutements de militants actifs, la pérennité de l'association se traduit d'après Pierre et Henri par le recrutement d'un salarié. Cette embauche est peut-être aussi envisagée comme un moyen d'importer des compétences au sein de l'association. La mention de la « gestion économie et solidaire » laisse penser que l'association cherche à concilier activité économique avec une action en faveur de l'environnement.

Actuellement, l'association emploie trois salariés, deux chargées d'études naturalistes et un salarié chargé de l'atelier vélo.

Une convention, valable pour trois ans, a été signée en 2014 entre la CAPI et La Pie Verte et concrétise l'institutionnalisation de l'association. Il existe ainsi une contractualisation des relations entre La Pie Verte et la collectivité. La convention a pour objectif de contribuer aux dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées par La Pie Verte dans le cadre de la mise en place de l'atelier vélo La tête dans l'guidon. La convention implique un financement de l'association à hauteur de 10 000 euros en 2014 puis de 20 000 euros par an en 2015 et 2016. La convention explicite les actions que La Pie Verte doit mener par rapport au schéma directeur de la CAPI. Le versement de la subvention est subordonné à l'ouverture et au bon fonctionnement de l'atelier vélo. En outre, la convention prévoit l'intervention de La Pie Verte sur des événements de la CAPI, à titre gracieux sous la forme de demi-journées de formation vélo école ou d'ateliers mobiles, dans différentes communes de la CAPI. Il peut également s'agir de la participation de La Pie Verte à la fête du vélo de la CAPI ou à l'action « Cyclistes brillez » dans les gares. En 2014, la convention prévoit 1 à 3 demi-journées, contre 5 à 10 à partir de 2015. Cette convention engage aussi l'association à participer aux groupes de travail pilotés par les services techniques de la CAPI et à réaliser des comptes-rendus sur les actions menées lors de ceux-ci. Le financement de la CAPI ne doit pas couvrir plus de la moitié du budget de l'atelier vélo.

La convention a été renouvelée pour la période 2017-2020. L'association se finance également en fournissant des prestations qui proviennent essentiellement de la branche naturaliste : « C'est les naturalistes qui rapportent le plus d'argent, enfin le plus de moyens financiers, ce n'est pas le vélo, c'est les naturalistes. J'ai plutôt tendance à dire que tout ce qui est domaine déplacement, ça dépense de l'argent plutôt que ça en rapporte. » (militant La Pie Verte, entretien 14). Un déséquilibre structurel semble ainsi exister dans le fonctionnement de l'association. Ce déséquilibre ne génère pas à notre connaissance des tensions au sein de l'association. En revanche, l'orientation actuelle de l'association, qui consiste en un travail avec les collectivités et une institutionnalisation de l'association, n'est pas partagée par tous les militants, et en particulier les militants « mécaniciens » sont plus mitigés sur cette question. Cette tension opposant militants « aménageurs » et

« mécaniciens » est développée dans le chapitre 6 et est distincte de celle entre militants « aménageurs », présentée dans la deuxième partie de ce chapitre.

Le président de La Pie Verte insiste sur la difficulté d'être employeur tout en gardant un regard militant :

« Et je suis souvent obligé d'insister au CA pour dire qu'on avait une responsabilité d'employeur qui n'était pas mince. On ne peut plus gérer cette association comme une association tranquille, c'est-à-dire qu'on a la responsabilité de personnes qui mangent de temps en temps. Donc il faut ramener du pognon à l'association, on essaie que ça ne nous mange pas trop, qu'il y ait toujours une action militante, que ça reste association et pas bureau d'étude, mais ce n'est pas toujours évident de le faire comprendre à tout le monde. »
(militant La Pie Verte, entretien 6).

Le président de La Pie Verte a connu la transition entre l'époque où l'association n'embauchait pas de personnel et la situation actuelle. Il rappelle de façon ironique que le salaire que l'association verse à ses salariés leur permet de subvenir à leurs besoins et que ceux-ci sont constants. La logique de professionnalisation dans laquelle l'association est entrée les contraint à avoir des entrées d'argent régulières. Le conseil d'administration est composé d'un certain nombre de militants issus de l'époque où l'association n'avait pas de salarié, ce qui explique peut-être en partie leur difficulté à prendre en compte la responsabilité d'employeur de La Pie Verte. Une fraction seulement du conseil d'administration soutient activement une professionnalisation de l'association, il s'agit de ceux qui s'investissent pour avoir des responsabilités associatives fortes, c'est-à-dire une grande partie des militants « aménageurs » et le président, qui correspond au profil « naturaliste ». Les autres membres, en grande majorité des « naturalistes », se caractériseraient plutôt par une indifférence.

Le professionnalisme de l'association est en tous cas reconnu par les élus locaux et les techniciens : « C'est vraiment une participation au quotidien, de toutes les actions, c'est un partenaire vraiment. » (élu CAPI, entretien 27). Leur relation est ici décrite en termes de partenariat, mais pour cet élu l'échange est permanent et va au-delà de l'atelier vélo et de la participation de La Pie Verte aux comités de pilotage et à certaines actions. Une militante propose des explications de cette reconnaissance :

« Sur toutes ces questions-là La Pie Verte répond, pourquoi, parce qu'elle a du personnel qualifié pour, et ça c'est une façon aussi très significative de se faire reconnaître, par l'efficacité et le professionnalisme des réponses. En fait, elle joue un rôle que les collectivités n'ont pas le temps de faire, n'ont peut-être pas le personnel d'ailleurs dans

leur organigramme d'être sur le terrain, c'est une sorte de délégation de service si on peut dire. » (militante La Pie Verte, entretien 22).

En début d'extrait, cette militante insiste sur le caractère professionnel dans le suivi des dossiers par La Pie Verte. Ainsi, la position de La Pie Verte vis-à-vis des élus et des techniciens s'inscrit aussi apparemment dans les attentes que ceux-ci peuvent formuler à son égard. De façon significative, cette militante compare la relation de l'association à la collectivité à une « délégation de service ». Ainsi, tout se passe comme si la collectivité avait confié la gestion de la partie vélo à La Pie Verte et comme si la collectivité avait une relation contractuelle à l'association. Il est possible de dresser un rapide parallèle avec la problématique développée par Marie-Hélène Bacqué lorsqu'elle s'intéresse aux *Community Development Corporations* (CDC) aux Etats-Unis. Dans le cas nord-américain, avec le désengagement de la puissance publique, et en particulier de l'Etat, les associations communautaires cherchent à se faire financer par le secteur privé et se saisissent de cette opportunité pour construire un savoir-faire dans le domaine du logement social, des services et équipements (Bacqué, 2000). La plupart du temps, le modèle de développement constitué n'est pas alternatif et les associations communautaires se substituent à la sphère publique (Bacqué, 2000). Dans le cas nord-américain, le risque principal est une professionnalisation de type managériale, courante lorsque les critères de productivité se rapprochent de ceux du privé (Bacqué, Sintomer, 2011).

La professionnalisation de l'association ainsi que sa contractualisation avec la communauté d'agglomération, ont donc contribué à la reconnaissance de l'association et à son institutionnalisation. Mais certains militants ne sont pas à l'aise avec l'idée d'être simplement exécutant de la collectivité en ce qui concerne le domaine de la politique cyclable. La deuxième partie du présent chapitre développe les débats parmi les militants « aménageurs » sur la juste position à tenir entre confrontation et coopération avec la CAPI. Dans ce cadre, certains militants expriment des difficultés à garder une dimension militante dans leurs actions.

2. GARDER DU POUVOIR EN COOPERANT AVEC LA COLLECTIVITE ? LA DIFFICULTE D'ETRE « PARTENAIRE-MILITANT »

Les « nouvelles classes moyennes » des années 1970 visaient la conquête du pouvoir municipal afin d'acquérir une certaine maîtrise de leur environnement résidentiel. Poursuivant le même objectif, l'évolution présentée en première partie aboutit à l'adoption, par une partie des militants de La Pie Verte, d'une stratégie de coopération avec la communauté d'agglomération. Cette position suscite des débats au sein des militants « aménageurs » : ces militants s'interrogent sur le juste équilibre à adopter entre travail partenarial et revendication. En particulier, les militants « aménageurs » se demandent s'il est plus judicieux de mobiliser, dans le cadre des procédures de concertation, la compétence technique que certains détiennent ou bien leur connaissance du territoire. Deux types de rapport à l'institution se dessinent ainsi parmi les militants « aménageurs ».

Lutter au sein des institutions : l'option social-démocrate

En préambule, il s'agit de clarifier la notion de social-démocratie dans la mesure où l'aboutissement de l'évolution de La Pie Verte se rapproche de cette option qui considère que c'est à l'intérieur des institutions que se joue la lutte pour obtenir des transformations, bénéfiques aux deux parties prenantes. Une définition qui semble pertinente est celle proposée par Erik Olin Wright dans l'ouvrage *Utopies réelles* (2017).

La conceptualisation du changement social par Erik Olin Wright (2017) repose sur une critique de la théorie marxiste qui suppose une trajectoire linéaire des sociétés vers le socialisme. Dans la mesure où les contradictions inhérentes au capitalisme ne conduisent pas nécessairement à son dépassement, ce dernier doit être pensé théoriquement. L'idéal d'Erik Olin Wright (2017) s'incarne dans un renforcement du « pouvoir d'agir social ». Le « pouvoir social » est « enraciné dans la capacité de mobiliser les individus dans des actions collectives et de coopération volontaire au sein de la société civile » (Wright, 2017, p.199). Pour Erik Olin Wright, l'horizon normatif correspond ainsi à soumettre à la délibération démocratique les choix d'allocations des ressources effectués dans la sphère étatique et dans la sphère économique. Dans *Utopies réelles*, Erik Olin Wright (2017) identifie trois types de stratégies pour poursuivre cet idéal et aboutir au changement

social : les transformations « par la rupture », les stratégies « interstitielles » et les stratégies « symbiotiques ».

Les transformations « par la rupture » visent la création de nouvelles institutions émancipatrices par une rupture décisive et brutale avec les structures sociales existantes. Dans ce scénario révolutionnaire, une confrontation politique directe crée une rupture par laquelle les institutions existantes sont détruites. Les transformations « symbiotiques » impliquent des stratégies où l'approfondissement de formes institutionnelles de pouvoir populaire contribuent en parallèle à résoudre certains problèmes rencontrés par les classes dirigeantes. L'Etat est alors considéré comme un terrain de luttes. Cette conception correspond dans les grandes lignes aux traditions de la social-démocratie. Enfin, les « transformations interstitielles » cherchent à construire des alternatives dans les marges et les fissures de la société capitaliste, là où cela est possible, c'est-à-dire où elles n'apparaissent pas comme une menace pour les classes dominantes. Il s'agit d'espaces autonomes, à l'écart des institutions, que les individus peuvent investir au lieu de suivre la logique dominante du système. Ces stratégies constituent une approche centrale du changement social par le mouvement libertaire (Wright, 2017).

Penchons-nous plus précisément sur les transformations « symbiotiques », puisque La Pie Verte se rapproche le plus de cette position-là. Les transformations « symbiotiques » du capitalisme impliquent que le renforcement du pouvoir d'agir social contribue en parallèle à résoudre certains problèmes auxquels les capitalistes et les classes dominantes sont confrontés. Les stratégies « symbiotiques » considèrent l'Etat comme un terrain de lutte, afin de renforcer le pouvoir d'agir social à l'intérieur des institutions elles-mêmes. Les stratégies « symbiotiques » s'appuient sur des « coalitions populaires », le mouvement syndical y joue un rôle important dans la négociation des « compromis de classe ». Les avancées sociales acquises par les « coalitions populaires » ont tendance à être annulées avec le déclin des mobilisations. La longévité des avancées du pouvoir d'agir social dépend alors de sa capacité à satisfaire les intérêts des groupes dominants.

La logique des stratégies « symbiotiques » ne se limite pas à l'action collective de classe et englobe un ensemble de projets de transformation sociale qui ne s'inscrivent pas dans les rapports de classe. Il existe des « efforts de transformations symbiotiques localement enracinés » (Wright, 2017, p.567), et en particulier des « processus locaux de participation collaborative », « dans [lesquels] plusieurs groupes civiques sont habilités à participer à

des processus collaboratifs de résolution des problèmes en lien avec des acteurs locaux influents, tels que les municipalités, les autorités régionales et les élites économiques. » (Wright, 2017, p.567). Ces stratégies collaboratives, au sein desquelles sont engagées les forces sociales impliquées dans des problèmes, qui menacent les intérêts des élites et des citoyens ordinaires, permettent la production de solutions pérennes. Si les transformations « symbiotiques » « impliquent des formes systématiques de collaboration et de coopération mutuellement bénéfiques entre des forces sociales opposées » (Wright, 2017, p.568), Erik Olin Wright soutient que les stratégies qui poursuivent cet objectif de collaboration n'en demeurent pas moins conflictuelles et contiennent des luttes de pouvoirs.

La possibilité de transformation du système capitaliste dans son intégralité par les stratégies « symbiotiques » pose question. Certains exemples historiques, comme le renforcement du pouvoir d'agir social des travailleurs comme acteurs de l'Etat-providence, ont montré que les stratégies « symbiotiques » peuvent aboutir à une consolidation du capitalisme. Pour Erik Olin Wright, les trajectoires plausibles de transformation sociale s'appuient sur les trois stratégies qu'il a identifiées. Néanmoins, il soutient que les stratégies « symbiotiques » et les stratégies « interstitielles » sont les plus probables au vu de la conjoncture actuelle.

Une position vis-à-vis de la collectivité : « partenaire-militant »

Le choix de s'inscrire dans une position de réformisme politique est soutenu par l'ensemble des militants correspondant au profil « aménageurs ». Pierre, le vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte, explicite cette position qu'il nomme lui-même « partenaire-militant » :

« Mais connaissant un peu ce qui se passe à Lyon et à Grenoble, où il y a des associations historiques, (...) c'est post soixante-huitard, c'est vraiment issu de cette culture post soixante-huitarde. (...) Certaines sont certainement restées que militantes, avec confrontation, ou autonomes et pas d'autres. Nous on a choisi de par notre volonté d'être militant et partenaire donc on a des devoirs et des obligations. (...) En tant qu'association, on joue la carte collectivité territoriale, toutes les associations ne jouent pas forcément, ça c'est culturel, moi j'ai dit "je joue la carte et c'est eux qui décident", nous on n'est qu'incitateurs à bien faire avec nos moyens. (...) On veut se faire connaître en tant que militant avec son caractère parfois casse-pieds, pouvant être considéré comme casse-pied, ou agaçant mais en même temps partenaire mais partenaire militant, certains ont choisi que militant. (...) Nous on est, l'expression juste c'est militant partenaire, c'est l'expression

mais qui signifie qu'à la fois on reste dans nos bottes avec nos caractéristiques de vouloir plus en termes écologiques au sens large du terme, environnemental et écologique, donc on a nos sources d'informations avec nos fédérations, on participe, on a des militants qui nous disent écoutez là ça ne va pas, donc on fait remonter. Et en même temps comme on sait, que pour le moment pour que je sache c'est les politiques qui décident, ce n'est pas les associations. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

En début d'extrait, le discours de ce militant laisse transparaître une forte volonté de se démarquer des mouvements post soixante-huitards. En effet, ce militant associe ces mouvements à une position de confrontation frontale avec les collectivités. Associer les mouvements qui entrent en confrontation avec l'institution à ceux d'après Mai 1968 est révélateur du système de référence de ce militant. Cette association indique à la fois l'ancrage générationnel de Pierre dans la mesure où ce militant est aujourd'hui à la retraite et devait être adolescent lors de cette période mais révèle aussi que ce militant s'ancre dans un courant de gauche, de contestation sociale et occupait probablement une position sociale assez proche de celles des étudiants qui ont fait Mai 1968. Les mouvements post 68 peuvent également dans l'imaginaire collectif être associés à des courants utopistes, et les militants ne souhaitent pas être perçus comme des utopistes. L'expression « rester dans nos bottes » rappelle qu'à l'origine l'association avait une position de contestation. Ce militant indique que leur objectif est de faire appliquer les normes et bonnes pratiques à l'échelle locale. Leur but serait entre autres de pousser la collectivité à avancer plus rapidement sur les sujets environnementaux. Et la stratégie adoptée est une contestation plutôt coopérative. Le vocabulaire que Pierre emploie pour caractériser la position militante – « casse-pieds », « agaçant » - révèle que la contestation reste modérée. Dans le même ordre d'idées, un militant a par ailleurs déclaré : « Il y a un schéma directeur vélo qui est en place depuis quatre ans au moins, avec quelques énergumènes pour être un peu poil à gratter et faire avancer les choses. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Dans les propos de Pierre, le système de prise de décision actuel n'est pas remis en question, il y a une acceptation des règles du jeu. Il n'y a pas de volonté de transformation globale du système et de son fonctionnement. Cela peut s'expliquer en partie par l'appartenance des militants correspondant à ce profil à une fraction de la population bien intégrée dans le système, dont ils tirent un certain nombre de bénéfices. Ils s'inscrivent ainsi dans un courant de réformisme politique, tel que défini par Erik Olin Wright (2017), dans la mesure où à la fois la collectivité et les militants tirent des avantages de cette coopération, comme le souligne ce militant : « On a réussi du coup à

trouver une manière de travailler ensemble je pense qui est gagnant-gagnant. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

L'ensemble des militants « aménageurs » expliquent ce positionnement « partenaire-militant » par une volonté d'efficacité : « Sinon rien n'avance. Si on veut faire progresser les choses, il faut convaincre les élus et les techniciens, ce n'est pas nous qui allons faire les aménagements. » (militant La Pie Verte, entretien 18). Les militants se convainquent ainsi qu'il s'agit de la meilleure stratégie pour faire avancer les dossiers environnementaux à l'échelle locale. Le choix de ce positionnement est aussi associé au territoire sur lequel agissent les militants :

« Avec réalisme du territoire, c'est-à-dire n'étant ni à Lyon ni à Grenoble pour ne parler que du territoire proche, dans un territoire en cours de création qu'était la CAPI ou qu'était le Nord-Isère, avec réalisme on s'est dit on ne va pas aller au frontal, on ne veut pas aller au frontal donc ça c'est un choix. On a fait un choix politique, pas de frontal, important, donc partenariat tout en restant militant, ça oui c'est clair c'est un choix politique. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

De manière sous-jacente, l'expression « réalisme » fait référence à un territoire où des élus réticents ne seraient pas accoutumés aux mobilisations contestataires et pas prêts à accepter un trop grand bouleversement de leurs manières de voir et de faire.

Partenaire et militant : deux positions difficiles à concilier

Bien que tous les militants « aménageurs » s'accordent sur l'adoption par l'association d'une position réformiste dans leurs actions en direction des élus, ces derniers se questionnent sur le bon équilibre à trouver entre une position revendicative et une position de coopération avec la collectivité.

Certains militants développent la difficulté à tenir cette position et explicitent leur manière de garder une influence sur la prise de décision tout en restant dans la coopération avec l'institution :

« On essaie d'être partenaire avec le risque de, il y a des risques, le risque c'est d'être, on nous l'a fait savoir de temps en temps, d'être compromis. Puisque financé par les collectivités territoriales, vous êtes compromis, non. Non mais oui on est quand même financé, ce qui est vrai c'est qu'en tant que partenaire on ne peut pas avoir, si on n'était que militant on peut avoir un discours plus fort, plus revendicatif, plus incisif, ça non. Du coup on n'a pas ce discours incisif, on ne veut pas l'avoir, là on est tous d'accord mais ça ne nous empêche pas malgré tout de faire savoir quand on n'est pas d'accord sur tel ou tel sujet,

sauf que la manière de le dire n'est pas forcément une manière militante caractéristique de certaines associations. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Si l'association était compromise à cause de ses financements cela voudrait dire que les collectivités territoriales achètent le consentement ou l'indifférence de l'association. Le danger identifié est ainsi que l'association transige avec ses principes et ses opinions originelles et porte un discours aseptisé en faveur de l'environnement. Ce militant souligne que leur financement par les collectivités territoriales contraint la formulation de leurs demandes et revendications mais ne les empêche pas de s'exprimer. Une nouvelle fois, ce discours laisse transparaître une forte volonté de se distinguer des mouvements très revendicatifs. Comme évoqué plus haut, certains militants partagent en effet une volonté de montrer que leur position est modérée :

« On n'est pas que des emmerdeurs, on essaie de construire. Je pense que c'est important, il ne faut pas non plus s'arc-bouter, être intégriste sur toutes les choses. Il y a des choses qu'il ne faut pas lâcher, mais il y en a d'autres où il faut trouver le bon compromis. Il faut montrer qu'on est là régulièrement, qu'on apporte des solutions. » (militant La Pie Verte, entretien 5).

Ces propos révèlent en effet un souhait de se démarquer des positions jugées excessives. Il y a aussi une volonté de se présenter comme constructifs et comme force de proposition. De cette position découle une exigence d'être pris au sérieux et de ne pas se décrédibiliser aux yeux de l'institution : « Crédibilité, c'est d'être considéré comme partenaire à part entière, voilà, et puis pas faire de conneries. » (militant La Pie Verte, entretien 14). La mise en place de dispositifs participatifs peut en effet contribuer à la canalisation de la contestation et à la réduction de son dynamisme : « les dispositifs favorisent une participation non protestataire et permettent aux autorités d'encadrer l'expression des demandes portées par le public, ce qui tend à déconflictualiser les enjeux sur lesquels se mobilisent les citoyens. » (Goirand, 2013, p.17). La participation peut être appréhendée par les associations comme un instrument pour contrôler les opinions publiques ou pour diminuer la contestation de la société civile (Rui, Villechaise-Dupont, 2005).

Dans les propos de l' élu CAPI délégué à la « mobilité alternative et au management de la mobilité » apparaît aussi l'ambivalence du positionnement de La Pie Verte, qui se trouve liée à l'institution par une convention mais qui en même temps garde un caractère militant : « On va faire appel, (...) nous CAPI, à La tête dans l' guidon pour des actions spécifiques, celles que je vous ai un peu décrites tout à l'heure, c'est un peu un prestataire de services si vous voulez mais qui en même temps porte le message du vélo. » (élu CAPI,

entretien 27). La Pie Verte est donc à la fois décrite comme un prestataire de services, c'est-à-dire une structure prodiguant des services en échange d'une rémunération, mais aussi comme une association qui promeut le développement du vélo. Les militants de l'association semblent embarrassés par cette identité de service technique déguisé : « La Pie Verte n'est pas un outil des collectivités territoriales, ça je ne veux pas, ça c'est le côté militant. Il faut qu'on garde ce côté militant. », « S'ils me paient le salaire de Gilles [salarié de l'atelier vélo] et le truc complètement, moi ça me va, mais dans ce cas-là on est un service de la CAPI donc ce qu'on ne veut pas et ce qu'eux ne veulent pas non plus. » (militant La Pie Verte, entretien 13). D'ailleurs, dans la dernière citation le trésorier de La Pie Verte commence à se dire d'accord pour que la CAPI paie l'intégralité des dépenses de l'association, avant de se rendre compte des implications. Les militants ressentent ainsi le besoin de se distinguer d'un service technique de la CAPI et tiennent à garder leur autonomie « parce qu'on ne veut pas être aux ordres de la CAPI. » (militant La Pie Verte, entretien 13).

Privilégier l'expertise comme mode d'intervention ?

Si la plupart des militants « aménageurs » et des militants « naturalistes » privilégient aujourd'hui l'expertise comme mode d'action, cette orientation dominante de l'association est contestée par quelques militants « aménageurs », qui défendent une légitimité fondée sur leur connaissance du territoire.

Ainsi le mode d'action principal mis en avant par La Pie Verte semble être l'expertise, comme le déclare l'actuel président de l'association, qui correspond au profil « naturaliste » :

« On a quand même quelques grosses pointures dans La Pie Verte. Alors c'est pareil, ça ne draine pas une masse de militants derrière, faut pas voir, ça ne crée pas un fort courant de combat, mais ce sont des personnes qui ont suffisamment d'expertise pour mener des dossiers de A à Z quasiment tout seuls. » (militant La Pie Verte, entretien 6).

Dans cet extrait, le président de La Pie Verte insiste sur l'expertise des militants de l'association. L'association reposerait ainsi sur un noyau restreint de militants actifs. Les militants les plus actifs semblent se partager les tâches, chacun possédant un domaine particulier d'expertise. Chaque militant s'occupe des dossiers dans son domaine d'expertise, indépendamment des autres militants. La forte autonomie dans le suivi des dossiers est la conséquence de l'expertise pointue de chaque militant et de la

technicisation des dossiers. Dans ce cadre, la sociabilité entre militants n'est pas un élément essentiel de l'engagement et ceux-ci peuvent mener leur activité militante sans forcément se rencontrer. La complexité des dossiers engendre un investissement en temps et en énergie élevé pour tout militant qui ne disposerait pas des compétences et connaissances en matière de mobilité. La technicisation des dossiers exerce ainsi un effet de filtrage des nouveaux militants, qui doivent posséder des compétences ou les acquérir.

Au sein de l'association, Pierre, le vice-président « Transports et déplacements » incarne l'expert en mobilité : « Pierre c'est notre spécialiste de tout ce qui est voirie, circulation en route où il a vraiment une expertise, tout ce qui est transport. Lui il est capable de nous dire si on positionne un échangeur à tel endroit, ça va faire tant de voitures qui vont passer et tant de voitures qui vont passer dans dix ans. » (militant La Pie Verte, entretien 6), « C'est une réglementation compliquée. (...) Nous effectivement on consulte sur des dossiers d'aménagement de route, il y a une étude d'impact qui fait 200 pages, il y a un projet d'aménagement qui fait 150 pages. Donc c'est vrai qu'on a la chance d'avoir Pierre qui est un ancien professionnel du métier, qui a ses avantages et ses désavantages. (...) C'est un vrai problème dans les assos d'avoir des bénévoles qui suivent les dossiers. » (militant La Pie Verte, entretien 18). Pierre est en effet très actif sur le domaine des transports et déplacements, il déclare ainsi : « Mais il faut être plus nombreux, (...) il faut qu'on se développe aussi parce que sinon on ne va pas y arriver, à un moment donné il [Pierre] ne va plus y arriver parce que j'ai d'autres choses à faire, je suis mortel paraît-il. » (militant La Pie Verte, entretien 14). A ses yeux, le développement de l'association est nécessaire, avec une augmentation du nombre de militants. Pierre affirme qu'une grande partie du militantisme pèse sur ses épaules. Une grande partie, sinon la majorité, des dossiers relatifs aux transports est en effet prise en charge par Pierre. Comme indiqué dans le chapitre 2, il a occupé un poste de chargé d'études en déplacements et transports au CERTU. Il réinvestit ainsi des compétences techniques qu'il a acquises dans la sphère professionnelle dans le domaine associatif. Parmi les militants correspondant au profil « aménageurs », Pierre est le seul à la retraite. Il dispose ainsi de temps pour se consacrer à l'activité militante, contrairement aux militants « aménageurs » qui défendent une légitimité fondée sur la connaissance du territoire.

Héloïse Nez (2011) identifie les différents types de savoirs que les citoyens peuvent utiliser sur des enjeux urbains. La définition que donne l'auteure des savoirs citoyens est

assez large, il s'agit selon elle de « l'ensemble des connaissances, des expériences et des techniques, c'est-à-dire non seulement les ressources cognitives (savoirs au sens strict) mais aussi les habiletés pratiques (savoir-faire), que peut mobiliser un acteur qui ne dispose ni d'un statut d'élu, ni d'un statut de professionnel lorsqu'il intervient dans les dispositifs participatifs. » (Nez, 2011, p.389). La référence au citoyen est préférée à celle de l'habitant car elle inclut un ensemble plus large de savoirs sociaux et politiques. Trois séries de savoirs citoyens peuvent être mobilisés dans les projets urbains : les « savoirs professionnels », les « savoirs d'usage » et les « savoirs militants » (Nez, 2011). Les « "savoirs professionnels" » sont mobilisés par des individus qui réinvestissent dans les dispositifs participatifs des compétences techniques issues de leur pratique professionnelle. » (Nez, 2011, p.392). Les savoirs mobilisés par Pierre se rattachent ainsi à cette première série.

Néanmoins, tous les militants de l'association ne considèrent pas l'expertise comme le mode d'intervention à privilégier et son utilisation fait donc débat parmi les militants « aménageurs ». Ainsi, ce militant de La Pie Verte soutient que son apport est d'abord constitué par sa connaissance et sa pratique du territoire :

« Mais c'est vrai qu'en tant qu'usager on voit des choses qu'on ne voit pas en tant qu'élu, il faudrait que les élus et les techniciens ils sortent sous la pluie pour faire un peu de vélo. (...) Ce n'est pas vraiment le rôle des bénévoles d'apporter une expertise technique, et c'est vrai que moi, [Pierre] parce que c'est un ancien technicien a tendance à dire : "il faut faire un truc qui a une largeur de tant parce que machin". Moi j'ai tendance à dire : "attendez ces feux-là quand je pars en vélo de l'autre côté avant que ce soit rouge, je me fais écraser par les gens qui arrivent, vous vous démerdez vous trouvez une solution parce que ce n'est pas à moi", on me dit : "mais qu'est-ce qu'il faut faire ?", je dis : "mais à un moment vous prenez un bureau d'étude qui sait faire du vélo", parce que moi je vais voir un truc en tant qu'usager. (...) Les usagers ont une voix et font des propositions mais il faut aussi que les collectivités effectivement aient des salariés chez elles et utilisent des bureaux d'étude à qui elles demandent d'avoir une compétence vélo, mais c'est vrai qu'on arrive à faire des propositions. (...) Il faut éviter d'être trop technicien parce qu'à un moment notre objectif c'est pas de faire le boulot nous-mêmes, c'est d'inciter les collectivités à faire elles-mêmes le boulot correctement. » (militant La Pie Verte, entretien 18).

Dans cet extrait, ce militant place en tension deux manières de travailler avec la collectivité. Ainsi, au sein de l'association, certains militants « aménageurs » souhaitent privilégier l'expertise technique et d'autres pensent qu'ils doivent d'abord fournir une expertise d'usage. Ce militant préfère apporter une expertise d'usage à la collectivité et pointer les problèmes dans les aménagements que la collectivité n'a pas remarqué. A un autre moment de l'entretien, il a par ailleurs également souligné que les militants

pourraient consulter les adhérents de l'association pour leur demander des avis sur des projets particuliers. La deuxième série de savoirs proposée par Héloïse Nez (2011) est constituée de ces « savoirs d'usage » qui « s'appu[ient] sur l'expérience et la proximité, ils se réfèrent à la connaissance qu'a un individu ou un collectif de son environnement immédiat. » (Nez, 2011, p.392). Le savoir d'usage est lié à la légitimité d'habitant (Nez, 2011).

Après l'adoption du schéma directeur vélo, la première action d'importance réalisée par la CAPI a été le recrutement d'une chargée d'opération vélo, rattachée à la direction « Infrastructures », pour assurer la mise en œuvre des aménagements cyclables. Les militants se tournent vers elle lorsqu'ils remarquent des incohérences au niveau des aménagements : « C'est Mme [...], c'est l'agent technique de la communauté de communes qui était déjà en place, qui fait le relai et à qui on remonte des infos quand on voit les problèmes d'infrastructures. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Dans l'extrait où le militant affirme qu'il s'appuie d'abord sur ses savoirs d'usager lors de ses échanges avec la CAPI, il affirme que le rôle de l'association est, dans ce cadre, de rester porte-parole du public et de le représenter, même si le nombre de cyclistes adhérents n'est pas significatif. Une position relativement contestataire transparaît dans les propos de ce militant, comme le laisse penser l'interpellation « attendez ». Il renvoie la responsabilité de trouver des solutions techniques à la collectivité, de façon très revendicative comme le suggèrent l'expression « vous vous démerdez » et l'utilisation de l'impératif « vous prenez ». Il s'agirait davantage pour les militants de faire respecter les normes ou les bonnes pratiques à l'échelle locale. Les militants « aménageurs » débattent donc du type de savoirs à privilégier dans leur dialogue avec la collectivité. Cela dit, l'orientation dominante de l'association est actuellement la mobilisation des savoirs techniques dans la mesure où cette position est portée par le seul militant « aménageur » retraité, qui dispose ainsi de temps pour participer aux réunions avec la collectivité, et la préférence pour les savoirs d'usage, favorisée par les militants « aménageurs » encore actifs, est mobilisée plus ponctuellement.

Les « savoirs militants » constituent la dernière série de savoirs citoyens, et « englobent une inscription dans des réseaux d'acteurs et des savoirs et savoir-faire politiques – typiquement, bien connaître les rouages de la machine politique et administrative, et savoir animer une réunion ou prendre la parole en public. » (Nez, 2011, p.392). Dans la

mesure où tous les militants « aménageurs » à une exception près, ont été membres du parti politique Les Verts, ils ont pu y acquérir cette culture politique réformiste mais surtout une expérience militante constitutive des « savoirs militants ». Les professions qu'ils occupent peuvent aussi expliquer leur aisance à l'oral et l'habitude d'animer ou de participer à des réunions. De plus, l'ancien chargé d'études en déplacements et transports au CERTU retire de cette expérience professionnelle une connaissance précise des services techniques des collectivités et de la manière dont les décisions politiques se prennent. Tous les militants « aménageurs » semblent pourvus de ce type de savoirs. La typologie d'Héloïse Nez (2011) peut être résumée ainsi : « Si les savoirs d'usage sont des savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire, les savoirs professionnels sont des savoirs plus systématisés, basés sur une expertise technique, tandis que les savoirs militants se réfèrent à l'inscription dans des réseaux d'acteurs et à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire politiques. » (Nez, 2011, p.391). La typologie élaborée distingue les savoirs individuels des savoirs collectifs. L'expertise associative est l'association des savoirs d'usage, professionnels et militants (Nez, 2011).

Si la question des savoirs à mobiliser préférentiellement pour intervenir auprès de la collectivité est au cœur des débats entre militants aménageurs, la combinaison de ces deux registres d'intervention, militants légitimes techniquement et ceux qui mettent en avant leur expertise d'usage, rend les militants très audibles par les élus et les services techniques.

CONCLUSION

Les dispositifs de participation ont été mis en place à partir des années 1970, entre autres sous la pression des luttes urbaines menées par les « nouvelles classes moyennes » de l'époque, parallèlement à une réflexion des professionnels de l'aménagement sur leurs pratiques. Au même moment, le courant rocardien du Parti socialiste investit les thématiques de la participation citoyenne et de l'autogestion afin de s'attirer les faveurs de ces « nouvelles classes moyennes ». Quarante ans après, certains militants des mobilisations actuelles se saisissent des procédures de concertation dans l'objectif d'acquérir une certaine maîtrise de leur environnement local.

Si La Pie Verte intervient sur des projets d'aménagement qui prennent place dans le périurbain, les débats entre militants étudiés dans ce chapitre ne sont pas propres aux associations situées dans les territoires périurbains et peuvent avoir cours entre militants d'associations qui se trouvent dans les grandes villes. Au cours des deux projets qui ont marqué l'intégration de La Pie Verte dans les dispositifs participatifs, les militants ont eu recours à la fois à la participation institutionnalisée et à des actions directes. Dans le cas de la lutte contre le projet d'extension de l'usine d'incinération, la participation à l'enquête publique a semblé vaine aux militants de La Pie Verte qui ont donc par la suite choisi de s'investir dans des actions directes. Dans le cas du combat contre le projet d'une usine d'incinération destinée à brûler les boues en provenance de la station d'épuration, les militants ont d'abord opté pour une stratégie contestataire et revendicative avant de forcer les portes du débat public et d'être intégrés dans le comité de pilotage du projet. En ce qui concerne la politique cyclable, les militants ont suivi un chemin semblable, de la revendication à la participation institutionnalisée. Celle-ci semble répondre au souhait de la communauté d'agglomération, qui dans une logique gestionnaire et afin d'apaiser leur relation, a souhaité intégrer les militants à la prise de décision. Cette coopération avec la collectivité a été concrétisée dans la signature d'une convention, qui a permis le recrutement du salarié de l'atelier vélo, et donc une professionnalisation de l'association. Alors que les « nouvelles classes moyennes » périurbaines des années 1970 souhaitent conquérir la mairie, les militants « aménageurs » s'impliquent dans les dispositifs de concertation mis en place par la communauté d'agglomération afin d'acquérir un poids sur les décisions affectant leur environnement résidentiel. L'action de l'association prend ainsi aujourd'hui place au sein des institutions. Les militants de La Pie Verte ont ainsi choisi une stratégie qui se rapproche de l'option social-démocrate, qu'un membre de l'association nomme « partenaire-militant ». Ce nouveau positionnement suscite des débats parmi les militants « aménageurs » qui s'interrogent sur le juste équilibre à trouver entre coopération et revendication et se demandent quelle est la meilleure façon pour garder du pouvoir en restant partenaire. En particulier, le vice-président « Transports et déplacements » défend l'utilisation privilégiée de l'expertise technique, compétence qu'il a acquise pour sa part dans la sphère professionnelle alors que les autres militants « aménageurs » soutiennent que leur principal apport est leur connaissance du territoire et renvoient à la collectivité la charge de trouver des solutions techniques. Ainsi, deux rapports à l'institution coexistent parmi les militants « aménageurs ». Aujourd'hui,

l'orientation dominante de l'association, dans le domaine des transports et dans celui du naturalisme, est celle de l'utilisation de l'expertise technique.

Le prochain chapitre poursuit la question des formes prises par l'engagement local des classes moyennes périurbaines, qui s'inscrivent dans une correspondance avec les « aventuriers du quotidien » des années 1970, en se penchant cette fois-ci plus particulièrement sur le cas du collectif Environ.

CHAPITRE 5
LES MEMBRES DU COLLECTIF ENVIRON, DE
L'IDEALISME AU PRAGMATISME ?

INTRODUCTION

Ce chapitre poursuit l'interrogation sur les formes que prend l'engagement local de certaines fractions des classes moyennes périurbaines, acquises aux valeurs de la « deuxième gauche », et qui trouvent dans ces territoires un terrain d'expérimentation politique. Après Mai 1968, la contestation politique s'est déplacée, de l'affrontement direct avec le système social, à l'anticipation d'une autre société et à la construction d'alternatives en marge du système. La poussée anti-institutionnelle s'est en particulier exprimée dans des communautés de type libertaire. Les expériences communautaires partageaient deux caractéristiques, d'abord le refus de la société telle qu'elle est, ensuite la volonté d'expérimenter une autre forme de société ou une autre vie, dès maintenant. Les premières communautés considéraient que la multiplication de leurs expériences, dans les marges de la société, pouvait mettre fin au système capitaliste et aboutir à une transformation totale qui se déploie alors en tâche d'huile (Léger, Hervieu, 1979). Cette conception du changement social se rapproche des stratégies « interstitielles » décrites par Erik Olin Wright (2017).

La première vague du retour à la campagne, décrite dans *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'Etat »* (Léger, Hervieu, 1979), vers les régions des Cévennes, de l'Ariège ou des Hautes-Alpes, a eu lieu de l'été 1968 à celui de 1973. Cette première migration vers l'utopie a été constituée par des « hippies » ou « marginaux » et exprimait principalement le refus du salariat, du travail, du « métro-boulot-dodo », qui prenait la forme d'un rejet de la ville, présentée comme le symbole du développement capitaliste et de la consommation. Ces expériences communautaires prenaient d'ailleurs place dans des régions désertifiées qui témoignaient, en creux, d'une civilisation détruite par une société industrielle et urbaine. L'égalitarisme, qui était alors la règle dans une grande partie des communautés, était symboliquement dirigée contre la société dominante, de hiérarchie, et visait à anticiper une société démocratique, dont tout phénomène de domination serait exclu. Ces nouveaux arrivants voulaient pour la plupart se consacrer à l'agriculture, qui, plus qu'un mode de subsistance, était considérée comme une manière de vivre, le plus souvent mythifiée.

Près de cinquante ans plus tard, les militants d'Environ partagent avec les « hippies » des années 1970 un idéal de transformation profonde du système social. Certes, les militants d'Environ ne vivent pas à l'écart des réseaux sociaux et économiques locaux et ne refusent

pas le salariat et, à la différence des « hippies », leur contestation ne prend pas la forme de communautés qui visent à poser les bases d'une autre société. Néanmoins, la majorité des actions des militants d'Environ reste à l'écart des institutions et vise à montrer qu'une autre façon de vivre est possible, comme les ateliers de construction de fours solaires ou de marmites norvégiennes, que nous avons déjà évoqués. Avec ces actions, ils essaient de mettre en place une contre-société locale. De la même façon que les « hippies » des communautés des années 1970, ils considèrent que la multiplication de leurs expériences peut aboutir à une transformation profonde de la société.

Par ailleurs, on retrouve chez les militants d'Environ un rejet des hiérarchies et la recherche d'une égalité radicale, sans pour autant verser dans l'individualisme, en restant attaché à l'action collective. Cette forme d'engagement est aujourd'hui loin d'être marginale. Depuis une vingtaine d'années, certains sociologues défendent la thèse d'une transformation des formes de l'engagement. Dans ses ouvrages, l'un d'eux, Jacques Ion (1997 ; 2011 ; Ion et al., 2005), développe les principales caractéristiques du « nouveau » militantisme : des modes d'organisation caractérisés par des relations horizontales souples ; des répertoires d'action collective privilégiant la mise en scène d'évènements humoristiques ; des objectifs de mobilisation limités et atteignables ; une méfiance vis-à-vis de la sphère politique institutionnelle. Sous réserves de quelques nuances (Mathieu, 2011 ; 2013 ; 2015), les thèses sur la transformation du militantisme s'avèrent utiles pour l'analyse du collectif Environ. En particulier, elles permettent de saisir les spécificités de collectifs comme Environ par rapport aux mouvements communautaires des années 1970.

Ce chapitre porte sur les mobilisations qui présentent des similitudes avec les expériences communautaires des « hippies » des années 1970. Près de cinquante ans plus tard, quelle forme prend l'engagement des classes moyennes périurbaines qui souhaitent, à l'image des « hippies » de l'époque, poser les bases d'une autre société ? En quoi l'engagement de ces classes moyennes périurbaines se rapproche-t-il, ou se distingue-t-il, de celui des « hippies » de l'époque ? En quoi certaines des formes d'engagement des militants du collectif Environ se rapprochent-elles, ou au contraire se distinguent-elles, des caractéristiques du « nouveau » militantisme ? Pour tenter de répondre à ces questions, ce chapitre se divise en trois parties.

La première partie revient d'abord sur les modes d'organisation du collectif Environ qui tendent vers l'établissement de relations horizontales et souples, à l'image des expériences communautaires qui favorisaient l'égalitarisme entre leurs membres. Le degré d'implication de certains militants fait écho à l'évolution de l'investissement militant, même si une partie des critiques formulées à l'égard des thèses sur la transformation du militantisme s'applique.

La deuxième partie s'intéresse aux répertoires de l'action collective mobilisés par les militants d'Environ. Une action à laquelle prend part de nombreux militants du collectif est à ce titre symptomatique du « nouveau » militantisme : elle se déploie dans la rue, sous forme de vélorutions et les militants essaient de se présenter sous des traits sympathiques lors de cet événement mis en scène de façon humoristique.

La troisième partie expose les objectifs des vélorutions qui visent à la fois un changement de société mais aussi l'évolution de la situation pour les cyclistes turripinois. A travers les vélorutions, une partie des militants du collectif Environ perçoit une possibilité de transformation sociale d'ampleur, idéal qu'ils partagent avec les « hippies » des années 1970. Cela dit, un des traits du « nouveau » militantisme, la restriction des objectifs, se retrouve aussi dans le cas d'une partie des demandes formulées lors des vélorutions.

1. UNE ORGANISATION HORIZONTALE ET UNE FORTE DIMENSION INDIVIDUELLE DE L'ENGAGEMENT

La transformation du militantisme est d'abord repérable à travers l'évolution des modes d'organisation. Néanmoins, le « nouveau » militantisme, quand on le compare avec les mouvements communautaires des années 1970, n'est pas si nouveau. L'horizontalité qu'il revendique, où l'engagement s'exerce en dehors de toute structure hiérarchique, rejoint les « hippies » des années 1970 dans leur volonté d'établir des relations interpersonnelles égalitaires entre les membres. Il y a cependant des différences : les « nouveaux » militants tiennent à préserver leur individualité et passent d'une cause à l'autre. En effet, alors que l'engagement est labile et relativement ponctuel pour certains « nouveaux » militants, celui des « hippies » des années 1970 était plus total, la communauté formant l'unique ou le principal espace de vie. Le « nouveau » militantisme permet également l'expression des singularités de chacun. Le collectif Environ illustre ces caractéristiques du « nouveau »

militantisme. Il se caractérise en effet par des relations horizontales et une partie des militants se distingue par un engagement labile et une multi-appartenance associative. La personnalité des militants et leurs envies jouent un grand rôle dans le choix des thématiques dont se saisit le collectif.

Prédominance des relations horizontales et informelles

A l'image des communautés de « hippies » des années 1970 qui cherchaient à établir des relations égalitaires entre les membres et à fonctionner sans hiérarchie, le « nouveau » militantisme est marqué par l'horizontalité, la souplesse et la recherche du consensus, ou s'exerce en dehors de toute structure hiérarchique.

D'après Jacques Ion et ses collègues (2005), la déclaration officielle de l'existence de l'association n'est plus perçue comme un passage obligé par les « nouveaux » militants. Cependant, la déclaration en préfecture demeure nécessaire pour l'obtention d'un local et de subventions. Cette démarche est parfois évitée car elle est perçue comme la première étape de l'institutionnalisation. Les jeunes inspirés de la mouvance libertaire se démarquent toujours par leur refus des contraintes d'organisation. La crainte de l'institutionnalisation tend à se généraliser à tous les collectifs pour qui l'action prime sur l'organisation. Ces mouvements recherchent avant tout l'efficacité. En outre, pour les tenants de la thèse d'une transformation du militantisme, si de nombreux groupements contemporains sont officiellement constitués, avec des statuts juridiques, ils ne suivent pas pour autant le fonctionnement traditionnel des associations (Ion et al., 2005).

L'évolution des groupements militants est également caractérisée par la prédominance accordée aux relations horizontales. La forme fédérative et une organisation verticale hiérarchisée sont de moins en moins attractives. Aujourd'hui, les réseaux sont différents, ils sont à la fois horizontaux, c'est-à-dire sans hiérarchie, et ce ne sont pas des réseaux de groupements mais d'individus. L'organisation horizontale est perçue comme la meilleure forme pour favoriser la souplesse pour l'organisation et les initiatives individuelles. Alors que le réseau vertical semble fermé, le réseau horizontal apparaît potentiellement ouvert et extensible. Des connexions montées temporairement entre réseaux que rien ne rassemble permettent parfois une efficacité plus importante des actions (Ion et al., 2005).

Certains groupes de militants ne sont pas d'accord avec le principe de représentation et, parfois, refusent toute délégation. De nombreux collectifs militants essaient ainsi de fonctionner en dégagant un consensus, sans passer par des procédures électives ou par des votes. Jacques Ion et ses collègues (2005) donnent l'exemple des assemblées générales qui se multiplient lors des mobilisations d'enseignants ou de cheminots, ce qui montre la volonté de contrôler l'orientation et les moyens de l'action. Les dirigeants syndicaux mènent également diverses expériences de modes d'organisation qui laissent de la place à l'autonomie individuelle et qui limitent les mécanismes de délégation (Ion et al., 2005).

En 2014, le mode d'organisation d'Environ a suivi l'évolution précédemment décrite. Avant 2014, Environ avait une organisation traditionnelle, avec une présidente et un secrétaire. Les militants ont ensuite choisi de s'organiser en « collectif » :

« A la base le collectif ça permet d'éviter d'avoir une personne qui ait une responsabilité en tant que président, de diviser les tâches et je pense qu'à un moment donné, il y a des groupes où il y en a moins qui ont envie d'avoir ce rôle, avoir une responsabilité. Et en faisant un collectif il y a plusieurs personnes qui peuvent passer d'un rôle à l'autre, sans avoir un nom attribué à un poste, (...) plus pour être tous sur le même pied, pour avoir tous les mêmes missions, sans qu'il y en ait un qui soit plus important que l'autre non plus. C'est pour qu'il n'y ait pas de hiérarchie non plus, même si dans le collectif il y en a qui vont s'occuper, il y a quand même une personne qui va faire tout le travail de comptabilité ou le secrétaire qui prend des notes et qui fait des comptes rendus, voilà il y a pas de président. »
(militante Environ, entretien 20)

Cette militante suggère que les membres du collectif Environ ont moins envie d'avoir de fortes responsabilités au sein de l'association et préfèrent les partager. Ce mode d'organisation et l'égalité de statut des membres du collectif qui en découle semblent valorisés. L'utilisation du terme « collectif » montre bien l'importance accordée à l'informalité. Les tâches au sein du collectif peuvent passer d'un individu à l'autre. Certes, cette militante reconnaît que malgré l'égalité proclamée et le possible glissement d'un rôle à l'autre, certaines tâches restent attribuées aux mêmes personnes. Cette décision d'organisation du collectif a aussi fait écho au souhait de l'ancienne présidente d'arrêter d'occuper cette fonction qui l'accaparait et dont elle désirait se séparer : « La présidente voulait un peu lâcher le bébé à la relève de jeunes que nous étions et on s'est dit "pourquoi pas travailler en collégiale". » (militante Environ, entretien 19).

Cette militante met en avant la difficulté à mettre en œuvre une véritable démocratie interne. On retrouve ici les nuances introduites dans les thèses sur la transformation du

militantisme par le sociologue Lilian Mathieu (2011) qui souligne que l'horizontalité des modes d'organisation est parfois compliquée à atteindre pour les groupes de militants. En fait, l'informalité de l'organisation et la prise de décision collective au consensus sont valorisées dans la mesure où elles permettraient la libre expression de chacun mais aussi d'éviter l'écueil de la monopolisation du pouvoir. Cependant, ces modes de fonctionnement reproduisent les inégalités d'accès à la parole publique, l'informalité favorisant l'expression des individus disposant du plus de ressources linguistiques et confinant au silence les moins confiants. Les militants dotés des compétences militantes pour se repérer facilement parmi les organisations actives sur les mêmes questions et pour être informés des évolutions de la lutte se retrouvent de fait fréquemment en position de *leaders*. Cette monopolisation du pouvoir par un nombre restreint de dirigeants est d'autant plus problématique qu'elle est niée idéologiquement par le groupe. Ainsi les militants les moins dotés en compétence militantes se retrouvent à investir les activités de service (accueil, bar par exemple) qui les contraignent à une position en retrait et laissent les positions valorisantes aux militants les plus dotés (Mathieu, 2011). Cela dit, au sein du collectif Environ, les difficultés à partager de façon égale les différentes tâches ne sont pas niées ni passées sous silence. De plus, si chacun s'engage quand il veut, il existe aussi le risque que personne ne se sente impliqué dans le mouvement et que les effectifs militants se trouvent réduits à un petit noyau dur lors de mobilisations (Mathieu, 2011).

Lilian Mathieu (2011) soutient également que les caractéristiques présentées comme innovantes existent en réalité de longue date et que ces modes d'organisation ne sont pas apparus récemment. Le sociologue prend l'exemple du féminisme post soixante-huitard qui a privilégié la souplesse, en réaction à une extrême-gauche au sein de laquelle dominaient des rapports machistes. Cette nuance apportée aux thèses sur la transformation du militantisme paraît fondée, puisque comme nous l'avons souligné plus haut, les mouvements communautaires des années 1970 avaient également la volonté d'instaurer une égalité entre les membres.

Une implication variable dans le collectif

Si les militants d'Environ partagent avec les « hippies » des années 1970 le souhait d'établir des relations horizontales et égalitaires, les degrés d'implication militante et le

vécu de cet engagement sont par contre différents et se rapprochent du « nouveau » militantisme. Alors que dans les communautés des années 1970, l'engagement touchait tous les aspects de la vie quotidienne des militants, dans la mesure où la communauté militante se superposait avec la communauté d'amis et de collègues, les « nouveaux » militants tiennent à préserver leur individualité et passent à l'envie d'une cause à l'autre.

Les auteurs de *Militer aujourd'hui* (2005) opposent deux figures militantes, le militant « affilié » et le militant « affranchi », qui révèlent à la fois deux modèles de fonctionnement des collectifs et deux modes d'implication personnelle dans l'espace public. La figure classique du militant est celle du militant « affilié », dit « de masse », dévoué à la cause collective et souvent prêt à tout lui sacrifier. D'après Jacques Ion et ses collègues, le militant communiste a longtemps incarné cette figure. L'affiliation est alors double, il s'agit à la fois d'une inscription dans un espace de sociabilité hérité ou partagé, qui inscrit l'adhésion dans la vie collective du groupe d'appartenance, et d'un commun engagement avec ceux réunis dans la même structure verticale, partageant les mêmes valeurs de référence. Le militant se définit avant tout par son adhésion, symbolisée par une carte et des timbres, et les autres appartenances sont reléguées au second plan, derrière son appartenance au groupement militant. Si sa voix peut s'exprimer lors des votes, elle s'efface devant la parole commune, même s'il n'est pas en accord avec la position majoritaire. Les sessions de formation conduites au sein du mouvement sont obligatoires pour monter dans la hiérarchie, les qualités du militant et les expériences professionnelles comptent alors peu dans la carrière militante. Le savoir et l'éducation par le collectif permettent à l'individu d'être reconnu. L'activité militante est pensée sur la longue durée et repose sur un rapport de forces fondé sur le nombre (Ion et al., 2005). Si les qualités personnelles sont passées au second plan, cette relégation est concomitante à l'institution d'entités collectives capables d'offrir une reconnaissance sociale à l'individu. L'appartenance collective impose une intériorisation des rôles qui peut aboutir à l'impossibilité pour les particularités personnelles de s'exprimer.

Cette figure du militant de masse n'a pas disparu mais elle a cependant perdu de sa légitimité (Ion et al., 2005). En effet, les individus semblent de moins en moins liés aux systèmes d'appartenance (familiale, religieuse, professionnelle, géographique) qui déterminaient leur entrée dans des collectifs. L'évolution des formes d'engagement est

inséparable d'une transformation des modes de socialisation. Les engagements récents se font en s'émancipant des appartenances communes (Ion, 2001).

Les nouveaux modes d'engagement valorisent au contraire les expériences personnelles et sont méfiants devant l'entrée dans des groupements trop contraignants. Les individus se protègent d'une implication qui prendrait trop de temps ou trop de soi en mettant à distance le groupe ou en « zappant » d'un groupement à l'autre. Les investissements longs sont de plus en plus rares. La notion « d'affranchissement » permet aux auteurs d'évoquer la prise de distance avec le groupement militant et celle avec son propre engagement. Ces deux processus s'inscrivent dans un mouvement général d'individuation qui tend à rendre les individus moins réductibles à leurs statuts et rôles (Ion et al., 2005). Dans un ordre d'idées similaire, L. Jeanneau et S. Lernould (2008) soutiennent que le « militantisme pour soi » a remplacé la « remise de soi ». D'après Jacques Ion et ses collègues (2005), l'affranchissement est d'abord celui avec les affiliations héritées et transmises ou celles revendiquées dans l'espace public. Ainsi l'engagement dans des groupes inscrits dans des traditions idéo-politiques ne signifient plus forcément une adhésion aux valeurs de référence qui y sont attachées. Il est aujourd'hui possible de s'engager au Secours catholique sans adhérer à l'affiliation idéologique originelle de cette association (Ion et al., 2005). Un adhérent du collectif Environ correspond au militant « affranchi » décrit dans *Militer aujourd'hui* :

« Et [l'ancienne présidente] la dernière fois je l'ai un peu choqué mais c'était volontaire, je l'ai un peu taquiné si vous voulez, elle m'a traité d'adhérent post-it, c'est-à-dire que je vais dans les associations, j'y passe cinq minutes et puis je change d'association et je ne reste pas et je ne vais pas dans le bureau. Mais c'est volontaire, je sais très bien que je ne fais pas ça. (...) Et puis j'aime bien faire plein de choses et je ne veux pas m'engager dans une seule, faire qu'un seul truc. J'aime bien la science donc je m'engage dans la science, j'aime bien l'écologie donc je vais chez Environ, j'aime bien le modélisme donc je vais dans le Comet-club, j'aime bien le vélo je vais dans les associations qui font du vélo. Donc je m'engage dans plein de choses. (...) Environ, le Comet, La tête dans l'guidon, Le P'tit vélo dans la tête, Tic et Sciences, France parrainage. C'est déjà pas mal, c'est pas mal. Sept associations c'est quand même pas mal. Et du coup je m'implique dans toutes, un petit peu, un petit peu. C'est pour ça que je suis le post-it. Elle a raison, elle a tout à fait raison. Mais ça m'a fait marrer quand elle a dit ça parce qu'elle a raison mais en même temps qu'est-ce que je fais, j'arrête ? (...) Je n'ai pas toujours le temps d'aller à tout. Du coup, je suis de loin, je n'arrive pas à être assidu, à cause du boulot, très souvent à cause du boulot. » (militant Environ, La Pie Verte, entretien 10)

Il s'agit ici d'un cas de multi-appartenance associative avec à chaque fois un degré d'implication assez faible. Le post-it, objet facilement détachable, à l'inverse du timbre

collé sur la carte de l'adhérent, et qui peut se poser sur de nombreux supports, symbolise un militantisme distancié, sans engagement long et fort. On peut par ailleurs se demander si l'ancienne présidente est une lectrice des travaux de sociologie sur les « nouveaux » militants dans la mesure où la métaphore du post-it a été utilisée dans certains écrits de Jacques Ion. Le militant suggère son souhait de s'engager dans tous les domaines, aussi divers soient-ils, qui l'intéressent et de se constituer ainsi un cocktail d'associations qui correspond parfaitement à sa personnalité et à ses goûts. Ce militant reconnaît également sa faible implication dans chaque association mais en posant la question rhétorique concernant l'arrêt de ses engagements, il suggère également qu'il s'agit de sa façon de militer, qu'il ne peut pas faire autrement et qu'il ne saurait pas choisir entre ces différentes associations. En fin de citation, ce militant souligne qu'il ne se consacre pas uniquement à la cause et s'implique selon ses disponibilités, puisqu'il suggère qu'il ne sacrifiera pas sa vie professionnelle pour militer. Le militant « affranchi », décrit par Jacques Ion et ses collègues (2005), est en effet aussi celui qui ne veut pas se laisser étiqueter au seul regard de son engagement. La pluri-appartenance peut permettre cette préservation de soi. La personnalité des individus n'a plus à se soumettre à des rôles établis et est perçue comme une ressource au bénéfice du collectif.

La plupart des groupements militants offre aujourd'hui la possibilité de participer à des degrés variables. Adhérer n'a jamais signifié une égale contribution de tous à l'activité du groupement, la distinction entre les « adhérents de base » et les « adhérents actifs » a ainsi servi à décrire cette hiérarchie implicite (Ion et al., 2005). Alors qu'auparavant l'investissement se faisait par paliers successifs, aujourd'hui chacun est libre de choisir son niveau d'implication. Dans un même collectif, différentes façons de militer peuvent cohabiter, s'étendant du donneur occasionnel aux responsabilités à temps complet dans la direction du groupement. Les auteurs parlent à ce propos de militantisme « à la carte ». Chaque individu peut s'impliquer différemment, utilisant comme bon lui semble des mobilisations ponctuelles (Ion et al., 2005). Un militant du collectif Environ repère effectivement des degrés d'implication variables au sein du collectif :

« C'est le collectif, c'est ces sept personnes qui prennent les décisions pour les autres. Donc on a des réunions mensuelles où là tout le monde peut venir. Il faut savoir que parmi les adhérents dans une association, vous avez des adhérents, des gens qui vont simplement aimer ce que vous faites et qui vont donner une cotisation de soutien, que vous ne verrez jamais, des gens qui ne viendront pas mais qui vont vous donner de l'argent parce qu'ils vous trouvent sympathique, ils trouvent que ce que vous faites c'est bien et ils ont envie

de vous aider. Vous avez des gens qui vont aussi adhérer mais qui auront envie de participer, disons juste de venir à quelques réunions, les adhérents viennent et puis peuvent participer aux ateliers vélo etc. Et puis après vous avez au milieu sept personnes qui ont envie de s'investir plus et qui eux passent plus de temps pour l'association que les autres, participent à toutes les prises de décision. » (militant Environ, entretien 8)

Ce militant distingue plusieurs degrés d'investissement des individus au sein de l'association qui s'étendent du sympathisant, qui donne une cotisation mais qui n'est jamais présent lors des réunions ou des actions, au militant investit dans l'organisation du collectif et les mobilisations. Ces divers degrés d'investissement coexistent au sein du collectif. D'autres membres reconnaissent ces divers degrés d'investissement dans le collectif et expliquent qu'un des facteurs essentiels de l'engagement est la disponibilité, militer demandant du temps. La nuance apportée par Lilian Mathieu (2011) à la distinction entre militantismes « affilié » et « affranchi » se retrouve ici. Selon le sociologue, l'étude de mouvements présentés comme relevant du « nouveau » militantisme suggère la coexistence, plutôt que la substitution, de militants fervents et entièrement dévoués à la cause et de militants dont l'engagement est plus mesuré. La distinction entre les militantismes « affilié » et « affranchi » est pertinente s'ils sont considérés comme les deux pôles extrêmes d'un *continuum*. L'essentiel des engagements fluctue entre ces deux pôles (Mathieu, 2011). D'ailleurs, la citation du militant qui était qualifié, et se qualifiait, de militant « post-it » confirme également la coexistence de divers degrés d'engagement dans la mesure où il utilise le verbe « traiter », c'est-à-dire qualifier de manière injurieuse ou péjorative, pour caractériser la façon dont l'ancienne présidente lui avait attribué ce qualificatif. Cela suggère qu'elle n'est pas en accord avec cette forme d'engagement et ne s'y retrouve pas et que de son côté elle préfère s'impliquer de façon plus suivie dans un nombre restreint d'associations.

Dimension individuelle de l'engagement

En plus de se caractériser par des degrés divers d'investissement au sein des groupes militants, le « nouveau » militantisme se distingue par la libre expression des singularités de chacun, alors qu'auparavant les spécificités du militant n'avaient pas de place au sein de l'organisation.

Dans le « nouveau » militantisme, c'est l'individu dans toute son épaisseur qui se trouve exposé. Celui-ci peut alors se livrer publiquement pour défendre la cause (Ion et al., 2005).

L'individu mobilise alors sa propre histoire et l'ensemble de ses ressources et peut privilégier des formes d'expression proches du témoignage (Ion, 2001). Ainsi, le militant se retrouve plus souvent en première ligne. S'il a conquis un droit de parole, il ne bénéficie plus de la protection du collectif. En s'engageant pour une cause, l'individu peut alors perdre tout soutien extérieur (Ion et al., 2005). La possibilité de choix renvoie aussi à la responsabilité individuelle.

Un autre aspect de la dimension individuelle de l'engagement, l'importance des intérêts individuels dans le choix des thématiques investies par le collectif est développée par une adhérente du collectif Environ :

« On sait qu'on est capable de faire des actions de sensibilisation sur telle thématique parce qu'on s'y connaît un petit peu et puis on s'en tient à ça. La cuisine solaire parce que Sébastien est très branché dessus, le vélo ça tourne encore autour de Sébastien. Il y a beaucoup de choses qui tournent autour de Sébastien [rires]. (...) C'est en fonction de la sensibilité et de la compétence des gens qui sont moteurs. Sébastien il doit être à Environ depuis quatre, cinq ans, c'est quelqu'un que j'ai vu monter en puissance, prendre beaucoup beaucoup d'initiatives, parce que c'est un passionné. Et du coup c'est vrai que les thématiques qu'on porte c'est les thématiques qui sont portées par les personnes qui sont les plus investies et les plus passionnées. (...) Voilà ça tourne autour de la sensibilité et des compétences des gens qui sont les plus moteurs et la personne la plus moteur de l'association c'est vraiment Sébastien. Et c'est celui aussi peut-être qui a le plus de connaissance et de sensibilité parce qu'il y a également Céline et Florence, qui s'investissent énormément mais elles vont suivre. Elles vont suivre, elles ne vont peut-être pas dire "moi j'ai envie d'aller là" parce qu'elles n'ont pas une compétence particulière. Il y a aussi Fabienne qui est très branchée sur l'alimentation saine. Donc voilà les choix ils se font tout seuls, ils se font en fonction de la sensibilité des gens qui sont les plus moteurs. »
(militante Environ, entretien 11)

Cette militante souligne que le choix des thématiques dont se saisit le collectif s'effectue selon l'intérêt et les compétences des militants. Ainsi, la personnalité du militant tient une place essentielle dans les choix du collectif. La mobilisation semble s'adresser d'abord à l'individu et ainsi lui affirmer qu'il a une place et un rôle à jouer au sein du collectif. Cette militante reconnaît que certains membres, comme Sébastien, tiennent une place plus importante dans les choix d'orientation de l'association car ils sont dotés de compétences et de connaissances dont les autres ne disposent pas. De cette façon, elle souligne que Céline et Florence restent davantage des petites mains et investissent la mise en œuvre des actions décidées par d'autres. Si les différences d'importance des membres sur les choix d'organisation du collectif ne sont pas passées sous silence ni niées, dans la dernière

phrase de l'extrait, l'expression « tout seul » suggère que les choix sont réalisés sans conflit et sans être véritablement discutés.

Si de l'importance est accordée aux intérêts des membres d'Environ dans le choix des thématiques, la personnalité des militants, et leurs spécificités, semblent également les bienvenues. L'anecdote suivante est significative de la place laissée à la personnalité de chacun au sein du collectif. Lors d'un échange portant sur le nom du collectif²³, une militante prend une plaquette de présentation du collectif réalisée par un adhérent, Nathan, et commence à la lire :

« C'est [cet oiseau], "redoutable chasseur d'oiseaux, [cet oiseau] est un rapace diurne des régions boisées. Plus grand que l'épervier d'Europe, longue queue assez large, mâle dessus gris, dessous gris pâle et strié" [ne lit pas la suite] OK, même description et alors "la sous-espèce est un peu plus..." Pourquoi il nous a mis ça ? Faire une description... Il nous a pondu un truc ! Il a dû prendre Wikipédia, donc oui ça vient bien de [l'oiseau] qui ressemble à un épervier mais sacré Nathan, dans sa splendeur, voilà on en rit de ça, il y a des choses, on est tous unique et on a tous des petits trucs mais c'est rigolo, c'est rigolo ! (...) Je n'ai pas besoin de modifier quoi que ce soit chez moi pour être au sein d'Environ, c'est vrai que des fois quand on rentre dans des structures ou des associations... Non moi je suis moi et on m'accepte comme je suis, et vice versa, ça reste une grande ouverture d'esprit. » (militante Environ, 19)

Nathan qui avait pris l'initiative de réaliser cette plaquette l'a travaillée de façon plutôt dilettante et fantaisiste. Cette militante ne semble pas dans le jugement par rapport à cette plaquette de présentation peu professionnelle et ne s'en formalise pas. Elle souligne au contraire qu'elle exprime des traits de personnalités du militant poussés à l'extrême. Ainsi, les spécificités de l'individu semblent tout à fait acceptées au sein du collectif et cette tolérance semble fortement valorisée par la militante. Les caractéristiques de l'individu n'ont pas à être reléguées au second plan. En dernière partie d'extrait, elle évoque des organisations, qui sont mises en opposition avec la tolérance du collectif, et sous-entend ainsi que ces organisations sont moins perméables aux singularités de chacun et sont à ce titre jugées négativement. Elle réaffirme d'ailleurs son individualité après avoir évoqué ces organisations, « moi je suis moi » et aucun compromis ne semble possible aux yeux de cette militante.

²³ L'anonymisation du nom du collectif n'a pas permis de conserver l'un des jeux de mots présents dans le nom original. En effet, le nom original du collectif se rapporte, entre autres, au nom d'un oiseau.

Demande d'institutionnalisation de l'association par certains élus

L'association Environ, qui s'organise en collectif, au sein duquel plusieurs personnes se partagent les responsabilités, et qui se saisit d'une multiplicité de thématiques en rapport à l'écologie, ne correspond pas aux associations plus structurées, auxquelles les élus ont davantage l'habitude d'être confrontés. Ces derniers semblent déconcertés par ce mode d'organisation, qui cadre difficilement avec le fonctionnement des institutions. Ainsi, ils préféreraient une association avec une organisation davantage cadrée :

« Environ s'occupe de beaucoup de choses et quand on s'occupe de beaucoup de choses, on ne se centre pas sur quelque chose. (...) Et pourtant pour qu'ils aient du poids auprès des élus il faudrait qu'ils ressemblent plus à une association, qui se développe, qui s'implante. (...) S'ils veulent être écoutés, il faut qu'ils se structurent davantage, qu'ils se fassent plus connaître. (...) Si on veut pouvoir peser sur les élus, il faut rentrer dans le système. (...) Quand vous demandez à un adjoint de la Tour-du-Pin et que vous lui dites "Environ", s'il est un petit peu introduit dans les trucs, il va vous dire "oui j'en ai entendu parler". Mais s'il regarde dans la liste des associations turripinoises, il ne va pas la trouver ou elle sera mal référencée. Si on dit "elle s'occupe de quoi ?", il y en a un qui va vous dire : "elle s'occupe du vélo" parce qu'il a entendu parler du vélo. Il y en a un qui va vous dire "elle s'occupe de l'alimentation" parce qu'un jour Environ a fait une intervention sur le sucre à la médiathèque. Un autre va vous dire "oui on les a vu, ils faisaient des paraboles solaires". Ça reste très flou tout ça. A l'intérieur même de l'association il n'y a pas de sous-structure, c'est-à-dire il n'y a pas un groupe vélo par exemple. C'est le sens de ma remarque, ils doivent se structurer. (...) Déjà quand vous voyez quelqu'un qui fait cuire sur la place du marché des légumes dans une parabole solaire, qui fait bouillir de l'eau. Moi je ne trouve pas que ce soit farfelu mais c'est une vision des choses. C'est-à-dire qu'ils ont fait ça avec une roue de vélo. Bon, c'est Inspecteur Gadget. (...) Il n'y a pas une politique de développement du vélo qui est organisée, qui est portée par l'association. (...) C'est-à-dire qu'il y a des gens qui ont des connexions avec tel ou tel mouvement. Et c'est des connexions périphériques. Ce n'est pas toute l'association. C'est une nébuleuse. Environ pour moi c'est une toute petite nébuleuse avec des gens qui sont là, qui gravitent. » (militant Environ, ancien élu de la CCVT, entretien 42)

Cet enquêté a une position particulière puisqu'il a été vice-président à l'environnement et au développement durable de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, entre juin 2015 et décembre 2016, et qu'il est actuellement militant au sein de l'association Environ. Il a eu connaissance de l'association lorsqu'il était chargé de l'environnement à la communauté de communes car il travaillait ponctuellement avec elle. Il a décidé de devenir membre de l'association car il souhaitait participer aux ateliers de construction de paraboles solaires organisés par Environ. De son point de vue, l'association est peu visible pour les élus ou lorsqu'elle est connue, elle semble ne pas être vraiment prise en compte. L'énumération des différentes thématiques de l'association dont auraient

entendu parler les élus permet d'insister sur le caractère dispersé des objets dont se saisit l'association. L'enquêté critique ainsi cette diversité qui rend les thématiques de l'association confuses pour des regards extérieurs. Il suggère qu'en s'investissant dans plusieurs thématiques, les militants ne se spécialisent pas et ainsi ne disposent pas de véritables compétences. Il met aussi en avant que l'association n'est pas structurée et ne dispose pas de sous-groupes se préoccupant d'une thématique bien identifiée. L'absence de stratégie politique de l'association est également soulignée. La référence à la série télévisée d'animation *Inspecteur Gadget* suggère que souvent, bien qu'ingénieux, les objets fabriqués par les militants relèvent du bricolage et peuvent se révéler inutiles sur le long terme. Cette référence souligne le manque de crédibilité de l'association aux yeux des élus. L'emploi du verbe « graviter » laisse entendre des relations imprécises et confuses, comme si les militants se rattachaient à l'association de manière très distante. Les connexions avec les autres mouvements se révéleraient également lointaines, sans lien formalisé, et relevant parfois d'un nombre restreint d'individus de l'association. La comparaison avec la « nébuleuse » suggère bien le caractère flou, vaporeux, sans forme définie de l'association. La demande d'un interlocuteur défini, ou d'une personne fixe, à qui s'adresser est perceptible dans cet extrait. En définitive, l'organisation en collectif, la multiplicité des thématiques en lien avec l'environnement, les liens informels entre les organisations et le degré d'implication militante parfois faible, caractéristiques du « nouveau » militantisme semblent perçus d'un mauvais œil par cet élu. Les différences avec l'organisation plus traditionnelle de La Pie Verte se retrouvent ici. L'association compte un président, ainsi qu'un vice-président « Transports et déplacements », facilement identifiables par la CAPI. Lors de l'observation des réunions d'Environ, nous avons noté que cet enquêté ne cache pas auprès des autres membres d'Environ les critiques qu'il nous formule en entretien. Ainsi, les critiques sur le fonctionnement du collectif Environ semblent plutôt acceptées parmi les militants, même si ceux-ci ne changent pas pour autant d'avis.

2. UNE CONTESTATION QUI PRIVILEGIE L'HUMOUR

Les transformations du militantisme se traduisent également dans l'évolution des formes de contestation publique, avec un renouvellement du répertoire de l'action collective. Cette partie revient sur une forme d'engagement à laquelle participent certains militants du collectif Environ, la vélorution, qui privilégie une mise en scène humoristique, trait caractéristique du « nouveau » militantisme. Le choix d'une dimension festive permet aux militants de ne pas se présenter sous des traits revendicatifs. Cette volonté de ne pas entrer dans la confrontation est, entre autres, liée au contexte spécifique de La Tour-du-Pin. Le caractère nouveau du recours à l'humour est à nuancer. Déjà en Mai 1968, de nombreux slogans dévient la violence en utilisant l'humour : « Sous les pavés, la plage » ou encore « Soyez réalistes, demandez l'impossible ». Mais à l'époque, le recours à l'humour est marginal relativement aux grandes organisations ouvrières, aux syndicats et aux partis alors qu'aujourd'hui cette forme d'engagement semble s'être largement répandue.

La vélorution, une « manifestive »

Les formes d'engagement spectaculaires ou humoristiques sont privilégiées par les « nouveaux » militants afin de bénéficier d'échos médiatiques. L'humour permet en effet de se présenter sous un jour aimable dans le but de conquérir les faveurs de l'opinion publique.

D'après Jacques Ion et ses collègues (2005), les militants cherchent en règle générale à rendre publique leur action ou la cause qu'ils défendent. La manifestation de rue est un des moyens couramment utilisé. Si la manifestation se déploie dans l'espace public de la rue, son véritable lieu est la presse et les médias. En effet, une manifestation ne produit des effets que si elle est relatée dans la presse (Champagne, 1984). Patrick Champagne (1984) parle à ce titre de « manifestations de papier ». Il soutient l'idée que la manifestation vaut surtout pour le compte-rendu journalistique qui en est fait (Champagne, 1984). La médiatisation de l'engagement peut aussi être perçue comme la tentative de groupes non reconnus pour se rendre visibles et faire entendre leurs voix. Ces actions ne mobilisent pas forcément un grand nombre de militants. Mais une cause peut devenir publique par d'autres leviers que celui du nombre. Les militants misent alors

sur la visibilité pour que leur cause soit reconnue par les autorités. La visibilité médiatique repose sur plusieurs ressorts, associés les uns aux autres, tels que l'expression de la dimension privée de la personne, la mobilisation des émotions ou l'exposition d'une menace (Ion et al., 2005).

D'après Jacques Ion et ses collègues (2005), les acteurs doivent faire preuve de nouvelles compétences pour faire valoir leur cause, il s'agit par exemple de faire preuve de compétences de communication nouvelles. Les auteurs prennent l'exemple de l'association Act Up, de défense des malades du SIDA, qui a développé une critique virulente du fonctionnement des médias puis a cherché à les instrumentaliser. Cette association est à l'origine de l'importation en France d'un répertoire d'action axé sur la violence symbolique (comme le zap ou le *die-in*). Connaissant bien les contraintes médiatiques, l'association sait créer l'événement en mobilisant le spectaculaire (le préservatif sur l'Obélisque). La mobilisation de ce registre renvoie aussi à la volonté politique de l'association d'assurer la visibilité des malades comme actifs et revendicatifs plutôt que comme patients. L'événement spectaculaire tend aujourd'hui à remplacer le travail d'interpellation politique, de remontée de la revendication à travers le dialogue des représentants d'associations avec les pouvoirs publics. Les militants d'aujourd'hui se mettent en scène dans le but de créer l'événement et d'être entendus dans les médias.

La dimension festive de la manifestation est aussi au cœur de la transformation du militantisme. Le déguisement, l'invention d'accessoires humoristiques, les chants font ainsi partie de la panoplie militante. La manifestation peut facilement se transformer en spectacle. Les marches deviennent défilés qui rivalisent d'originalité par les slogans, les tenues vestimentaires et les chars. L'espace urbain donne lieu à toutes sortes d'appropriations militantes (Ion et al., 2005).

De nombreux membres du collectif Environ participent depuis quelques années à la vélorution de La Tour-du-Pin. Depuis 2014, la vélorution turripinoise est en effet organisée chaque année par un groupe de militants qui ne sont pas réunis en association. Une partie des militants du collectif Environ, mais pas tous, participe à son organisation. En revanche, la plupart des militants du collectif participe à l'événement. Les militants du collectif qui s'investissent dans l'organisation de l'événement insistent sur le fait que celui-ci est organisé en dehors de toute structure associative et d'ailleurs si les trois principaux organisateurs font aujourd'hui partie d'Environ, cela n'a pas toujours été le

cas. Les liens entre la vélorution turripinoise et le collectif Environ ne sont par conséquent pas formels et se caractérisent par une certaine labilité. Une militante du collectif Environ, qui prend part à la vélorution, explique le déroulement de celle-ci en insistant fortement sur sa dimension festive :

« Tous les gens qui ont envie viennent avec leur vélo et se font voir le plus possible sur leurs vélos, on définit un parcours et on part tous sur nos vélos sur ce parcours et on se déguise, on décore nos vélos, on fait du bruit pour montrer que le vélo ça existe, pour montrer le côté festif du vélo. (...) On se réunit tous vers 10-11 heures du matin dans un petit parc qui est à côté de la salle Equinoxe qui est là, on pique-nique, on fait un atelier révision de vélo, alors bien sûr Sébastien apporte tous ces outils, on fait un atelier révision de vélo, décoration de vélos, on met des quiquis, des guirlandes, des machins, des pouets pouets sur les vélos et puis à une heure on pique-nique et puis à une heure donnée on part tous. C'est juste pour se montrer et pour montrer que le vélo c'est festif, c'est sympa. »
(militante Environ, entretien 11)

Le champ lexical de la fête – « sympa », « festif », « rigolo », « décoration », « déguisement » - est ainsi très présent dans les propos de cette militante. D'ailleurs, une autre militante qualifie la vélorution de « manifestive ». La décoration des vélos semble participer de cette festivité. Dans cet extrait, l'utilisation des onomatopées « quiquis » et « pouet pouets », utilisés pour décorer les vélos ou faire du bruit, semble d'ailleurs symboliser l'aspect léger de l'action. Des slogans humoristiques sont également scandés lors des vélorutions, les militants en rapportent notamment deux : « La seule solution la vélorution », « La vélorution à La Tour-du-Pin ça fait rouler tous les gamins ». L'aspect convivial des vélorutions ressort également, puisque sont organisés un pique-nique, ainsi qu'une tombola et un apéro après la réalisation du circuit en vélo. Les militants recourent à la décoration des vélos et au déguisement des participants parce qu'ils veulent donner une image sympathique et familiale du vélo. Les quelques affiches [voir l'affiche de la vélorution de 2017 en annexe], très colorées, avec un cycliste tout sourire, collées par les militants pour indiquer aux Turripinois la tenue d'une vélorution, montrent également le caractère festif de la manifestation. La militante place la visibilité des vélos dans l'espace public comme l'objectif principal de la vélorution. En 2014, la vélorution turripinoise a réuni une soixantaine de participants. Les années suivantes la vélorution a réuni moins de participants, une quarantaine environ.

Clichés 20 et 21. La vélorution des Vallons du 9 septembre 2017.



20. Les vélorutionnaires, sur le parvis de la salle Equinoxe, décorent leurs vélos.



21. Les vélorutionnaires, tous à vélo, passent devant les halles de La Tour-du-Pin. Sur la remorque traînée par le vélo situé à gauche dans cliché, une pancarte indique « La Tour-du-Pin fait sa vélorution ».

Cliché 22 et 23. La vélorution des Vallons du 27 juin 2015.



22. Les vélorutionnaires passent devant les halles de La Tour-du-Pin.



23. Les vélorutionnaires, rassemblés devant les halles, font une photo de groupe.

(Les clichés 22 et 23 ont été pris par Stéphanie, militante du collectif Environ)

Une « manifestive » moins revendicative

En plus de privilégier le recours à une mise en scène humoristique, qui constitue un trait caractéristique des formes de la contestation publique du « nouveau » militantisme, les vélorutions turrinoises se distinguent par leur volonté de ne pas se placer dans une posture de contestation frontale de l'ordre établi. Tout en insistant sur l'aspect festif de

l'événement, ce militant développe ce souhait de ne pas être dans une posture de revendication :

« Faisons la fête, c'est le moment, il faut faire la fête en vélo, il faut faire la fête avec les copains, il faut faire la fête dès qu'on peut. Sans pour autant mettre le bordel et emmerder tout le monde mais il faut profiter au maximum de ce qu'on peut pour s'amuser et je peux vous dire que c'est festif la vélorution, on s'éclate avec les copains. (...) Et je trouve qu'il faut faire la fête et il n'y a qu'en faisant la fête qu'on va arriver à convaincre les gens, un côté sympathique, un côté amusant. Et puis nous ça nous amuse, nous organisateurs, on s'éclate, c'est ça aussi le truc. Parce que manifester contre un truc, ce n'est pas toujours très glorieux alors je l'ai fait, mais c'est pas très marrant. (...) Donc on va pas se battre contre les voitures mais on va juste essayer d'imposer notre place, notre juste place, c'est tout, sans faire la guerre, on n'est pas là pour faire la guerre. (...) On ne va pas s'emmerder, on a bien assez d'emmerdes toute la journée, on ne va pas en plus faire des manifs à militer contre je sais pas quoi, ça se fait, je le conçois. Je veux dire quand il y en a qui manifestent pour garder la liberté de l'avortement, je suis d'accord, ce n'est pas très rigolo mais on n'a pas le choix. Mais quand on peut faire une manifestation qui est rigolote et sympathique, pourquoi on ne la ferait pas. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 10)

Ce militant établit une comparaison entre les vélorutions et les manifestations plus traditionnelles. Le parallèle avec la manifestation classique lui permet de mettre en avant le côté festif associé aux vélorutions. Le terme « fête » est utilisé à des nombreuses reprises et le vocabulaire relatif à l'amusement est très présent dans ses propos. L'imaginaire associé à la manifestation classique se révèle plutôt négatif, comme le laisse penser l'utilisation d'un vocabulaire relatif à la nuisance et au dérangement : « mettre le bordel », « emmerder tout le monde ». Si manifester pour garder certains droits (l'avortement est cité en exemple) paraît nécessaire, ce type de manifestation ne semble pas symboliquement gratifiante. Le conflit est par ailleurs également perçu négativement comme le suggère le recours au champ lexical de la guerre : « guerre », « se battre ». D'ailleurs, ce militant précise que la manifestation n'est pas dirigée « contre » les automobilistes mais, au contraire, en faveur des cyclistes, il préfère ne pas se présenter dans une posture de confrontation frontale.

Dans le même ordre d'idées, une autre militante d'Environ ramène le choix d'une dimension festive au caractère contraignant du contexte de La Tour-du-Pin :

« C'est sûrement la meilleure façon de se rendre sympathique aux yeux des gens et de les sensibiliser. (...) C'est rigolo, c'est sympa et puis ça va sensibiliser les gens. Et puis comme je vous dis dans une petite ville comme La Tour-du-Pin il vaut mieux se montrer sous son jour festif et pédagogique que de défiler dans les rues et de revendiquer. Je pense que ça serait très mal vécu. Alors que la vélorution on est déguisés, on fait pouet pouet, je pense

que ça passe bien auprès des gens, je pense qu'il y a un capital sympathie autour de ça. »
(militante Environ, entretien 11)

Tout se passe comme si le recours à l'humour atténuait la portée politique de la manifestation, y compris aux yeux de cette militante, et la possibilité pour les turripinois de critiquer cette forme de protestation collective. D'ailleurs, la militante suggère qu'au regard du contexte, la « petite ville de La Tour-du-Pin », il est préférable pour eux de se présenter sous des traits aimables. Cette allusion au caractère contraignant du contexte sur le choix du type d'action collective peut aussi traduire le caractère non légitime de ce type de revendication dans l'espace périurbain. Les territoires périurbains sont en effet le plus souvent associés à une mobilité exclusivement automobile et de fait, la part modale de celle-ci y est très élevée. Les élus sont parfois peu sensibles au développement de ce moyen de transport. Les militants en faveur du vélo quotidien dans le périurbain appartiendraient alors à un groupe dominé, au moins symboliquement, par les automobilistes. D'après Patrick Champagne (1984), l'un des enjeux entre le groupe qui manifeste et la presse est l'imposition d'une image sociale de l'événement :

« tout groupe social qui manifeste produit en même temps une image publique de lui-même. Si manifester en défilant c'est "montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir", c'est aussi "se montrer" tout court et agir presque exclusivement par la représentation (au sens théâtral) que le groupe veut donner à voir aux autres. Les organisateurs de toute manifestation, c'est-à-dire ceux qui la décident et cherchent à en contrôler, dans les moindres détails, le bon déroulement, le savent et mettent en œuvre des stratégies de présentations de soi plus ou moins complexes et explicites qui visent à agir principalement sur la représentation que le public, à travers la presse, peut se faire du groupe qui manifeste. » (Champagne, 1984, p.24).

Le souci de « bonne présentation » peut amener les manifestants à devenir excessivement gentils et dans la retenue (Champagne, 1984). Sylvie Ollitrault (2008) souligne d'ailleurs que pour les mouvements écologistes ne pas être revendicatifs participe d'une stratégie pour garder un profil attrape-tout et pour se dissocier des mouvements d'extrême-gauche.

Encadré 11. Le mouvement Vélorution à l'échelle nationale

La première édition de la vélorution est organisée à Paris en 1972 par l'association « Les amis de la Terre » pour contester un projet d'autoroute qui devait traverser la capitale. Les Vélorutions, (avec un grand "V" et qui désignent alors le mouvement militant),

réapparaissent dans les années 1990 en France. Elles sont composées d'une « masse critique », appelée vélorution (avec un petit «v») qui désigne la manifestation cycliste, et de toute autre action en faveur du vélo, tels que les ateliers mécaniques. Le plus souvent les vélorutions sont mensuelles et se tiennent dans des villes petites à grandes : Annecy, Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bruxelles, Caen, Chambéry, Cherbourg, Concarneau, Gap, Genève, Grenoble, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Niort, Paris, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Vendôme, Voiron. Les manifestations sont la plupart du temps festives, avec des slogans comme « Eteignez vos moteurs, respirez le bonheur », « Motos sur le goudron, CO dans les poumons ».

Depuis 2010, chaque année en juillet se tient une vélorution universelle dans une ville francophone, où tous les cyclistes peuvent se rendre. La première édition a eu lieu à Paris en 2010 et 2011, suivi par Concarneau, Marseille, Grenoble (en 2014), Bruxelles, Toulouse, Nancy, Nevers et Tours en 2019. Le lieu de la vélorution universelle de l'année d'après est décidé collectivement en assemblée ouverte à la fin de l'évènement.

Les modes d'organisation et les actions d'une vélorution peuvent varier d'une ville à l'autre. Chaque groupe est autonome, le site internet créé par l'association Vélorution Paris Île-de-France déclare : « Il n'y a pas de centralisation, ni de volonté d'en avoir une. ». Dans la rubrique « Ce qui nous anime » du site de la Vélorution Île-de-France, il est aussi possible d'y lire : « Gratuité, entraide, apprentissage de l'autonomie », « Décentralisation maximale des organisations et des décisions »²⁴. Ces valeurs, et notamment la décentralisation, se rapprochent de l'autogestion et du municipalisme, dont il a été question dans le chapitre précédent. Parfois les vélorutions sont organisées par une association loi 1901, comme dans le cas de l'association Vélorution Paris Île-de-France, parfois par un groupe de militants non réunis en association, comme à La Tour-du-Pin. Les vélorutions peuvent être organisées en lien avec d'autres organisations, luttant pour le vélo comme moyen de déplacement, pour le développement des transports en commun, ou se positionnant sur des problématiques relatives à l'énergie (contre l'extraction des gaz de schiste ou contre l'énergie nucléaire), ou toute autre thématique selon ce que juge pertinent le groupe vélorutionnaire local. Les choix d'organisation des manifestations

²⁴ Vélorution Paris Île-de-France, URL : <<http://velorution.org/organisation/>>, consulté le 19 septembre 2019.

locales sont décentralisés. Comme dans le « nouveau » militantisme, les liens entre organisations qui participent à une même action sont informels et labiles.

Chaque collectif définit les objectifs qu'il souhaite atteindre mais toutes les vélorutions ont en commun de promouvoir le vélo comme mode de déplacement quotidien. Le plus souvent des revendications concernent l'aménagement car d'après les militants de la vélorution universelle, l'automobile « impose sa forme d'urbanisation (zones commerciales périurbaines, villes dortoirs, périphériques, 4 voies, autoroutes, mort des cœurs de village et de petits villes, des lignes de train de proximité, des transports en commun périurbain...) »²⁵. Le site de la Vélorution Paris Île-de-France mentionne que « Les Vélorutions font souvent le lien avec les problèmes actuels dus aux besoins en énergie et à ses modes d'approvisionnement et/ou de production, aux aberrations des aménagements et du système de transports, au manque de démocratie, à la contre-productivité technique et industrielle, etc. Le vélo est donc aussi vu comme un moyen de transformation sociale ». Les vélorutionnaires parisiens se déclarent également « Etre pacifique, écologique, antifasciste, et lutter contre toutes les discriminations ; en particulier, nous sommes (...) antisexistes, antiracistes, antiâgistes, antihomophobes »²⁶. Pour les vélorutionnaires parisiens, qui s'inscrivent dans les courants de la gauche radicale, l'horizon de la mobilisation ne reste pas cantonné à des objectifs facilement atteignables mais vise un changement de système.

Un des textes de référence cité par Vélorution Paris Île-de-France, mais aussi par certains vélorutionnaires turripinois, est *Energie et équité* (1973) d'Ivan Illich. La thèse principale d'Ivan Illich est que le meilleur révélateur des inégalités n'est pas l'argent mais l'énergie disponible pour l'individu. Pour lui, il existerait une relation inverse entre l'énergie consommée par une société et l'équité de la distribution de richesse entre ses membres.

Des actions jugées peu efficaces par certains élus

La vélorution constitue un évènement festif, mis en scène de façon humoristique, qui cadre mal avec les formes d'engagement associatives plus traditionnelles, auxquelles les

²⁵ Vélorution universelle, URL : <<http://velorutionuniverselle.org/>>, consulté le 19 septembre 2019.

²⁶ Vélorution Paris Île-de-France, URL : <<http://velorution.org/organisation/>>, consulté le 19 septembre 2019.

élus sont habitués. En parallèle, les élus rencontrés se révèlent très critiques vis-à-vis des registres d'action des militants, qu'ils estiment inefficaces :

« J'ai l'impression qu'ils n'ont pas envie de se lier par une certaine normalité. C'est plus sympathique de rester comme ça, à œuvrer un peu. Mais je ne vois pas bien le développement du vélo à travers Environ. On a fait une fête intercommunale au printemps. Environ faisait des démonstrations de tandem. Alors déjà, le tandem, c'est quelque chose d'assez curieux mais c'était simplement des baptêmes de tandem. C'est-à-dire ils prenaient les gens intéressés, ils les promenaient à travers La Tour-du-Pin et ça s'arrêtait là. C'est quoi le but de faire du tandem, le développer ? C'est un peu comme la calèche avec des chevaux qui promènent les gens. Après vous n'achetez pas une calèche une fois que vous avez fait votre tour. Vous n'achetez pas non plus un tandem. Voilà, bon, c'est très sympathique. » (militant Environ, ancien élu de la CCVT, entretien 42)

Le répertoire d'action du collectif apparaît singulier aux yeux de cet élu, également adhérent du collectif Environ, et lui semble en dehors du militantisme « normal ». Il est possible de supposer qu'en tant qu'élu, il fait par là référence à des modes d'actions plus institutionnalisés. Il suggère que les actions de l'association sont inefficaces et ne s'inscrivent pas dans une politique définie de développement du vélo. Lorsqu'il met en avant le caractère atypique de l'objet tandem, la construction de sa phrase – la première partie de phrase débute par « déjà » et la seconde par « mais » - lui permet d'insister sur l'accumulation des aspects étranges de l'action. Il ramène d'ailleurs les actions de l'association à des mobilisations de type folkloriques comme le suggère la comparaison avec le tour de calèche. La dernière phrase et l'utilisation de l'adjectif « sympathique » suggère qu'il considère les actions de l'association comme agréables mais inoffensives. Plus généralement, les élus rencontrés ne sentent pas de mobilisations fortes sur la politique cyclable : « Moi je n'ai pas senti quand même au niveau associatif un relais très fort sur les problématiques de déplacements vélo. » (président de la CCVT et conseiller général de l'Isère, entretien 33). Ils ne perçoivent pas l'association comme opérationnelle et pensent que la vélorution touche avant tout des gens convaincus.

3. DES MILITANTS ENTRE IDEAL DE TRANSFORMATION SOCIALE ET OBJECTIFS PRAGMATIQUES

Les militants d'Environ partagent avec les « hippies » des années 1970 une volonté de transformation profonde de la société. Cet idéal se traduit dans une partie des objectifs de la vélorution. A l'image des premiers communautaires, la transformation de la société est

pensée par les militants d'Environ à partir de la multiplication de comportements et d'espaces qui ne suivent pas la logique dominante du système. Cependant, en parallèle, certains objectifs de la vélorution sont davantage limités et illustrent ainsi une caractéristique du « nouveau » militantisme. Le « nouveau » militantisme, à la différence des « hippies » des années 1970, se caractérise en effet par la restriction des revendications sur des objectifs pragmatiques et facilement atteignables.

Un idéal de transformation de la société par sensibilisation des individus

L'échec de Mai 1968 a justifié le déplacement de la contestation politique, de l'affrontement direct avec le système social à l'anticipation d'une autre société. Lors de Mai 1968, l'exigence utopique était inséparable de mots d'ordre politiques appelant la fin du capitalisme et de l'appareil d'Etat gaulliste. Dès l'été, le champ politique était rendu aux pratiques de la négociation et du compromis. Alors que pour l'extrême-gauche léniniste, seule la classe ouvrière était révolutionnaire et que la prise du pouvoir d'Etat était le pivot de tout changement social, les premiers communautaires se référaient à Marcuse et aux chefs de file de la nouvelle gauche aux Etats-Unis, et pensaient une révolution par la multiplication d'espaces en marge du système. Les groupes marginaux qui développaient une critique de tous les aspects de la vie quotidienne étaient perçus comme une véritable force révolutionnaire, capable de mettre fin au capitalisme. Dans ce cadre, toute manifestation du refus de l'ordre social dominant était intégrable au processus révolutionnaire (Léger, Hervieu, 1979).

Près de cinquante ans après Mai 1968, les militants du collectif Environ partagent avec les « hippies » des années 1970 une volonté de transformation profonde de la société, pensée à partir de la multiplication d'expériences en marge du système. Dans ce cadre, la sensibilisation des individus constitue un objectif des vélorutions des Vallons. Plusieurs militants mettent en avant cet objectif : « L'objectif d'une vélorution c'est de sensibiliser les gens et leur dire, il ne faut pas avoir peur de circuler en vélo, venez avec nous, vous allez voir, c'est très agréable. » (militante Environ, entretien 9), « L'idée c'est de montrer aux gens, mais ça c'est plus délicat, c'est plus indirect, qu'on peut se déplacer en vélo facilement, sans danger, sans risque et on aimerait que les gens réalisent que cette course, ils pourraient la faire en vélo. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 10), « A la base [l'objectif], c'est de montrer que le vélo peut être utilisé, c'est de montrer que le vélo est

un moyen de déplacement simple, avec tout ce qui s'ensuit : pas cher, écologique. » (militante Environ, entretien 20). Céline, une militante du collectif Environ, adhère particulièrement à l'idée que le changement de société se produit par la multiplication des gestes écologiques :

« A un moment donné il va falloir se poser des questions, se dire par où on commence, on fonde les bases comment, puisque tout est bancal on essaie d'améliorer le système avec des prises de conscience, changer les habitudes même si humainement le changement c'est pas simple. (...) De toute façon les riches et les pauvres sont à la même enseigne, ils respirent le même air à ce que je sache donc c'est tout le monde qui doit prendre conscience et je pense que si je gagnais entre 10 000 et 15 000 euros par mois je penserais la même chose, donc j'espère que ceux qui ont les moyens pensent humainement. Je garde cet espoir là parce qu'on dit toujours l'argent, non ce n'est pas vrai, je pense qu'on a tous conscience de ça et après il faut remonter le moral des troupes et se dire "OK qu'est-ce qu'on met en place ?", "quels efforts vous pouvez faire vous au quotidien ? Et puis sachez que même si vous ne voyez pas les effets, le fait de le faire, il y a des prises de conscience", ça amène un mouvement et on améliorera le système pour préserver la planète et nos sociétés malgré toutes ces disparités. (...) On n'a pas cette volonté révolutionnaire, on est à y aller en douceur à sensibiliser les gens petit à petit, oui on est pas des écolos révolutionnaires même si on peut pas dire qu'on est tous écolos parce qu'être écolo c'est quoi, mon chéri il me dit être écolo, en gros on va monter un parti de la politesse et un parti de la nature, c'est ça, c'est se dire on prend conscience qu'on est dans un environnement et qu'il y a des choses qui nous interpellent. » (militante Environ, entretien 19)

Le discours de cette militante suggère que la crise écologique peut se résoudre grâce aux bonnes volontés individuelles. Aux yeux de Céline, la mobilisation s'adresse avant tout à l'individu qui réfléchit à sa responsabilité collective, aux conséquences collectives de ses actes individuels. En affirmant que chacun peut adopter des comportements écologiques, cette militante tend à redonner aux individus un rôle à jouer dans la transition écologique. Elle adhère à un idéal de transformation profonde de la société, rejoignant en cela les expériences communautaires des années 1970. D'un autre côté, Céline tend ainsi à faire peser la responsabilité des problèmes environnementaux sur les individus. Elle mobilise à plusieurs reprises un vocabulaire relatif à la « prise de conscience », expression fortement imprégnée d'une connotation psychologique, qui insiste sur le caractère individuel de la remise en question du monde qui aboutit à un changement de comportement. Il s'agit d'abord à ses yeux de choix individuels, les problèmes collectifs sont ainsi individualisés. L'individualisation des problèmes ne semble pas être présente dans tous les collectifs organisant des vélorutions, un des slogans utilisés par l'association Vélorution Île-de-France est ainsi : « Voitures individuelles = problèmes collectifs ».

En fin d'extrait, Céline tient à se démarquer des militants « révolutionnaires », auxquels elle semble attacher de fortes connotations péjoratives. Elle insiste d'ailleurs fortement sur l'aspect progressif de leur militantisme, en particulier avec les expressions « en douceur » et « petit à petit », qui s'oppose à l'idée de rupture inhérente à la révolution. L'évocation d'un « parti de la politesse » laisse également entendre que l'écologie est une norme de comportement, une sorte de savoir-vivre, un respect des bonnes manières. Etre écologiste équivaut à « bien » se comporter, la définition de l'écologie esquissée dans cette fin d'extrait s'avère ainsi normative. L'utilisation du mot « effort » par cette militante suggère par ailleurs un *ethos*, la façon de se déplacer et plus généralement la vie quotidienne relèvent d'une discipline de vie. Jean-Baptiste Comby et Mathieu Grossetête (2012) étudient les prescriptions visant à rendre les individus plus prévoyants et à adopter des comportements sobres et tempérés en redéfinissant les manières légitimes de se déplacer, de consommer ou de s'alimenter. Les auteurs envisagent ces discours comme un phénomène normatif, ils parlent d'ailleurs de « norme de prévoyance », qui correspond aux discours qui enjoignent les individus à être prévoyants en anticipant les conséquences futures de leurs pratiques individuelles sur autrui. A travers le cas des comportements énergétiques et routiers, les auteurs montrent que les médias généralistes et les discours politiques font porter la responsabilité des changements climatiques prioritairement sur les individus. Les représentants associatifs entendent également diffuser des règles de comportements prévoyants. Dans un tel cadre, les problèmes publics deviennent fortement individualisés et ne relèvent plus de choix collectifs, ils sont dépolitisés.

En universalisant les normes, que chacun peut appliquer après réflexion, Céline tend à nier les mécanismes de domination de classe et les différents modes de vie sous-tendus par l'appartenance à une classe ou à l'autre. Jean-Baptiste Comby et Matthieu Grossetête (2012) soulignent par ailleurs que ces normes sociales et ces comportements prévoyants paraissent d'autant plus légitimes qu'elles sont présentées comme universelles, comme si tout un chacun, sans distinction de classe ou d'origine, pouvait aisément les adopter. Les groupes sociaux favorisés n'ont que de petits ajustements à réaliser pour adopter un mode de vie sobre, ils adhèrent alors fréquemment à la norme de prévoyance, d'autant plus qu'ils en tirent des gratifications symboliques. Dans les milieux populaires, l'adoption de comportements écologiques se fait d'abord pour des raisons financières plus que pour des impératifs moraux (Comby, Grossetête, 2012).

Une manifestation qui se fixe des objectifs limités

Si l'objectif de sensibilisation des individus fait écho à un idéal de transformation profonde du système social, partagé avec les « hippies » des années 1970, lors des vélorutions des Vallons les militants du collectif Environ poursuivent en parallèle des objectifs plus limités. La restriction des objectifs et le pragmatisme sont des traits caractéristiques du « nouveau » militantisme.

Alors que les « anciens » mouvements sociaux s'inscrivaient dans le long terme et se caractérisaient par une volonté de transformation sociale, les « nouveaux » militants se fixent des objectifs atteignables. Pour Jacques Ion et ses collègues (2005), les engagements actuels n'ont pas pour objectif la modification du cadre politique dans lequel se situe l'action, les participants sont uniquement d'accord sur la nécessité de changer certaines situations. Les « nouveaux » militants se soucient d'identifier précisément des objectifs limités, mais atteignables. D'après les auteurs, la multiplication des actions écologistes, altermondialistes, caritatives par exemple, semble avoir pour objectif de se prémunir de dangers majeurs plutôt que de se battre pour un avenir meilleur et pour une transformation profonde de la société. Si l'objectif de l'amélioration de la situation de tous, le « grand soir », n'est plus l'horizon de la mobilisation, l'amélioration immédiate de la situation de quelques-uns est aujourd'hui préférée. Les militants semblent ainsi davantage agir au cas par cas. Il s'agit de limiter les objectifs pour préserver l'efficacité. Selon les auteurs, le discours militant sur la recherche d'efficacité en rencontre un autre, répandu, sur l'impuissance du politique. L'objectif d'efficacité est ainsi souvent synonyme de critique à l'égard des autorités publiques, qui n'agissent pas concrètement sur les situations dénoncées (Ion et al., 2005). A l'image des « nouveaux » militants, les membres d'Environ qui participent aux vélorutions prenant place à La Tour-du-Pin, adoptent des objectifs facilement atteignables, comme le décrit cette militante :

« La signalisation il y en a très peu, il y a quand même des panneaux où il y a quelques rues interdites mais autorisées au vélo en centre-ville. A une des vélorutions on a milité pour qu'il y ait des panneaux triangulaires qui permettent de tourner à droite, par exemple à un feu, à un vélo alors que le feu est rouge. C'est le panneau tourne-à-droite je crois qu'on appelle ça comme ça. Parce qu'on essaie de revendiquer des choses quand on fait des vélorutions justement, il y a des demandes. (...) En général on essaie de trouver une cause à défendre et souvent c'est lié à la signalisation qui manque à la Tour-du-Pin. (...) Le panneau tourne-à-droite qu'on a voulu cette année, en 2016, on s'est fait des t-shirts avec

les panneaux imprimés dans le dos et puis là où on avait notre lieu de rendez-vous on avait posé le panneau aussi. » (militante Environ, entretien 9)

Chaque année, les militants portent des demandes lors des vélorutions, la plupart du temps qui ont trait à la signalisation routière comme l'explique cette militante, et notamment pour l'année 2016 l'introduction du panneau tourne-à-droite à La Tour-du-Pin. Les vélorutions des Vallons ont ainsi malgré tout une dimension militante. Cela dit, la revendication d'introduction de panneaux de signalisation paraît relativement limitée et éloignée d'une demande de mise en place par la collectivité d'une véritable politique en faveur du vélo, comme c'est le cas de La Pie Verte. En plus des actions mentionnées dans cet extrait, le caractère militant se traduit également par l'élaboration par les organisateurs d'un quizz à visée informative, avec des questions sur les panneaux, le code de la route, le vélo, la vélorution et les nouvelles mesures gouvernementales en faveur du vélo [voir le quizz de la vélorution de 2016 en annexe].

Une bataille à l'écart des idéologies

Si les vélorutions de La Tour-du-Pin se fixent des objectifs facilement atteignables, une partie des militants du collectif Environ tente d'évacuer l'aspect idéologique des demandes formulées. A ce titre, ce militant éloigne la demande de mise en place de panneaux à destination des cyclistes des revendications écologistes :

« Il faut qu'on fasse pression sur les élus sans pour autant passer pour des écolos qui veulent emmerder le monde. Le vélo c'est quand même important mais il faudrait que ce soit indépendant de la politique, moi je trouve. Le vélo c'est bien et c'est bien et puis c'est tout. Il n'y a pas de politique là dedans. Donc le but c'est de faire avancer la cause du vélo. (...) Nous ce qu'on veut c'est que la cause avance sans pour autant, essayer un peu, je pense que ça ne passera pas mais bon, sans trop se montrer, sans trop faire de prosélytisme, sans trop faire de prosélytisme, c'est-à-dire obtenir ce qu'on veut parce qu'on y a droit. Ce n'est pas de l'écologie c'est juste de la circulation routière. Ok c'est de l'écologie, pour certains ils vont voir ça comme de l'écologie mais nous c'est juste des panneaux de circulation routière. On ne demande pas plus. De même que le marquage au sol, le marquage au sol ce n'est que de la circulation routière. Il n'y a rien d'écologique là dedans, ça l'est par son utilisation c'est tout mais le fait de mettre des panneaux ça coûte rien et ça améliore la vie des cyclistes. C'est ça l'idée. Par contre si on commence à dire "nous on est des écolos, il faut plus de vélos, on veut des panneaux". Non ça c'est sûr qu'on va droit dans le mur, on va droit dans le mur. (...) Le but c'est d'arriver, le but c'est d'obtenir satisfaction, ce n'est pas de marquer des points. » (militant Environ, La Pie Verte, entretien 10)

Le discours de ce militant rapporte les panneaux et le marquage au sol à la circulation routière, c'est-à-dire à la législation. Dans ce cadre, les mobilisations des vélorutionnaires

turripinois n'ont pas pour fondement une idéologie mais visent l'application de la loi sur l'intégralité du territoire français. Ce militant exprime sa volonté que la problématique vélo reste en dehors de toute implication idéologique. Il souligne d'ailleurs que, pour lui, le vélo est neutre sur le plan idéologique. En rabattant la mise en place de panneaux tourne-à-droite et de marquages au sol à de la « circulation routière », ce militant défend l'idée que l'aménagement en soi ne porte pas de valeurs idéologiques. De façon intéressante, ce militant emploie l'adverbe « juste » ou l'expression « ce n'est que » avant de parler des panneaux ou de marquage au sol, comme s'il tentait de restreindre la signification idéologique de la signalisation routière. Il s'agit pour ce militant d'œuvrer pour le vélo sans chercher à susciter l'adhésion et sans se faire remarquer par la mairie de La Tour-du-Pin. Pour lui, il semble impossible de se présenter comme appartenant au mouvement écologiste car la rupture avec la mairie actuelle de La Tour-du-Pin est trop importante et les revendications ne peuvent aboutir qu'à un échec. En fin d'extrait, ce militant présente la mise en place de panneaux et de marquage au sol comme une solution consensuelle, en insistant sur le faible coût et l'amélioration des conditions pour les cyclistes. En parallèle, il se met d'ailleurs à distance d'une position de revendication, qui est suggérée par l'emploi de l'impératif, dans l'expression « il faut plus de vélos » et le verbe « vouloir » (dans la formule « on veut des panneaux ») qui sous-entend une intention ferme et déterminée.

Lilian Mathieu (2011) partage le constat d'une restriction de l'action sur des objectifs atteignables. Cependant, il ne s'agit pour lui pas pour autant d'une volonté de pragmatisme de la part des organisations mais plutôt d'une contrainte subie, due à des rapports de forces défavorables. La volonté de transformation des politiques n'est en effet pas totalement absente des mouvements, comme dans le cas du mouvement des vélorutions à l'échelle nationale. Mais, bien que les militants ne se réfèrent pas toujours à un projet politique précis, ils expriment parfois un rejet de l'état actuel du monde et une volonté de bouleversement radical. C'est le cas des militants du collectif Environ et en particulier des militants « engagés » qui, comme indiqué dans le deuxième chapitre, développent une critique radicale du fonctionnement actuel de la société. Seulement, le contexte idéologique défavorable contraint les militants à limiter l'expression leurs espoirs de changement (Mathieu, 2013). Cela semble valoir dans le cas étudié dans la mesure où le militant cité ci-dessus restreint l'expression de ses revendications en reliant cette restriction au contexte de la Tour-du-Pin.

Une méfiance à l'égard des jeux politiques

En tentant de réprimer l'aspect idéologique de leurs demandes, cette partie des militants du collectif Environ préfère mettre en avant des arguments techniques, plus que politiques, lorsqu'ils s'engagent dans un dialogue avec les élus et les techniciens communaux. L'écart vis-à-vis de la sphère politique instituée est alors volontaire, de la part de militants qui se montrent hostiles à l'égard des jeux politiques (Ion et al., 2015). Les militants dénoncent ainsi parfois la « trahison » des élus, ceux-ci ne s'intéressant pas aux préoccupations des militants associatifs, qui se chargent alors eux-mêmes de résoudre les problèmes dont ils se saisissent. Les élus sont alors considérés comme trop éloignés des réalités concrètes de la vie quotidienne. Si les actions sont explicitement présentées comme restant à côté du jeu politique, elles interrogent de fait le politique. Dans la mesure où elles s'inscrivent dans les failles de l'action publique, elles doivent composer avec les représentants du gouvernement ou des collectivités locales (Ion et al., 2005). Un militant du collectif Environ, après avoir explicité les demandes portées lors des vélorutions, incarne cette position de méfiance vis-à-vis des jeux politiques :

« La dernière vélorution on avait fait comme thématique le cédez-le-passage avec priorité pour les vélos et ça on n'a pas eu de suivi mais il faut qu'on fasse un courrier, la difficulté c'est de frapper à la bonne porte. C'est-à-dire qu'on voudrait faire mettre ces panneaux cédez-le-passage qui à la Tour-du-Pin seraient d'une utilité extraordinaire, c'est-à-dire que les feux de la Tour-du-Pin sont tous suivis d'une piste cyclable, ce qui veut dire que quand le feu est rouge, le cycliste peut passer, il va sur la piste cyclable, donc il n'y a aucun danger, il n'y a aucun danger à la Tour-du-Pin de mettre ce type de panneau. Donc il n'y a aucune raison qu'on nous refuse ça, la seule raison elle peut être politique. Et c'est là où il faut vraiment frapper à la bonne porte, c'est-à-dire il ne faut pas que les politiques s'en mêlent, il faut qu'on demande ça par exemple aux services techniques, mais il ne faut pas qu'on demande au maire parce que si on demande au maire, la politique va s'en mêler je pense. »
(militant Environ, La Pie Verte, entretien 10)

En préférant dialoguer avec les services techniques, ce militant choisit de se mettre à distance d'une certaine forme de politique, celle des débats politiques, de la compétition politique, du jeu de concurrence entre les partis, de la lutte de pouvoir entre hommes politiques. Il s'éloigne de la politique, telle que définit par Jean Leca (2012). Cependant, il souhaite par ailleurs s'impliquer dans les conflits d'intérêts inhérents à la vie en société. Le politique, selon la définition proposée par Jean Leca (2012), l'intéresse. Ce militant ne croit pas au débat politique dans la mesure où celui-ci serait pipé. Il se montre très méfiant

à l'égard du maire actuel de La Tour-du-Pin, Fabien Rajon (mandat depuis 2014, en cours), en partie car son étiquette, divers droite, est éloignée des préoccupations écologistes, auxquelles le collectif Environ, dans sa globalité, est associé. De plus, lors des élections municipales de 2014, ce militant, ainsi que deux autres membres du collectif Environ, ont figuré, à titre individuel, sur la liste électorale du candidat Alain Richit (maire de 2008 à 2014), affilié au Parti socialiste. Ce militant craint ainsi qu'ils soient identifiés par le maire actuel comme faisant partie de l'opposition et que celui-ci refuse leur demande pour une raison de concurrence entre partis politiques. A ce titre, une des deux autres militantes impliquées dans la campagne de 2014 d'Alain Richit déclare :

« La première année, en 2014, on avait été entendu et apprécié je pense parce qu'à notre rendez-vous le jour de la vélorution, il y avait le président de la communauté de communes [affilié au PS] qui était venu sur place. (...) Ils sont passés à droite [la commune de la Tour-du-Pin], c'étaient les élections municipales 2014, en mars. Il y a eu un impact là dessus je pense, sur la façon dont on est écouté. Les politiques de droite sont moins accueillants parce qu'on était de l'autre côté nous. Il n'y a pas forcément de contacts faciles. » (militante Environ, entretien 9).

Une cause qui reste marginale aux yeux des élus et des techniciens

Si les militants se méfient de la sphère politique institutionnelle et des compétitions qui s'y jouent entre élus, de leur côté, les élus se défient également des militants et préfèrent les coopérations ponctuelles avec eux, comme le décrit le directeur général adjoint de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour :

« Ils ne sont pas du tout intégrés dans une commission ou des choses comme ça parce que déjà on en a peur, je vais pas dire qu'on en a peur, si vous voulez c'est des gens qui sont bien mais qui ont un petit côté malheureusement, ils ont un petit côté intégristes qui peut faire peur à certains élus. Voilà c'est un peu des jusqu'au-boutistes dans leur démarche, ils sont prêts à rouler par moins dix degrés dans la neige. C'est des gens comme on en connaît tous, ils sont sur leur vélo qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, ils sont toujours sur leur vélo. Je pense que beaucoup d'élus les prennent un peu pour des, ils ont un petit côté hurluberlus, je vous dis un petit peu intégristes écolos qui peut faire sourire ou peut faire peur des fois vis-à-vis des positions assez tranchées. Ils n'ont pas peur d'être violents dans les attitudes, d'avoir des attitudes un peu négatives sur d'autres politiques de la collectivité. C'est pour ça qu'on travaille avec eux mais qu'on les laisse un peu sur leur secteur. » (DGA CCVT, entretien 32)

Cet extrait suggère que les militants de l'association travaillent avec la collectivité de façon ponctuelle. Dans le même ordre d'idées, lors d'autres entretiens, les militants ont cité en exemple l'encadrement de sorties vélo qu'ils avaient réalisé à la demande de la

mairie ou bien de l'office du tourisme. Ces collaborations sont des initiatives individuelles. L'association n'a pas construit de relations suivies avec les différentes institutions, qu'il s'agisse de la mairie ou de la communauté de communes. Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, l'association souffre d'un manque de crédibilité auprès des élus, comme le suggèrent les expressions « intégristes écolos », « hurluberlus », qui mettent l'accent à la fois sur le côté revendicatif, sans concession, et extravagant des militants. L'évocation des mauvaises conditions météorologiques qui ne freinent pas les militants dans leur pratique du vélo montre aussi leur détermination, et peut-être également leur caractère atypique. D'ailleurs, cet enquêté semble fortement politiser un comportement, faire du vélo sous la pluie. Il est possible de penser que la politisation de ce comportement est une spécificité périurbaine dans la mesure où, dans une grande ville, les élus et les services techniques attachent moins de signification à ce comportement. Dans une grande ville, faire du vélo sous la pluie n'apparaît pas étrange à leurs yeux. Cet extrait suggère également deux positions parmi les élus vis-à-vis des militants. L'utilisation de l'expression « faire sourire » suggère que les élus ne prennent pas les militants au sérieux alors que « faire peur » laisse penser que les élus peuvent craindre le côté très revendicatif et sans compromis des militants. La collectivité préfère ainsi garder ces distances. A l'opposé de cette position, les militants « aménageurs » de La Pie Verte et les élus de la CAPI sont engagés dans une coopération pérenne, formalisée dans une convention, comme développé dans le chapitre précédent.

CONCLUSION

Les expériences communautaires des années 1970 visaient à expérimenter une autre forme de société et une autre façon de vivre. Dans cette perspective, la transformation du système social était envisagée par la multiplication d'espaces autonomes, en marge du système. Près de cinquante ans plus tard, les militants du collectif Environ rejoignent les « hippies » dans leur volonté de transformation sociale et une grande partie de leurs actions a également pour objectif de montrer qu'il est possible de vivre autrement, dès maintenant. Des parallèles peuvent ainsi être dressés entre les « hippies » des années 1970 et le collectif Environ. Néanmoins, les thèses sur la transformation du militantisme s'avèrent opératoires pour l'analyse du collectif Environ et permettent de saisir certaines spécificités de l'engagement des militants du collectif par rapport à celui « hippies » de

l'époque. Cela dit, une partie des critiques formulées par Lilian Mathieu concernant les thèses sur le « nouveau » militantisme se retrouve dans le cas du collectif Environ.

Les militants d'Environ, à l'image des « hippies » des années 1970, essaient de mettre en place, au travers de leur mode d'organisation, des relations interpersonnelles égalitaires. Depuis 2014, le groupe a ainsi décidé de s'organiser sous forme de collectif au sein duquel les responsabilités sont partagées entre sept militants. La mise en œuvre de modes d'organisation qui favorisent les relations horizontales est également caractéristique du « nouveau » militantisme. Cependant, comme dans les communautés de l'époque, l'horizontalité semble parfois difficile à atteindre dans la mesure où quelques militants ont plus que les autres une position de *leader* au sein du groupe. Par ailleurs, alors que l'ancienne présidente s'investit fortement dans le collectif, un autre militant se distingue par un faible engagement et une multi-appartenance associative, caractéristique du « nouveau » militantisme. Le militant peu impliqué ne se substitue pas, mais cohabite, avec le militant entièrement dévoué à la cause. Ainsi, une des grandes différences du collectif Environ par rapport aux communautés des années 1970 est que l'engagement peut être labile et ponctuel, à l'image du post-it, alors qu'auparavant l'engagement était total, l'intégralité de la vie se passant au sein de la communauté. La dimension individuelle de l'engagement transparait également dans la grande place laissée aux intérêts de chacun, et à ses spécificités, en particulier dans le choix des thématiques dont se saisit Environ. Cela dit, les intérêts et les compétences de quelques militants semblent peser davantage dans ce choix.

Une grande partie des militants du collectif Environ participe aux vélorutions qui prennent place à La Tour-du-Pin. Cet événement est mis en scène de façon humoristique, ce qui constitue un trait caractéristique des répertoires d'action du « nouveau » militantisme. Ainsi, les formes d'action du « nouveau » militantisme se retrouvent dans les territoires périurbains. Le caractère humoristique de l'action semble à mettre en lien avec le contexte périurbain au sein duquel ces revendications n'apparaissent pas légitimes aux yeux de certains élus. La voiture individuelle reste encore largement utilisée et l'usage utilitaire du vélo demeure une pratique dominée. Les militants préfèrent alors se présenter sous des traits aimables et ne pas se placer dans une posture de revendication. Ainsi, les vélorutions périurbaines, par rapport à celles qui ont lieu dans les grandes villes, semblent moins revendicatives. En parallèle, comme développé dans le

chapitre précédent, La Pie Verte continue à mettre en œuvre des formes d'action plus traditionnelles. Dans ce cadre, les formes d'action du « nouveau » militantisme ne se substituent pas à d'autres formes de mobilisations : ces deux types de militantisme coexistent.

Les militants du collectif Environ aspirent à une transformation sociale d'ampleur, rejoignant en cela les « hippies » des années 1970. Dans ce cadre, un objectif des vélorutions est la sensibilisation des individus à la pratique du vélo comme moyen de déplacement utilitaire. L'idée sous-jacente est que la multiplication des gestes écologiques et l'évolution des comportements individuels peuvent résoudre la crise écologique et aboutir à un changement de société. Ainsi, de la même manière que les premiers communautaires, le changement de société est pensé à partir de la multiplication d'expériences qui ne suivent pas la logique dominante du système. Une autre partie des objectifs des vélorutions turripinoises s'avèrent relativement limités, en particulier ceux liés à l'introduction de panneaux de signalisation routière. Cette restriction des objectifs est un des traits caractéristiques du « nouveau » militantisme. Dans la mesure où certains militants sentent que leur positionnement politique est très éloigné de celui de la mairie actuelle de La Tour-du-Pin, et donc que le contexte idéologique local leur est défavorable, ils tentent d'évacuer le caractère idéologique des demandes formulées et préfèrent placer leurs revendications sur un plan technique. Malgré tout, ils choisissent d'adresser leurs demandes à la collectivité. Ces deux objectifs, la sensibilisation des individus et l'introduction de panneaux de signalisation routière, coexistent parmi les militants du collectif Environ ou peuvent être soutenus par un même militant.

Dans les années 1970, la première vague des immigrations en quête d'une utopie ne dura qu'un temps : l'obstacle foncier était un frein à l'installation dans la mesure où les propriétaires résistaient à vendre ou à louer et les « hippies » faisaient l'objet de rejet de la part des populations locales. La fatigue physique, causée par l'exploitation d'une terre pauvre, était un autre facteur de fragilité de ces expériences rurales (Léger, Hervieu, 1979). Ces obstacles exacerbent parfois les difficultés relationnelles entre membres de la communauté. Ainsi, au milieu des années 1970, l'utopie s'est déplacée, de la volonté radicale d'un changement de vie au souhait, plus limité, de vivre moins mal qu'ailleurs. Il n'était alors plus question de communautés. Les nouveaux arrivants souhaitaient vivre à

la campagne en s'insérant dans les réseaux économiques et sociaux locaux pour gagner leur vie. Le village était alors considéré, en opposition à la ville, comme un espace de sociabilité privilégié. Une partie des « marginaux » de la première vague, transformés en « installés », ont dû devenir petits propriétaires et, pour obtenir des prêts, ont dû composer avec les administrations locales responsables de la politique d'aménagement. Certains « marginaux » se sont aussi vus transformés en exécuteurs d'une politique étatique de réaménagement rural. Ils étaient ainsi « récupérés » par les collectivités locales et l'Etat qui en faisaient des conservateurs des espaces ruraux (Léger, Hervieu, 1979). On peut se demander dans quelle mesure le collectif Environ, dont certains militants commencent à avoir la volonté d'adresser leurs demandes à la collectivité, est amené à s'institutionnaliser progressivement, à l'image des « installés » qui sont devenus animateurs des politiques d'aménagements de l'Etat dans les années 1970 ? Dans quelle mesure l'idéal de transformation profonde de la société des militants du collectif est conduit, dans les prochaines années, à connaître le même sort que celui décrit dans *Le retour à la nature*. « *Au fond de la forêt... l'Etat* » ?

CHAPITRE 6

**SE METTRE A L'ECHELLE DE
L'INTERCOMMUNALITE OU RESTER LOCAL ?
OPPOSITIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET
LUTTES INTERNES A LA PIE VERTE**

INTRODUCTION

Lors de la « vague rose », qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980, les « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984) avaient la volonté de conquérir les mairies afin de mettre en place de nouvelles politiques et de conformer leur espace résidentiel à leurs usages. Le développement de l'intercommunalité, initié dans les années 1990, soulève la question de l'émergence d'un militantisme à l'échelle de cette nouvelle scène politique locale. Cette interrogation a encore peu été explorée par la littérature scientifique. Ce chapitre, en grande partie exploratoire, propose de comprendre les ressorts du développement du champ d'action de La Pie Verte et sa mise à l'échelle de l'intercommunalité, en rapport aux confrontations qui s'opèrent entre plusieurs groupes de militants qui portent des visions différentes du devenir de l'association.

Un des enjeux du passage à l'échelle intercommunale des organisations militantes est la constitution de l'intercommunalité comme territoire politique. C'est par ailleurs la raison pour laquelle la suppression des syndicats intercommunaux, considérés comme des espaces techniques de coopération, est visée. On entend aussi parfois qu'il faut passer d'une intercommunalité « de tuyaux » à une intercommunalité « de projets » (Vanier, 2010). La question de l'émergence d'un militantisme à l'échelle intercommunale est d'autant plus vive que, dans ces arènes, la politique se révèle souvent « confisquée » (Desage, Guéranger, 2011) par des arrangements, des compromis et des consensus entre élus, à l'écart du débat public. Ainsi, ces travaux posent la question de la vie démocratique et de la constitution d'une société civile à l'échelle intercommunale. Ils contiennent par ailleurs des éléments de justification d'une élection au suffrage universel direct des élus intercommunaux. Dans la mesure où ces études portent sur des intercommunalités urbaines ou des métropoles, l'un des apports de ce chapitre réside dans sa perspective périurbaine. La question de l'émergence d'un militantisme à l'échelle de l'intercommunalité est d'autant plus pertinente à poser ici puisque le quotidien des habitants du périurbain ne se cantonne plus aujourd'hui à l'échelle communale.

Dans quelle mesure le développement de l'intercommunalité conduit-il les militants rencontrés à se détourner de l'échelle communale et à investir cette nouvelle scène politique locale dans l'objectif de conformer leur espace résidentiel à leur usage ? De quelle façon et pour quelles raisons les militants associatifs investissent-ils les structures intercommunales ? Pour quelles raisons une orientation de développement de La Pie

Verte est-elle devenue dominante ? Quelles ressources, sociales et politiques, les militants mobilisent-ils pour mettre en œuvre leur projet, ou au contraire, résister à cette orientation dominante ? Pour répondre à ces questions, le présent chapitre se divise en trois parties.

Le développement de l'intercommunalité a entraîné l'ouverture de nouveaux lieux de pouvoir, qu'a investi le groupe de militants dominants localement, les « aménageurs », dans l'objectif d'acquérir un poids politique plus important. La première partie expose comment ces militants ont été amenés à investir cette nouvelle scène politique et la façon dont ils s'en saisissent.

Une deuxième partie est consacrée aux débats qu'a provoqué la volonté d'intégration du collectif Environ par La Pie Verte, afin de changer d'échelle. Si les militants d'Environ se sont fortement opposés à cette intégration parce que, entre autres, ils se sentaient en position de faiblesse par rapport à La Pie Verte, l'insertion dans des réseaux sociaux et politiques locaux de certains militants du collectif semble, en partie, expliquer et avoir rendu leur résistance possible.

La question particulière du développement de l'atelier vélo est génératrice de fortes tensions au sein de La Pie Verte, qui sont développées dans la troisième partie. Deux logiques s'opposent, défendues par les militants « aménageurs » d'un côté, qui souhaitent répondre aux contraintes entraînées par le passage à l'échelle de l'intercommunalité, et « mécaniciens » de l'autre. En particulier, l'étude de la rivalité entre le vice-président « Transports et déplacements » et le salarié de l'atelier vélo révèle des mécanismes de domination subis par ce dernier. Plus largement, les « mécaniciens » ne parviennent pas à mettre en œuvre leur vision du développement de l'atelier et leurs tentatives d'autonomisation restent inabouties.

1. SE REGROUPER POUR ACQUERIR UNE MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL

Le développement de l'intercommunalité a entraîné l'apparition de nouveaux interlocuteurs pour les associations locales. Les militants correspondant au profil « aménageur » et ceux s'inscrivant dans le profil « naturaliste » ont souhaité suivre ce mouvement impulsé par les élus et ainsi investir cet échelon afin de rester des acteurs

importants sur la scène politique locale, impulsant le regroupement de plusieurs associations du Nord-Isère. Le regroupement de ces associations semble s'être réalisé sur le modèle intercommunal et, dans ce cadre, l'échelle communale reste très importante.

Une mise à l'échelle de l'intercommunalité

Comme indiqué dans le chapitre 1, La Pie Verte est née en 2008 du regroupement de plusieurs associations de défense de l'environnement implantées dans le Nord-Isère et partageant des objectifs communs. Le CEBJ (Comité pour l'Environnement de Bourgoin-Jallieu), est situé comme son nom l'indique, sur la commune de Bourgoin-Jallieu. Nature et Vie Sauvage était une association naturaliste située sur la commune de Villefontaine. Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux, Amis du Patrimoine et de la Nature (situé à Saint-Quentin-Fallavier) sont deux autres associations qui se sont regroupées pour former La Pie Verte. Certaines des associations à l'origine de La Pie Verte ont complètement été dissoutes dans cette nouvelle structure, tandis que d'autres conservent une faible activité, ou que d'autres existent encore administrativement mais n'ont plus d'activité, comme le déclare un membre de l'association Amis du Patrimoine et de la Nature : « Nous on existe sur papier, mais elle existe plus dans la réalité. » (militant La Pie Verte, entretien 43).

Tous les militants de La Pie Verte ne s'accordent pas tout à fait sur le territoire d'action de l'association. Le nom original de l'association rappelle sa volonté d'agir sur une zone étendue correspondant au nord du département de l'Isère. Les militants utilisent le plus souvent un acronyme pour parler de l'association. Cet acronyme a été choisi pour qu'une confusion soit possible avec l'acronyme de la communauté d'agglomération, la CAPI²⁷ [voir carte de territorialisation des associations, page 262]. « Notre territoire d'action il est défini le long de la Bourbre, globalement le long de la Bourbre, entre La Tour-du-Pin et Grenay » (militant La Pie Verte, entretien 12). D'autres militants déclarent que la zone

²⁷ Cette idée se retrouve partiellement dans le nom choisi pour l'association dans ce mémoire. Une confusion est en effet possible entre La Pie (Verte) et la CAPI. Un second jeu de mots, qui est présent dans le nom original de l'association, se retrouve dans le nom choisi pour l'anonymisation. Le nom original de l'association a en effet également été choisi pour sa ressemblance avec celui d'un oiseau, la pie. Les militants souhaitaient alors mettre l'accent sur le côté embêtant de l'association pour les élus locaux. Par ailleurs, les noms choisis pour l'anonymisation des associations locales à l'origine de La Pie Verte conservent l'indication géographique lorsque celle-ci était présente dans le nom original. Ainsi, le nom original du Comité pour l'Environnement de Bourgoin-Jallieu mentionnait également la commune de Bourgoin-Jallieu.

d'action de l'association correspond à trois intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND) et l'ancienne Communauté de Communes des Vallons de la Tour (CCVT). (Rappelons que cette dernière communauté de communes a fusionné, au 1^{er} janvier 2017, avec trois autres communautés de communes pour former la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (CCVD).)

Par ailleurs, les intercommunalités périurbaines sont bien différentes des intercommunalités urbaines et des métropoles. D'abord, il n'y a pas de continuité du bâti et les distances sont plus importantes. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les intercommunalités étudiées sont organisées autour d'une ou plusieurs petites villes et de villages. De plus, il s'agit généralement de communautés de communes avec moins de moyens et de compétences. C'était particulièrement vrai dans le cas de la CCVT et cela l'est beaucoup moins dans le cas de la CAPI.

Le secrétaire de l'association expose une des raisons pour lesquelles les associations locales ont eu la volonté de se regrouper :

« Une mise à l'échelle par rapport aux communautés de communes pour pouvoir discuter, avoir la structure. Parce que quand on discutait d'une problématique avec un élu, on voulait discuter de la problématique eau, la compétence eau était passée à la CAPI. Pour Bourgoin-Jallieu, c'était le maire de Saint-Quentin-Fallavier, qui était à la CAPI, qui était en charge du dossier eau et du coup de la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu. Donc l'association de Bourgoin-Jallieu, le CEBJ, était obligée d'aller discuter avec le maire de Saint-Quentin-Fallavier où il y avait une autre association et c'est là où on a dit, on n'est pas à la bonne échelle, il y a un truc qui ne va pas. » (militant La Pie Verte, entretien 12).

La CAPI a vu le jour le 1^{er} janvier 2007 par transformation et extension du syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. D'après le code général des collectivités territoriales en vigueur lors de la création de la CAPI, les communautés d'agglomération doivent alors exercer en lieu et place des communes au moins trois compétences d'une liste de six, parmi lesquelles l'assainissement et l'eau. Ce militant indique que la compétence eau avait été transférée des communes à la communauté d'agglomération et que le maire de Saint-Quentin-Fallavier, en tant qu'élu à la communauté d'agglomération, s'occupait de ce dossier. Le CEBJ ne se sentait pas légitime à échanger avec le maire d'une commune sur laquelle se trouvait une autre association. C'est la raison pour laquelle l'organisation militante a suivi le mouvement accompli par les élus au travers du développement de l'intercommunalité.

Le regroupement permet, par la mise en commun des fonds, le recrutement de salariés, comme le mentionnent certains militants de La Pie Verte : « C'était pour être plus efficace. Une association ne peut pas se payer un permanent, des associations regroupées peuvent le faire. » (militant La Pie Verte, entretien 43), « Chaque association était trop petite pour avoir des salariés donc on a fédéré les associations avec l'idée d'avoir une structure qui soit assez grande pour pouvoir avoir des salariés parce que ça permet quand même un fonctionnement plus important. » (militant la Pie Verte, entretien 18). Le regroupement est ainsi, entre autres, envisagé dans une optique de professionnalisation de l'association. Les militants favorables à la professionnalisation – c'est-à-dire ceux correspondant aux profils « aménageur » et « naturaliste », comme présenté dans le chapitre 2 - ont d'ailleurs aussi été moteurs dans le regroupement des associations. Le président de La Pie Verte déclare ainsi :

« Il y a eu des tractations pendant une petite année à peu près et ça a donné naissance à La Pie Verte, avec comme tête de pont effectivement deux associations. Donc CEBJ et puis Nature et Vie Sauvage. Donc on a formé La Pie Verte avec relativement peu de ressources, c'est-à-dire qu'il y avait le trésor de guerre de Nature et Vie Sauvage, et puis c'est tout. Et le local de Nature et Vie Sauvage, c'est à peu près tout ce qu'on avait comme richesse. » (président La Pie Verte, entretien 6).

Les militants « aménageurs », principalement issus du CEBJ, et « naturalistes », exclusivement issus de Nature et Vie Sauvage, ont ainsi joué un rôle clé dans le regroupement des associations. La prégnance de ces deux associations est ainsi visible dès le commencement. C'est de plus de Nature et Vie Sauvage que la plus grosse partie des fonds de la nouvelle association provient. Ainsi, la mise à l'échelle de l'association par rapport à l'intercommunalité a été portée par les militants issus des classes moyennes supérieures et dont les formes d'action sont dirigées vers les élus²⁸.

²⁸ Il est possible d'établir un parallèle avec le monopole des positions de pouvoir intercommunales par les classes moyennes supérieures. Sébastien Vignon (2004) souligne que les institutions intercommunales favorisent des profils spécifiques d'élus et requièrent des qualités et aptitudes inégalement distribuées socialement. La catégorie socio-professionnelle a un poids déterminant dans le recrutement du personnel politique intercommunal. Les maires ruraux les mieux dotés socialement, c'est-à-dire ceux appartenant aux cadres ou aux professions intellectuelles supérieures, sont surreprésentés au niveau intercommunal (relativement à la population des maires ruraux). Les vice-présidents des EPCI ont en charge des domaines d'intervention très délimités, les activités à accomplir demandent ainsi un degré de technicisation de plus en plus important et donc des responsables politiques intercommunaux très compétents et spécialisés. Le personnel politique actuel contribue dans ce sens à la professionnalisation de l'action publique locale.

En plus de permettre la professionnalisation de l'association, le regroupement rend le poids politique de l'association plus important, comme le soulignent ces militants : « [Quand les associations n'étaient pas regroupées,] c'était un peu chacun chez soi et l'adage qui dit l'union fait la force, c'était un peu ça, c'était un petit peu ça, se faire entendre. » (militante La Pie Verte, entretien 22), « Quand vous êtes une petite association de rien, vous êtes reconnus par qui ? Pour pas grand chose. Quand vous êtes plus gros et quand il y a des projets qui posent problème, quand on s'exprime, on a une voix qui porte. » (militant La Pie Verte, entretien 43). Le regroupement a ainsi permis à La Pie Verte de devenir un acteur important sur la scène politique locale.

Un regroupement sur le modèle intercommunal

Au sujet de la répartition des forces militantes sur le territoire d'action de La Pie Verte, le président actuel de l'association déclare :

« L'intérêt pour un territoire vient du nombre de militants qui sont disposés dessus. Donc nous on a des territoires où on n'a pas de militants, donc c'est très difficile de s'y implanter ou d'intervenir sur ces sites. (...) Quand on regarde les naturalistes, ce sont pour la plupart des vieilles barbes qui viennent de Nature et Vie Sauvage et qui sont cantonnés sur Villefontaine ou sa proximité. Mais dans la fusion avec La Pie Verte, on n'a pas récupéré l'ensemble des observateurs de Nature et Vie Sauvage au moment où Nature et Vie Sauvage fonctionnait plein pot. Parce que NVS, aux heures de sa gloire, 90 adhérents, entre 90 et 100 adhérents dont 25 naturalistes autonomes. On a eu pas mal de déchet, enfin le déchet existait déjà, NVS avait perdu pas mal de militants. On n'a pas récupéré la capacité opérationnelle de Nature et Vie Sauvage au niveau naturaliste » (militant La Pie Verte, entretien 6).

En début d'extrait, le président souligne que les actions de La Pie Verte ne sont pas uniformément réparties sur l'ensemble du territoire d'action. Le recrutement des forces militantes de La Pie Verte semble ainsi s'être effectué en grande partie parmi les militants des associations à l'origine du regroupement. Le président de La Pie Verte faisait d'ailleurs partie de Nature et Vie Sauvage, qui était une association naturaliste située à Villefontaine. Ainsi, l'activité naturaliste de La Pie Verte reste aujourd'hui principalement sur la zone d'action de l'ancienne association Nature et Vie Sauvage. Dans le même ordre d'idées, un militant déclare : « Les bénévoles plutôt naturalistes sont plus sur, il y en a sur Vaulx-Milieu, et sur la grande commune, Villefontaine, mais eux ils ne sont pas vraiment dans la partie cycliste. » (militant La Pie Verte, entretien 18). De la même façon, les actions autour de « l'environnement gris » restent très concentrées sur Bourgoin-Jallieu, où existait le

CEBJ. Les militants les plus actifs sur ces thématiques résident ainsi à Bourgoin-Jallieu, un habite également à l'Isle-d'Abeau et un à Saint-Alban-de-Roche. D'ailleurs, la plupart des actions en faveur du vélo sont portées par d'anciens militants du CEBJ. Ainsi, au sein de La Pie Verte, l'héritage des associations historiques est présent et les militants sont concentrés à divers endroits du territoire avec à chaque fois une spécialisation et des compétences particulières.

Dans le même ordre d'idées, une militante de La Pie Verte déclare :

« Tout ce qui concerne par exemple les prises de décisions sur l'aménagement du territoire, maintenant elles sont prises au niveau de la CAPI, elles ne sont pas prises dans chacune des communes donc autant se regrouper et qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur, c'est-à-dire La Pie Verte, qui s'adresse à la CAPI. (...) Puisqu'on parle d'infrastructures, c'est la compétence de la CAPI. Enfin, les rues de Bourgoin-Jallieu, non ce n'est pas de la compétence de la CAPI, mais les voies autour et tout ce qui se développe autour, ou même les voies principales par exemple, oui. Et puis dans de nombreux domaines environnementaux, c'est de la compétence de la CAPI. Après charge à chaque adhérent ou militant qui habite la commune aussi de travailler, parce qu'il n'y a pas uniquement les élus de la CAPI, globalement, qui sont interpellés, il y a aussi les élus des communes. » (militante La Pie Verte, entretien 22).

L'association est envisagée comme une structure ayant pour objectif de dialoguer avec les élus de la communauté d'agglomération. Celle-ci est en effet identifiée comme le lieu stratégique à investir afin de pouvoir peser sur les décisions concernant les aménagements cyclistes et l'environnement, puisque c'est elle qui détient les compétences. De manière générale, l'action de La Pie Verte semble plutôt se concentrer sur la CAPI. L'enjeu pour les militants d'investir la communauté d'agglomération est de peser sur les politiques menées par celle-ci :

« C'est [le schéma directeur vélo] venu avec la CAPI, parce qu'avant t'avais vingt-cinq communes qui se bouffaient le nez, de temps en temps t'avais Bourgoin et Maubec qui se mettaient d'accord pour aménager le bout de route qui passait entre eux (...) Donc c'est vrai qu'il manquait une vision, pas uniquement sur le vélo mais sur plein de choses sur le territoire. Donc la création de la CAPI a permis cette vision. » (militant La Pie Verte, entretien 18).

En fin d'extrait, la militante de La Pie Verte citée plus haut développe l'idée que l'interpellation des maires, si elle peut se faire au nom de La Pie Verte, revient d'abord aux militants des communes concernées. Cela renvoie au fonctionnement de l'intercommunalité en général. En effet, selon Jacques Caillosse et ses collègues (2011), les élus communautaires agissent d'abord comme des représentants de leur commune d'origine, plutôt que comme défenseurs de l'intérêt intercommunal.

Un militant de La Pie Verte, résidant à l'Isle-d'Abeau, déclare, alors qu'il parle du territoire d'action de l'association :

« On voudrait regrouper à peu près trois communautés de communes, la CAPI, les Vallons de la Tour et Nord Dauphiné, Heyrieux. (...) Aujourd'hui, au niveau vélo, on ne peut pas dire qu'on est performant sur les trois territoires, c'est clair. (...) A Heyrieux, il n'y a rien qui se passe, ce sont les locaux qui font comme ils peuvent. (...) Aujourd'hui je ne me sens pas l'aptitude d'aller à Heyrieux et de faire le poil à gratter. Je ne suis pas légitime. Ça ne serait qu'un passage. Avec l'expérience de la CAPI, ils s'en fichent à Heyrieux. Il faudrait que ça vienne de quelqu'un d'Heyrieux, qu'on vienne peut-être pour aider, mais il faudrait qu'il y ait un petit noyau de deux ou trois personnes qui soient volontaires sur ce type d'action. Sinon ça ne marchera pas. » (militant La Pie Verte, entretien 5).

Dans cet extrait, ce militant souligne que l'association n'est pas présente sur la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. Il semble utiliser le nom de la commune d'Heyrieux pour désigner la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. D'après lui, ne pas résider au sein de la communauté de communes empêche une action continue sur le territoire. Si cette action existait, elle resterait ponctuelle. Une idée développée par le militant est que les élus de la commune d'Heyrieux, ou de la communauté de communes, ne reconnaissent pas la légitimité des militants de La Pie Verte, résidant dans la CAPI, à les interpeller. Les élus d'Heyrieux peuvent ne pas tenir compte des militants résidant dans la CAPI puisque ces derniers ne participent pas aux élections de la commune, et aussi indirectement de l'intercommunalité, et n'influencent donc pas la reconduction de leur rôle d'élus. Dans ce cadre, résider sur une commune ou dans une intercommunalité semble nécessaire à ce militant pour interpeller les élus locaux. Un militant, à la fois membre de La Pie Verte et de l'une des associations à l'origine du regroupement, située à Heyrieux et gardant encore une faible activité, déclare d'ailleurs : « Moi je suis au deux. Je suis président des Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux et je suis au CA de La Pie Verte. Je navigue entre les deux. Mais sur Heyrieux, c'est vrai que quand je suis en relation avec la municipalité de Heyrieux, je me présente comme Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux. » (militant La Pie Verte, entretien 36). Dans la suite de l'entretien ce militant déclare que la mairie d'Heyrieux sollicite toujours Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux dans la mesure où il s'agit d'une association implantée sur la commune. Ce militant adresse les élus communaux à La Pie Verte lorsque leurs demandes dépassent le cadre des compétences d'Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux, comme lorsque ceux-ci ont souhaité installer des panneaux explicatifs sur la faune et la flore autour de l'étang de Césarges. Comme il l'explique dans l'extrait, il se

revendique préférentiellement de l'association communale, plutôt que de La Pie Verte lorsqu'il s'adresse aux élus communaux. Dans ce cadre, l'échelle communale semble rester déterminante pour les militants. C'est aussi le cas pour l'intercommunalité. En effet, d'après Rémy Le Saout et François Madoré (2004), dans le périurbain, l'intercommunalité n'a pas été mise en œuvre de façon conforme aux vœux du législateur. Celui-ci souhaitait, avec le développement de l'intercommunalité, réduire les prérogatives des communes, en particulier des plus petites. Néanmoins, dans les communautés de communes périurbaines, les communes conservent le plus souvent la maîtrise de leurs compétences et l'intercommunalité est d'abord perçue comme une façon de mettre des moyens en commun.

2. LES RESISTANCES DU COLLECTIF ENVIRON FACE AUX TENTATIVES D'INTEGRATION DE LA PIE VERTE

Cette partie est dédiée aux débats provoqués par la volonté des militants « aménageurs » d'intégrer le collectif Environ au sein de La Pie Verte. Les membres du collectif Environ se sont fortement opposés à ces tentatives d'intégration dans la mesure où ils ressentent un sentiment d'indifférence, voire de déconsidération, de la part des militants « aménageurs » de La Pie Verte à leur égard. La résistance à l'intégration dans La Pie Verte semble explicable et rendue possible par l'insertion des militants du collectif dans des réseaux associatif et politique locaux. De plus, la sociabilité constitue une dimension essentielle du collectif, et si celui-ci disparaissait cette logique de « copains » serait mise à mal.

Une volonté de développement perçue comme imposée

Les militants d'Environ déclarent qu'aujourd'hui le collectif adhère à La Pie Verte : « On est adhérents au final, on est adhérents de La Pie Verte. Au même titre que toi, par exemple, tu pourrais adhérer à La Pie Verte. On adhère en tant qu'association. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4), « L'association Environ c'est une association qui n'est pas fédérée mais adhérente de La Pie Verte. Elle ne s'est pas dissoute dans La Pie Verte parce qu'il y avait un certain nombre d'adhérents d'Environ qui ne le souhaitaient pas. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). La question de l'intégration d'Environ à

La Pie Verte s'est posée à deux reprises, lors de la création de La Pie Verte puis lorsque l'ancienne présidente d'Environ a voulu se désinvestir de ce rôle, mais les militants d'Environ ont à chaque fois refusé : « Pour [l'intégration], il n'y avait pas tellement d'arguments, si ce n'est la passivité, c'était une option par défaut. » (militante Environ, entretien 11). Cette militante déclare ainsi que les membres d'Environ n'auraient tiré aucun bénéfice de l'intégration dans La Pie Verte.

Dans ce cadre, certains militants de La Pie Verte considèrent que le collectif Environ a un fonctionnement indépendant de La Pie Verte et semblent indifférents à cette situation : « La Pie Verte devait plus ou moins intégrer Environ, ça ne s'est pas fait donc Environ continue son petit chemin dans son coin. » (militant La Pie Verte, entretien 18), « Environ a sa propre vie indépendamment de La Pie Verte, ce qui n'est pas gênant. » (militant La Pie Verte, entretien 12). Par ailleurs, la volonté d'intégration du collectif Environ au sein de La Pie Verte a été portée majoritairement par des militants correspondant au profil « aménageurs ». Très peu de membres de La Pie Verte habitent sur la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, hormis deux militants appartenant également au collectif Environ (mais qui s'investissent majoritairement dans Environ). La plupart des adhérents de La Pie Verte résident sur le territoire de la CAPI : « J'avais regardé il y a deux, trois ans, 95%, 98% des adhérents de La Pie Verte sont sur le territoire de la CAPI. » (militant La Pie Verte, entretien 14), « On doit être à 80% [de bénévoles] de la CAPI. » (militant La Pie Verte, entretien 13). Dans ce cadre, intégrer Environ serait revenu à étendre dans les faits le périmètre d'action de La Pie Verte, qui est annoncé comme s'étendant jusqu'à La Tour-du-Pin. Des militants relèvent l'ambiguïté de la situation : « Entre guillemets, on sous-traite, sans sous-traiter, tout en sous-traitant à l'association Environ du côté des Vallons de la Tour. » (militant La Pie Verte, entretien 5), « On a pu considérer Environ un peu comme une antenne plus locale de La Pie Verte, comme relai aussi d'informations. (...) Après on [le collectif Environ] est des interlocuteurs privilégiés s'il y a un truc qui concerne La Tour-du-Pin ou les environs de La Tour-du-Pin. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4).

Le vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte déclare à propos des relations de l'association avec le collectif Environ :

« On échange oui, on échange toujours, moi moins parce que je les connais moins mais je sais que Gilles [le salarié de l'atelier vélo] les connaît bien. Ils ont été pendant un moment membres du CA de La Pie Verte, ils ne le sont plus parce que les problèmes de

déplacements et puis aussi ils sont plutôt en repli, ils ne se développent pas non plus beaucoup, donc là ça dépend beaucoup d'eux. Ils ont une vieille association qui s'appelle Environ. Nous on leur a proposé d'intégrer La Pie Verte, ils ne l'ont pas fait. (...) Mais il n'y a aucune raison que La Pie Verte, s'ils l'acceptent localement, il n'y a aucune raison qu'on y aille pas. C'est à eux de faire la demande. » (militant La Pie Verte, entretien 14)

Au-delà de la référence temporelle à la date de création d'Environ, en 1999, l'adjectif « vieille » semble désigner une association peu dynamique et apathique. Les expressions utilisées, « en repli », « ils ne se développent pas », révèlent qu'en effet Pierre identifie Environ comme une association dépourvue de volonté d'expansion. Il identifie des résistances à l'élargissement du territoire d'action de La Pie Verte. L'insistance, à deux reprises, sur le fait que c'est aux militants d'Environ de se manifester s'ils veulent intégrer La Pie Verte, pourrait révéler que les refus d'Environ ont froissé certains militants de La Pie Verte. Pierre relève une proximité entre les militants d'Environ et les militants « mécaniciens » de l'atelier vélo, qui n'est pas forcément réelle. Ce point est développé dans la suite du chapitre. Il est possible qu'il imagine ces affinités car les militants d'Environ et les militants correspondant au profil « mécanicien » lui semblent proches socialement, ou du moins que la proximité sociale est plus importante entre eux qu'entre les militants « aménageurs », dont il fait partie, et les militants d'Environ.

Une militante du collectif déclare au sujet de la proposition de La Pie Verte d'intégrer Environ :

« Il y a un certain nombre de gens au niveau du conseil d'administration de La Pie Verte qui voulaient absolument qu'Environ se fonde dans La Pie Verte. (...) Ça permettait d'avoir la visibilité d'une seule association. (...) C'est des problèmes de personnes, des gens qui veulent faire des hégémonies, c'était plus facile de dire on est de Saint-André à Heyrieux s'il n'y avait pas une association aussi. (...) Il y a eu des pressions dans ce sens-là. » (militante Environ, entretien 37).

La première phrase de l'extrait montre que la proposition de La Pie Verte d'intégrer Environ a été vécue comme un projet imposé. L'emploi de l'adverbe « absolument » suggère la pression exercée pour que les militants d'Environ acceptent. Derrière la volonté d'intégration, cette militante identifie une stratégie politique des militants de La Pie Verte. En effet, l'intégration d'Environ leur permettait d'être plus facilement identifié par les élus et de devenir leur unique interlocuteur. L'utilisation du mot « hégémonie », qui désigne la suprématie ou la domination d'un Etat, d'une ville ou d'un peuple sur d'autres, suggère que la proposition d'intégration d'Environ était perçue comme une

volonté des militants de La Pie Verte de les dominer et de se revendiquer de l'ensemble du territoire du Nord-Isère.

Dans un ordre d'idées similaire, ce militant d'Environ développe leur crainte de la prééminence de La Pie Verte : « Après Environ a refusé d'être intégré dans La Pie Verte. (...) On a un peu peur que La Pie Verte bouffe Environ, c'est tout. Mais ils font la même chose, ils ont les mêmes objectifs je pense. La Pie Verte c'est juste 200 personnes, ou 120 je crois, Environ c'est 10. » (militant Environ, La Pie Verte, entretien 10). Dans cet extrait, ce militant utilise le verbe « bouffer » de façon métaphorique et qui renvoie à l'idée de l'avidité et d'une consommation trop poussée. Comme le souligne ce militant et de nombreux autres : « On est les petits poucets quoi. » (militante Environ, entretien 11), le nombre de membres actifs du collectif est faible par rapport à celui de La Pie Verte. Ainsi, leur crainte est de disparaître dans une entité plus importante. En mentionnant que les objectifs des deux associations sont similaires, ce militant suggère que ce n'est pas tant l'orientation politique ou idéologique qui compte, mais l'appartenance à une association et les intérêts des membres de celle-ci qui priment.

Sentiment de déconsidération

La résistance du collectif au regroupement avec La Pie Verte s'explique aussi en partie par leur sentiment d'une indifférence, voire d'une déconsidération, des militants du conseil d'administration de La Pie Verte, c'est-à-dire des militants « aménageurs » et « naturalistes », à leur égard. Un militant du collectif Environ déclare à propos de sa participation passée aux conseils d'administration de La Pie Verte :

« C'est vrai qu'à cette époque, il y avait peut-être plus d'échanges [entre Environ et La Pie Verte]. Pendant un certain temps, j'ai été au CA de La Pie Verte. (...) Mais c'était plus après, à un moment donné, je ne me sentais plus de tout mener de front. La Pie Verte ça aborde aussi plein d'autres thématiques, il y avait plein de choses où je me sentais inutile. Ma présence pour moi n'apportait strictement rien 99% du temps dans la réunion. Donc j'avais un peu levé le pied par rapport à ça. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4).

Dans cet extrait, ce militant souligne que La Pie Verte s'intéresse à de nombreux sujets qui ne sont pas dans le cœur de préoccupation du collectif Environ et sur lesquels le militant n'avait pas de plus-value à apporter. A l'inverse, les thématiques dont se saisit le collectif Environ n'étaient pas abordées. Les expressions « plein de choses » et « 99% du temps » montrent l'importance de son sentiment d'inutilité. Si ce militant estime qu'il contribuait

peu à la réunion, une première explication pourrait être que la prise de parole n'était pas également répartie et que les militants de La Pie Verte la monopolisaient. L'inégale répartition de la parole révèle des rapports de pouvoir plus favorables aux militants du conseil d'administration de La Pie Verte qu'à ceux d'Environ. Une seconde explication pourrait être un sentiment d'illégitimité ressenti par ce militant. Ce militant explique ainsi son désengagement du conseil d'administration par le sentiment de n'être pas pris en compte. De la même façon, cette militante déclare :

« L'expérience a montré que c'était quand même très difficile de faire valoir des choses qui se passaient ici au sein de La Pie Verte, au conseil d'administration. (...) Ils avaient déjà pointé tous les problèmes qu'il y avait sur leur secteur là-bas [la CAPI], et donc du coup on allait à des conseils d'administration où pendant une heure et demie, on parlait des problèmes locaux de l'ouest. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3)

Dans ce cadre, l'intégration au sein de La Pie Verte aurait peut-être entraîné un délaissement du territoire des Vallons de la Tour.

Une militante développe par ailleurs l'exemple des lieux de réunions du conseil d'administration de La Pie Verte : « Mais ça rajoutait des réunions du conseil d'administration, de temps en temps c'était ici [à La Tour-du-Pin], mais c'était vraiment rarissime. Quand c'était ici, il n'y avait pratiquement personne des gens de l'ouest qui venait. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Cette militante relève la distribution inégale des réunions du conseil d'administration de La Pie Verte, entre celles prenant place à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine et celles ayant lieu à La Tour-du-Pin. L'emploi du superlatif –issime, lui permet d'insister sur le caractère exceptionnel de la tenue de réunions à La Tour-du-Pin. Que la majorité des réunions ait lieu sur le territoire de la CAPI suggère que les militants de La Pie Verte considéraient que c'était aux militants du collectif Environ de se déplacer, comme s'ils les percevaient comme des militants annexes. Le faible nombre de militants de La Pie Verte se rendant aux réunions prenant place à La Tour-du-Pin semble corroborer cette interprétation. Cette militante ressent fortement ce sentiment de déconsidération.

Un des arguments contre la dissolution d'Environ dans La Pie Verte est explicité par l'ancienne présidente d'Environ, lors d'un entretien collectif avec d'autres membres de l'association :

« Ils [La Pie Verte] sont bien occupés sur la CAPI. Je vais pas revenir sur les vieux trucs mais j'ai toujours dit qu'en fait ce n'étaient pas les mêmes espaces, les mêmes populations, les mêmes bassins de vie, la CAPI et les Vallons de la Tour, qu'on avait tendance à tout tirer à

l'ouest alors qu'en fait il y avait aussi une réalité de vie ici. (...) Si tu veux, il y a quand même une réalité qui est différente que ce qu'il y a sur le secteur de Bourgoin. » (militante Environ, entretien 37).

L'expression « revenir sur les vieux trucs » montre que ces débats ont déjà eu lieu entre les militants mais elle sous-entendrait également qu'il s'agit de thèmes qui ont engendré du ressentiment. Dans cet extrait, Fabienne soutient que la CAPI et la Communauté de Communes des Vallons de la Tour sont deux territoires bien distincts. Elle affirme ainsi que les Vallons de la Tour ne sont pas dépendants de la CAPI. Cette déclaration peut être lue comme l'affirmation d'une existence à part entière. Le besoin d'exprimer cette existence révèle en creux l'indifférence des militants de La Pie Verte pour ce territoire.

Tension entre approches de la promotion du vélo

Les militants du collectif Environ se distinguent à la fois des militants « aménageurs » et des militants « mécaniciens » de La Pie Verte. Alors qu'elle expliquait les raisons du refus de l'intégration d'Environ au sein de La Pie Verte, une membre d'Environ déclare à propos des militants « aménageurs » de La Pie Verte :

« Eux, dès le départ, ils étaient beaucoup plus militants, beaucoup plus, j'allais dire techniciens. Il y a des militants qui acquièrent des compétences techniques et puis il y a d'autres militants qui vont être militants sans avoir un potentiel d'arguments techniques. Nous on était plutôt militants pour rencontrer les gens, leur poser les problèmes, leur dire : "Il faut se poser telle ou telle question". » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3)

Dans cet extrait, cette militante développe la différence qu'elle perçoit entre les militants de La Pie Verte correspondant au profil « aménageur » et les militants d'Environ²⁹. Elle décrit d'abord les militants d'Environ par l'absence de compétences techniques. Cette description par ce qui leur manque peut, encore une fois, exprimer un sentiment de supériorité des militants « aménageurs ».

Comme indiqué dans le chapitre 5, les militants d'Environ réalisent des actions de sensibilisation des individus à la cause environnementale. Ainsi, les militants du collectif Environ, tout comme les militants « mécaniciens » de La Pie Verte, mènent des actions en direction de la population et se positionnent donc sur des domaines proches. Un militant

²⁹ Le collectif Environ regroupe des militants se rapprochant des profils « concernés », « engagés » et « sociables ».

d'Environ, qui a fréquenté l'atelier La tête dans l'guidon de La Pie Verte et s'investit maintenant dans le collectif Environ, déclare à propos du salarié de l'atelier vélo :

« On a eu des frictions avec Monsieur Gilles [nom de famille], ça a été tendu, il nous a un petit peu discrédité, fait passer pour des amateurs, au niveau de la sécurité, et ça un peu pour discréditer la vélorution. (...) Plus on est nombreux à faire des choses autour du vélo, ça ne peut être que positif pour tout le monde. Il y a des rivalités de clocher entre nous, voilà c'est comme ça, des problèmes humains, des jalousies, des je ne sais pas quoi, des croyances que l'un fait mieux que l'autre, que tout ce que les autres font ce n'est pas bien, qu'il n'y en a qu'un qui sait bien faire, qu'il y en a qui savent mieux faire pour le vélo que les autres et que ce que font les autres, ce n'est pas bon, ça fait fuir les gens, vous voyez des choses comme ça. Alors que je pense que toute initiative, tout ce qui parle du vélo, est bon de mon point de vue. » (militant Environ, entretien 8)

D'après ce militant, le salarié de l'atelier vélo se place en position de conflit par rapport aux militants du collectif Environ. La position particulière du salarié de La Pie Verte, Gilles, explique, en partie, ses propos et ses réactions. Gilles doit en effet rendre compte de son travail à La Pie Verte mais aussi devant les élus. Il est en effet possible qu'il interprète la multiplication du nombre de militants menant des actions en faveur du développement du vélo quotidien comme pouvant remettre en cause sa place à terme, dans la mesure où un nombre de militants important pourrait, peut-être, rendre inutile son activité professionnelle. A l'inverse, comme la position professionnelle du militant cité ici n'est pas dépendante du nombre de militants, celui-ci considère au contraire que la multiplication des actions ne peut permettre qu'une meilleure visibilité de la pratique du vélo. Ainsi, en tentant de rendre illégitimes les actions menées par le collectif Environ, le salarié de l'atelier vélo apparaît en contre-point comme s'il était le seul à posséder les compétences pour promouvoir le vélo. Les qualifier « d'amateurs » est à ce titre significatif. Dans cet extrait, le militant d'Environ désigne d'ailleurs le salarié de l'atelier par le titre de « Monsieur » suivi de son prénom et de son nom de famille, alors que dans la suite de l'entretien, il se réfère à lui en utilisant uniquement son prénom. L'utilisation ici de cette formalité excessive suggère que le salarié s'attribuerait une importance qu'il n'a pas. Le salarié de l'atelier vélo entrerait ainsi dans des luttes de classement et valoriserait uniquement les actions réalisées dans le cadre de l'atelier La tête dans l'guidon. Ainsi, alors que les militants d'Environ sont davantage proches sociologiquement des militants « mécaniciens » de La Pie Verte, plutôt que des militants « aménagés », il existe peu de rapprochements entre eux.

Les deux exceptions sont Sébastien et Fabienne, membres d'Environ, qui sont aussi bénévoles à l'atelier vélo de La Pie Verte. D'ailleurs, dans le cadre de la lutte sur le développement de l'atelier vélo, qui est développée dans la troisième partie de ce chapitre, Sébastien se positionne en faveur des bénévoles de l'atelier (plutôt que des « aménageurs »), et s'inclut même dans ce groupe : « Il y a un groupe de personnes qui a peut-être plus d'ambitions dans le développement du vélo, mais qui cherchent plutôt à aller voir côté politique. (...) Après d'autres personnes comme Gilles et moi, et Fabienne, on est plus sur le côté fonctionnel de l'atelier. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4).

Une résistance rendue possible par l'insertion de certains militants d'Environ dans des réseaux sociaux et politiques locaux

La résistance à la dissolution d'Environ dans La Pie Verte semble également explicable par la force des ressources locales mobilisables par les militants sur la commune de La Tour-du-Pin³⁰.

Sébastien, un militant d'Environ dont il vient d'être question, semble bénéficier d'une petite reconnaissance locale. Un militant de La Pie Verte déclare ainsi à son propos : « Sébastien à Environ, c'était aussi le monsieur vélo. » (militant La Pie Verte, entretien 5). Sébastien est ainsi clairement identifié comme fortement investi dans les actions menées en faveur du développement du vélo et ses compétences semblent reconnues. « J'ai beaucoup d'estime pour quelqu'un comme Sébastien et puis pour d'autres, parce que c'est des gens qui sont généreux, passionnés, qui donnent de leur temps. » (militant Environ, ancien élu CCVT, entretien 42). Le dévouement de Sébastien est mis en avant par ce militant. Il s'agit ici d'une reconnaissance par les autres militants et qui est valable sur un territoire proche de La Tour-du-Pin.

Stéphanie, aujourd'hui militante à Environ, a participé à l'organisation de la première vélorution des Vallons de la Tour en 2014, et elle déclare à ce propos :

« Quand ils [les militants d'Environ] ont vu qu'on faisait une vélorution à soixante à La Tour-du-Pin, ils ont dit "ouaaa". Parce que nous en fait, la force qu'on a eu entre Laurent,

³⁰ D'ailleurs, le nom original du collectif Environ contient à la fois un jeu de mots avec la commune de La Tour-du-Pin, qui n'a pas pu être conservé lors de l'anonymisation, et une référence à la proximité, maintenue cette fois avec l'anonymisation.

moi et Sébastien, c'est que moi par exemple, je faisais partie d'une association de musique aussi à La Tour-du-Pin. Laurent il était plus dans le groupe politique que moi à l'époque, donc il connaissait très bien Tic et sciences et le groupe politique. Moi j'étais dans la musique et puis Sébastien il avait Environ et d'autres contacts de son côté. Et donc à nous trois, on a rassemblé trois réseaux, donc c'est pour ça que ça a explosé le chiffre. Et finalement, il n'y a pas de secret, les choses elles se font par réseaux. » (militante Environ, entretien 9).

La première année, l'initiative de la vélorution est venue de Stéphanie, qui l'a alors organisée avec Sébastien et Laurent. A cette époque, Sébastien seulement était membre du collectif Environ. Stéphanie le connaissait car elle y avait déjà adhéré durant l'année 2010-2011. Dans cet extrait, Stéphanie explique le succès, en termes de nombres de personnes mobilisées, par le rassemblement des réseaux des trois organisateurs. Comme le montrent les exemples de l'association de musique et de l'association Tic et sciences, la multi-appartenance associative, caractéristique du « nouveau » militantisme, des militants d'Environ leur permet d'entretenir de larges réseaux. De plus, l'interconnaissance de longue date est très présente au sein des réseaux associatifs de La Tour-du-Pin : « Il y avait un réseau associatif et puis avec des gens qui se sont connus sur les bancs de l'école qui ont continué à vivre là, ça pèse très très lourd. » (militant Environ, entretien 35). Cette forte interconnaissance est sans doute liée à un effet « petite ville » qui serait propre au rural et au périurbain, lorsque celui-ci est composé de villages et de petites villes. C'est également sur la scène politique municipale que se sont nouées des connaissances. Stéphanie avait eu des contacts avec le maire de La Tour-du-Pin, Alain Richit (maire PS de mars 2008 à mars 2014), au cours du mandat de celui-ci. Lors de la constitution de sa liste électorale en 2013, ce dernier l'a sollicité. Le fait qu'Alain Richit ait pensé à elle pour constituer sa liste électorale montre que Stéphanie bénéficie d'une reconnaissance locale, valable au moins sur la commune de La Tour-du-Pin. C'est en participant à la campagne municipale en 2013 que Stéphanie a connu l'équipe politique de gauche d'Alain Richit et notamment le groupe qui s'occupait du développement durable. Lors des élections municipales de 2014, cette équipe n'a pas été reconduite mais Stéphanie a notamment rencontré Laurent, qui s'était lui aussi impliqué dans la campagne. Actuellement, Stéphanie, tout comme Laurent et Sébastien, font partie du collectif Environ. Le réseau social des membres d'Environ semble restreint spatialement, sur La Tour-du-Pin et les environs, mais fort.

Ainsi, des membres d'Environ ont entretenu des relations proches avec certains membres de l'équipe politique d'Alain Richit. Stéphanie déclare : « Et là [pendant la campagne], j'ai

connu d'autres membres d'Environ, c'est comme ça que je suis revenue encore sur ce réseau-là. » (militante Environ, entretien 9). Elle fait ici notamment référence à Martine, qui était élue au développement durable et à l'environnement, pendant le mandat d'Alain Richit. Dans le court extrait suivant, Martine parle de ses préoccupations pendant son mandat : « Avec un autre collègue Arnaud, on était très motivés sur les déplacements doux et puis nos collègues élus étaient moyennement motivés. (...) Nos collègues élus faisaient la sourde oreille, surtout le maire. » (militante Environ, entretien 37). Si les thématiques portées par Martine n'importaient que peu aux autres élus, et qu'elle semble avoir occupé de ce fait une position relativement marginale au sein de l'équipe municipale, il n'en reste pas moins qu'elle a occupé cette position de conseillère municipale. Par ailleurs, un autre militant d'Environ est conseiller municipal de Saint-Jean-de-Soudain depuis mars 2014 et a été vice-président à l'environnement et au développement durable à la Communauté de Communes des Vallons de la Tour entre juin 2015 et décembre 2016. De plus, plusieurs membres du collectif Environ entretenaient des relations proches avec des élus communaux, comme le déclare l'ancienne présidente d'Environ : « A Environ, il y avait des gens qui étaient adhérents, qui étaient les époux et les épouses d'élus. » (militante Environ, La Pie Verte, entretien 3). Un militant d'Environ affirme ainsi : « Ma femme, elle a été adjointe à La Tour pour le social, elle a fini par tout envoyer balader, elle a fini par s'opposer au maire (...) parce que le social, l'environnement, c'était toujours la dernière roue de la charrette. » (militant Environ, entretien 35). De même que dans le cas de Martine, la femme de ce militant, tout en étant élue municipale, occupait une position marginalisée. Environ est peut-être pour ces militants un espace de compensation de cette marginalisation de la scène politique locale. Ainsi, Environ constitue un groupe qui, parce qu'il possède ces ressources localisées, semble avoir les moyens de résister à l'intégration au sein de La Pie Verte.

De plus, une des raisons de la résistance du collectif à l'intégration est possiblement que l'intégration au sein de La Pie Verte, c'est-à-dire dans un territoire d'action élargi, ferait perdre de la valeur à cet ancrage local. La notoriété locale acquise par certains militants du collectif Environ se rapproche du capital d'autochtonie. Le capital d'autochtonie peut se définir comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit (...) d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier » et ce capital « désigne aussi des formes pratiques de pouvoirs, puisque le fait d'appartenir à un groupe d'interconnaissance n'est pas une donnée neutre, mais est au

contraire susceptible d'avoir un poids sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.). » (Renahy, 2010, p.9) Il s'agit d'une notion fondée par Jean-Noël Retière et d'abord mobilisée pour l'étude de l'identité communiste dans la petite ville ouvrière de Lanester, dans le Morbihan. Dans ses travaux, Jean-Noël Retière a mis en avant « la place centrale que revêtent, pour les classes populaires, le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique, au double sens de l'engagement et de l'intérêt *a minima* manifesté pour la chose publique. » (Retière, 2003, p.122). A Lanester, le Parti Communiste Français (PCF) a pu résister au déclin dans la mesure où certaines fractions des classes populaires ont continué à investir des lieux de convivialité collective (Retière, 1991). Les pratiques de sociabilité et les attitudes politiques apparaissent indissociables. A Lanester, l'adhésion au PCF procédait en grande part de la proximité sociale avec le noyau de militants associatifs et politiques actifs. Ainsi, les liens noués au foyer laïque, à l'union sportive, et plus largement dans les lieux de sociabilité extra-familiaux, jouaient pour une grande part dans l'adhésion au PCF. De plus, la plupart des conseillers municipaux, avant d'être sollicitée par le maire, avait auparavant occupé des responsabilités dans des associations sportives ou à but d'entraide (Retière, 2003).

Le capital d'autochtonie est très inégalement réparti au sein des classes populaires. L'autochtonie est capitalisée par une fraction de la population seulement et est dans ce cadre un enjeu de luttes entre résidents (Retière, 2003). Il s'agit bien d'un capital, et non d'une ressource, dans la mesure où il fonctionne comme un rapport social car il contribue à la différenciation des classes populaires résidentes (Retière, 2003). La notion de capital d'autochtonie permet d'appréhender les classes populaires de manière relationnelle et hiérarchisée (Renahy, 2010). La possession du capital d'autochtonie favorise l'entrée dans des sphères de sociabilité et son manque entraîne une absence de volonté d'y entrer : « le capital d'autochtonie est la ressource essentielle que doivent posséder les classes populaires voulant tisser des liens sociaux ailleurs que dans leur espace privé, tandis que les autres catégories sociales peuvent s'appuyer sur quelques signes de réussite sociale et/ou de compétence culturelle pour s'en dispenser. » (Retière, 2003, p.133). L'enracinement ne devient capital d'autochtonie, autrement dit une ressource à grand rendement sur la scène locale, que si les autorités locales en reconnaissent la valeur (Retière, 2003). Il est bien sûr à noter que si le capital d'autochtonie s'applique aux classes

populaires, les militants du collectif appartiennent aux classes moyennes intermédiaires ou inférieures.

Un militant, Nathan, réside à Bourgoin-Jallieu, mais a choisi de s'impliquer fortement dans le collectif Environ. Cette situation l'amène à souligner l'importance de la proximité dans le fonctionnement du groupe :

« La proximité c'est très important et je dirais, moi qui suis à Bourgoin, je suis déjà, disons, un petit peu à l'écart des prises de décision parce que les gens, ce n'est pas par méchanceté, vous avez Sébastien, vous avez d'autres personnes, des gens qui font partie du collectif, qui sont à la Tour-du-Pin, eux ils ont tendance à se croiser plus facilement que moi, c'est-à-dire ils vont faire leurs courses au marché, ils se croisent, ils discutent. Quand ils se croisent, ils vont parler des problématiques de l'association. » (militant Environ, entretien 8)

La majorité des membres d'Environ résidant à La Tour-du-Pin ou dans des communes à proximité immédiate, les probabilités de rencontre dans des situations du quotidien sont importantes, compte-tenu de la taille des communes concernées. Dans ce cadre, les discussions en dehors des réunions formelles du collectif sont l'occasion de maintenir des liens affectifs tout en échangeant des informations et en prenant des décisions pour Environ. Ainsi, le groupe se construit d'abord dans la proximité. Comme évoqué dans le deuxième chapitre, il s'agit par ailleurs d'un groupe où préside une logique de copains. Dans ce cadre, l'important pour eux ne semble pas de s'étendre mais plutôt d'exister comme groupe. Dans le même ordre d'idées, une militante du collectif déclare : « Et puis après, il y avait des arguments de distance. Je pense que les gens étaient quand même attachés à ce que quelque chose reste localement sur La Tour-du-Pin et les environs. » (militante Environ et La Pie Verte, entretien 3). Si l'association investit majoritairement La Tour-du-Pin et ses environs, cela peut être d'abord à interpréter comme une manifestation du localisme qui est propre au groupe.

3. LA PIE VERTE DIVISEE ENTRE ENGAGEMENT INTERCOMMUNAL ET VOLONTE DE RESTER LOCAL. LE CAS DES LUTTES INTERNES SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ATELIER VELO

Cette troisième partie est consacrée aux tensions au sein de La Pie Verte entre, d'un côté, les militants correspondant au profil « aménageur » et, de l'autre, les « mécaniciens », portant sur le développement de l'atelier La tête dans l'guidon, qui a de forts échos avec la question du militantisme intercommunal. Cette tension se cristallise tout

particulièrement autour de la relation, empreinte de domination, entre le vice-président « Transports et déplacements » et le salarié de l'atelier vélo. Les militants « mécaniciens » peinent à mettre en œuvre leur vision du développement de l'atelier vélo et leurs tentatives pour peser sur ce développement sont largement contrariées.

Nouvelles contraintes entraînées par le passage à l'échelle de la CAPI

La plus grande partie des adhésions à La Pie Verte se fait via l'atelier vélo puisqu'avant la création de l'atelier vélo : « La Pie Verte tournait en gros à 80 adhérents. » (salarié La Pie Verte, entretien 1) alors que « on [l'atelier vélo] en est à 300 en moins de deux ans, on sera un peu plus de 150 par an, entre 150 et 200 par an. » (salarié La Pie Verte, entretien 1). De nombreux militants soulignent ce déséquilibre : « La majorité des adhérents de La Pie Verte, ils viennent de La tête dans l'guidon » (militant La Pie Verte, entretien 39), « Il y a eu, depuis l'atelier, 200 adhérents de plus, sur 300, c'est beaucoup. » (militant La Pie Verte, entretien 14), « Aujourd'hui, il y a plus d'adhérents vélo, si on peut dire, que d'adhérents canal historique. » (militant La Pie Verte, entretien 18). Dans ce cadre, les militants de La Pie Verte doivent gérer l'augmentation importante du nombre d'adhérents à l'atelier.

Le débat sur le développement de l'association et, en particulier, de l'atelier vélo La tête dans l'guidon est source d'importants désaccords entre les militants de La Pie Verte, comme le déclare ce militant : « On a un souci, je dirais, c'est plutôt positif d'ailleurs, c'est une crise de croissance, ce n'est pas une crise de décroissance, c'est une crise de croissance, donc c'est mieux. Comment on fait ? Alors tout le monde n'est pas d'accord. (...) On a une vraie discussion de croissance. » (militant La Pie Verte, entretien 14). Dans le même ordre d'idées, ce militant affirme : « C'est un peu tendu à l'atelier vélo, parce qu'il y a deux courants qui se dessinent. » (militant La Pie Verte, entretien 5). En effet, deux orientations possibles de développement pour l'atelier vélo se dégagent parmi les membres de La Pie Verte. Ces deux orientations sont portées par deux groupes distincts de militants, les militants correspondant au profil « aménageur » d'un côté et ceux répondant au profil « mécanicien » de l'autre.

L'orientation, soutenue par les militants « aménageurs » est explicitée par Renaud, un militant correspondant à ce profil :

« LA CAPI, la communauté de communes qui nous finance à une certaine hauteur, nous couvre un loyer, plus une partie du salaire d'une personne, mais on est positionné sur une seule et unique commune. Et quand on regarde tous les ateliers de France et de Navarre, grosso modo, un atelier ça aspire sur un rayon d'environ cinq kilomètres autour de l'atelier. Donc si on fait cinq kilomètres autour de l'atelier, là où il est centré on reste dans Bourgoin, on va aspirer un peu l'Isle-d'Abeau mais pas trop. Moi je serais élu dans une petite commune du fin fond de la CAPI, qui se situe à 10 ou 15 km de l'atelier, au moment de la votation du budget, on dit on balance 20 000 euros à l'atelier qui est basé au centre de Bourgoin, je me dis "Mais qu'est-ce qu'ils font pour ma commune ? Rien !", je ne sais pas si je voterais pour la subvention. On veut pérenniser l'atelier, ça veut dire qu'il faut aller chercher et proposer des choses aux autres communes pour rester et consolider cette action sur la globalité de la CAPI. Parce que la CAPI, les autres communes peuvent dire au bout d'un moment "Bourgoin, le truc il est chez vous, vous prenez tout, vous vous débrouillez avec, et nous on fera autre chose." Ça, ça peut nous pendre au nez. » (militant La Pie Verte, entretien 5).

Les financements de l'atelier vélo en provenance des collectivités sont des subventions de la part de la communauté d'agglomération. Ainsi, l'ensemble des vingt-deux communes de la CAPI participe au financement de l'atelier. Ce militant met en avant le paradoxe entre ce financement provenant de l'ensemble des communes et l'adhésion majoritaire de berjalliens à l'atelier vélo. Une contrainte de répartition égale de l'action sur l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération pèse ainsi sur les militants. Dans cet extrait, ce militant exprime sa crainte que les autres communes de la CAPI décident de ne plus financer l'atelier.

Le vice-président « Transports et déplacements » déclare également à ce propos :

« Ça marche tellement et je le sais, c'est qu'il faut maintenant qu'on ouvre une demi-journée de plus, rien que sur Bourgoin-Jallieu, au moins une demie, si on avait les moyens on l'ouvrirait une journée complète. Et là il y a un élu de Villefontaine que je connais bien et un élu de l'Isle-d'Abeau qui me disent : "Mais pourquoi vous ne venez pas ?". Sur les deux cents adhérents, deux cent vingt adhérents qui sont venus à l'atelier, le quatre cinquième c'est des gens de Bourgoin, ce n'est pas des gens de Villefontaine ou de l'Isle-d'Abeau, normal, normal. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Ce militant défend, outre l'ouverture une demi-journée supplémentaire à Bourgoin-Jallieu, l'ouverture une demi-journée à Villefontaine et une demi-journée à l'Isle-d'Abeau, en trouvant des locaux à louer dans ces deux communes. Dans cet extrait, Pierre indique que les élus de deux autres communes importantes de la communauté d'agglomération, l'Isle-d'Abeau et Villefontaine, souhaiteraient l'implantation d'ateliers vélo sur leurs

communes. Les élus communaux ont conscience que leur commune, à travers la communauté d'agglomération, participe au financement de l'atelier et dans ce cadre ils souhaiteraient que leurs administrés puissent également bénéficier de ce service.

Ainsi, les militants correspondant au profil « aménageur » entrent dans les logiques institutionnelles et soutiennent des orientations de développement pour l'atelier susceptibles d'y répondre. Comme indiqué dans le chapitre 2, la plupart des militants correspondant au profil « aménageur » ont été membres d'une organisation partisane, ce qui les amène à comprendre finement les logiques des élus. Une autre option défendue par ces militants est d'ailleurs de faire un atelier mobile :

« L'option de dire on va acquérir un véhicule de type fourgon, il est aménagé avec un atelier pour mettre le matériel, (...) pourquoi pas, c'est une idée, je ne suis pas certain que ce soit la meilleure mais moi j'y ai pensé fortement à ça, oui. Parce qu'en plus, ça nous permettrait d'aller dans des villages, les communes de moins de 5 000 habitants. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

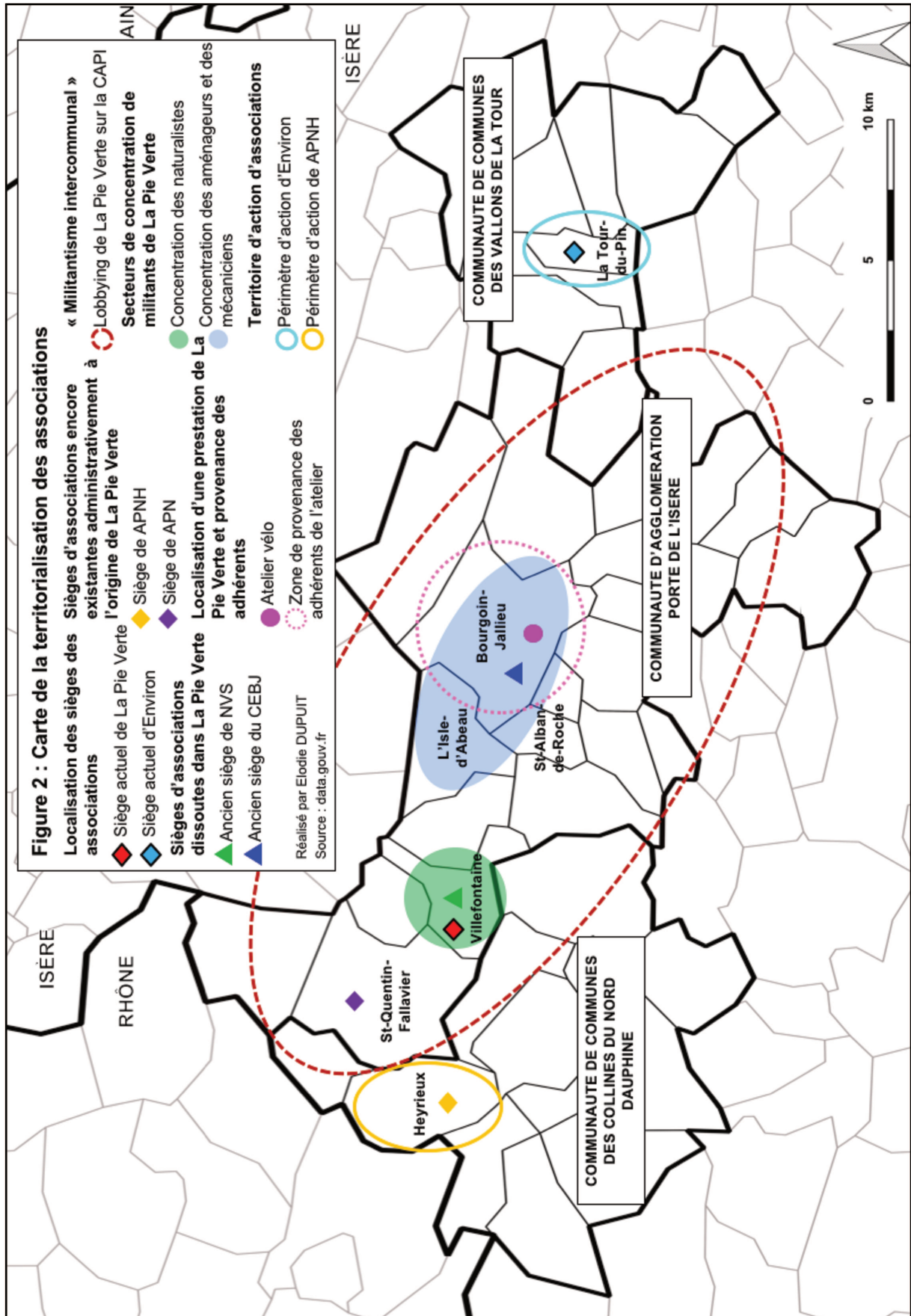
Cette option aurait en effet l'avantage d'atteindre même les plus petites communes de la CAPI.

La femme du vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte a, dans le cadre professionnel, été amenée à côtoyer régulièrement des élus et certains services techniques de la CAPI. L'élu délégué au développement durable, à l'agriculture et à la transition énergétique de la CAPI déclare à ce propos :

« Comment ils se sont emparés du sujet vélo, bonne question. Je pense voir humainement comment les choses se sont faites. (...) Il y a des personnes qu'on identifie dans La Pie Verte qui sont assez proches du fonctionnement de la CAPI. On a notamment un des membres de la direction dont la femme travaille dans les bibliothèques, qui a un poste élevé, donc elle connaît bien tout ce qui se passe à la CAPI. Vous voyez c'est un peu comme ça, de réseau personnel, de gens qui savent un peu ce qu'il se passe à la CAPI. » (élu CAPI, entretien 31)

A la fin de sa carrière professionnelle, la femme de Pierre, elle aussi militante au sein de l'association, avait la direction d'une bibliothèque départementale de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La bibliothèque départementale est un service qui organise la lecture au bénéfice des communes rurales. A ce titre, elle a travaillé sur la desserte et l'organisation des lieux de lecture au travers du prisme de l'intercommunalité. Elle déclare ainsi : « Ça fait pas mal d'années que je travaille là-dessus et du coup, la question de l'intercommunalité je l'ai beaucoup travaillée. » (militante La Pie Verte, entretien 22). Dans le cadre professionnel, cette militante a ainsi été amenée à être en contact avec des élus intercommunaux de la CAPI. Les militants « aménageurs » ont ainsi connaissance des

projets dans les tuyaux de la CAPI et ainsi ont la capacité de se positionner stratégiquement par rapport aux attentes des élus. Il est possible, mais l'enquête ne l'a pas vérifié, que les militants qui aspirent à l'intercommunalité, c'est-à-dire les militants « aménageurs » soient plus proches socialement des élus intercommunaux que des élus communaux. Cela pourrait, en partie, faciliter l'ajustement de l'échelle d'action. Si dans le cadre de leur travail les militants « aménageurs » ne sont pas directement amenés à rentrer en contact avec les élus de la CAPI, leur profession leur permet parfois l'insertion dans ces réseaux : « De [par] mon parcours professionnel, ce qui m'a facilité quand même pas mal de choses, des relations assez fortes avec les services techniques et puis quelques élus qui ont bien répondu. » (militant La Pie Verte, entretien 14). Ainsi, le vice-président « Transports et déplacements », ancien chargé d'études en déplacements et transports au CERTU, possède les capitaux techniques pour dialoguer avec les services techniques intercommunaux.



Une stabilisation professionnelle sous contrôle

Trois militants de La Pie Verte sont à l'origine de la création de l'atelier : Renaud, Sébastien et Gilles, l'actuel salarié. La création de l'atelier a constitué une opportunité de retour à l'emploi puis de stabilisation professionnelle pour Gilles. Le salarié déclare ainsi : « On avait répondu à un appel à projets, (...) dans l'idée c'était avec une création d'emploi à terme tout ça. » (salarié La Pie Verte, entretien 1). Le salarié a ainsi fortement soutenu la création de l'atelier puisqu'il y voyait une opportunité pour accéder à l'emploi, comme le déclare Renaud, lui aussi à l'origine de l'atelier : « Il [Gilles] a été porteur de cet atelier, il a créé son emploi. Il était au chômage, Gilles, en plus il a des problématiques de santé. Il l'a porté l'atelier. Le gros travail de rédaction et de dossier. » (militant La Pie Verte, entretien 5). En effet, Gilles avait auparavant été licencié pour inaptitude physique de l'usine, à La Verpillière, dans laquelle il travaillait. Sa situation de chômeur lui a alors permis de disposer de davantage de temps que Sébastien et Renaud pour s'investir dans le montage du dossier et ensuite pour le soutenir auprès des collectivités. Dès la rédaction du dossier pour l'obtention de subventions il est mentionné que l'embauche d'un salarié, dans le cadre d'un contrat aidé, est envisagée. Ainsi, dans un premier temps, Gilles a été embauché comme salarié en CUI-CAE (contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi), pendant un an. Il s'agit de contrats réservés au secteur non marchand et qui concernent les personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Ce contrat a ensuite été renouvelé en CDI (contrat à durée indéterminée). L'atelier lui a ainsi permis d'accéder à une situation professionnelle stable. Comme indiqué dans le quatrième chapitre, des militants de La Pie Verte, correspondant au profil « aménageur », se sont impliqués dans les réunions de concertation avec la CAPI lors de la création du schéma directeur vélo. La communauté d'agglomération avait mandaté un cabinet d'études pour l'aider dans l'élaboration de ce schéma directeur. Les militants « aménageurs », dont Renaud fait partie, ont ainsi soumis l'idée de la création d'un atelier vélo, comme il l'explique ici :

« On était un petit groupe, surtout, au départ on était impliqué sur les infrastructures. On se regroupait, et on sentait bien que, on participait à la création du schéma directeur vélo. Sur ce schéma directeur vélo, il y avait un bureau d'études qui s'appelait Indiggo. (...) On a dit : "Pourquoi ne pas faire un atelier vélo ?" et le cabinet Indiggo, le cabinet d'études Indiggo a dit : "Oui, il faut le mettre au schéma directeur vélo". (...) Quand Indiggo a rendu le schéma directeur vélo et qu'ils ont budgété avec la collectivité, ils ont mis une ligne budgétaire sur l'atelier vélo. » (militant La Pie Verte, entretien 5).

La création d'un atelier vélo associatif a ainsi été inscrite dans le volet « services » du schéma directeur vélo. Les subventions pour la création de l'atelier vélo ont été sollicitées dans le cadre de La Pie Verte, les trois militants à l'origine de l'atelier ont donc bénéficié à ce moment-là de la reconnaissance dont les élus faisaient preuve à l'égard de l'association. Ainsi, dans le cadre de la création de son emploi, Gilles a saisi une opportunité, ouverte d'abord par les militants « aménageurs ». Aujourd'hui, les subventions pour La tête dans l'guidon transitent par La Pie Verte. Comme mentionné dans un précédent chapitre, une grande partie de l'argent de l'association est rapportée par les études naturalistes. Ainsi, l'atelier dépend en partie financièrement de ces études, aux mains des militants « naturalistes », très proches socialement et en bons termes avec les militants « aménageurs ».

De plus, le salariat de Gilles par l'association exerce une forte contrainte sur lui. Le vice-président « Transports et déplacements » déclare ainsi, après un comité de pilotage, c'est-à-dire en présence d'élus et de techniciens de la CAPI, lors duquel lui, le salarié et le trésorier de l'association étaient présents : « Je n'admets pas que le salarié vienne discuter avec les élus de la politique de l'association. Il peut donner des avis techniques, il est là pour ça. »³¹. Ce court extrait indique que le salarié a essayé de court-circuiter le conseil d'administration de La Pie Verte en parlant directement aux élus du développement de l'association, mais surtout que le vice-président rappelle sa condition de salarié, et lui dénie la possibilité de s'exprimer sur ce sujet. Le salarié se trouve dans une position de domination salariale par rapport au vice-président « Transports et déplacements », et plus généralement par rapport au conseil d'administration de La Pie Verte. Lors de ce même comité de pilotage, le vice-président « Transports et déplacements » déclara : « La tête dans l'guidon n'est pas une association indépendante, contrairement à ce que veulent croire certains. »³². Ce propos est tenu devant tous mais semble avant tout un rappel adressé au salarié de sa dépendance envers La Pie Verte. Une vive inimitié existe donc entre le salarié de l'atelier vélo et le vice-président « Transports et déplacements » de l'atelier. Ces deux personnes peuvent être considérées chacune comme à la tête d'une

³¹ Retranscription littérale de paroles entendues lors d'observations, à la sortie du comité de pilotage du 12 décembre 2016, alors que nous étions seule avec le vice-président « Transports et déplacements ».

³² Retranscription littérale de paroles entendues lors de l'observation du comité de pilotage du 12 décembre 2016.

vision différente du développement de l'atelier et dans ce cadre, c'est entre ces deux personnes que les tensions sont les plus vives.

Le salarié de l'atelier vélo se trouve également dans une situation d'infériorité par rapport aux élus locaux. Un conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu déclare ainsi au sujet du salarié de La tête dans l'guidon :

« Il y a également des sujets de vélo école adulte (...) où, là, le sujet est un peu délicat en ce moment, (...) parce qu'en fait ce qui se cache derrière une vélo école adulte, en fait, c'est le tonton Roger, on a tous un tonton Roger qui nous apprend à faire du vélo, seulement quelle est la différence entre tonton Roger et puis une vélo école avec un moniteur, si le moniteur n'a pas de diplôme, il n'a pas de spécificité, il n'y a aucune différence. (...) La vélo école qu'essaie de mettre en place La tête dans l'guidon aujourd'hui, ils sont tout neufs, il n'y a qu'un seul formateur, qui a passé deux fois le diplôme qu'il n'a pas eu, effectivement aujourd'hui, là on est pas tout à fait d'accord sur la mise en place de cette vélo école sans diplôme. » (Conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu, entretien 30).

Dans cet extrait, le manque de légitimité et de reconnaissance du salarié aux yeux de l' élu transparaît nettement. L' élu rapproche en effet de façon implicite le salarié de La tête dans l'guidon d'un « tonton Roger ». Le choix du prénom Roger est aussi révélateur dans la mesure où il s'agit d'un prénom communément associé aux milieux populaires. Dans cet extrait, le conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu valorise la formation et la compétence, sanctionnées par l'obtention d'un diplôme. Il s'agit du CQP, certificat de qualification professionnelle, qui s'intitule éducateur mobilité vélo. L' élu s'oppose clairement au développement d'une vélo école par l'association dans la mesure où le salarié n'a pas obtenu ce diplôme, qui n'est par ailleurs pas encore obligatoire. Dans un ordre d'idées assez proche, lors du comité de pilotage du 12 décembre 2016, un élu adressa la remarque suivante au salarié de l'atelier vélo : « Vous avez bien supporté cette affaire [l'atelier], ce serait dommage de nous détacher de vous, il faut que vous essayiez d'avoir l'examen. »³³. L' élu indique que si le salarié a fait preuve de dévouement à l'atelier vélo, cette qualité n'est plus suffisante et il lui faut maintenant acquérir une compétence. L'emploi du salarié est ainsi remis en cause car il ne possède plus les compétences nécessaires. Il est ainsi possible de penser qu'il est plus difficile pour les classes populaires de s'investir dans un militantisme au niveau intercommunal, puisque les élus demandent des diplômes,

³³ Retranscription littérale de paroles entendues lors de l'observation du comité de pilotage du 12 décembre 2016.

généralement plus facilement acquis par les classes moyennes intermédiaires et supérieures³⁴.

Lutte de classement entre les répertoires d'actions

Un bénévole de l'atelier vélo, Jacques, déclare à propos de la commission vélo avec la CAPI, à laquelle certains militants « aménageurs » participent régulièrement :

« Je n'ai pas envie de m'investir dans la politique, d'aller voir les élus, d'aller manifester, je suis peut-être un mauvais adhérent mais je m'en tiens à faire et à aider les gens à faire de la mécanique, ça m'occupe déjà suffisamment. (...) Le fait d'aller voir les élus pour leur demander de faire des pistes cyclables, des choses comme ça, c'est très bien mais ça me passionne moins, il faut bien qu'il y ait des gens qui le fassent mais moi je n'ai pas envie de le faire. (...) En gros il y a les mécaniciens d'un côté et les intellectuels de l'autre, les intellectuels ou les politiques. Par exemple Jeanne, elle aime bien venir à des réunions, elle aime bien donner son avis sur tout alors qu'on ne la voit jamais bricoler ici. Par exemple, Joseph et moi on vient ici uniquement pour bricoler et le reste on n'a pas le temps de s'en occuper ou on n'a pas envie de s'en occuper, on a peut-être la vue un peu basse mais on ne peut pas tout faire. C'est notre façon de militer, on ne peut pas non plus passer son temps à faire des réunions. » (militant La Pie Verte, entretien 16).

Dans cet extrait, Jacques déclare préférer s'investir en tant que bénévole dans l'atelier vélo, en apportant une aide mécanique aux adhérents, plutôt qu'auprès des élus. Cette préférence fait écho au goût de l'action et à l'appétence pour les réalisations manuelles partagés par les militants correspondant au profil « mécanicien ». S'il reconnaît que l'engagement auprès des élus est nécessaire, la référence en fin d'extrait aux « réunions » suggère que les discussions qui n'aboutissent pas immédiatement à des réalisations concrètes lui paraissent dépourvues d'intérêt. L'exemple de Jeanne est à ce titre significatif. Jacques suggère que, bien que celle-ci ne s'implique pas dans l'atelier vélo, elle s'exprime cependant sur sa gestion et il critique fortement cette attitude hors-sol. De plus, Jacques semble porter un jugement négatif sur son propre engagement ou, du moins,

³⁴ Un parallèle peut être réalisé avec la demande de compétences de plus en plus importante du corps des sapeurs-pompiers volontaires. Jean-Noël Retière (1994) observe une redéfinition de la fonction de sapeur-pompier volontaire, subie plus fortement par les pompiers les moins qualifiés et issus des catégories populaires. Le recrutement des volontaires a évolué au cours des années 1980 et 1990, les jeunes pompiers volontaires étant davantage diplômés que les anciens. Alors qu'auparavant la logique du « don de soi » dominait, la théorie, et plus largement la formation, acquièrent une place grandissante. Les moins disposés à remplir les exigences liées à la formation (apprentissage théorique par exemple), c'est-à-dire ceux disposant de faibles ressources culturelles et scolaires, sont les premières victimes de l'évolution du recrutement.

avoir conscience qu'il s'agit d'une forme d'engagement qui n'est pas unanimement reconnue comme valide au sein de l'association, comme le suggère l'expression « je suis peut-être un mauvais adhérent ». Il peut ainsi s'agir d'une intériorisation de ses moindres ressources. Sa forme de militantisme serait moins valorisée ou moins ambitieuse que l'action auprès des élus comme le laisse penser l'expression « on a peut-être la vue un peu basse ». Cette forme d'engagement est considérée comme inférieure probablement parce qu'elle est investie par des militants qui occupent des positions moins importantes au sein de l'association et dans l'espace social. Jacques identifie ainsi deux groupes, qu'il appelle « mécaniciens » et « intellectuels » ou « politiques ». Ces dénominations font par ailleurs référence à la dualité corps/esprit, qui incarnent d'abord deux notions hiérarchisées dans l'imaginaire collectif, mais qui rappelle une nouvelle fois que les « intellectuels » ne produisent rien de concret.

Violaine Girard (2014) a d'ailleurs mis en évidence que les mobilisations associatives des ménages des classes populaires périurbaines ne traduisent pas forcément l'adoption de styles de vie des classes moyennes mais plutôt la préservation de dispositions populaires. Les activités proposées à Mauvert, commune périurbaine d'environ mille habitants, ne correspondent plus aux pratiques populaires traditionnelles des espaces ruraux (comité des fêtes, fanfare, société de chasse, etc.) mais ne se rapprochent pas pour autant des pratiques culturelles plus distinctives et plus légitimes. Ces loisirs témoignent de « formes d'hybridation qui caractérisent les univers culturels des classes populaires contemporaines » (Girard, 2014, p.117) dans la mesure où ils se nourrissent de la massification de certaines pratiques (maîtrise de logiciels et usage de l'informatique par exemple). Ces activités restent ainsi très différentes de l'investissement en faveur de l'animation socio-culturelle ou de la protection de l'environnement, caractéristique des « nouvelles couches moyennes » périurbaines dans les années 1980 (Bidou, 1984). Les activités valorisées à Mauvert s'appuient sur la détention de « capitaux "techniques" » et sur « l'appétence à faire soi-même » (Girard, 2014, p.118). L'extrait cité plus haut de Jacques montre ainsi la tension entre les militants correspondant au profil « mécanicien » et les « aménageurs ». En parlant du vice-président « Transport et déplacements » de La Pie Verte, un militant « mécanicien » déclare : « Ce gars-là son plaisir c'est de serrer la

main d'un directeur ou d'un élu. » (militant La Pie Verte³⁵). Dans ce cas, l'investissement auprès des élus est perçu comme une affaire d'ambition personnelle ou de prestige et est donc jugée négativement.

Le vice-président « Transport et déplacements » déclare, quant à lui, à propos des nouveaux adhérents de l'atelier vélo :

« C'est bien le vélo qui a apporté des adhésions, mais c'est des adhérents qui pour la quasi majorité d'entre eux sont de passage, comme souvent les adhérents ils ont un problème essentiellement de mécanique, mais ce n'est pas des adhérents comme je le souhaiterais qui s'intéressent aux aménagements et à la politique vélo. C'est pour ça que je dis qu'on est toujours le même nombre, parce qu'on n'arrive pas à dégager des adhérents qui deviennent militants et qui nous permettent d'être un peu plus présents partout, où c'est possible, voire même d'intervenir d'une manière un peu plus soutenue. » (militant La Pie Verte, entretien 14).

Dans cet extrait, ce militant reconnaît que l'atelier vélo apporte un nombre important d'adhésions à l'association. Cependant, l'atelier vélo serait en grande part considéré de façon utilitaire, les adhérents s'y rendant pour se dépanner en cas de problèmes de mécanique vélo. Les bénévoles de l'atelier vélo ont d'ailleurs souligné qu'il s'agissait d'une situation courante chez les adhérents de l'atelier vélo. Pierre déclare dans cet extrait que les nouveaux adhérents de l'atelier ne correspondent pas au profil attendu. Une préférence pour des militants qui pourraient s'impliquer de façon plus approfondie dans l'association est ainsi perceptible. Le vice-président « Transports et déplacements » dresse ainsi dans cet extrait un rapide portrait des militants qu'ils aimeraient recruter. Ainsi, un intérêt pour les aménagements cyclables et pour la politique vélo est nécessaire. En d'autres termes, les militants que l'association recherche sont d'abord des militants qui correspondent au profil « aménageur ». Il s'agit d'un profil sociologique particulier, ce qui explique en partie le faible nombre de recrutements. Aux yeux de ce militant, ces recrutements permettraient une action plus importante de l'association sur la thématique vélo.

Nous retrouvons ici des constats que Frédéric Sawicki (2003) a mis en évidence. Les actions menées par une association locale de défense de l'environnement, Atmosphère, les règles de fonctionnement et les buts qu'elle s'est donnés, ont contribué à la sélection de profils militants particuliers, en renforçant la position de certains et en excluant

³⁵ Le numéro de l'entretien n'est pas mentionné afin de protéger l'enquêté. Pour davantage d'informations sur l'anonymisation, se reporter à la troisième partie du chapitre 1.

d'autres. L'auteur déclare dans ce sens : « les associations choisissent leurs membres autant que ces derniers les choisissent. » (Sawicki, 2003, p.126). Si le développement de cette association est d'abord lié à une opposition de riverains contre un projet d'exploitation d'un terriil devenu lieu de promenade, le champ d'intervention d'Atmosphère s'est, dans un deuxième temps, élargi et l'association a alors accumulé de l'expertise. Dans un troisième temps, le champ d'action de l'association s'est recentré, avec en parallèle un rétrécissement du noyau des adhérents. Alors que, lors de sa création, l'association cherchait à multiplier les adhésions, Atmosphère fonctionne à ce moment-là en petit comité. Au début, l'expertise de l'association est portée par une seule personne, mais les membres les plus actifs participent alors à des formations et acquièrent un bon niveau de connaissance sur des questions liées à l'environnement (en particulier en lisant) afin d'être en mesure de comprendre les dossiers et de participer aux concertations. La technicisation des problèmes traités a pour conséquence un filtrage des nouveaux entrants et augmente le coût d'entrée, en termes de formation, au sein de l'association (Sawicki, 2003). Contrairement à Atmosphère, La Pie Verte ne devient pas totalement un groupe d'experts dans la mesure où elle continue, certes rarement, à proposer des actions pédagogiques et de sensibilisation et recourt toujours à des méthodes classiques d'agitation politique. Néanmoins, le groupe des « aménageurs » de La Pie Verte semble, à l'instar d'Atmosphère, opérer un travail de sélection de ses membres.

Tentative d'autonomisation des bénévoles de l'atelier

Un bénévole de l'atelier vélo déclare à propos de son adhésion à l'association :

« J'ai beau avoir une carte d'adhésion à La Pie Verte, moi j'en ai une qu'à La tête dans l'guidon. Je lis quelques fois les affaires de La Pie Verte, là, qui s'occupe de faire traverser les crapauds, d'aller dénicher les corbeaux [rires] ou trouver des castors, c'est très louable, mais on ne peut pas tout faire. Voilà donc moi, mon adhésion à La Pie Verte, elle est par La tête dans l'guidon, et La tête dans l'guidon j'y passe déjà suffisamment de temps. Si je commence à m'intéresser aux animaux et à la faune, je vais peut-être plus rester marié [rires]. Alors, comme ça fait déjà 35 ans, je n'ai pas envie de changer [rires]. » (militant La Pie Verte, entretien 16).

Dans la première phrase de l'extrait, ce bénévole de l'atelier déclare que son adhésion à l'association est, à ses yeux, uniquement formelle et que son appartenance subjective se trouve du côté de l'atelier vélo. S'il reconnaît, de façon ironique, que les activités

naturalistes sont nécessaires, voire valorisables, lui ne semble pas leur accorder une grande importance. Il opère ainsi un retournement des valeurs. D'ailleurs, les activités naturalistes sont énumérées pour s'en moquer. Il insiste sur sa participation à l'atelier vélo, jugée indépendante d'une participation à l'association.

En plus de se rattacher subjectivement à La tête dans l'guidon plutôt qu'à La Pie Verte, les bénévoles de l'atelier vélo revendiquent une gestion de l'atelier indépendante de La Pie Verte. Un bénévole de l'atelier vélo déclare ainsi, à propos d'une commission vélo, mise en place au sein de La Pie Verte, à laquelle participent des bénévoles de l'atelier et des militants correspondant au profil « aménageurs » :

« Ils arrivent à prendre des décisions parfois [rires]. Mais sinon pour le fonctionnement de l'atelier, il n'y en a pas besoin. L'atelier fonctionne très bien avec Gilles, avec Henri. Entre Gilles et Henri, ils se débrouillent très bien. Ils font tourner l'atelier. Gilles sait s'il a les moyens d'acheter du matériel ou pas. S'il a besoin de matériel spécifique, il en parle aux gens qu'il connaît. Parce qu'en parler à la commission vélo, ça ne sert à rien. Ils ne savent pas faire la différence entre un arrache-moyeu et un démonte-goupille. (...) Le développement de l'atelier vélo, c'est Gilles et Henri qui gèrent ça, ça va bien. Alors, il y a quand même des grandes idées qui sont mises sur la table, mais ça n'avance pas beaucoup [rires]. » (militant La Pie Verte, entretien 16).

Les réunions sont, encore une fois, envisagées comme des moments improductifs dans la mesure où rien de concret n'est produit. La première phrase de l'extrait, prononcée de manière humoristique, est à ce titre révélatrice. Dans le même esprit, un autre bénévole de l'atelier déclare à propos de cette commission vélo : « J'ai un peu l'impression que c'est un truc qui mouline dur pour pas grand chose. (...) Des ventilateurs un petit peu, enfin on brasse de l'air. » (militant La Pie Verte, entretien 17). L'expression « brasser de l'air » souligne bien que les militants parlent énormément sans pour autant que des résultats importants ressortent de ces discussions. Dans l'extrait cité plus haut, ce militant affirme une autonomie dans la gestion de l'atelier par le salarié et le secrétaire de l'association. Avec la référence à l'arrache-moyeu et au démonte-goupille, deux outils de réparation des vélos très spécifiques, ce militant affirme que les militants « aménageurs » ne possèdent pas de compétence mécanique. Il revendique ainsi un domaine de compétence qui serait propre aux militants « mécaniciens ». L'aspect proprement mécanique de l'atelier pourrait dans ce cadre n'être géré que par des militants « mécaniciens ». Dans la dernière phrase de l'extrait, ce militant assimile l'orientation sur le développement de l'atelier soutenue par les militants « aménageurs » à des « grandes idées ». Par cette expression, il affirme de nouveau qu'il valorise avant tout l'action concrète et que le développement

défendu par le salarié et le secrétaire lui convient. Si les bénévoles de l'atelier vélo sont symboliquement dominés, ce militant « mécanicien » affirme dans cet extrait que ce qui a de la valeur aux yeux des militants « aménageurs » n'en a pas pour lui. Cet extrait pourrait ainsi être interprété comme une lutte de classement au sein de l'organisation militante. Si en ce qui concerne le développement de l'atelier vélo ce militant soutient le groupe des « mécaniciens », il soutient parfois également des actions mises en place par des militants proches des « aménageurs », comme une formation à la mécanique vélo et à la pédagogie. Les bénévoles nouvellement formés viendraient en effet en renfort des militants « mécaniciens » actuels et diminueraient leur charge de travail.

Ces revendications d'indépendance dans la gestion de l'atelier sont à mettre en parallèle avec le sentiment partagé des bénévoles de l'atelier vélo d'une mainmise sur l'atelier de la part des militants « aménageurs ». Le salarié de l'atelier vélo déclare à propos du vice-président « Transports et déplacements » de l'association : « Il a trouvé le moyen de mettre le grappin sur l'atelier, des "l'atelier c'est moi", nous faire des trucs pas possibles, aller voir des élus sans nous en parler. » (salarié La Pie Verte, entretien 1). Le salarié exprime ainsi son sentiment d'une volonté de prise de contrôle sur l'atelier de la part du vice-président « Transports et déplacements ». L'utilisation de l'expression « l'atelier c'est moi » suggère à la fois que le vice-président souhaiterait diriger l'atelier mais surtout une appropriation personnelle de l'atelier. La mention des élus peut aussi suggérer que le vice-président dialogue avec les élus sur le devenir de l'atelier vélo sans consulter les bénévoles et le salarié de l'atelier. Un bénévole souligne ainsi : « Il y a des gens qui sont dans le CA qui vont décider un peu pour La tête dans l'guidon alors qu'ils ne sont pas acteurs. » (militant Environ et La Pie Verte, entretien 4). Le conseil d'administration de La Pie Verte était à l'époque composé exclusivement de militants « aménageurs » et de militants « naturalistes ». Ainsi, de façon structurelle, ceux-ci et donc le vice-président « Transports et déplacements » se retrouvaient en position de décider des orientations de l'atelier, sans forcément consulter les bénévoles.

Un bénévole de l'atelier vélo, Vivien, rentré au conseil d'administration de La Pie Verte depuis l'assemblée générale de 2017, tout comme un second bénévole, Joseph, déclare à ce propos :

« Il n'y avait personne de La tête dans l'guidon au CA donc c'est quand même mieux que ça soit représenté s'il y a des choses. Pour l'instant on a pas eu de revendications, de choses vraiment importantes, ça ne fonctionne pas trop mal. Mais c'est quand même bien qu'il y

ait des gens qui soient régulièrement [insiste sur le mot] à l'atelier, qui connaissent les problématiques de l'atelier pour qu'il n'y ait pas de décision, aberrante entre guillemets, qui soit prise. (...) C'est bien qu'on soit représenté pour donner notre avis s'il y a des choses qui ne nous plaisent pas ou qu'on sent pas très judicieuses. (...) Il [Gilles, le salarié] a fallu qu'il nous pousse un peu parce qu'on ne voulait pas y aller, ça a été chaud, le jour de l'AG il fallait se présenter candidat pour l'élection du bureau et il nous avait un peu briefé avant, il nous avait dit "Qu'il y en ait au moins un, Vivien et puis Joseph vous vous présentez parce que sinon moi je ne vais pas être tout seul à porter le truc". » (militant La Pie Verte, entretien 39).

L'instance sur l'adverbe « régulièrement » fait apparaître en contre-point que jusqu'à présent les militants « aménageurs » et « naturalistes » qui prenaient des décisions pour l'atelier vélo en étaient déconnectés et ne le fréquentaient pas. La nécessité d'une représentation de La tête dans l'guidon au sein du conseil d'administration est également argumentée par le nombre important d'adhésions à l'association par l'atelier. Entrer au sein du conseil d'administration constitue une stratégie des bénévoles de l'atelier vélo pour avoir accès aux lieux de décisions et faire entendre leur avis. Avec son statut de salarié, Gilles ne pouvait pas prétendre être élu au sein du conseil d'administration. Dans ce cadre, il a recherché des alliés, qu'il a évidemment trouvé au sein des militants « mécaniciens ». Sans l'appui de ces deux bénévoles entrés au conseil d'administration le salarié aurait été le seul à porter la parole de l'atelier et à soutenir leur vision de son développement, cela sans pouvoir peser formellement sur la décision. Cependant, seuls deux bénévoles de l'atelier sont entrés au sein du conseil d'administration, ils restent donc en position minoritaire.

CONCLUSION

Le développement de l'intercommunalité a entraîné l'apparition de nouveaux interlocuteurs pour les associations locales d'une partie du Nord-Isère, qui se sont adaptées à cette nouvelle scène politique locale en se regroupant. Ainsi, les militants ont, en partie, suivi le mouvement impulsé par les élus. Ce regroupement était souhaité par les militants dominants localement, c'est-à-dire les militants correspondant au profil « aménageur » mais aussi les militants « naturalistes », qui appartiennent aux classes moyennes supérieures à fort capital culturel. Leur objectif était d'acquérir un poids politique plus important dans la mesure où ils identifient l'intercommunalité comme un lieu stratégique à investir pour peser sur les décisions concernant leur environnement

résidentiel. Ce regroupement leur a également permis de professionnaliser l'association, avec l'embauche, dans un premier temps, d'un salarié. Par ailleurs, le fonctionnement de La Pie Verte suit une logique proche du modèle intercommunal dans la mesure où certaines associations à l'origine de La Pie Verte, malgré la pluralité de leurs formes actuelles, gardent des ancrages forts dans des territoires particuliers, notamment parce que les militants se mobilisent principalement sur le périmètre de leur commune de résidence.

Les militants d'Environ se sont fortement opposés à l'intégration du collectif, situé à La Tour-du-Pin, dans La Pie Verte, dans la mesure où ils se sentaient déconsidérés par les militants « aménageurs » de La Pie Verte et aussi parce que la proximité constitue une dimension essentielle dans le fonctionnement du groupe. En outre, une tension entre les modes d'action des militants de La Pie Verte et ceux du collectif est perceptible, en particulier entre certains militants d'Environ et le salarié de La tête dans l'guidon. En effet, ce dernier voit, entre autres, son poste remis en question par la multiplication des actions en faveur du développement du vélo. Enfin, certains militants d'Environ ont développé une forme de capital social fort sur la commune de La Tour-du-Pin, notamment au travers de leur investissement dans d'autres associations, ou bien par leur implication au sein de l'équipe municipale de gauche du précédent mandat. Leur opposition à l'intégration dans La Pie Verte a sans doute été permise par la possession de ce capital. En parallèle, la possession de celui-ci explique en partie la volonté des militants du collectif de rester indépendants.

Le passage à l'échelle de l'intercommunalité a entraîné l'apparition de nouvelles contraintes, en particulier une répartition égalitaire des actions de l'association sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Dans ce cadre, un vif débat a lieu entre militants de La Pie Verte à propos du développement de l'atelier vélo. La logique d'extension et de développement de la prestation atelier sur l'ensemble de la communauté d'agglomération est portée par le groupe des militants « aménageurs », qui se révèlent sensibles à ces logiques institutionnelles. Par ailleurs, ils possèdent le capital social et les compétences techniques nécessaires pour s'ajuster à ce nouvel échelon. La rivalité entre le vice-président « Transports et déplacements » et le salarié de l'atelier vélo ne peut être comprise dans ces éléments de contexte. Notre étude met en lumière une domination personnalisée, à laquelle s'ajoute une domination par les élus locaux de plus

en plus demandeurs de compétences et de diplômes pour s'investir dans ce militantisme intercommunal. Plus largement, des luttes de classement portant sur la façon de se mobiliser existent entre militants « aménageurs » et « mécaniciens ». Les « mécaniciens », qui valorisent d'abord la sociabilité et partagent un goût pour les réalisations concrètes, ne voient pas l'intérêt d'investir cette nouvelle échelle. Si deux militants « mécaniciens » sont entrés récemment dans le conseil d'administration de l'association, leur position dominée ne leur permet pas d'imposer leur vision du développement de l'atelier.

Ainsi, ce chapitre montre l'importance de l'intercommunalité pour une partie des militants qui s'engagent dans les territoires périurbains. La question du développement du champ d'action de La Pie Verte et de sa mise à l'échelle de l'intercommunalité est d'ailleurs tellement vive qu'elle génère de fortes tensions entre différents groupes de militants qui conçoivent différemment le devenir de l'association.

CONCLUSION GENERALE

A distance des critiques les plus couramment dirigées contre les habitants du périurbain, ce travail s'est penché sur l'engagement local de certaines fractions des classes moyennes périurbaines et la manière dont le périurbain peut être un terrain d'expérimentation politique. La fonction politique du périurbain, au profit de ces classes moyennes, a rarement été appréciée. Certes, des travaux menés dans les années 1970 et 1980 (Bidou, 1984) soulignent la volonté des « nouvelles classes moyennes » de l'époque de conquérir les mairies périurbaines afin d'acquérir une certaine maîtrise collective de leur environnement résidentiel. Dans ce chemin vers la scène politique locale, l'implication des classes moyennes dans des associations, notamment de cadre de vie et de défense de l'environnement, jouait un rôle important dans leur apprentissage politique. L'installation dans le périurbain des « nouvelles classes moyennes » de l'époque était également conçue comme l'occasion de nouer des relations sociales perçues comme plus authentiques que dans les villes et de vivre en accord avec des valeurs de solidarité et de partage. Dans les années 2000, Marie-Christine Jaillet (2004) constate que si un certain retrait du collectif, conjugué à un repli sur la sphère privée, caractérise les classes moyennes, certains de leurs membres continuent de considérer l'espace périurbain comme un lieu d'investissement politique.

Près de quarante ans après Catherine Bidou, cette thèse s'est proposée de retrouver des mobilisations qui s'inscrivent dans le prolongement de la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980. Nous souhaitons, dans cette conclusion, revenir sur les questions qui ont traversé cette thèse. A bonne distance de ces années, dans quelle mesure les classes moyennes périurbaines souhaitent-elles, à l'image de la génération conquérante, accéder à la scène locale et comment tentent-elles d'y parvenir ? La figure de « l'aventurier du quotidien » existe-t-elle encore à l'identique, ou a-t-elle évolué, voire disparu ? Comment les changements institutionnels survenus depuis les années 1970, notamment le développement de l'intercommunalité et celui de la démocratie participative, influent-ils sur les formes que prend leur engagement ? Pour éclairer les différentes facettes de l'engagement local de ces classes moyennes

périurbaines, l'enquête s'est portée sur deux associations de défense de l'environnement, La Pie Verte et Environ. Situées dans le périurbain nord-isérois, l'un des leurs objectifs est le développement du vélo comme mode de déplacement quotidien.

La figure de « l'aventurier du quotidien » a subsisté, dans les représentations tout du moins, dans les centres des villes, dans le prolongement des luttes urbaines des années 1970 (Collet, 2015). Dans les territoires périurbains, cette figure n'a pas totalement disparu mais s'est déplacée et diversifiée. Une petite partie des militants rencontrés appartient aux fractions stables des classes populaires, en particulier certains bénévoles de l'atelier vélo, mais la plupart fait partie de différentes fractions des classes moyennes, qui s'étendent des classes moyennes inférieures aux classes moyennes fortement dotées en capital culturel. Ces individus travaillent dans les secteurs de l'éducation, instituteurs ou professeurs, de la santé, du domaine socio-culturel mais occupent aussi des emplois techniques, dans l'industrie par exemple. La majorité n'avait jamais milité auparavant mais certains ont eu une expérience syndicale, partisane, en particulier au sein des Verts, ou politique, dans des mouvements proches du Parti socialiste. Nous partageons ici le constat réalisé par Marie-Christine Jaillet (2004) dans la mesure où le pouvoir politique local semble rester un objet de convoitise pour certaines fractions des classes moyennes. Une petite partie des militants a ainsi été candidate sur des listes municipales ou régionales.

Cette diversification de la figure de « l'aventurier » se retrouve dans la grande variété des profils de militants. En particulier, cinq types de militants se mobilisant en faveur du développement du vélo quotidien ont été identifiés. Ces profils ont été nommés « concernés », « mécaniciens », « aménageurs », « engagés » et « sociables ». L'engagement des militants correspondant au profil « concerné » est lié au sentiment de dégradation de leur environnement résidentiel, qui est perçue comme une menace et provoque une crainte pour leur santé et celle de leur famille. La raison essentielle de l'engagement des militants s'inscrivant dans le profil « mécanicien », tous investis dans l'atelier de réparation La tête dans l'guidon de La Pie Verte, se trouve dans leur goût pour les réalisations manuelles et en particulier pour la mécanique vélo. Retraités, l'envie d'occuper leur temps libre hors de leur domicile se conjugue à la volonté de partager leur savoir-faire avec les plus précaires. Le profil « aménageur » regroupe des responsables associatifs de La Pie Verte qui s'intéressent au développement du vélo quotidien avec une

focale centrée sur l'aménagement du territoire. Ces militants occupent des professions qualifiées, le plus souvent dans des domaines techniques. A l'image de certains habitants du périurbain (Dodier et al., 2012), ils valorisent la mixité fonctionnelle ainsi que la ville comme lieu de rencontre. Pour les militants s'inscrivant dans le profil « engagé », qui se retrouvent dans le collectif Environ uniquement, l'engagement dépasse le développement du vélo utilitaire et irrigue de multiples dimensions de leur vie quotidienne. Ces militants partagent un projet de transformation profonde de la société et ils entendent vivre des changements, dès maintenant, au quotidien. Le cœur de l'engagement des militants du type « sociable » est constitué par l'envie de faire de nouvelles rencontres et par le souhait de passer d'agréables moments ensemble. Dans ce cadre, le développement du vélo quotidien fait davantage figure de prétexte. Un sixième type, le militant « naturaliste », présent au sein de La Pie Verte et qui ne s'investit pas dans le militantisme en faveur du développement du vélo utilitaire, apparaît en creux dans les entretiens.

Parmi ces six profils identifiés au cours de l'enquête, les jeunes adultes sont les grands absents. Se retirent-ils complètement de la scène associative ou préfèrent-ils s'investir dans des associations qui ne sont pas liées à la défense de l'environnement, en particulier, dans des associations sportives ? Dans quelle mesure l'insertion sur le marché du travail de plus en plus aléatoire pour la nouvelle génération entraîne-t-elle un retrait des investissements associatifs ou un repli sur les groupes amicaux, selon des logiques proches de celles des « gars du coin » repérées par Nicolas Renahy (2010) et des « bandes de potes » étudiées par Benoît Coquard (2019) dans l'espace rural ? Nous nous demandons dans quelle mesure les caractéristiques du périurbain nord-isérois, avec en particulier une présence ouvrière importante, ont un effet sur les profils de militants identifiés. Aurait-on retrouvé une aussi large gamme des classes moyennes engagées en faveur du vélo utilitaire dans un périurbain plus aisé, comme les Monts d'Or, situés au nord-ouest de l'agglomération lyonnaise ? Et notamment dans un périurbain majoritairement investi par les fractions les plus aisées des classes moyennes, est-ce que certains profils, comme les « mécaniciens », ayant le plus souvent fait le choix de formations techniques et partageant un goût pour les réalisations manuelles, auraient été absents ? De la même façon que Marie-Christine Jaillet (2004) constate que les fractions supérieures des classes moyennes se caractérisent par une distance au local et sont prêtes à se rendre dans des services et des équipements loin de leur lieu d'habitation, les militants s'inscrivant dans le profil « engagé », attachés à réinvestir leur environnement

résidentiel, seraient-ils présents dans le périurbain plus aisé ? Dans quelle mesure la dimension de sociabilité, présente à l'évidence dans le profil « sociable », mais dans d'autres également, se serait-elle moins manifestée ?

Dans les années 2000, Marie-Christine Jaillet (2004) relève que l'investissement local de certaines fractions des classes moyennes tient davantage à un projet individuel, pour contrebalancer un mal de reconnaissance professionnelle par exemple, qu'à un projet collectif, comme dans les années 1980. Près de quinze ans plus tard, d'autres tendances sont repérables. Une partie de la thèse (chapitre 3) détaille les valeurs politiques qui sous-tendent l'engagement local des militants rencontrés. Une partie des valeurs politiques promues par les « aventuriers du quotidien » est également défendue par les militants rencontrés. L'ensemble des militants de La Pie Verte et d'Environ partagent un mode de vie contre-culturel et adhèrent aux valeurs de solidarité, d'entraide et de convivialité. Quelques militants, en particulier ceux appartenant au collectif Environ, conçoivent le local comme un laboratoire d'expérimentation politique et souhaiteraient y construire un bout de territoire conforme à leur mode de vie. Les militants mettent en œuvre leurs idéaux à l'échelle locale et aimeraient voir des expériences comme les leurs se disséminer, dans l'espoir que la multiplication de celles-ci entraîne un changement de société. Cet engagement va également à contre-courant de la tendance à la « clubbisation » (Charmes, 2011), étant entendu que la « clubbisation » concerne surtout les villages et non les petites villes où l'enquête a été menée.

Cela dit, si les militants de La Pie Verte et d'Environ perpétuent certaines des valeurs défendues par les « nouvelles classes moyennes » des années 1970, ils entretiennent en parallèle des liens avec des luttes qui s'apparentent aux mouvements *Nimby*, le plus souvent conçus comme la manifestation d'individus égoïstes. Dans ce cadre, le pouvoir politique est parfois envisagé par ces militants comme un objet d'interpellation, lorsque leurs intérêts sont en jeu ou qu'un projet vient, à leurs yeux, perturber leur environnement résidentiel. Une des associations à l'origine de La Pie Verte a ainsi vivement réagi au projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry dans la mesure où celui-ci menaçait, à leur sens, leur cadre de vie. Cela dit, les associations semblent passer au cours du temps de mobilisations de type *Nimby* à des activités moins strictement défensives. Un *continuum* semble ainsi exister entre ces deux types de mobilisations et aucune des associations ayant participé à la création de La Pie Verte n'est « purement *Nimby* ».

Les dispositifs participatifs ont été mis en place à partir des années 1970, entre autres, sous la pression des luttes urbaines des « nouvelles classes moyennes » de l'époque. Près de quarante ans plus tard, une partie des militants de La Pie Verte, notamment ceux s'inscrivant dans le profil « aménageur », a fait le choix de se saisir des dispositifs de concertation mis en place par la communauté d'agglomération afin de retrouver une certaine maîtrise de l'environnement local. Les questions que se posent ces militants de La Pie Verte et qui sont étudiées dans le chapitre 4 ne sont pas spécifiques aux territoires périurbains et peuvent avoir cours entre militants d'associations qui se situent dans les grandes villes. Ainsi, ces militants se trouvent tiraillés entre participation institutionnalisée et action contestataire. En ce qui concerne la politique cyclable, l'implication de ces militants dans le dispositif de concertation semble avoir modéré leur contestation. Si La Pie Verte s'est institutionnalisée et professionnalisée, la position de coopération avec la communauté d'agglomération suscite des débats au sein de l'association. En particulier, ces militants s'interrogent sur le juste équilibre à trouver entre coopération et revendication et sur la meilleure manière de garder du pouvoir en restant partenaire. Ainsi, ces militants n'entretiennent pas un rapport univoque à l'institution. Aujourd'hui, l'association utilise préférentiellement l'expertise technique lorsqu'elle dialogue avec la communauté d'agglomération.

Marie-Christine Jaillet (2004) soutient que la pérennité de la volonté de certaines fractions des classes moyennes d'accéder à la scène locale s'observe dans les espaces périurbains les plus récemment urbanisés dans la mesure où depuis les années 1970 les communes de première et deuxième couronnes se sont remplies, se sont diversifiées socialement et se caractérisent aujourd'hui par des dynamiques sociopolitiques proches de celles des centres urbains. Au sein de la CAPI, les principales communes sont en réalité des petites villes, avec par exemple près de 28 000 habitants pour Bourgoin-Jallieu. Les dynamiques sociopolitiques de ces communes de plusieurs milliers d'habitants se rapprochent ainsi, dans une certaine mesure, de celles des grandes villes et l'accès au pouvoir municipal y est plus difficile que dans les communes plus petites et plus éloignées. Si une partie des militants de La Pie Verte conserve une appétence pour l'exercice du pouvoir local, les militants candidats aux élections ne sont pas parvenus à conquérir le pouvoir municipal de ces communes périurbaines de taille importante. On peut se demander dans quelle mesure l'investissement dans des dispositifs de concertation est une stratégie de ces classes moyennes pour contourner ces dynamiques sociopolitiques

proches de celles des grandes villes et ainsi peser tout de même sur leur environnement résidentiel, dans les communes périurbaines anciennement urbanisées. Dans les communes plus proches de la ville-centre, l'esprit repéré par Catherine Bidou (1984) est toujours visible mais il semble qu'il prenne d'autres formes, en particulier l'implication dans des procédures de concertation.

L'engagement local de ces classes moyennes périurbaines prend différentes formes. Les expériences communautaires des années 1970 visaient à expérimenter une autre forme de société et une autre vie, dès maintenant. Près de cinquante ans plus tard, les militants du collectif Environ partagent avec les « hippies » des années 1970 un idéal de transformation profonde du système social. Il y a cependant aussi des différences. Les thèses sur la transformation du militantisme, telles que décrites par Jacques Ion (Ion et al., 2005), permettent de saisir certaines des spécificités des militants rencontrés par rapports aux « hippies » de l'époque. Les militants d'Environ, comme les premiers communautaires, cherchent à établir des relations horizontales et égalitaires entre les membres et à prendre les décisions au consensus. Par contre, à l'inverse des communautaires dont l'engagement touchait l'ensemble de la vie quotidienne, une partie des militants se distingue par un engagement labile et une multi-appartenance associative, à l'image de Laurent impliqué dans sept associations locales et « zappant » de l'une à l'autre. L'implication variable dans le collectif est une des caractéristiques du « nouveau » militantisme. La personnalité des militants et leurs envies jouent également un rôle majeur dans le choix des thématiques dont se saisit le collectif. L'individu y trouve une véritable place. Au sein du collectif Environ, un courant de l'écologie, celui qui renvoie les individus à leur responsabilité individuelle, est fortement présent. On peut se demander dans quelle mesure cette perspective est liée à la perméabilité de l'association aux valeurs dominantes de la société contemporaine, et en particulier au libéralisme. En effet, dans ce courant de l'écologie défendu par les militants d'Environ, les individus se disent responsables du changement social. La dimension individuelle de l'engagement des militants d'Environ semble également faire écho au libéralisme. En effet, dans la conception libérale, être libre signifie ne pas être soumis à la décision d'autrui, la liberté se pense alors à l'échelle individuelle. Dans ce cadre, pour quelles raisons des décisions collectives, c'est-à-dire celles des autres, impliqueraient-elles l'individu et impacteraient-elles sa conduite ?

Une action à laquelle prend part la majorité des militants du collectif Environ se déploie dans la rue, sous forme d'une vélorution. Les militants tentent de se présenter sous des traits sympathiques lors de cet événement mis en scène de façon humoristique. Les vélorutions qui prennent place à La Tour-du-Pin semblent moins revendicatives que celles qui ont lieu dans les grandes villes et la dimension humoristique est renforcée par le contexte périurbain dans la mesure où les militants sentent que leurs demandes sont jugées, dans ce contexte, encore moins légitimes aux yeux des élus. Une partie des objectifs des vélorutions turripinoises concerne la sensibilisation des individus à la pratique du vélo comme moyen de déplacement utilitaire. Dans ce cadre, les militants considèrent que la multiplication des comportements écologiques peut aboutir à une transformation sociale radicale. A l'image des « hippies » des années 1970, la transformation de la société est ici envisagée à partir de la multiplication d'expériences dans les marges du système. L'autre partie des objectifs des vélorutions turripinoises, relative à l'introduction de panneaux de signalisation routière, apparaît relativement limitée. Cette restriction des objectifs est une caractéristique du « nouveau » militantisme. Certains militants se veulent alors pragmatiques et tentent d'évacuer l'aspect idéologique de leurs revendications afin que celles-ci soient entendables par la mairie de La Tour-du-Pin.

Il est possible de dresser un parallèle entre les vélorutions et les *Gay Pride*. Les *Gay Pride* constituent l'une des manifestations militantes et festives les plus connues. Comme les vélorutions, elles sont l'expression d'individus dominés, les cyclistes ou les LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres), dont les revendications ne sont pas toujours jugées légitimes. Dans les deux cas, il s'agit de s'approprier l'espace public et de contester son usage majoritaire en utilisant un répertoire d'action festif. La *Gay Pride* constitue un moment d'affirmation identitaire pour les LGBT, qui passe par l'appropriation subversive de l'espace public et la contestation de son hétéronormativité. L'homosexualisation de l'espace public passe par la subversion des genres et des codes qui leur sont liés, avec la transformation physique et le déguisement. La figure centrale de la *drag queen* défie les normes et conteste les canons de la « normalité ». Les objectifs de la *Gay Pride* sont politiques : lutter contre l'homophobie, revendiquer l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels et, ces dernières années, réclamer le droit au mariage et à l'homoparentalité. Si la manifestation nécessite l'occupation, voire l'appropriation, de l'espace public, les manifestants utilisent toujours l'humour et l'autodérision pour se faire

entendre. Stéphane Leroy (2010) parle à ce titre de « résister en s’amusant ». Pour poursuivre le parallèle, nous pouvons nous demander s’il existe des associations LGBT dans les territoires périurbains et si c’est le cas, si ces associations mettent en place des *Gay Prides*. Si des telles manifestations ont lieu dans le périurbain, il serait intéressant de les étudier et, en particulier, de voir s’il y a également une atténuation de leurs revendications ou bien une mise en place de formes d’action différentes par rapport aux *Gay Prides* urbaines.

Pendant la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980, la conquête de la mairie permettait la mise en place de nouvelles politiques. Le développement de l’intercommunalité, initié dans les années 1990, incite une partie de ces classes moyennes à investir cette nouvelle scène politique locale afin de retrouver un certain contrôle de leur environnement résidentiel. La question de l’émergence d’un militantisme à l’échelle intercommunale est d’autant plus vive que, dans ces arènes, la politique se révèle le plus souvent « confisquée » (Desage, Guéranger, 2011). Le développement du champ d’action de La Pie Verte et sa mise à l’échelle de l’intercommunalité trouve ses ressorts dans des confrontations qui opposent plusieurs groupes de militants portant des visions différentes du devenir de l’association. Une attention particulière a été portée aux positions occupées par les militants sur la scène associative locale ainsi qu’aux ressources dont ils disposent pour mener à bien leurs projets. Les militants appartenant aux fractions des classes moyennes fortement dotées en capital culturel, les « aménageurs » et les « naturalistes », ont œuvré en faveur du regroupement d’anciennes associations locales afin, entre autres, de pouvoir peser politiquement sur l’intercommunalité. Cela dit, comme pour l’intercommunalité, l’échelle communale reste déterminante puisque La Pie Verte garde de forts ancrages dans certaines communes, dans lesquelles se concentrent des militants et leurs actions, et que certaines associations à l’origine de La Pie Verte, toujours en activité, interviennent en leur nom auprès des communes. En outre, à La Tour-du-Pin, l’essentiel pour les militants d’Environ n’est pas de développer le champ d’action du collectif mais plutôt d’exister en tant que groupe, au sein duquel de fortes sociabilités sont entretenues. Les ressources sociales et politiques locales des militants du collectif Environ, en particulier leur appartenance aux réseaux de sociabilités locales et leur implication sur la scène politique municipale, expliquent, en partie, leur volonté de ne pas s’étendre mais aussi probablement le succès de leur résistance à l’intégration dans La Pie Verte.

Au sein de La Pie Verte, la question du développement de l'atelier vélo La tête dans l'guidon est génératrice de fortes tensions entre militants « aménageurs » qui souhaitent répondre aux contraintes entraînées par le passage à l'échelle de l'intercommunalité et militants « mécaniciens » qui valorisent d'abord la sociabilité et les réalisations manuelles et ne voient pas l'intérêt d'investir cette nouvelle échelle. L'enquête révèle des formes de domination subies par certains militants, les « mécaniciens » et en particulier le salarié de La tête dans l'guidon, exercées notamment par le vice-président « Transport et déplacements » de La Pie Verte. Par ailleurs, un des enjeux de lutte entre ces deux groupes de militants est la définition des « bonnes » raisons de l'engagement en faveur du vélo quotidien. La demande de compétences et de diplômes pour l'investissement sur la scène associative intercommunale concoure, entre autres, à y expliquer le difficile accès des fractions stables des classes populaires. Ainsi, si l'investissement associatif concerne toutes les fractions des classes moyennes, les rôles associatifs importants sur la scène intercommunale sont investis par des représentants des classes moyennes fortement dotées en capital culturel et en compétences techniques. Le territoire étudié se distingue à ce titre de la commune de Mauvert, étudiée par Violaine Girard (2014), où les ménages des classes moyennes et supérieures restent extérieurs aux réseaux associatifs et municipaux. Nous nous demandons si le fait que les mobilisations prennent place dans des territoires périurbains, plutôt qu'au sein d'une métropole, a eu un impact sur les résultats. Dans quelle mesure les contraintes liées à l'intercommunalité qui pèsent sur les militants rencontrés, comme une répartition équitable des actions entre l'ensemble des communes de l'intercommunalité, et la volonté des militants d'acquérir un poids politique sur cette nouvelle scène, sont-elles propres au périurbain ? L'identification de cette question sur l'importance de l'intercommunalité pour l'engagement militant dans le périurbain est l'un des résultats majeurs de cette thèse.

Pour approfondir cette question, il faudrait observer ce qu'il se passe dans les grandes villes. Dans le périurbain, on pourrait aussi étudier des mobilisations relatives à un autre domaine que la vie quotidienne que le développement du vélo. En particulier, la prise en compte du genre dans l'aménagement semble intéressante à plus d'un titre. Si une partie des demandes peut concerner directement les communes, comme l'élargissement des trottoirs ou l'aménagement des espaces publics, avec la mise en place d'équipements et de mobilier urbain pouvant être investis par les deux genres, une autre partie semble relever de l'intercommunalité. D'abord, la prise en compte du genre rejoint dans une

certaine mesure les questions de mobilité. En effet, le développement des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle peut bénéficier aux femmes dans la mesure où celles-ci ont moins accès que les hommes à l'automobile (Peterschmitt, Elhadad, 2019). Le développement du covoiturage, de l'autopartage ou du transport à la demande, qui devrait s'accompagner d'une politique de prévention du harcèlement sexiste, peut amener les militants à dialoguer avec les instances intercommunales. Si cette demande ne remet pas en cause les rôles sociaux de genre, le renforcement de l'accueil des jeunes enfants, à proximité des gares et dans des horaires atypiques, peut également être une revendication adressée à l'intercommunalité. Dans quelle mesure les associations militantes féministes périurbaines suivent-elles également le mouvement partiellement accompli par les élus au travers du développement de l'intercommunalité ? Subissent-elles aussi des contraintes liées au développement de l'intercommunalité ? Dans quelle mesure, de façon similaire au militantisme en faveur du développement du vélo quotidien, les actions et les militants sont-ils concentrés dans certaines communes, le plus souvent celles de plusieurs milliers d'habitants ? Au delà de la question de l'émergence d'un militantisme à l'échelle intercommunale, d'autres questions se posent : en particulier, en quoi les demandes des associations féministes périurbaines sont-elles spécifiques par rapport aux revendications portées dans les grandes villes ?

Ce travail invite à porter le regard sur le mouvement des Gilets jaunes tel qu'il s'est manifesté au départ, alors qu'il prenait place dans les territoires périurbains, et avant qu'il ne prenne une dimension plus urbaine et plus radicale. D'ailleurs, les mobilisations des Gilets jaunes à La Tour-du-Pin ont été largement médiatisées et ont fait l'objet de plusieurs articles dans la presse nationale, notamment dans *Libération*, « Aux ronds-points. A La Tour-du-Pin : "C'est pas politique. C'est pas la gauche, la droite ou le FN" », et dans *Le Monde*, « Les "gilets jaunes", nouveaux "bonnets rouges" ? ». La photographie d'un gilet jaune à cheval lors d'une manifestation à La Tour-du-Pin a aussi largement été relayée sur les réseaux sociaux. Ce mouvement traduit aussi, en partie, l'évolution du regard porté sur le périurbain et les formes d'engagement politiques qui y prennent place. Le mouvement des Gilets jaunes, comme les mobilisations qui présentent des similitudes avec la « vague rose » des années 1970, invalide l'idée que l'engagement politique dans les territoires périurbains est exclusivement rattaché au Rassemblement National. Certes, aux premières heures du mouvement des Gilets jaunes, Christophe Guilluy (2019) l'assimilait au grondement de la France périphérique. En effet, d'après le géographe, la

voix de la France périphérique s'exprime uniquement à travers le Rassemblement National. Mais le discours sur les Gilets jaunes a évolué au cours de la mobilisation. Les Gilets jaunes ont aussi émis des revendications, en plaçant au centre la question de la justice sociale, avec la revalorisation du SMIC (Salaire Minimum de Croissance), le rétablissement de l'ISF (Impôt Sur la Fortune), l'augmentation des retraites. Le mouvement des Gilets jaunes n'est ainsi pas réductible à l'extrême-droite puisque les questions d'injustice sociale et de difficultés financières sont appropriables par la gauche. Si des actes et des propos racistes ont émaillé le mouvement des Gilets jaunes et qu'une part importante d'électeurs frontiste est présente au sein du mouvement, le mouvement s'est toujours dit indépendant et les Gilets jaunes se revendiquent apolitiques.

Le mouvement des Gilets jaunes constitue une crise de la mobilité et de son coût. En effet, le périurbain se développe par éloignement, les territoires nouvellement périurbanisés sont chaque fois davantage éloignés de la métropole et les plus modestes tendent à s'installer dans les territoires les plus éloignés des centres-villes. L'automobile continue ainsi de jouer un rôle central dans les territoires périurbains. A La Tour-du-Pin, les Gilets jaunes ne provenaient pas majoritairement du centre-ville mais des villages alentour, qui dépendent encore plus de la voiture individuelle. Dans quelle mesure, dans les territoires périurbains plus que dans le centre des villes, les questions de transports contribuent-elles à une politisation d'individus auparavant éloignés de la politique ?

Cela dit, l'augmentation du prix du carburant a entraîné l'expression d'une colère plus générale. Le mouvement des Gilets jaunes marque également une crise de la représentation (Lefebvre, 2019). Plus largement, le mouvement des Gilets jaunes s'est développé en dehors des structures organisées et son succès est en partie lié à cette inscription hors des organisations traditionnelles. Si le mouvement des Gilets jaunes a fait l'objet de plusieurs tentatives d'appropriation de la part d'organisations syndicales et de partis, il n'a été rattaché à aucun parti et syndicat. Le mouvement s'est ainsi structuré de manière horizontale, et à partir des réseaux sociaux, notamment Facebook. Ainsi, par exemple, à La Tour-du-Pin, Cyrille, 47 ans, employée dans le secteur social, a créé fin octobre un groupe Facebook « Nous ne sommes pas des moutons à La Tour-du-Pin », appelant à manifester contre la hausse des prix du carburant le samedi 17 novembre 2018 (Pagliano, 2019).

L'ensemble de la France périurbaine ne s'est pas mobilisée lors du mouvement. Ce sont les classes moyennes inférieures et les classes populaires qui ont été les plus présentes sur les ronds-points. S'il s'agit de gens qui ont des budgets contraints et des fins de mois difficiles, les plus pauvres n'étaient pas mobilisés (Charmes, 2018). Le mouvement des Gilets jaunes porte les intérêts de groupes sociaux qui ne se sentent plus représentés et invisibilisés. Il s'agit de gens qui interviennent peu dans le débat public, ne manifestent pas, ne sont pas syndiqués, sont très souvent abstentionnistes. A ce titre, le profil des militants « aménageurs » de La Pie Verte se trouve sensiblement éloigné de celui des Gilets jaunes. Plus largement, les Gilets jaunes, à la différence des militants rencontrés lors de l'enquête sur laquelle s'appuie cette thèse, semblent détenir moins de capital culturel. A notre connaissance, un seul militant des associations étudiées, qui fait partie du collectif Environ, a pris part au mouvement des Gilets jaunes. A propos du mouvement des Gilets jaunes qui a pris place à Bourgoin-Jallieu, ce militant déclare d'ailleurs que celui-ci était composé de « beaucoup de gens peu éduqués »³⁶.

La plupart des Gilets jaunes n'ont plus confiance dans la politique. Les Gilets jaunes ressentent un mépris, de la part des cadres des centres-villes, pour une France moche, peuplée de beaufs. Le périurbain de l'est lyonnais étudié par Violaine Girard (2017) a connu un développement industriel important et se distingue, entre autres, par une politique menée pour tenir ces emplois à l'écart des mobilisations syndicales. Dans ce territoire, les transformations des conditions de travail, avec une difficile structuration des collectifs syndicaux et le développement de la sous-traitance, ont une influence sur la façon d'envisager la possibilité de changer de conditions de vie et aboutissent au discrédit de l'action politique. Ces évolutions du monde du travail contribuent également à éloigner les ménages modestes de l'identité ouvrière et des partis de la gauche classique. Si le vote pour le Parti communiste constituait l'affirmation d'une identité de classe et d'une fierté ouvrière, les classes populaires ne disposent plus aujourd'hui de relais proprement politiques. Dans ce cadre, le vote en faveur du Rassemblement National s'inscrit dans un contexte de défiance de plus en plus grande d'une partie des classes populaires vis-à-vis des élites politiques nationales (Girard, 2017). Si la majorité des Gilets jaunes n'avait plus confiance dans les représentants politiques, le mouvement a permis de susciter un nouvel

³⁶ Paroles issues de la retranscription d'un entretien portant sur le mouvement des Gilets jaunes berjalliens, réalisé le 20 février 2020 avec un militant d'Environ.

intérêt pour la politique chez ces populations. Le mouvement des Gilets jaunes a aussi permis l'expression de souffrances sociales, vécues jusque-là isolément, et la construction d'une cause collective. Dans ce cadre, les mouvements militants et les collectifs périurbains peuvent-ils devenir des structures de représentation de cette société civile ? Dans quelle mesure les associations militantes peuvent-elles permettre aux plus éloignés de la politique de redécouvrir leur capacité à influencer les décisions et l'élaboration des politiques publiques ? Dans quelle mesure les associations militantes, à l'image du collectif Environ, qui jouent un rôle majeur dans la création et l'entretien de sociabilités, peuvent-elles pallier le délitement des sociabilités liées aux partis politiques et aux organisations syndicales et, plus largement, permettre la maturation de causes collectives ?

Plus largement, ce travail pose la question de la place politique du périurbain. Dans son essai *Les métropoles barbares*, Guillaume Faburel (2019) se penche sur l'engagement à gauche hors des métropoles et perçoit dans le périurbain et le rural un foisonnement d'expériences mises en place par la gauche radicale face à des métropoles de plus en plus prédatrices. Aux yeux du géographe, dans le cadre de la compétition entre les villes, les métropoles ont, entre autres, la volonté de faire venir de nouvelles activités, tertiaires et dématérialisées, et concentrent de plus en plus les richesses. Cette mutation économique conduit à un bouleversement sociologique et en particulier à la gentrification, qui tend à exclure certaines populations. Selon Guillaume Faburel, certains groupes sociaux, physiquement épuisés par les métropoles, cherchent à développer d'autres modes de vie et des alternatives en périphérie. Ces mouvements qui prennent place dans les périphéries font le choix de modes de vie plus écologiques, en adoptant des comportements alimentaires visant l'autosuffisance, en rejetant les mobilités fortement consommatrices en énergie ou en construisant des logements adaptés aux caractéristiques du lieu d'implantation par exemple. Plus largement, ces groupes souhaitent retisser des liens avec la nature. Cet ouvrage semble relativement caricatural dans la mesure où l'auteur réduit les métropoles à la gentrification et son caractère semble plus militant et politique que scientifique. Cela dit, cet ouvrage est symptomatique d'une évolution du regard porté sur le périurbain et semble la manifestation d'une radicalité qui émerge dans ces territoires. Le relatif succès rencontré par Guillaume Faburel dans les milieux de la gauche radicale est illustré par ses nombreuses invitations dans des librairies anarchistes ou dans d'autres événements lors desquels il présente son

ouvrage. Ces engagements radicaux, à l'extrême gauche, dans les territoires périurbains relèvent-ils d'initiatives ponctuelles ou s'agit-il, au contraire, d'un mouvement de fond, amené à se développer dans les prochaines années ? Dans quelle mesure le périurbain peut-il être le terrain de mobilisations particulières, et notamment liées à l'écologie, par rapport à celles qui prennent place dans les grandes villes ? Dans quelle mesure assiste-t-on actuellement à un déplacement du terrain des luttes sociales, pour les classes moyennes liées à la gauche radicale, des métropoles vers les espaces périurbains ? Ces questions n'ont pas été à l'origine de cette thèse. Mais ce travail peut contribuer à ce débat dans la mesure où le collectif Environ est un exemple de ces initiatives de la gauche radicale qui prennent place dans le périurbain.

Bibliographie

AMRANI Y., BEAUD S., 2005, *Pays de malheur !, Un jeune de cité écrit à un sociologue*, Editions de la Découverte, Paris, 266p.

BACQUE M.-H., 2000, « De la réforme urbaine au management social aux Etats-Unis. L'exemple du développement communautaire aux Etats-Unis. », *Les annales de la recherche urbaine*, n°86, « Développements et coopérations », volume thématique, p.66-76.

BACQUE M.-H., 2005, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, Vol.4, n°123, p.69-84.

BACQUE M.-H., GAUTHIER M., 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, Vol.1, n°1, p.36-66.

BACQUE M.-H., REY H., SINTOMER Y., 2005, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », dans BACQUE M.-H., REY H., SINTOMER Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, Paris, p.9-46.

BACQUE M.-H., VERMEERSCH S., 2007, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Editions de l'atelier, Ivry-sur-Seine, 175p.

BACQUE M.-H., CHARMES E., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, n°4, Vol. 57, p.681-710.

BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, Vol. 9, n°35, p.226-257.

BEAUD S., WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, 4^{ème} édition [1997], Editions La découverte, Paris, 334p.

BELIARD A., EIDELMAN J.-S., 2008, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », dans FASSIN D., BENSA A. (dir.), *Politiques de l'enquête*, Editions La découverte, Paris, p.123-141.

BERGER M., ARAGAU C., ROUGE L., 2014, « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo*, 27, en ligne, consulté le 11 décembre 2019, <http://journals.openedition.org/echogeo/13683>

BERQUE A., BONNIN P., GHORRA-GOBIN C., 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris, 368p.

BIDOU C., 1984, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Presses Universitaires de France, Paris, 200p.

- BIDOU-ZACHARIASEN C., 2004, « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », *Education et sociétés*, Vol.2, n°14, p.119-134.
- BLATRIX C., 2002, « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes d'action collective », *Politix*, Vol. 15, n°57, p.79-102.
- BLONDIAUX L., 2005, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », dans BACQUE M.-H., REY H., SINTOMER Y., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Editions de la Découverte, Paris.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, Vol.15, n°57, p.17-35.
- BOOKCHIN M., 2000, « Le municipalisme libertaire. Une nouvelle politique communale ? », *Articulations*, extraits de *From Urbanization to Cities*, Cassel, Londres, 1995.
- BOURDIEU P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Editions du Seuil, Paris, 954p.
- BOURDIEU P., 1990, « Un signe des temps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.81-82, « L'économie de la maison », volume thématique, p.2-5.
- BOURDIEU P., DE SAINT MARTIN M., 1990, « Le sens de la propriété. La genèse sociale des systèmes de préférences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.81-82, « L'économie de la maison », volume thématique, p.52-64.
- BOUVET L., 2015, *L'insécurité culturelle*, Fayard, Paris, 192p.
- BRUTEL C., 2011, « Un maillage du territoire français. 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines », *INSEE première*, n°1333.
- BRUTEL C., LEVY D., 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95% de la population vit sous l'influence des villes », *INSEE première*, n°1374.
- CAILLOSSE J., LE LIDEC R., LE SAOUT R., 2001, « Le procès en légitimité démocratique des établissements publics de coopération intercommunale », *Pouvoirs locaux*, n°48, p.91-97.
- CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ L., 1994, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, p.114-132.
- CHAMPAGNE P., 1984, « La manifestation. La production de l'événement politique. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.52-53, Le travail politique, p.19-41.
- CHARMES E., 2005a, « La définition INSEE du périurbain », *Cité territoires gouvernance*, dossier, en ligne, consulté le 30 mars 2018, http://www.citego.org/bdf_dossier-5_fr.html
- CHARMES E., 2005b, « 16 250 communes périurbaines autour des grands pôles urbains », *Cité territoires gouvernance*, dossier, en ligne, consulté le 30 mars 2018, http://citego.org/bdf_dossier-6_fr.html
- CHARMES E., 2007, « Les périurbains sont-ils des anti-urbains ? », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 102, p. 7-18.

- CHARMES E., 2011, *La ville émiettée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 288p.
- CHARMES E., 2013, « Les communes périurbaines face à la métropole : sécession ou intégration fonctionnelle ? », *Métropolitiques*, en ligne, consulté le 19 mars 2018, <https://www.metropolitiques.eu/Les-communes-periurbaines-face-a.html>
- CHARMES E., 2019, *La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Editions du Seuil, collection « La République des idées », Paris, 112p.
- CHARMES E., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2013, « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, en ligne, consulté le 20 avril 2017, <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>
- COENEN-HUTHER J., 2003, « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, n°3, Vol. 44, p.531-547.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte, Paris, 283p.
- COMBY J.-B., GROSSETETE M., 2012, « 'Se montrer prévoyant' : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, Vol.3, n°3, p.251-266.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Editions de La Découverte, Paris, 216p.
- CUSIN F., LEFEBVRE H., SIGAUD T., 2016, « La question périurbaine. Enquête sur la croissance et la diversité des espaces périphériques », *Revue française de sociologie*, Vol.57, n°4, p.641-679.
- DAVIDOFF P., 1965, « Advocacy and pluralism in planning », *Journal of the American Institute of Planners*, p.422-432.
- DAVIS M., 2006, *City of Quartz. Los Angeles, capitale du future*, La Découverte, Paris, 391p.
- DESAGE F., GUERANGER D., 2011, *La politique confisquée. Sociologie des réformes et institutions communales*, Editions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 247p.
- DODIER R., avec la collaboration de CAILLY L., GASNIER A., MADORE F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 220p.
- FABUREL G., 2019, *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Editions Le passager clandestin, Lyon, 368p.
- FOURNIER P., 2006, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n°11, en ligne, consulté le 29 avril 2019, <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>
- GARCIER R., LE LAY Y.-F., 2015, « Déconstruire Superphénix. Un débat public vu par la presse régionale (1997-2013) », *EspacesTemps.net*, en ligne, consulté le 19 mars 2018, <https://espacestemp.net/en/articles/deconstruire-superphenix/>

- GARRAUD P., 1979, « Politique électro-nucléaire et mobilisation : la tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, Vol.29, n°3, p.448-474.
- GIRARD V., 2014, « Des classes populaires (encore) mobilisées ? Sociabilités et engagements municipaux dans une commune périurbaine », *Espaces et Sociétés*, Vol. 1, n°156-157, p.109-124.
- GIRARD V., 2017, *Le vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Edition du Croquant, Vulaines sur Seine, 314p.
- GOIRAND C., 2013, « Participation institutionnalisée et action collective contestataire », *Revue internationale de politique comparée*, Vol.20, n°4, p.7-28.
- GOURGUES G., 2010, *Le consensus participatif : les politiques de démocratie dans quatre régions françaises*, thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur en sciences politiques, Université de Grenoble, sous la direction de FAURE A., 799p.
- GUILLUY C., 2014, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, Paris, 192p.
- HABERMAS J., 1985, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris, 450p.
- HATZFELD H., 1986, « Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma-Gare », *Revue française de science politique*, n°3, p.374-392.
- HATZFELD H., 2007, « Une révolution culturelle du parti socialiste dans les années 1970 ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Vol.4, n°96, p.77-90.
- HATZFELD H., 2011, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », dans BACQUE M.-H., SINTOMER Y., (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Editions de la Découverte, Paris, p.51-64.
- HEALEY P., 1996, « The communicative turn in planning theory and its implication for spatial strategy formation », *Environment and planning B : planning and design*, Vol.2, n°23, p.237-255.
- HIRSCHMAN A., 1995, *Défection et prise de parole*, Fayard, Paris, 212 p.
- HOPKINS M., 1993, « Is anonymity possible ? Writing about refugees in the United States », dans BRETTELL C. (dir.), *When they Read What We Write : the Politics of Ethnography*, Bergin and Garvey, Westport, p.121-129.
- ION J., 1997, *La fin des militants ?*, Les éditions de l'atelier, Ivry-sur-Seine, 124p.
- ION J., 2001, « Affranchissements et engagements personnels », dans *L'engagement au pluriel*, ION J. (dir.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 219p.
- ION J., FRANGUIADAKIS S., VIOT P., 2005, *Militer aujourd'hui*, Editions Autrement, Paris, 139p.
- ION J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, Paris, 220p.
- JAILLET M.-C., 1999, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, n°258, p.145-167.

- JAILLET M.-C., 2004, « L'espace périurbain. Un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n°303, mars-avril, p.40-62.
- JEANNEAU L., LERNOULT S., 2008, *Les nouveaux militants*, Les Petits matins, Paris, 189 p.
- JOBERT A., 1998, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome *Nimby* nous dit de l'intérêt général », *Politix*, Vol. 11, n°42, p. 67-92.
- KAUFMANN J.-C., 2004, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris, 128p.
- KAUFMANN V., 2002, « De l'inconvénient de la ségrégation pour la mobilité », *Annales de la recherche urbaine*, n°92, « Ce qui demeure », volume thématique, p. 123-130.
- KAUFMANN V., JEMELIN C., GUIDEZ J.-M., 2001, *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté ?*, La documentation française, Série « Recherches », Paris, 167p.
- KAUFMANN V., RAVALET E., DUPUIT E. (dir.), 2015, *Motilité et mobilité : mode d'emploi*, Alphil-Presses Universitaires Suisses, 256p.
- LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Editions du Seuil, cool. « Liber », Paris, 278p.
- LAPLANTINE F., 1996, *La description ethnographique*, Armand Colin, Malakoff, 128p.
- LE BRETON E., non daté, « La société mobile et le droit du passant », contribution au débat de l'Institut pour la ville en mouvement sur le droit à la mobilité, en ligne, consulté le 18 novembre 2014, <http://www.ville-en-mouvement.com/fr/content/la-societe-mobile-et-le-droit-du-passant>
- LE SAOUT R., MADORE F., 2004, *Les effets de l'intercommunalité*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 224p.
- LECA J., 2012, « L'état entre *politics*, *policies* et *polity* ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, Vol.1, n°1, p.59-82.
- LECOMTE P., BERNARD J.-P., BLANCHERIE J.-M., 1972, « Les groupes d'action municipale dans le système politique local : Grenoble, Valence, Chambéry », *Revue française de science politique*, n°2, p.296-318.
- LEFEBVRE R., 2011, « Retour sur les années 1970. Le Parti Socialiste, l'autogestion et la démocratie locale », dans BACQUE M.-H., SINTOMER Y., (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Editions de la Découverte, Paris, p.65-81.
- LEFEBVRE R., 2019, « Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique », *La Vie des idées*, en ligne, consulté le 16 septembre 2019, <http://laviedesidees.fr/Les-Gilets-jaunes-et-les-exigences-de-la-representation-politique.html>
- LEVY J., 2007, « Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, n°102, p.131-140.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2014, « Périphérisation de l'urbain », *EspaceTemps.net*, en ligne, consulté le 25 octobre 2017, <http://espacetemps.net/articles/peripherisation-de-lurbain/>

- LEROY S., 2010, « “Bats-toi ma sœur”. Appropriation de l’espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels. L’exemple de la Gay Pride de Paris », *Métropoles*, en ligne, consulté le 13 janvier 2020, <http://journals.openedition.org/metropoles/4367>
- LOLIVE J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du *Nimby*, la mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, n°39, p. 109-130.
- MASSOT M.-H., ORFEUIL J.-P., 2007, « La contrainte énergétique doit-elle réguler la ville ou les véhicules ? Mobilités urbaines et réalisme écologique », *Annales de la recherche urbaine*, n°103, « La ville dans la transition énergétique », volume thématique, p.18-29.
- MATHIEU L., 2002, « La “conscientisation” dans le militantisme des années 1970 », dans HAMMAN P., MEON J.-M., VERRIER B. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, L’Harmattan, Paris, p.251-270.
- MATHIEU L., 2011, « Chapitre 2. Les illusions du “nouveau” », dans MATHIEU, L. (dir.), *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd’hui*, Presses de Sciences Po, Paris, p.45-77.
- MATHIEU L., 2013, « Chapitre 8. Un militantisme qui n’a de “nouveau” que le nom », dans FRERE B., JACQUEMAIN M. (dir.), *Résister au quotidien ?*, Presses de Sciences Po, Paris, p.223-240.
- MATHIEU L., 2015, « Je t’aime, moi non plus. Mouvements sociaux et partis, entre critique et instrumentalisation », *Savoir/Agir*, Vol.1, n°31, p.51-56.
- MELE P. (dir.), 2013, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 431 p.
- MOUFFE C., 2016, *L’illusion du consensus*, Albin Michel, Paris, 196p.
- MULLER B., 2006, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n°62, p.93-109.
- MUNAFO S., 2018, « Forme urbaine et mobilités de loisirs : l’“effet barbecue” sur le grill », *Cybergeo : European Journal of Geography*, en ligne, consulté le 10 août 2018, <http://journals.openedition.org/cybergeo/28634>.
- NAUDIER D., 2006, « Sociologie d’un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèses*, n°64, p.67-87.
- NESSI H., 2010, « Formes urbaines et consommation d’énergie dans les transports », *Etudes foncières*, n°145, dossier thématique, « Effet de mode ou solution durable ? La densification en débat », p.30-32.
- NEVEU C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, Vol. 1, n°1, p.186-209.
- OLLITRAULT S., 2008, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 224p.

- PAGLIANO F., 2019, *Périurbain et mouvements sociaux. Le cas des Gilets jaunes à la Tour-du-Pin*, mémoire de Travail de Fin d'Etudes pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat et du master professionnel d'urbanisme (IUL), maître de TFE : Elodie Dupuit, 108p.
- PETERSCHMITT P., ELHADAD, 2019, *Femmes et ruralité. Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux franciliens*, rapport pour le centre Hubertine Auclert, 100p.
- POULOT M., ROUYRES T., 2007, « Refaire campagne en Île-de-France », *Norois*, n°202, p.61-71.
- RANCIERE J., 1995, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Galilée, Paris, 188p.
- RENAHY N., 2010, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Editions de la Découverte, Paris, 294p.
- RENAHY N., 2010, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usage d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, p.9-26.
- RETIERE J.-N., 1991, « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester », *Politix*, Vol.4, n°13, p.87-93.
- RETIERE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n°63, p.121-143.
- RIPOLL F., 2010, « L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », *Regards sociologiques*, n°40, p.59-75.
- RIPOLL F., RIVIERE J., 2007, « La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°102, p.120-130.
- RIVAT M., 2017, *Ces maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, Actes Sud, Arles, 326p.
- ROCARD M., BOUDIC G., CANTO-SPERBER M., 2006, « La deuxième gauche, une histoire inachevée », *Esprit*, Vol.2, n°2, p.140-147.
- ROSANVALLON P., 2006, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Editions du Seuil, Paris, 224p.
- ROUX E., VANIER M., 2008, *La périurbanisation : problématique et perspectives*, La Documentation française, Paris, 86p.
- RUI S., VILLECHAISE-DUPONT A., 2005, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distancée », *Espaces et sociétés*, Vol.4, n°123, p.21-36.

- SAWICKI F., 2003, « Les temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », dans LAGROYE J. *La politisation*, Belin, Paris, p.123-146.
- SCHNAPPER D., 2003, « l'analyse typologique », dans BUSCHINI F. et MOSCOVICI S. (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, p.297-314.
- SCHNAPPER D., 2012, « Elaborer un type idéal », dans PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Presses Universitaires de France, Paris, p.291-310.
- SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Presses Universitaires de France, Paris, 552p.
- SUBRA P., 2014, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, 2^{ème} édition, Armand Colin, Collection Perspectives géopolitiques, Paris, 352 p.
- SUBRA P., 2016, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Armand Colin, Paris, 336p.
- SURAUD M.G., 2006, « L'espace public : entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels », *Communication*, Vol.24, n°2, p.9-28.
- URBALYON, 2016, *Enquête déplacements 2015 de l'aire métropolitaine lyonnaise. Résultats sur le secteur Nord-Isère*, réalisé pour le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, 12p.
- VANIER M., 2010, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, 2^{ème} édition, Anthropos, Paris.
- VERMEERSCH S., 2002, *Le sens de l'engagement associatif : logiques individuelles et logiques sociales de l'action*, thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur en sociologie, Université de Paris X – Nanterre, sous la direction de HAUMONT B., 451p.
- VERMEERSCH S., LAUNAY L., CHARMES E., BACQUE M.-H., 2019, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre centres et périphéries*, Créaphis Editions, Grâne, 190p.
- VIGNON S. 2004, « Les rétributions inégales de l'intercommunalité pour les maires ruraux », dans LE SAOUT R., MADORE F. (dir.), *Les effets de l'intercommunalité*, Presses Universitaires de Rennes, p.17-38.
- WALDVOGEL C., 2011, *Imposer « l'environnement ». Le travail révélateur des associations alsaciennes (1965-2005)*, Presses universitaires de Strasbourg, collection Etudes alsaciennes-rhénanes, 256p.
- WEBER F., 1989, *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Editions EHESS, INRA, Paris, 212p.
- WEBER F., 1997, « Relation anonyme et formulaire d'enquête », *Genèses*, n°29, p.118-120.
- WEBER F., 2008, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n°70, p.140-150.

WEBER F., 2011, « La déontologie à l'épreuve du documentaire », *Revue de synthèse*, vol. 132, n°3, p.325-349.

WEBER M., 1965 [1918], *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, 537p.

WRIGHT E. O., 1976, « Class Boundaries in Advanced Capitalist Societies », *New Left Review*, n°98, p.3-41.

WRIGHT E. O., 2017, *Utopies réelles*, Editions de La Découverte, coll. L'horizon des possibles, Paris, 624p.

ZOLESIO E., 2011, « Anonymiser les enquêtés », *Interrogations*, n°12, en ligne, consulté le 3 avril 2019, <http://www.revue-interrogations.org/Anonymiser-les-enquetes>

Presse

Affaires sensibles, « Vital Michalon, mort pour ses idées, Creys-Malville, 1977 », France Inter, Fabrice Drouelle, émission du 6 novembre 2014, franceinter.fr.

CHARMES E., 24 nov. 2018, « "Gilets jaunes" : "On aurait tort de réduire ce mouvement à l'extrême-droite" », *France TV info*, en ligne, consulté le 6 février 2020, http://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-on-aurait-tort-de-reduire-ce-mouvement-a-l-extreme-droite_3043685.html

DARNAULT M., 17 nov. 2018, « Aux ronds-points. A la Tour-du-Pin : "C'est pas politique. C'est pas la gauche, la droite ou le FN" », *Libération*, en ligne, consulté le 6 février 2020, http://liberation.fr/France/2018/11/17/a-la-tour-du-pin-c-est-pas-politique-c-est-pas-la-gauche-la-droite-ou-le-fn_1692718

GUILLUY C., 26 janvier 2019, « Christophe Guilluy : "Les Gilets jaunes ont gagné la bataille, les élites ne pourront plus faire comme si cette France n'existait pas" », *Atlantico*, en ligne, consulté en mars 2020, <http://atlantico.fr/decryptage/3564536/christophe-guilluy--les-gilets-jaunes-ont-gagne-la-bataille-les-elites-ne-pourront-plus-faire-comme-si-cette-france-n-existait-pas->

LECLERC A., 6 nov. 2018, « Les "gilets jaunes", nouveaux "bonnets rouges" ? », *Le Monde*, en ligne, consulté le 6 février 2020, http://lemonde.fr/politique/article/2918/11/06/les-gilets-jaunes-nouveaux-bonnets-rouges_5379347_823448.html

LEVY J., 1^{er} février 2019, « Jacques Lévy : "L'abandon des territoires périurbains est une légende" », *La gazette des communes*, en ligne, consulté en septembre 2019, <http://lagazettedescommunes.com/603895/jacques-levy-labandon-des-territoires-periurbains-est-une-legende/>

ANNEXES

Annexe 1. Liste des sigles, acronymes et abréviations

ADUT : Association Dauphinoise des Usagers du Train

AF3V : Association Française pour de développement des Véloroutes et des Voies Vertes

AMNI : Agence de Mobilité du Nord-Isère

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

APN : Amis du Patrimoine et de la Nature

APNH : Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux

CA : Conseil d'Administration

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CCCND : Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

CCVD : Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

CCVT : Communauté de Communes des Vallons de la Tour

CEBJ : Comité pour l'Environnement de Bourgoin-Jallieu

CEREMA : Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CERES : Centre d'Etudes, de Recherches et d'Education Socialiste

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail

EDF : Electricité de France

EELV : Europe Ecologie Les Verts

ENTPE : Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FNAUT : Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

FNE : France Nature Environnement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

GAM : Groupe d'Action Municipale

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LGBT : lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres

LR : Les Républicains

NVS : Nature et Vie Sauvage

PCF : Parti Communiste Français

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PS : Parti Socialiste

PSU : Parti Socialiste Unifié

RIVES : Recherches Interdisciplinaires sur Ville, Espace, Société

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer Français

TER : Transport Express Régional

TGV : Train à Grande Vitesse

UMP : Union pour un Mouvement Populaire

RN : Rassemblement National

Annexe 2. Liste des entretiens et des observations (2016-2018)

Entretiens

- 01.** Gilles, salarié de La Pie Verte, animateur de l'atelier vélo La tête dans l'guidon. A participé à la création de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Habite Bourgoin-Jallieu. Travaillait auparavant sur le parc des Chesnes, à Saint-Quentin-Fallavier. 55 ans.
- 02.** Salariée de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, animatrice conseillère en mobilité modes doux et écomobilité scolaire.
- 03.** Fabienne, militante d'Environ et de La Pie Verte. Ancienne présidente d'Environ. Participe à la vélorution des Vallons. Habite à Faverges-de-la-Tour. Retraitée, anciennement infirmière à l'hôpital de Bourgoin-Jallieu. La soixantaine.
- 04.** Sébastien, militant d'Environ et de La Pie Verte. A participé à la création de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. A participé à l'organisation de la première vélorution des Vallons en 2014. Participe à la vélorution chaque année. Originaire du Nord-Isère. Habite à La Tour-du-Pin. Technicien dans un laboratoire de recherche et développement dans les bétons réfractaires, à Saint-Quentin-Fallavier.
- 05.** Renaud, militant de La Pie Verte. A participé à la création de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Originaire de Lyon. Habite à l'Isle-d'Abeau. Technicien méthodes chez Bosch, sur Lyon.
- 06.** Président de La Pie Verte. Ancien membre de Nature et Vie Sauvage. Est passé par Les Verts. Habite à Villefontaine. Retraité. La soixantaine.
- 07.** Professeur dans un collège de Bourgoin-Jallieu. A mis en place une sortie vélo pour ses élèves de cinquième avec La tête dans l'guidon.
- 08.** Nathan, militant d'Environ. Habite à Bourgoin-Jallieu. Automaticien. La quarantaine.
- 09.** Stéphanie, militante d'Environ. A participé à l'organisation de la première vélorution des Vallons en 2014. Participe à la vélorution des Vallons chaque année. Sur la liste électorale du candidat Alain Richit (Parti socialiste) pour la campagne municipale de La Tour-du-Pin de 2014. Habite près de Grenoble. Travaille dans la bioinformatique.
- 10.** Laurent, militant d'Environ et de La Pie Verte. A participé à l'organisation de la première vélorution des Vallons en 2014. Sur la liste électorale du candidat Alain Richit

(PS) pour la campagne municipale de La Tour-du-Pin de 2014. Habite à La Tour-du-Pin. Technicien en microscopie électronique. 45 ans.

11. Martine, militante d'Environ. Conseillère municipale, en charge du développement durable et de l'environnement à La Tour-du-Pin, sous le mandat d'Alain Richit (maire PS de 2008-2014). Participe à la vélorution des Vallons. Occupe des fonctions administratives, dans un service en charge de l'environnement, au CEREMA de l'Isle-d'Abeau. Habite à La Tour-du-Pin. La cinquantaine.

12. Secrétaire de La Pie Verte. Ancien secrétaire du CEBJ. Ingénieur dans l'industrie pétrochimique, sur Lyon. Originaire du Doubs. Habite à Saint-Alban-de-Roche. La quarantaine.

13. Henri, trésorier de La Pie Verte. Retraité, la soixantaine.

14. Pierre, Vice-président « Transports et Déplacements » de La Pie Verte. Ancien membre du CEBJ. Militant pendant une douzaine d'année chez Les Verts à partir de 1997. Candidat sur la liste EELV aux élections régionales de mars 2010. Habite à Bourgoin-Jallieu depuis 30 ans. Retraité, ancien chargé d'études en Déplacements et transports au CEREMA de Bron. La soixantaine.

15. Militante de La Pie Verte. Habite à Bourgoin-Jallieu. La soixantaine.

16. Jacques, bénévole à l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Retraité, anciennement commercial dans une entreprise d'embouteillage, mais avec une formation initiale technique. Habite à Saint-Alban-de-Roche. La soixantaine.

17. Bénévole de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Technicien de conservation préventive (pour les objets de musée). Habite à Bourgoin-Jallieu. La trentaine.

18. Militant de La Pie Verte. Est passé par les Verts dans les années 1990. Conseiller en communication pour les industriels, en charge d'une plate-forme européenne pour la gestion soutenable du phosphore. Originaire d'Angleterre. Habite à Bourgoin-Jallieu. La cinquantaine.

19. Céline, militante d'Environ. Participe à la vélorution des Vallons. Habite à La Tour-du-Pin. Stéphanoise, arrivée en 1985 sur le Nord-Isère. A fait la comptabilité dans une grande structure, en projet de réorientation professionnelle. La quarantaine.

- 20.** Florence, militante d'Environ. Participe à la vélorution des Vallons. Originaire du Nord-Isère. Habite à La Tour-du-Pin. Institutrice. La quarantaine.
- 21.** Bénévole de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Professeur dans un lycée professionnel. La quarantaine.
- 22.** Militante de La Pie Verte. Ancienne membre du CEBJ. Femme de Pierre (vice-président « Transports et déplacements » de La Pie Verte). Originaire d'Angers. Habite à Bourgoin-Jallieu depuis 30 ans. Retraitée, ancienne conservatrice de bibliothèque, directrice d'une bibliothèque départementale de la région Rhône-Alpes. La soixantaine.
- 23.** Directrice de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère.
- 24.** Béatrice, militante de La Pie Verte. Ancienne membre du CEBJ. Habite à Bourgoin-Jallieu. Retraitée, la soixantaine.
- 25.** Technicienne de la direction « Transports et mobilité » de la CAPI, a suivi la mise en place de la politique cyclable de 2010 à 2016. Technicienne de la direction « Transports et mobilité » de la CAPI, suit la politique cyclable depuis 2016. Technicienne de la direction « Infrastructures » de la CAPI, en charge des aménagements cyclables. Entretien collectif (3 personnes).
- 26.** Maire de Saint-Didier-de-la-Tour (depuis 2001). PS. Vice-président en charge de l'aménagement et des déplacements de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour puis Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (depuis 2017).
- 27.** Maire de Meyrié. Conseiller communautaire de la CAPI, délégué à la mobilité alternative et au management de la mobilité (depuis 2014). Vice-président de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère.
- 28.** Nicolas Renahy, Directeur de recherche en sociologie, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Dijon.
- 29.** Maire des Abrets-en-Dauphiné. Conseiller communautaire de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (depuis 2017). Délégué de la Communauté de Communes Bourbre Tisserands à l'Agence de Mobilité du Nord-Isère (jusqu'au 31 décembre 2016).

- 30.** Conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu, délégué aux mobilités et aux déplacements doux, sous le mandat de Vincent Chriqui (maire UMP-LR depuis 2014).
- 31.** Conseiller municipal de L'Isle-d'Abeau (depuis 2008). Vice-président, délégué au Développement durable, à l'agriculture et à la transition écologique de la CAPI (depuis 2014).
- 32.** Directeur général adjoint des services techniques de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (2010-2016) puis de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (depuis 2017).
- 33.** Conseiller municipal de Saint-Didier-de-la-Tour (2008-démission en 2015). Président de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (2008-démission en 2015). Conseiller général du canton de La Tour-du-Pin (2008-2011) puis Vice-président du conseil général de l'Isère (2011-2015). PS. La soixantaine.
- 34.** Violaine Girard, maître de conférence en sociologie, Université de Rouen.
- 35.** Militant d'Environ. Epoux d'une conseillère municipale de La Tour-du-Pin, en charge du social, sous le mandat d'Alain Richit (maire PS, 2008-2014). Père de Florence. Retraité, ancien ingénieur dans l'agronomie. Habite à La Tour-du-Pin. La soixantaine.
- 36.** Deux militants de La Pie Verte et d'Amis du Patrimoine Naturel d'Heyrieux. Président d'Amis du patrimoine naturel d'Heyrieux, secrétaire adjoint de La Pie Verte. Retraité, ancien chimiste. Habite à Heyrieux. Et la secrétaire d'Amis du patrimoine naturel d'Heyrieux. Entretien collectif (2 personnes).
- 37.** Entretien collectif de militants d'Environ (8 personnes). Fabienne, Martine, Sébastien, Stéphanie, Florence, Céline et deux autres militants.
- 38.** Conseiller municipal à Saint-Jean-de-Soudain (2008-2014). Sans étiquette. Vice-président aux déplacements de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour de 2012 à 2014.
- 39.** Vivien, bénévole de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Rentré au CA de La Pie Verte en 2017. Originaire de Lyon. Retraité, a occupé différents postes chez EDF. 55 ans.
- 40.** Jean-Noël Retière, Professeur des universités, Université de Nantes.

41. Chef de projet dans un cabinet d'études à Chambéry. A réalisé une étude sur les questions de mobilité dans le Nord-Isère.

42. Militant d'Environ. Conseiller municipal de Saint-Jean-de-Soudain de mars 2014 à 2020. Vice-président à l'environnement et au développement durable de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour de juin 2015 à décembre 2016. Habite à Saint-Jean-de-Soudain. Retraité, ancien de l'Education Nationale. La soixantaine.

43. Militant de La Pie Verte et d'Amis du Patrimoine Naturel (Saint-Quentin-Fallavier). La soixantaine.

44. Joseph, bénévole de l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte. Rentré au CA de La Pie Verte en 2017. Retraité, ancien professeur.

45. Fabrice Ripoll, maître de conférences en géographie, Université Paris Est Créteil.

Observations

01. Formation de remise en selle, proposée à des adultes peu à l'aise en vélo, par l'atelier vélo La tête dans l'guidon de La Pie Verte et l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, le 11 octobre 2016.

02. Comité de pilotage du schéma directeur vélo, siège de la CAPI, à L'Isle-d'Abeau, le 12 décembre 2016.

03. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 16 décembre 2016.

04. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 13 janvier 2017.

05. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 10 février 2017.

06. Réunion de La Pie Verte, à propos d'une formation proposée aux bénévoles de l'atelier vélo, à l'atelier vélo La Tête dans l'guidon, à Bourgoin-Jallieu, le 16 février 2017.

07. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 10 mars 2017.

08. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 12 mai 2017.

09. Réunion du collectif Environ, La Tour-du-Pin, le 9 juin 2017.

10. Véloration des Vallons, La Tour-du-Pin, le 9 septembre 2017.

11. Soirée entre militants du collectif Environ, La Tour-du-Pin, date non répertoriée.

Annexe 3. Flyer de La tête dans l'guidon



[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

Périmètre d'action

Le projet [Redacted] s'adresse aux Nord-isérois au sens large.

L'implantation choisie pour l'atelier est la ville de Bourgoin-Jallieu, pôle le plus important avec ces 27 000 habitants. La ville est d'un accès facile avec une gare SNCF et un réseau de bus connecté avec les territoires voisins.



« La bicyclette est un outil parfait qui permet à l'homme d'utiliser au mieux son énergie métabolique pour se mouvoir : ainsi outillé, l'homme dépasse le rendement de toutes les machines et celui de tous les animaux ».

Ivan Illich - Energie et équité

La « vélonomie » ça vous tente ?

Les adhérents des ateliers vélos qui le souhaitent peuvent acquérir une maîtrise pleine et entière de leur véhicule. Nous appelons ce niveau d'autonomie « la vélonomie ».

L'objectif est de permettre à chacun de comprendre l'objet vélo et de le maîtriser en fonction de ses besoins (cyclistes quotidiens, voyageurs à vélo, etc.).

Rejoignez-nous !

Ouvert le 25 octobre 2014, l'atelier propose deux permanences hebdomadaires :

le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 9h à 12h

Contact

38300 Bourgoin-Jallieu

[Redacted contact information]

Un projet soutenu par



Édité en avril 2016 Imp. carte - ISJ - Ne pas jeter sur la voie publique

Qui sommes nous ?

[Redacted] est une association à but non lucratif (Loi 1901) du bassin de vie du Nord Isère, pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité et d'un cadre de vie sain.

Notre objectif est de permettre aux citoyens de devenir acteurs sur des enjeux d'environnement et de santé qui nous touchent tous.

Elle est l'interlocutrice des collectivités locales, des administrations, des entreprises... sur les sujets environnementaux.

[Redacted] :

un atelier associatif, participatif, solidaire

Un lieu où trouver des vélos récupérés, des pièces détachées, des outils...

Des conseils donnés aux cyclistes pas des animateurs et animatrices bénévoles ou salariés.

Des cyclistes adhérents qui interviennent personnellement sur leur propre vélo.

Objectifs

La promotion active du vélo

La promotion du vélo comme moyen de transport : les échanges entre cyclistes débutants et aguerris permettent d'appréhender dans les meilleures conditions, les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Les trajets d'une dizaine de kilomètres sont courants dans le Nord Isère, pensez au vélo !

Un lieu convivial : l'atelier est un lieu attractif pour imaginer de nombreuses activités centrées sur l'usage du vélo. Des balades pédagogiques, une vélo-école pour adultes, des animations vélo sur l'ensemble du Nord-Isère, etc...

La valorisation des déchets

Ce type d'atelier est un centre de récupération selon le principe des 3R (Réduire les déchets, Récupérer les pièces détachées, Recycler les matières premières).

L'expérience du réseau l'Heureux Cyclage (réseau francophone des ateliers vélo associatifs) montre que sur 10 vélos récupérés, au moins 7 retrouvent le chemin de la rue.

Ne jetez plus vos vélos, les adhérents sauront les faire revivre ou utiliser au maximum les composants.

La vocation sociale et solidaire

Un échange de savoir : les animateurs et animatrices s'appliquent à transmettre les savoirs et savoir-faire aux filles comme aux garçons, aux jeunes comme aux plus âgés (entretien et réparation). C'est un lieu d'échange d'expériences sur l'usage du vélo sous toutes ses facettes.

Un droit à l'essai : avec [Redacted], vous pouvez essayer ou réessayer le vélo à moindre coût.

Les cyclistes qui ont ainsi eu la possibilité de tester l'usage du vélo, peuvent se tourner ensuite vers les commerces vélo pour l'achat de matériel adapté à leur pratique, en connaissance de cause.

Une vélo-école pour adultes (en projet pour le printemps 2016) : elle s'adressera aux débutants absolus et aux adultes qui souhaitent se perfectionner avant de s'insérer dans la circulation :

- ✓ apprendre à tenir l'équilibre,
- ✓ comprendre les règles de sécurité,
- ✓ connaître le Code de la route,
- ✓ savoir cohabiter avec les autres usagers,
- ✓ apprendre la petite maintenance de son vélo.

Des animations en partenariat avec des collectivités, des associations et autre structures sur l'ensemble du territoire Nord-Isère.



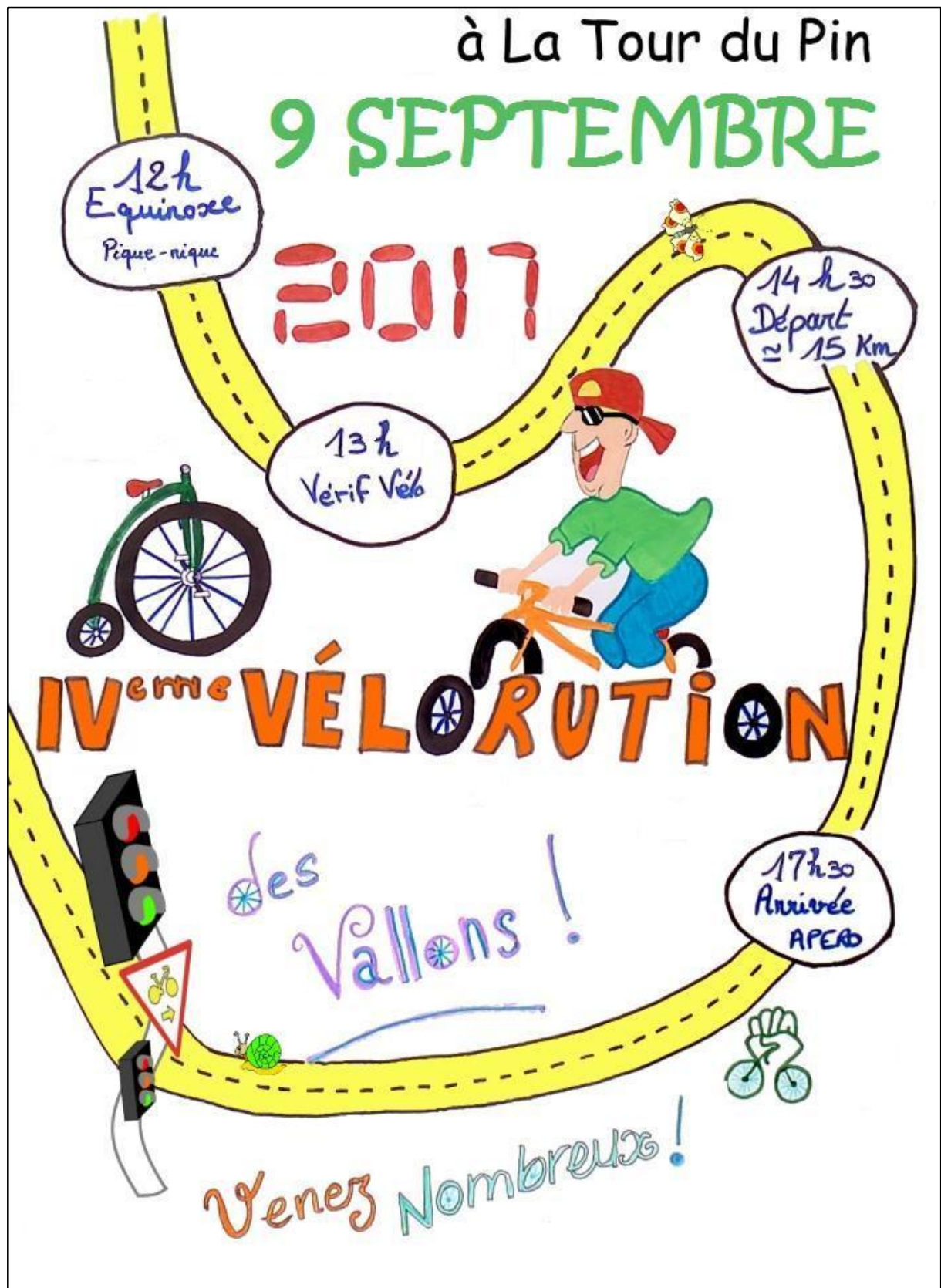
Local à Bourgoin-Jallieu



Schéma de valorisation des vélos récupérés



Permanence mécanique à l'atelier



Prénom :**Nom :****Adresse mail :**

1. Que signifie ce panneau :
 - attention passage de vélos rapides
 - veuillez serrer le vélo contre le trottoir
 - vélos autorisés à passer le feu rouge pour tourner dans la direction indiquée (au feu, céder le passage)
2. Qu'est ce qu'une révolution ?
 - le soulèvement d'une population contre un régime politique et social
 - un mouvement orbital périodique d'un corps céleste, d'une planète ou d'un satellite, autour d'un autre de masse prépondérante
 - le mouvement d'un objet autour d'un point central, d'un axe (ex: la roue d'un vélo)
3. A votre avis, quel est le périmètre d'une roue de diamètre 700mm ?
 - 1.8 m
 - 2.0 m
 - 2.2 m
4. Quel est le nom du dernier vainqueur du tour de France ?
5. Quelle est la distance de freinage d'un vélo lancé à 20 Km/h ?
6. Qu'est-ce que l'ikV ?

(un brevet est déposé par William Van Anden. Il y décrit une amélioration de vélocipède avec un système à cliquet monté dans le moyeu de la roue avant permettant d'arrêter de pédaler dans les descentes)

(Harmon D. Moise dépose un brevet de bicyclette à transmission par chaîne qui possède un système de roue libre sur le moyeu de la roue arrière. En 1896 Baptiste Mulder améliore ce système avec un mécanisme à billes dans une roue à cliquets)

(Ernst Sachs produit et commercialise des moyeux avec roue libre)

Prénom :**Nom :****Adresse mail :**

7. En quelle année la roue libre a-t-elle été inventée ?
 - 1869
 - 1895
 - 1897
8. De combien s'élève la nouvelle indemnité mise en place pour les employés en vélo ?
 - 0,25 €/Km
 - 0.01 €/Km
 - 2 €/Km
9. Qui organise la vélorution ?
 - personne
 - vous
 - autres
10. Quel était le slogan de la première vélorution turripinoise ?
 - au départ d'un nouveau cycle
 - au guidon d'un nouveau cycle
 - au guidon d'un nouveau départ
11. En quelle année la gare de Cessieu a été fermée ?
 - 1976
 - 1983
 - 2003
12. La médiathèque est un bâtiment HQE. Cela signifie que l'on a limité son impact sur l'environnement
 - lors de la construction ?
 - lors de l'utilisation ?
 - lors du recyclage ?

Annexe 6. Guide d'entretien type, avec un militant

Cadrage général (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Quelle est la place du vélo dans le Nord-Isère ?

Quels sont les atouts et les inconvénients du vélo dans ce territoire ?

Que faudrait-il faire pour améliorer la place du vélo dans ce territoire ?

Quels sont les enjeux liés au vélo propres à ce territoire ?

Présentation de l'association (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Pouvez-vous me présenter l'association ? Organisation interne ? Fonctionnement ?

Quelle est son histoire ? Les raisons de sa constitution ?

Quels sont les objectifs de l'association ?

Quels sont ses moyens d'actions ?

Atelier vélo (pour les militants de La Pie Verte, en particulier les bénévoles de l'atelier vélo La tête dans l'guidon)

Pouvez-vous me présenter l'atelier vélo ? Son fonctionnement ?

Quelle est l'histoire de la création de l'atelier ?

Quels sont les objectifs de l'atelier ?

Quels sont les effets de l'atelier vélo ?

Qui participe en tant que bénévole ?

Comment voyez-vous le développement de l'atelier vélo ?

Comité de pilotage vélo avec la CAPI (pour les militants de La Pie Verte, si le militant y participe)

De quelle façon les usagers du vélo se font-ils entendre ?

Que pensez-vous des comités de pilotage vélo de la CAPI ?

Quelles sont les forces et les faiblesses de ce dispositif ?

Qui participe au comité de pilotage vélo ?

Qu'est-ce qui est discuté dans les comités de pilotage vélo ?

Quels sont les enjeux des comités de pilotage vélo ?

Quels sont les effets des comités de pilotage vélo ?

Comment êtes-vous entendus par les élus dans le comité de pilotage vélo ?

Vélorutions (pour les militants d'Environ)

Quel type d'action en faveur du vélo mettez-vous en place ? Faire raconter la vélorution.

Qui participe aux vélorutions ?

Quels sont les objectifs des vélorutions ?

Quelles sont vos principales demandes lors des vélorutions ?

Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire une manifestation festive ?

Quels sont les effets des vélorutions ?

Comment sont entendues vos demandes par les élus ?

Elus (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Quelle vision les élus ont-ils du vélo ? Quel discours ?

Quel est votre lien avec l'équipe municipale actuelle/ la précédente ?

Comment travaillez-vous avec les élus ?

Quelles sont les forces et les faibles du travail avec les élus ?

Enjeux locaux et nationaux (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Quels sont les atouts et les inconvénients de l'action locale par rapport à l'action nationale ? Quelles sont les limites de l'action locale ?

Voulez-vous peser sur les enjeux nationaux ? Si oui, comment faites-vous ?

Avez-vous des liens avec des organismes (ou des fédérations) nationaux ?

Aspect territorial de la mobilisation (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Rencontrez-vous des difficultés pour mener des actions dû au fait que vous couvrez un vaste territoire ?

Vos actions sont-elles concentrées dans certains secteurs du territoire ? Pour quelles raisons ?

Dans votre territoire d'action, les militants viennent-ils d'un secteur particulier ?

Quel lien entretenez-vous avec La Pie Verte/ Environ ? (en fonction du militant)

Quelles sont vos spécificités par rapport à La Pie Verte/ Environ ? (en fonction du militant)

Quels étaient les arguments pour/contre la fusion dans La Pie Verte ? (pour les militants d'Environ)

Caractéristiques personnelles (pour les militants de La Pie Verte et d'Environ)

Votre usage du vélo ? Fréquence ? Motifs de déplacements ?

Votre itinéraire associatif ? Votre itinéraire politique ?

Lieu de résidence ? Trajectoire résidentielle ?

Métier ?

Situation familiale ?

Age ? Genre ? (à noter)

Demande d'autres contacts.

Tables

Table des clichés

Clichés 1, 2 et 3. La commune de Bourgoin-Jallieu. Février 2020.

Clichés 4 et 5. La commune de l'Isle-d'Abeau. Février 2020.

Cliché 6. La commune de Saint-Quentin-Fallavier. Février 2020.

Clichés 7, 8, 9, 10 et 11. La commune de La Tour-du-Pin. Février 2020.

Cliché 12, 13 et 14. Les Hauts de Saint Roch, quartier de La Tour-du-Pin situé sur un plateau. Février 2020.

Cliché 15. Le parc des Chesnes, à Saint-Quentin-Fallavier. Février 2020.

Cliché 16. La Bourbre. Février 2020.

Clichés 17, 18 et 19. Les locaux de l'atelier vélo La tête dans l'guidon. Octobre 2017.

Clichés 20 et 21. La vélorution des Vallons du 9 septembre 2017.

Clichés 22 et 23. La vélorution des Vallons du 27 juin 2015.

Table des encadrés

Encadré 1. Définition du périurbain

Encadré 2. Un entretien avec un militant qui se sent illégitime. Quand l'enquêtrice lutte contre le sentiment de dépréciation de soi de l'enquêté

Encadré 3. Récit d'un entretien « raté »

Encadré 4. A propos de l'analyse des citations

Encadré 5. La quête de la ville à la campagne

Encadré 6. Formes urbaines et mobilités

Encadré 7. Le rapport à la ville : entre valorisation et rejet

Encadré 8. Entre ouverture et fermeture à l'altérité

Encadré 9. La « clubbisation » des communes périurbaines

Encadré 10. La contestation de Superphénix

Encadré 11. Le mouvement Vélorution à l'échelle nationale

Table des figures

Figure 1. Carte de situation de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

Figure 2. Carte de la territorialisation des associations

Table des illustrations

Illustration 1. La bannière sur la page d'accueil de l'ACENAS

Table des tableaux

Tableau 1. Récapitulatif de la médiane du revenu disponible par unité de consommation (en 2016) et des parts d'ouvriers et d'employés dans la population active de 25 à 54 ans (en 2015)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	3
Quelques aspects des discours dominants sur le périurbain.....	4
Le périurbain, terre d’aventure de certaines fractions des classes moyennes	8
Plan de la thèse	14
CHAPITRE 1. LA CONSTRUCTION D’UNE ENQUETE AU SEIN DE DEUX ASSOCIATIONS MOBILISEES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU VELO QUOTIDIEN	19
Introduction	20
1. De la représentation des non-riverains aux associations de défense de l’environnement	20
Un sujet initialement axé sur la représentation et le gouvernement des territoires périurbains	21
Un travail centré sur les associations mobilisées sur les questions des transports dans le périurbain.....	27
Le Nord-Isère, un périurbain populaire et industriel.....	33
La Pie Verte, un acteur clé des mobilisations nord-iséroises	45
Environ(nement), un collectif qui se saisit de diverses thématiques	49
2. Une enquête inspirée par l’ethnographie.....	51
Points de repère.....	51
La négociation de l’enquête	60
3. Anonymiser une enquête réalisée dans un milieu d’interconnaissance.....	62
Une question spécifique à l’enquête ethnographique.....	62
La relation entre enquêteur et enquêtés	64
La diffusion au-delà des milieux enquêtés : l’anonymat nécessaire	66
La diffusion au sein des milieux enquêtés.....	67
Brouiller les pistes, un compromis pas toujours satisfaisant.....	70
La réputation des enquêtés au sein de leur milieu d’interconnaissance	71
Conclusion.....	74

CHAPITRE 2. LES FIGURES DU MILITANTISME : UN ENGAGEMENT, PLUSIEURS LOGIQUES D'ACTION 77

Introduction.....	78
1. La construction des types.....	79
2. Profil « concernés », réagir au sentiment de dégradation de son environnement résidentiel.....	81
3. Profil « mécaniciens », s'occuper en bricolant et aider les plus précaires.....	88
4. Profil « aménageurs », se préoccuper de l'aménagement du territoire.....	92
Profil en creux : le « naturaliste ».....	102
5. Profil « engagés », changer sa vie quotidienne (et le monde).....	105
6. Profil « sociables », passer du temps entre « copains ».....	109
Conclusion.....	117

CHAPITRE 3. AU-DELA DU NIMBY, UN RAPPORT POLITIQUE A L'ESPACE LOCAL 121

Introduction.....	122
1. Un rapport politique au territoire local : s'engager pour changer son quotidien et la société.....	123
Evolution du rapport à l'engagement local dans les années 1970.....	123
Des héritiers des nouvelles classes moyennes ?.....	127
Mettre en œuvre ses idéaux à l'échelle locale.....	131
Articulation des échelles, du local au global.....	134
2. Entre mobilisations <i>Nimby</i> et écologistes.....	138
Des luttes qui s'apparentent aux mouvements <i>Nimby</i>	138
Association du périurbain au phénomène <i>Nimby</i>	143
La qualification <i>Nimby</i> comme outil de dévalorisation des engagements locaux.....	147
La « montée en généralité » ou quand les réactions <i>Nimby</i> mobilisent un registre de justification dépassant le local.....	149
Le phénomène <i>Nimby</i> comme forme d'engagement local.....	157
Conclusion.....	158

CHAPITRE 4. DES MILITANTS TIRAILLES ENTRE PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEE ET STRATEGIE CONTESTAIRE..... 161

Introduction.....	162
1. Les dispositifs de concertation, entre fortification et canalisation de la contestation.....	164
Mise en perspective philosophique : la place du conflit dans le débat public.....	164
Mise en perspective historique : intégration progressive de la participation en aménagement.....	167
Quand la concertation exacerbe la contestation.....	171
Quand un dialogue conflictuel avec les élus se transforme en concertation.....	174
Elaboration du schéma directeur vélo.....	177
Institutionnalisation et professionnalisation progressives de l'association.....	180
2. Garder du pouvoir en coopérant avec la collectivité ? La difficulté d'être « partenaire-militant ».....	185
Lutter au sein des institutions : l'option social-démocrate.....	185
Une position vis-à-vis de la collectivité : « partenaire-militant ».....	187
Partenaire et militant : deux positions difficiles à concilier.....	189
Privilégier l'expertise comme mode d'intervention ?.....	191
Conclusion.....	195

CHAPITRE 5. LES MEMBRES DU COLLECTIF ENVIRON, DE L'IDEALISME AU PRAGMATISME ?..... 199

Introduction.....	200
1. Une organisation horizontale et une forte dimension individuelle de l'engagement.....	202
Prédominance des relations horizontales et informelles.....	203
Une implication variable dans le collectif.....	205
Dimension individuelle de l'engagement.....	209
Demande d'institutionnalisation de l'association par certains élus.....	212
2. Une contestation qui privilégie l'humour.....	214
La vélorution, une « manifestive ».....	214
Une « manifestive » moins revendicative.....	218
Des actions jugées peu efficaces par certains élus.....	222

3. Des militants entre idéal de transformation sociale et objectifs pragmatiques.....	223
Un idéal de transformation de la société par sensibilisation des individus	224
Une manifestation qui se fixe des objectifs limités	227
Une bataille à l'écart des idéologies	228
Une méfiance à l'égard des jeux politiques	230
Une cause qui reste marginale aux yeux des élus et des techniciens	231
Conclusion.....	232

CHAPITRE 6. SE METTRE A L'ECHELLE DE L'INTERCOMMUNALITE OU RESTER LOCAL ? OPPOSITIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET LUTTES INTERNES A LA PIE VERTE

.....	237
Introduction.....	238
1. Se regrouper pour acquérir une maîtrise de l'environnement local.....	239
Une mise à l'échelle de l'intercommunalité.....	240
Un regroupement sur le modèle intercommunal.....	243
2. Les résistances du collectif Environ face aux tentatives d'intégration de La Pie Verte	
.....	246
Une volonté de développement perçue comme imposée.....	246
Sentiment de déconsidération.....	249
Tension entre approches de la promotion du vélo.....	251
Une résistance rendue possible par l'insertion de certains militants d'Environ dans	
des réseaux sociaux et politiques locaux	253
3. La Pie Verte divisée entre engagement intercommunal et volonté de rester local. Le cas	
des luttes internes sur le développement de l'atelier vélo	257
Nouvelles contraintes entraînées par le passage à l'échelle de la CAPI	258
Une stabilisation professionnelle sous contrôle.....	263
Lutte de classement entre les répertoires d'actions.....	266
Tentative d'autonomisation des bénévoles de l'atelier	269
Conclusion.....	272

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie	289
---------------------	-----

Annexes.....	299
Annexe 1. Liste des sigles, acronymes et abréviations	299
Annexe 2. Liste des entretiens et des observations (2016-2018)	301
Annexe 3. Flyer de La tête dans l'guidon	306
Annexe 4. Affiche de la vélorution des Vallons du 9 septembre 2017	307
Annexe 5. Quizz de la vélorution des Vallons du 2 juillet 2016	308
Annexe 6. Guide d'entretien type, avec un militant	309
Tables.....	311
Table des clichés.....	311
Table des encadrés.....	311
Table des figures	312
Table des illustrations.....	312
Table des tableaux.....	312

Quand le périurbain est militant

L'engagement associatif local en faveur de l'environnement

Résumé

A distance des critiques les plus fréquemment dirigées contre les habitants du périurbain, cette thèse analyse les différentes facettes de l'engagement local de certaines fractions des classes moyennes et la manière dont le périurbain peut être un terrain d'expérimentation politique. Dans les années 1970 et 1980, les « nouvelles classes moyennes » de l'époque ont cherché à conquérir les mairies périurbaines afin de rendre leurs territoires de vie plus conformes à leurs usages. Cette thèse s'est proposée de retrouver des mobilisations qui présentent des similitudes avec la « vague rose » qui a touché les territoires périurbains dans les années 1970 et 1980. Près de quarante ans plus tard, dans quelle mesure les habitants du périurbain souhaitent-ils acquérir une certaine maîtrise de leur environnement résidentiel et comment tentent-ils d'y parvenir ? Cette thèse s'appuie sur une enquête de terrain, en partie en immersion, au sein de deux associations de défense de l'environnement. Situées dans le périurbain nord-isérois, elles visent, entre autres, le développement du vélo comme mode de transport quotidien. L'enquête explore les logiques d'action des militants rencontrés, les valeurs qui sous-tendent leur engagement local, les formes prises par cet engagement ainsi que les modalités de l'ajustement de certains militants à la nouvelle scène politique locale qu'est l'intercommunalité.

The activist periurban resident

Local associative commitment for the environment

Summary

This thesis analyses the different aspects of the middle classes local engagement and the way in which periurban areas can be spaces of political experimentation. In the 1970s and 1980s, the middle classes sought to gain power and take over periurban municipalities in order to make the areas where they lived more in keeping with their lifestyle. This thesis explores mobilisations presenting similarities to the ones associated with the socialist party landslide victories in periurban areas in the 1970s and 1980s. Almost forty years later, to what extent do the inhabitants of periurban areas wish to hold some control over their residential environment and how do they go about acquiring this control ? This thesis is based on a field investigation within two environmental organizations. Both located in Lyon's periurban area, they aim to develop cycling as a daily transport mode. This thesis explores the activists' rationale for action, the values underlying their local commitment, the forms taken by this commitment and the modalities of adjustment to the new political scene of intercommunality.